SERVICES
QUE LES FEM.
PEUV. RENDR
A LA RELIGIO

JHIN

Gaspar D
Jauffret
to don.

DES SERVICES

QUE LES FEMMES PEUVENT RENDRE

A LA RELIGION.

DES SERVICES

QUE

LES FEMMES

PEUVENT RENDRE

A LA RELIGION

Ouvrage suivi de la Vie des Dames Françoises les plus illustres en ce genre, dans le dix-septième siècle.

A PARIS,

Chez la veuve NYON, rue du Jardinet, N°. 2.

1801.

AVERTISSEMENT.

On considère les Vies des Femmes illustres publiées dans ce volume, sous le seul rapport des services qu'elles ont rendus à la religion. Simple Editeur de ces Vies, j'aurois à regretter que le temps ne m'eût pas permis de les composer moi-même, d'après le plan de mon ouvrage, si la variété du style de leurs auteurs n'avoit son genre d'intérêt pour les personnes pieuses. Ainsi, la touchante naïveté de M. Gobinet, historien de la vénérable Legras, et son contemporain, a quelque chose de plus attachant que le récit le plus soigné. L'Abbé de Choisi ne laisse rien à desirer dans la vie de madame de Miramion. On connoît le talent de M. Marsolier, dans ses histoires des Saints. Nous l'avons choisi pour guide dans celle de *Sainte* Françoise Fremiot de Chantal. Quant à la Bienheureuse Acarie, il étoit difficile de rien ajouter à ce qu'en a dit monsieur Boucher, qui vient d'en donner au public une Vie, 1 vol. gros in-8°., après dix ans de soins et de recherches, qui font de son ouvrage un modèle d'exactitude pour les faits, et d'érudition pour les notes savantes dont il

l'accompagne. Nous avons puisé aux mêmes sources que le P. Charlevoix, pour la vie de la célèbre madame Martin de Tours, plus connue sous le nom de la vénérable sœur *Marie de l'Incarnation*, première Supérieure et Institutrice des Religieuses Ursulines de Québeck, dans le Canada. Les mémoires les plus précieux relatifs à ses grandes œuvres de miséricorde, se trouvent dans les LETTRES (1) de cette héroïne chrétienne, imprimées en un vol. in-4°. et qui méritent d'avoir une place distinguée parmi les chefs-d'œuvres de la piété chrétienne.

(1) Ces lettres trop peu connues des personnes pieuses sont divisées en deux parties; en lettres spirituelles et en lettres historiques. Un choix de ces lettres auroit le plus grand intérêt dans une bibliothèque catholique. La seconde partie, sur-tout, feroit suite aux lettres édifiantes et curieuses des RR. PP. Jésuites, et n'en seroit pas un des moindres ornemens; soit pour le fond des choses, soit pour le style.

INVITATION

PRÉLIMINAIRE.

Les grandes ames se forment au milieu des grandes calamités des nations, et lorsque le Ciel veut réformer la terre, ce sont ces ames qu'il suscite dans sa miséricorde pour glorifier Jésus-Christ et son Eglise, pour embrâser les esprits et les cœurs du prosélytisme de la foi, du zèle de la charité, de l'émulation des bonnes œuvres. Ce sont ces grandes ames qui furent appelées du Ciel pour concourir au rétablissement de la Religion en France, après tous les malheurs des guerres civiles, et qui se montrèrent si fidèles à leur vocation dans tous les genres de vertus, que leur vie peut servir de modèle aux femmes chrétiennes de tous les âges.

Ce que les Legras, les Miramion, les Montmorenci, les Acarie, les

Chantal, les Pollalion, les Guyard de Tours ont fait dans le 17e. siècle, pourquoi lesfemmes chrétiennes de nos jours ne le feroient-elles pas ? Les mêmes récompenses ne sont-elles pas promises aux mêmes vertus ; les mêmes maux de l'Église, que dis-je, des maux plus grands encore, ne réclament-ils pas le même dévouement, les mêmes sacrifices, la même propagation de la foi, les mêmes œuvres de charité ? ..... Femmes chrétiennes, c'est à vous que ce discours s'adresse, c'est pour vous que ce livre est composé, c'est vous que ces héroïnes de la religion appellent à suivre leurs exemples, selon la mesure des moyens et des circonstances où le Ciel vous a mises.

DES SERVICES
QUE LES FEMMES
PEUVENT RENDRE A LA RELIGION.

DIALOGUE PREMIER.

Deux Dames chrétiennes S. *et* C. *s'entretiennent ensemble de l'effet qu'à produit sur elles la lecture de la* vie des femmes illustres par les services qu'elles ont rendus à la religion dans le 17e. siècle. *Vœux qu'elles forment à cet égard. Des amitiés chrétiennes. De la vanité du monde et de ses faux biens. Que chaque jour de la vie doit être fécond en vertus et en bonnes œuvres. Servir la religion, c'est servir Dieu, c'est régner.*

C. Oui, madame, je ne saurois plus supporter la nullité de mes jours, après les grands exemples de vertus et de bonnes œuvres que nous ont transmis les femmes illustres dont vous m'avez communiqué les diverses histoires. (1).

(1) Ces histoires sont les mêmes que celles imprimées à la suite de ces dialogues.

S. La même lecture me fit éprouver les mêmes sentimens, et tous mes vœux furent depuis, de m'éloigner d'un monde vain et corrompu pour n'avoir plus d'autre société que celle des personnes qui joignent à l'amour de la religion le zèle des œuvres de miséricorde.

C. Ces vœux, madame s'accordent parfaitement avec ceux que j'ai formés moi-même.

S. Mais s'il en est ainsi, pourquoi ne seriez vous pas vous même de cette société d'élite ?

C. Combien je le desire ! mais un mari, des enfans, le soin continuel de tout un ménage, me le permettent-ils ?

S. Sans doute, car je ne parle pas d'une société de femmes consacrées à Dieu comme les religieuses des divers instituts. Il s'agit ici, tout au contraire, de femmes vivant au milieu du monde, chacune dans leurs familles, s'associant pour rendre à la religion et à ses pauvres tous les services qui sont en leur pouvoir. Vous voyez que pour être membre de cette société, il suffit d'avoir le courage d'être chrétienne.

C. S'il ne faut que cette généreuse disposition de l'esprit et du cœur pour servir la plus grande de toutes les causes, celle de la religion et de la vertu, je sens qu'avec la grace de Dieu, rien ne m'empêchera de me montrer telle par mes œuvres.

S. Ce généreux langage me plaît. Il unit dès ce moment nos deux ames et n'en fait plus qu'une seule en Jésus-Christ. Voilà, certes, les vraies amitiés. Elles sont utiles au prochain et à nous-mêmes. Elles croissent en perfection, et en bonheur jusqu'aux siècles éternels.

C. C'en est fait, madame, je n'en contracterai jamais d'autres. Puis-je toutefois, espérer à ce prix de trouver une place dans votre cœur.

S. (*En embrassant madame C.*) Et vous me le demandez ! Ah ! Les chrétiennes n'ont pas besoin de faire serment de s'aimer toujours, d'exister sans cesse l'une pour l'autre : leur foi, leur espérance, leur charité le leur assurent. Vous êtes chrétienne; je le suis. Nous sommes donc amies et les meilleures des amies. Et si plusieurs femmes font profession des mêmes principes religieux sans avoir les

mêmes sentimens mutuels ; elles contredisent leurs principes par leurs actions. Ainsi, par cela seul que nous sommes CHRÉTIENNES, nous existons ensemble dans l'union la plus intime, la plus constante, la plus durable (1). Lorsque vous balanciez encore entre la religion et une vaine philosophie, je ne pouvais être votre amie qu'avec une certaine réserve; maintenant que vous vous donnez toute entière à la religion, je suis votre amie sans partage.

C. Quoi ! vous me pardonnez d'avoir hésité entre Dieu et le monde !

S. Je vous voyois avec peine dans cette hésitation coupable. Mais je ne doutois pas qu'avec des mœurs pures et une raison droite et saine, vous ne finissiez par discerner clairement les sophismes des incrédules et les illusions des faux sages.

---

(1) C'est de semblables liaisons que parlent nos livres saints, lorsqu'ils font un si bel et si digne éloge de l'amitié : *Un ami fidèle*, disent-ils, *est un ferme appui ; celui qui l'a trouvé, a trouvé un trésor : rien n'est à comparer à un ami fidèle. Il est un remede qui donne l'immortalité. Ceux qui craignent Dieu trouvent cet ami fidèle.* (Ecclésiast. ch. vj, v. 16).

C. Je vous avoue que depuis long-tems, je trouvois un si grand vuide dans le monde, que je ne pouvois plus en supporter de sang-froid le sentiment. Cet entier et profond oubli de Dieu, dans lequel il vit, ne me permettoit plus de le fréquenter sans être vivement émue sur le sort funeste qu'il se prépare. La vûe d'une fête qui réunissoit dans un des plus beaux jardins de Paris une foule innombrable d'hommes et de femmes de toutes les conditions, m'arrachoit des larmes involontaires. La dernière fois que j'y assistai, voilà pourtant, me dis-je à moi-même, voilà toute une génération assemblée dans ces lieux, pour y voir un feu d'artifice qui n'aura pas plus de quinze minutes de durée. Mais est-il seulement dans cette foule, une ame qui daigne s'élever jusqu'à la pensée de l'éternité. J'ajoutois en considérant ce flux et ce reflux de spectateurs frivoles : Un siècle ne s'écoulera point que toute cette multitude ne soit réduite en poussière. Ses œuvres seules lui survivront.

J'emportai ces réflexions dans ma retraite. Là comme je me promenois dans une allée solitaire, je méditois cette parole de Jésus-Christ dans son Evangile : *Tout arbre qui ne*

produit pas de bon fruit sera coupé et mis au feu. Dieu, me disois-je, ne connoît pas avec moins de discernement toutes les vertus, toutes les bonnes œuvres qu'il met en notre pouvoir chaque jour de notre vie, qu'il connoît le nombre de fleurs et de germes que tout arbre doit produire dans le cours de sa durée. J'ai donc, toute la première, trompé mon éducation chrétienne, lorsque j'ai passé des jours entiers sans vertus et sans aucun exercice de bonnes œuvres. Et il est évident qu'autant de jours semblables dans ma vie, autant de jours nuls, et avortés dans le nombre de mes jours. Cette pensée, je l'avoue, m'eût découragé, si le même Dieu qui me l'inspiroit n'eût embrâsé soudain mon ame d'un zèle réparateur de mes années. Dès-lors je me suis écriée : Ce que je n'ai pas fait, je veux le faire. Je veux donner un prix au tems et une valeur à la vie. Je veux avoir sans cesse présens les exemples de ces femmes chrétiennes qui ne séparèrent pas les intérêts de la religion, de ceux de leur félicité. Telles furent mes résolutions.

S. Et plus vous y serez fidelle, ô mon amie, plus vous serez véritablement heureuse. — » Servir la religion, c'est servir Dieu, c'est

» régner, c'est s'élever à la source même de
» la perfection et du bonheur. C'est immorta-
» liser ses actions et leur acquérir un mérite
» sans bornes. C'est acquitter pour soi le tri-
» but de la création et celui de la rédemption,
» c'est n'avoir point reçu son ame en vain ;
» c'est mériter le Ciel et ses récompenses im-
» mortelles. »

Il ne s'agit plus, maintenant, que d'exécuter ce que vous avez conçu.

C. Je ne refuse plus de marcher sur vos traces, mais accordez à votre néophyte de vouloir bien être vous-même son conseil et son guide dans les voies du salut.

S. Je ferai mieux pour elle. Je lui donnerai les miens. Une femme ne pourroit sans présomption s'ériger en directeur de conscience. Je le pourrois moins qu'un autre. C'est aux ministres de la religion qu'il appartient de nous diriger dans la vie chrétienne. Vous trouverez dans celui dont je parle, ce que vous chercheriez vainement en moi, le savoir le plus profond joint à la plus haute vertu, l'expérience de plusieurs années de direction, et un zèle

non moins prudent qu'éclairé pour la propagation de la foi et des œuvres de miséricorde.

C. Mais c'est-là l'homme que je désirois pour conducteur de mon ame. Pouvez-vous dès ce pas m'y conduire?

S. Je le vois rarement pour mon compte; c'est tout au plus deux fois le mois, et toujours brièvement. Il n'est besoin, me dit-il, ni de beaucoup de paroles, ni de directions réitérées pour avancer dans la voie de la justice. *Faisons le bien tandis que nous en avons le temps.* Voilà la maxime par excellence, qui doit influer sur le bon emploi de nos journées. Tout mon office de directeur se borne à vous la développer selon les circonstances et selon la position où le Ciel vous a mis.

C. Tout ce que vous m'en dites me plaît, et augmente mon envie de le voir.

S. Fort bien, mais souffrez que je le prévienne de votre visite, et que j'en obtienne la permission de le voir extraordinairement à cause de vous.

C. Et vous croyez que ce sera pour demain!

S. Je le pense, à cause du motif de

notre visite ; car s'il ne s'agissoit du salut d'une ame, ce respectable prêtre connoît trop le prix de tous ses momens pour donner à d'oisifs entretiens ce qu'il lui faudroit ôter au cours accoutumé de ses bonnes œuvres.

C. Si vous le jugez à propos, vous pouvez lui parler de ma famille.

S. Ah ! cet homme vraiment de Dieu ne fait point d'acception de personnes ; ce qu'il cherche avant tout, c'est le règne de Dieu et sa justice. Ce qui l'intéresse, c'est le salut des ames. Le zèle de la propagation de la foi, celui des œuvres de miséricordes, c'est là ce qu'il met au premier rang; et s'il rencontroit ce zèle, plus ardent dans l'ame d'une pauvre femme que dans celle d'une princesse, c'est celle là qu'il jugeroit la plus digne de ses soins.

C. Témoignez lui donc, mon amie, combien je souhaite de servir la religion sous sa conduite.

S. C'est ce que je vais lui écrire : je suis sûre qu'en vous annonçant ainsi, je vous procurerai la réception la plus prompte et la plus agréable.

C. Adieu, donc; je me retire et vais prier Dieu pour qu'il inspire à ce vénérable vieillard de me recevoir avec quelque bonté.

S. Je vous ferai part, à l'instant même, de sa réponse.

DIALOGUE SECOND

ENTRE UN CURÉ

ET UNE MÈRE DE FAMILLE.

Des services que les femmes peuvent rendre à la religion dans leur propre famille.

LE *Curé.* Je loue, madame, le zèle de votre piété; mais ce zèle, pour être selon Dieu, doit être selon l'ordre des devoirs; et le premier des devoirs envers le prochain pour une femme chrétienne, est de remplir sa vocation d'épouse, de mère, de maîtresse de maison.

La Mère de Famille. J'en conviens; mais cela n'empêche pas que mes desirs les plus ardens ne soient de concourir de tous mes moyens au service de la Religion et aux établissemens des œuvres de miséricorde.

Le Curé. Ces devoirs sont sublimes: il importe toutefois que, renfermés dans de justes bornes, ils aient d'abord leur effet dans votre propre famille.

La Mère de Famille. Je suivrai là dessus tous vos avis.

Le Curé. S'il en est ainsi, que vos soins les plus assidus soient de faire aimer la Religion à votre mari, à vos enfans, à vos domestiques, en la leur rendant aimable en votre personne. Tant que vous n'avez été qu'une femme du monde, c'est à vous seule que l'on a imputé vos défauts; aujourd'hui, comme chrétienne, vous ne pouvez en avoir aucun que l'on n'associe en vous à l'idée de la piété même.

La Mère de Famille. Je sens toute l'importance de ce conseil. Mais l'exactitude dans les principes n'amène-t-elle pas quelquefois une certaine sévérité dans la pratique qui ne plaît pas à ceux dont elle contrarie les inclinations et les goûts? Et si mon mari, par exemple, étoit de ce nombre, ne devrois-je pas, après tout, me résigner à lui déplaire, dût-il, en trouver la religion moins aimable?

Le Curé. Non, madame, ce n'est point là l'esprit de la véritable piété.

La Mère de Famille. Comment! je devrois sacrifier....

Le Curé. Votre jugement particulier à celui de tous les sages interprètes de la morale chrétienne, qui sont unanimes sur ce point.

La Mère de Famille. Je ne puis changer, toutefois, la sévérité de cette morale.

Le Curé. Mais vous pouvez en reserver la sévérité pour vous-même, et n'en montrer à votre mari que l'inaltérable douceur et la sainte indulgence. Ne vous y trompez pas, madame, la piété n'a d'autre travers pour les hommes que ceux que nos défauts lui donnent, et tous les époux formeroient le vœu d'avoir des saintes, pour femmes, s'ils savoient qu'une sainte réunit nécessairement en elle toutes les vertus les plus propres à faire leur félicité sur la terre. Soyez donc telle pour votre mari, que la Religion vous en fait un devoir; et vous l'attacherez tôt ou tard à vos principes ; vous commanderez son respect et sa vénération, et peut-être l'amènerez-vous enfin à conclure, qu'une religion qui rend les femmes si modestes, si patientes, si humbles, si bien ordonnées dans toutes les actions de leur vie, si soumises à leurs maris, si prévenantes envers eux, est une religion qui ne peut venir que du

Ciel, et qui mérite de fixer le vœu de tous les hommes. Au reste, madame, je ne vous propose rien, dont les femmes chrétiennes, qui se sont avant vous sanctifiées sur la terre, ne vous offrent l'exemple ; c'est ainsi que sainte Monique s'étoit conduite envers son époux, et avoit eu le bonheur de le convertir à Dieu dans ses vieux ans ; c'est ainsi que l'on a vu des femmes chrétiennes chez les Payens, convertir leur maris à la foi par la seule persuasion de leurs exemples ; et si les conquérans idolâtres des Gaules se firent, soudain, disciples de Jésus-Christ, n'est-ce pas aux aimables vertus de Clotilde qu'il faut en faire hommage ? mais quel époux peut résister à l'ascendant d'une vertu qui ne se dément point, qui s'accroît au contraire chaque jour dans les ames, avec la même proportion que leur piété. Non, il n'est pas dans la nature de l'homme de résister invariablement à son bien-être. Femmes chrétiennes, vous êtes donc responsables de la conversion de vos époux : travaillez continuellement à leur bien-être domestique, selon que votre loi religieuse vous en fait un commandement exprès, et il n'est pas de mari mondain, irréligieux, ou si l'on veut impie, qui ne soit fort aise des prin-

cipes religieux de sa femme, et ne finisse par s'en rendre lui-même le panégyriste.

Quant à vos enfans, madame....

La Mère de Famille. Je réclame aussi sur cet article tous les secours de votre expérience, et je voudrois tenir de vous une méthode sûre pour leur éducation, que l'on pût suivre sans courir le risque de s'égarer jamais.

Le Curé. Une telle méthode ne consiste point en théorie. Méfiez-vous, en ce genre, de tout nouveau système d'éducation étranger à la Foi chrétienne.

La Mère de Famille. Une mère chrétienne, ne peut-elle pas recourir, seulement pour les consulter, aux ouvrages des Sophistes.

Le Curé. Je ne le lui conseillerois sous aucun prétexte. D'abord, ces ouvrages sont défendus par l'Eglise, comme remplis des principes de l'incrédulité : ce qui suffit pour en interdire la lecture à tout catholique fidelle, qui n'en a pas obtenu la permission de ses supérieurs dans l'ordre du salut.

La Mère de Famille. S'il ne falloit pour les lire qu'en obtenir la permission....

Le Curé. Un Supérieur éclairé ne l'accorderoit pas sans des motifs légitimes d'exception.

La Mère de Famille. Mes motifs, comme ceux d'une jeune femme de mes amies, seroient d'en extraire les endroits utiles à nos recherches, comme des plantes les plus vénéneuses, l'on extrait de fort bons remèdes pour la santé.

Le Curé. Vous vous donneriez-là, mesdames, une assez périlleuse mission, dont, au surplus, le travail est déjà fait. Il ne nous reste rien à desirer à cet égard. Le savant et pieux auteur du Comte de Valmont, a lu pour vous tous les ouvrages des Philosophes, anciens et modernes, qui traitent de l'éducation des enfans. S'il est dans ces ouvrages qnelques conseils, vraiment utiles pour l'enfance et l'adolescence de l'homme physique, intellectuel ou moral, on les trouve dans ses propres écrits, mais sans mélange d'erreur, et avec des réflexions de l'auteur qui vous seront encore plus utiles que toutes celles de ces Philosophes.

La Mère de Famille. M. Gérard sera dès ce soir sur mes tablettes : j'ai trop entendu

parler de son *Comte de Valmont* et de ses *Leçons de l'histoire*, pour en ignorer l'existence; j'avois même lu ces deux ouvrages avec plaisir, dès mon entrée dans le monde; mais j'étois alors si distraite de mes lectures, que j'avois entièrement oublié les secours, dont ces livres peuvent être dans l'éducation.

Le Curé. Vous me saurez gré de vous l'avoir rappelé.

La Mère de Famille. Fénélon ne nous a-t-il pas laissé sur l'éducation des Demoiselles un excellent Traité ?.....

Le Curé. Qui doit être le manuel de toutes les Mères chrétiennes dans l'éducation de leurs filles. Et pour celles des garçons, elles liront avec fruit, 1°. Les livres que je viens de vous indiquer; 2°. le PLAN suivi par le même Fénélon, dans l'éducation du Duc de Bourgogne, son élève, que l'on vient d'imprimer à part dans ses *œuvres choisies T.* 5; 3°. les Conseils de St. François de Sales à sainte Françoise, Frémiot de Chantal, sur la meilleure manière d'élever ses enfans; 4°. la partie du *Traité des Études de Rollin*, qui concerne l'éducation morale. Joignez à ce petit nombre de vo-

lumes ce que les saintes écritures d'une part, et la vie des saints et des saintes, nous apprennent de l'autre sur le même sujet et vous posséderez la plus belle théorie d'éducation qu'il soit possible d'indiquer aux pères et aux mères, les plus jaloux de la perfection et du bonheur de leurs enfans.

La Mère de Famille. Vous avez la bonté de m'indiquer les livres que je dois consulter moi-même pour bien élever mes enfans ; mais une seconde notice ne me seroit pas moins nécessaire : celle des livres qui doivent composer leur bibliothèque.

Le Curé. On voit dans la *théorie du bonheur*, par M. Gérard, une *lettre écrite à une mère, sur les lectures des jeunes demoiselles*, où cette notice se trouve. Je ne puis rien faire de mieux que de vous y renvoyer. J'ajouterai seulement à cette nomenclature le titre de deux ou trois ouvrages qu'on vient de publier, ou qui seront bientôt sous presse. 1°. *L'Histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau Testament, à l'usage des Enfans et des Adolescens*, ouvrage bientôt sous presse. 2°. *Les Vies des Saints*, avec des notes, des corrections et des additions, en 1 gros vol. in-12,

nouvellement publiées chez madame la veuve Lami. *L'Enfance et l'Adolescence des Saints*, que l'on ne tardera pas à mettre au jour ; 3°. *Les Leçons de la Nature*, pour arriver à la connoissance de son auteur, 4 vol. in-12 ; *Les Mémoires, pour servir à l'Histoire de la Religion et de la Philosophie*, à la fin du dix-huitième siècle : la partie des *faits mémorables et édifians*.

La Mère de Famille. Les ouvrages de pure littérature entrent-ils dans le Catalogue de ceux que vous conseillez pour les enfans et pour les adolescens ?

Le *Curé.* Oui, sans doute ; car pour servir avec succès la religion dans ce premier âge, gardez-vous d'en rendre l'étude séche, stérile, monotone. Les auteurs, choisis en littérature, ont le talent d'intéresser à l'amour de la vertu, par les plus touchans récits, ou par les plus intéressantes descriptions des diverses merveilles de la nature. Si leurs leçons ne conduisent point directement à la connoissance de la religion, elles y disposent les jeunes ames en leur inspirant des sentimens généreux, et des pensées reconnoissantes.

La Mère de Famille. Vous ne croyez donc pas que je doive remplir ce but par des lectures purement ascétiques, et que j'y borne selon que je l'ai fait, jusqu'à ce jour, l'instruction religieuse de mes enfans.

Le Curé. Evitez cet écueil, si votre but n'est pas de leur inspirer de l'ennui pour la religion même. Bornez-vous, pour vos enfans, à des lectures où la morale soit toujours en action : c'est le moyen de la leur rendre toujours intéressante. — Variez ces lectures, donnez demi-heure à celles de la connoissance de Dieu dans les merveilles de la création. Les auteurs, dont nous venons de parler, Fénélon, Sturm, Pluche, et plusieurs autres, vous offrent de quoi diversifier sur ce point vos leçons, des années entières. Donnez l'autre demi-heure à la connoissance de Dieu, dans l'histoire de l'Ancien et du nouveau Testament, dans celle de l'Eglise, dans celle de ses Saints. Ce sujet est intarissable : les enfans ne se lasseront pas de vous entendre, quand vous leur raconterez des faits, et ces faits choisis graveront continuellement en eux la crainte et l'amour de Dieu, le zèle de la religion et celui des œuvres de miséricorde.

La Mère de Famille. Je souscris d'autant plus volontiers à cette méthode que je m'apperçevois avec la plus grande peine de l'inattention de mes enfans et même de leur ennui mal déguisé lorsqu'il étoit question de cette heure de lecture. Mais dans cette division d'études religieuses, où placer le catéchisme pour ne pas ennuyer ses élèves?

Le Curé. Veut-on intéresser les enfans et les adolescens aux catéchismes ? qu'on ait un soin scrupuleux de leur en préparer les leçons avec art, selon leur âge. Que des récompenses activent sans cesse le zèle prêt à languir ; que des explications curieuses, attrayantes les attachent à la lettre du catéchisme ; que des anecdotes religieuses ou morales, ou tirées de l'histoire de la nature, mises à leur portée, les egayent et les instruisent sans les dissiper ; que des exemples sur-tout, des exemples ou des images frapantes gravent profondément le souvenir des vérités chrétiennes dans leur mémoire et les leur rendent cheres pour la vie ; que les époques de la Confirmation et de la première Communion soient célébrées avec une telle solemnité, que les momens en soient desirés comme les plus beaux de la vie et que le sou-

venir en demeure comme le plus agréable de l'adolescence.

La Mère de Famille. Cette manière d'instruire doit aller à l'esprit et au cœur des enfans.

Le Curé. Il faut que tout y corresponde dans l'ensemble de l'éducation chrétienne. Faites de la piété la plus aimable de toutes les occupations de la vie, si vous voulez que vos enfans aiment par dessus tout la piété.

La Mère de Famille. Mais existe-t-il un secret de fixer les enfans à des objets aussi graves que ceux de la religion, aux offices de l'Eglise, par exemple, sans contrarier la vivacité de leur âge, et sans mettre leur imagination à la gêne ?

Le Curé. Ce secret n'en est pas un pour les instituteurs éclairés. Il fut constamment connu et pratiqué des familles vraiment chrétiennes.

La Mère de Famille. Veuillez de grace.....

Le Curé. Vous l'expliquer, n'est-ce pas? Je vais le faire avec quelque étendue.

Le grand malheur de ce siècle, est d'avoir négligé d'intéresser à la religion, les enfans et les adolescens, par tous les moyens qui sont au pouvoir de la religion même.

Vous parlez des offices divins. Il faut éviter sans doute, que ces offices se prolongent trop pour les enfans et les adolescens qui n'ont qu'une mesure bornée d'attention à donner aux choses les plus saintes. Il seroit à desirer pour ôter tout inconvénient à cet égard que l'on adoptât dans les diverses paroisses un usage établi dans quelques unes, que les Jésuites n'avoient eu garde d'omettre soit en Europe, soit dans leurs diverses missions, savoir, la réunion des enfans et des adolescens dans un oratoire particulier où l'on célébreroit un office qui leur seroit propre, et qui, mêlé d'instructions, de chants et de cantiques, captiveroit à la fois leurs sens et parleroit à toutes les facultés de leurs ames.

Mais former des vœux en faveur de ce bel ordre d'institution catholique, pour l'enfance et pour l'adolescence, ce n'est pas leur en offrir l'exécution.

Une mère chrétienne doit y suppléer, selon qu'il est en son pouvoir.

La Mère de Famille. Comment cela ?

Le Curé. 1°. En sachant se priver quelquefois elle-même d'assister à toutes les parties de l'office, lorsqu'il en résulteroit une impossibilité morale de la part de ses enfans, d'y assister sans fatigue et sans ennui ; 2°. en choisissant de préférence les parties de l'office, qui conviennent le mieux par l'éclat des cérémonies ou du chant, à l'âge, soit de l'enfance, soit de l'adolescence ; 3°. en mettant au nombre des livres d'Eglise tous ceux qui se rapportent spécialement à l'édification évangélique, pour en permettre la lecture dans le cas d'une prolongation de l'office : moyen utile pour fixer l'attention de cet âge, et auquel les âges suivans auroient aussi besoin de recourir quelquefois, pour ne pas laisser divaguer la pensée dans l'enceinte des temples, et pour la fixer à la méditation des vérités éternelles.

La Mère de Famille. Vous tenez donc à ce qu'on ne laisse jamais aux enfans, la liberté de parcourir des yeux ce qui se passe dans les temples.

Le Curé. Hors les cérémonies de l'Eglise qu'il faut leur laisser considérer à loisir, parce qu'elles

qu'elles ont été établies pour cette fin, je suis d'une sévérité inflexible sur l'attention, et le recueillement qu'il faut exiger du permier âge dans le saint Temple. Formez vos enfans à cette belle discipline; qu'ils soient dans l'Eglise pleins de la majesté du Dieu qui l'habite; que leur attidude soit profondément religieuse; que leurs regards soient fixés sur leurs livres ou sur les autels, qu'ils ne se portent jamais çà et là, que rien ne les détourne de la considération des saints mystères, ni ne les éloigne du grand objet de la prière publique. C'est ici qu'il convient de fléchir, s'il est nécessaire, leur volonté sous l'empire de la volonté divine : vous le voudriez, toutesfois, en vain, si vous ne leur en donniez l'exemple. Montrez-vous telle dans l'Eglise, que vous leur serviez de modèle de piété. Ne cessez point avec cela dans vos instructions domestiques, de parler à vos enfans du respect inviolable qu'il doivent apporter dans le saint Temple, des motifs surnaturels qui leur font une loi de ce respect, comme la présence réelle de Jésus-Christ dans le Sacrement de l'Eucharistie, celle des Anges qui l'honorent par leur culte, les reliques des saints, leurs images, les prières des fidèles,

la cendre des morts, le signe adorable de la Croix, la consécration du lieu, celle des autels et de leurs ministres. Je ne crois pas que de jeunes personnes résistent à ces leçons et à ces exemples d'une mère chrétienne.

La Mère de Famille. Mais enfin en cas de résistance, que faudroit-il faire ?

Le Curé. Chercher à vaincre leur éloignement et leurs dégoûts par des promesses et des caresses. Les priver de l'assistance aux mêmes offices pendant un tems, la leur faire desirer avant que de la leur accorder de nouveau, la leur présenter toujours comme une récompense, ne les en éloigner qu'a titre de châtiment: avoir soin, en cas de privation, de substituer aux offices les études auxquelles ces enfans répugnent le plus; et ne leur procurer aucun des délassemens ordinaires aux jours de fêtes.

La Mère de Famille. Quels délassemens peut-on leur accorder en ces jours ?

Le Curé. Tous ceux qui sont capables de leur inspirer une idée délicieuse de ces jours consacrés.

Disposez les dès la veille au recueillement par une instruction analogue.

Que la prière soit en ces jours plus solemnelle dans l'intérieur de la famille.

Que toutes leurs heures amènent pour eux l'heureux souvenir de la solemnité du jour. Les familles chrétiennes ont fait dans tous les temps cette distinction entre les jours ordinaires et les jours consacrés.

Que les visites mutuelles entre parens et amis chrétiens ne soient ces point exclues de jours de bénédiction et de salut, et n'en dérangent jamais l'économie céleste.

Les promenades après les offices, les petites assemblées des jeunes personnes d'un même sexe, les jeux et les ris innocens qui accompagnent ce premier âge de la vie, tous ces délassemens tiennent à la célébration des jours consacrés au Seigneur, en font pour les enfans et pour les parens des jours d'une sainte allégresse. Mais on ne doit pas en exclure, non plus, les actes de charité chrétienne, les exercices de miséricorde, auxquels on ne sauroit trop tôt accoutumer les enfans.

La Mère de Famille. J'aurois destiné les samedis et les veilles des fêtes à ces exercices de miséricorde.

Le Curé. Puisque vos moyens de fortune, vous laissent la libre disposition des jours, vous pouvez en agir saintement de la sorte. Vous entrez par là dans l'esprit de l'Église. Vous remplissez ses premières intentions.

O que le cours de l'année chrétienne ainsi distribué nous offre une admirable variété de vertus religieuses et sociales, et combien il imprimeroit de bonne heure l'émulation de ces vertus dans l'esprit des jeunes personnes!

Faites contracter à vos enfans cette heureuse habitude.

Que les samedis et les veilles des fêtes ils suivent leur pieuse mère dans l'exercice de ces bonnes œuvres. S'il est des pauvres, des infirmes, des affligés, des prisonniers à visiter, que ces jours soient choisis de préférence pour remplir ces devoirs de charité chrétienne. Si vous ne sortez point de votre maison, que, tout autre travail cessant, vos filles destinent les mêmes heures à travailler pour les pauvres. Faites passer quelquefois

par leurs mains l'aumône dont vous voulez soulager l'indigent et ayez soin de leur faire envisager et ces visites et ces travaux et ces aumônes comme les témoignages les plus certains que vous puissiez leur donner de votre satisfaction personnelle sur leur propre compte.

Ce que je dis de la sanctification des jours de fêtes, peut s'appliquer à tous les autres devoirs du Christianisme.

Le moyen de les rendre chers à vos enfans pour le reste de leurs jours, c'est de leur en ménager la pratique comme sujet de récompense, et de leur en fermer l'accès s'ils encourent une punition. N'omettez pas de mettre au nombre des fêtes domestiques les plus solemnelles, les jours anniversaires de la naissance du père, de la mère et des enfans, celle de votre mariage, celle des premières communions. Tous ces jours sont mémorables pour votre famille. Les rappeller à vos enfans et à vous-mêmes, c'est réveiller en eux et en vous les sentimens qu'ils enfantent dans les âmes. Toute la famille gagne à ces souvenirs précieux; et l'année sanctifiée par ces souve-

nirs successifs, se change pour les enfans des Saints en une suite de jours de bénédiction et de reconnoissance, d'adoration et d'amour.

La Mère de Famille. Ces avis pénètrent toute mon ame.

Le Curé. Considérez-en avec plus de zèle combien, dans la pratique, il importe de ne pas les séparer des avis suivans; c'est que les parens ne contrarient point leurs principes, par leurs exemples; c'est que les enfans soient habituellement investis d'idées religieuses; c'est qu'ils retrouvent ces idées dans toute la suite de leur éducation; c'est que les mères chrétiennes aient un soin spécial d'orner leurs maisons de l'image de la Croix, de celles de la Ste. Vierge et des Sts. Patrons de la famille; c'est que l'usage antique de cette eau bénite, symbole de l'eau baptismale, ne tombe point pour elles en désuétude; c'est qu'elles ne se privent pas des graces qui y sont attachées par les prières de l'Eglise; c'est que leurs appartemens, comme ceux de leurs enfans, soient environnés, protégés, défendus contre toutes les puissances de ténèbres, par tous ces signes augustes et sacrés; c'est que nul tableau, nulle gravure,

nul dessin ne contraste dans leurs maisons avec la sainteté d'une maison chrétienne, c'est que tout portrait, même de famille, qui ne seroit pas selon les règles de la plus sévère décence, soit réformé dans son costume ; c'est qu'une mère chrétienne ne reçoive pas dans sa société, des personnes qui ne seroient pas en accord avec ses principes religieux, par leurs discours et leurs exemples, et dont les enfans ne seroient pas élevés dans la même conformité de doctrine que les siens; c'est que tous ses gens de service, se montrent pénétrés de respect pour la religion et concourent par leur piété, leur innocence de mœurs et leurs vertus à pénétrer ses enfans du même respect.

La Mère de Famille. Il est difficile de trouver aujourd'hui des personnes de service, formées sur de tels modèles.

Le Curé. Le devoir d'une mère chrétienne est de les chercher entre mille.

La Mère de Famille. Mais enfin s'il ne s'en trouve pas de semblables ?.....

Le Curé. Elle doit avoir l'ambition de les rendre telles, et si la plus part des maîtresses

n'y réussissent pas, c'est qu'elles ne font point usage des grands moyens que la religion, la société, la nature leur mettent entre les mains ; ces moyens sont en votre pouvoir, madame.

La Mère de Famille. Je ne demande qu'à les connoître.

Le Curé. Ces moyens sont ceux de la charité, du saint usage des richesses, et de l'instruction éclairée.

Si vos gens de service sont assurés que vous les aimez en Jésus-Christ, que vous les considérez comme ne formant avec vous en Jésus-Christ, qu'un seul esprit est un seul cœur, que vous voyez en eux vos frères selon Adam, et les membres d'un même corps, selon le régénérateur de notre nature, que vous n'exercez d'autre droit sur eux que ceux dont la providence vous a confié le pouvoir, que vous serez constamment bonne à leur égard tant qu'ils seront eux-mêmes bons envers vous, que vous êtes patiente, mais juste, par conséquent sévère dans tout ce qui tient à la règle des devoirs, que vous exigez que Dieu soit honoré, la religion pratiquée, la vertu culti-

vée;que vous êtes prête à les servir vous même dans leurs maladies,loin de les éloigner,alors, de votre demeure ; que s'ils demeurent fideles, ils sont sûrs de trouver en vous une protectrice dans leurs revers, une consolatrice dans leurs peines, une hospitalière dans leur vieillesse. Soyez persuadée, madame, que vous ne tarderez pas à vous former des gens de service d'élite , sur lequels vous pourrez compter.

Si vous êtes obligée d'en rejetter quelqu'un, vous n'aurez nullement à le regretter, et vous aurez rempli sur ce point tout ce que l'Évangile vous impose d'obligation sacrée ; vous aurez servi la religion dans votre famille, selon la mesure de vos moyens. Je me trompe, toute fois, il en est un de ces moyens , sans lequel tous les autres seroient vains et inutiles pour vous et peut-être pour les autres.

La Mère de Famille. Et ce moyen quel est-il ?

Le Curé. Celui qui les vivifie tous. La prière, qui doit attirer les graces du Ciel et repandre ses bénédictions sur les époux, sur les enfans et sur les serviteurs. Vous recom-

mander d'y recourir pour sanctifier vos vœux et pour rendre votre piété féconde dans ses œuvres, c'est vous donner le même conseil que Jésus-Christ à ses disciples avec la même assurance d'être exaucée.

Madame de C. satisfaite de cet entretien, quitta son nouveau directeur, pleine de reconnoissance, pour ses avis et ses conseils et elle fût aussi-tôt chez elle pour transcrire ce dialogue, comme la règle des services qu'une mère chrétienne peut rendre à la religion dans sa propre famille.

TROISIÈME DIALOGUE

ENTRE LE MÊME CURÉ,

ET

UNE AUTRE DAME CHRÉTIENNE.

Des services que les femmes peuvent rendre à la Religion, au milieu du monde.

Le Curé. Je suis fort d'avis, madame, que vous acceptiez la place honorable que l'on vous offre dans cette société de charité, dont l'objet est de soulager l'indigence dans les êtres les plus intéressans qui soient dans la nature, les mères et les nourrissons.

La Dame. Mais ne craignez-vous pas que les visites occasionnées par cette nouvelle charge que vous m'imposez, ne m'enlèvent bien du tems dans la suite de mes journées, et que mes prières et mes méditations n'en souffrent.

Le Curé. Eh ! madame, avez-vous donc oublié que les œuvres de miséricorde, sont, aux yeux de Dieu, la plus sublime des méditations

et la plus belle des prières ; et qu'au grand jour du jugement, ces œuvres seront le premier de tous les titres aux récompenses immortelles. Rien de plus sage, sans doute, que de tenir à la règle de vos journées, mais la lettre tue, et l'esprit vivifie. Il faut savoir, selon l'esprit de Jésus-Christ, tout sacrifier, au salut de ses frères et différer ou même supprimer une partie de ses prières vocales, s'il est ainsi nécessaire, pour soulager le moindre malheureux.

La Dame. J'y suis décidée ; mais à condition que vous me ferez part de toutes vos vûes sur les divers genres de charité dont vous croyez l'exercice plus expressément, nécessaire dans les circonstances présentes.

Le Curé. Formez vous le vœu de servir la religion par un travail personnel, ou seulement par le secours de vos conseils et par celui de vos aumônes ?

La Dame. Je vous ai choisi pour le directeur absolu de ma conscience. Vous êtes instruit de ma position. Voyez, vous même, quels peuvent être mes moyens et les heures dont je suis libre de disposer.

Le Curé. Votre santé, vos affaires vous permettent un service personnel; votre raison et votre modération, un esprit cultivé vous assurent un grand empire sur la raison, et l'esprit d'autrui; vos richesses vous offrent la possibilité des aumônes et même des largesses envers les besoins de l'Église dont ceux des pauvres sont inséparables.

La Dame. Puisque vous pensez ainsi de mes foibles moyens, n'entrerez vous pas dans quelque détail sur ces trois sortes d'œuvres de miséricorde?

Le Curé. J'ai prévu, madame, la question que vous me faites, et j'ai mis par écrit ce que j'avois à vous dire sur ce sujet, non-seulement pour votre instruction particulière; mais encore pour celle de toutes les femmes chrétiennes, maîtresses ou servantes qui voudront s'interroger elles-mêmes, et savoir les divers genres de services qu'elles peuvent rendre à la religion, dans le monde. Je vous confie ce papier, et je vous quitte pour me rendre auprès d'un pauvre malade qui réclame de moi les dernières consolations de mon ministère.

La Dame se retira de son côté pour méditer

avec soin ces reflexions dont on lui confioit la lecture, et que nous avons cru devoir placer à la suite de ce Dialogue.

I.

Du service personnel qu'une femme peut rendre à la Religion, dans le monde.

I. Toutes les femmes ne peuvent pas servir la religion par leur crédit ou leur fortune; mais il n'en est pas qui n'ait le moyen de lui rendre quelques services personnels. Les femmes du peuple, les moindres servantes n'en sont pas exceptées.

Ainsi l'a voulu la bonté suprême; que ce premier genre de service, comme le plus méritoire de tous, fût accessible à tous.

Il est le plus méritoire de tous, parce qu'il consacre tout l'homme à la religion, son corps et son ame. Un tel genre de service ne sauroit en effet exister sans délibération dans l'entendement, sans affection dans le cœur, et sans action personnelle et immédiate dans l'exécution.

II. Les femmes peuvent ainsi servir la religion de plusieurs manières.

En s'unissant deux, trois ou plusieurs sous la direction du Pasteur local, pour travailler à l'exercice de diverses œuvres de miséricorde ; telle la visite des malades et des prisonniers ; tel le soin d'entretenir en bon état le linge des Autels, et les ornemens sacerdotaux ; tel encore le soin de veiller à l'instruction chrétienne des jeunes personnes de leur paroisse, et d'y travailler elles-mêmes s'il est en leur pouvoir, en faisant seules, et selon la mesure de leurs moyens, le bien qu'elles ne pourroient faire plusieurs en commun.

En se montrant fermes et courageuses dans leur religion, comme la mère des Machabées, comme Sainte Félicité et ses enfans, et tant d'autres femmes illustres de tous les pays et de tous les âges, qui conquirent la cité des Cieux par leur héroïsme chrétien, au milieu de tous les genres d'épreuves et de persécutions.

III. On a vu de pauvres artisans, de grossiers laboureurs, se distinguer à l'envi dans ces diverses manières de servir la religion. Saint Vincent de Paul fait à une simple bergère, le premier honneur de l'association des filles de

la Charité, tant il est vrai que Dieu est admirable dans ses Saints, et que le zèle de la Foi, et celui des œuvres de miséricorde, lorsqu'il sont brûlans dans une ame, peuvent enfanter d'innombrables prodiges(1).

« Et que ce soit Dieu qui vous ait établies, » dit ce grand Saint, aux filles de la Charité, » dans une de ses conférences, il n'en faut » point douter, car ce n'a pas été mademoi- » selle le Gras; elle n'y avoit point pensé : » pour moi, hélas ! je n'y songeois pas. La » première qui a fait vos fonctions, fut une » bonne fille des champs, pauvre fille qui » gardoit les vaches; et en les gardant, avoit » appris à lire d'elle-même, et se faisoit mon- » trer par les personnes qu'elle voyoit avoir » façon de savoir lire; et ce quelles lui avoient » montré, elle l'étudioit après elle seule, et » fit tant avec l'aide de Dieu, qu'elle apprit. » Quand elle le sut, elle eut dévotion de le » montrer à d'autres. Elle me vint trouver

(1) On lit ce fait touchant dans le *Réglement de vie tiré des Conférences de Saint Vincent*, imprimé dans les *heures* de ce Saint, *à l'usage des Filles de la charité*. Nouvelle édition in-12, se vend à la maison des ci-devant Orphelines, rue du Vieux Colombier, faubourg St. Germain.

» où j'étois lors en mission. Monsieur, me » dit-elle, je me suis appris à lire : j'aurois » grand desir de l'apprendre à d'autres filles » des champs qui ne le savent pas ; seroit- » ce bien fait ? — Oui, ma fille, et je vous » le conseille. Elle s'en alla demeurer à Ville- » preux, où elle montra quelque temps.

» Les dames de Saint Sauveur eurent la con- » frérie de la Charité, et servoient les pauvres » elles-mêmes, portoient la marmite, les re- » mèdes et tout le reste. Et comme la plupart » étoient de condition, et avoient mari et fa- » mille, elles étoient souvent incommodées » de cette marmite, de sorte que cela les re- » butoit. Elles parlèrent de trouver quelques » servantes qui fissent cela pour elles. Cette » bonne fille entendant parler de cela, désira » d'être en cet emploi, et y fut reçue par les » dames. Celles des autres paroisses, en desi- » rèrent autant, et me prièrent que s'il y avoit » moyen, qu'elles en pussent avoir. — Made- » moiselle Legras, à qui Dieu avoit donné zèle » pour sa gloire, qu'elle a eu toute sa vie, fut » priée de les prendre sous sa direction et » conduite, pour les élever dans la dévotion » et les instruire dans la manière de servir

» les pauvres, et on leur prit une maison.
» Or, voilà comme cela fut fait, sans que
» personne en eût dessein ; car la bonne fille
» qui a commencé, n'y pensoit nullement ».

I I.

Comment une Femme peut servir la Religion dans le Monde, par ses bons avis et ses sages conseils.

I. Ne laissez jamais passer volontairement une seule occasion de faire le bien.

II. L'exemple seul put être quelquefois pour le prochain la meilleure de toutes les instructions, et parconséquent le plus grand des bienfaits.

III. Lorsqu'il s'agit de donner des avis et des conseils pour le salut de son prochain, une femme chrétienne doit chercher l'occasion avec zèle, mais avec prudence, sans rien hâter, de peur de tout perdre.

IV. Quelquefois une réflexion chrétienne, placée sagement dans le discours, est d'un prix unique pour la conversion d'autrui.

V. La connoissance de l'esprit, du caractère

des personnes, de leur dispositions religieuses et morales, est nécessaire pour régler la forme des avis, et des conseils et leur à-propos.

VI. Le meilleur moyen de réussir en ce genre, c'est d'y mettre le Ciel de moitié par ses prières, et la fréquentation des Sacremens.

VII. C'est servir la religion par ses avis et par ses conseils, que de manifester constamment en présence du monde le plus haut respect pour ses saintes lois, sans se laisser jamais intimider par l'opinion des faux sages.

VIII. C'est encore de propager le plus que l'on peut par ses discours, la connoissance de tous les bons livres, concernant la religion, l'éducation et les mœurs.

IX. C'est d'accréditer auprès des fidèles le culte de la Croix, celui des images des Saints, et l'usage de la prière commune dans l'intérieur des familles.

X. C'est de saisir toutes les circonstances favorables pour louer l'antique coutume de célébrer dans les maisons les anniversaires

des naissances, des mariages, des fêtes patronales ou funèbres.

XI. C'est de ne pas laisser insulter à la religion en sa présence, quand on a le pouvoir de l'empêcher, ou si l'on n'a pas ce pouvoir, d'en témoigner le désaveu par la sévérité des paroles, ou ce qui vaut souvent encore mieux, par le silence du mépris.

XII. Une femme chrétienne n'oubliera pas qu'un indigent, un malade gissant dans son lit, un malheureux prisonnier, n'ont pas un moindre besoin d'avis et de conseils, que de secours et d'aumônes pécuniaires. Elle ne mettra pas en oubli cette œuvre de charité.

XIII. Ce sont sur-tout les jeunes personnes de leur sexe que les femmes doivent être jalouses de former aux exercices des œuvres de miséricorde. Nul philosophe, nul artiste qui n'ait l'ambition de laisser après lui des disciples de son savoir ; pourquoi les femmes chrétiennes n'auroient-elles pas l'ambition mille fois plus louable de laisser après elles quelques disciples de leur piété ; vœu desirable qu'elles effectueroient par leurs œuvres, s'il entroit dans leur règle de vie de donner chaque jour

quelques instans à l'instruction chrétienne d'une jeune enfant du peuple, dont elles feroient ainsi leur fille adoptive en Jésus-Christ. Combien un pareil acte de charité n'attireroit-il pas de bénédictions sur la famille de ces femmes généreuses et ne leur promettroit-il pas à elles-mêmes de gloire et de bonheur dans le Ciel.

XIV. Les supérieurs ont sans doute sur leurs inférieurs un ascendant d'instruction que ceux-ci n'ont pas à l'égard des premiers. Mais, dit un auteur Ecclésiastique, (*M. Brunet*), pourquoi une fille de service, qui auroit de la vertu et de la piété, ne pourroit-elle pas quelquefois trouver l'occasion de placer un mot capable de produire le plus grand effet, dans une famille, dans une maison chrétienne ?

Son état, il est vrai, ne lui permet, en aucune circonstance, de parler avec autorité; mais si dans les circonstances favorables, elle ne prend que le ton qui lui convient, ne peut-elle pas donner un avis, un conseil salutaire et mériter ainsi pour le Ciel, selon la ferveur de son zèle ? quoi ! n'a-t-on pas vu dans l'histoire de l'Église, une simple captive,

convertir une nation entière à la foi de Jésus-Christ? cette femme vivoit du tems de Constantin et étoit captive chez les Ibériens, peuples situés à l'Orient du Pont-Euxin et qui s'étendoient le long du Mont-Caucase, jusqu'à la mer Caspienne. Elle attira l'admiration publique par la pureté de sa vie, par sa sobriété, par sa fidélité pour ses maîtres, par son assiduité à ses devoirs, par son application à méditer les vérités éternelles. Les Barbares étonnés d'une conduite si peu ordinaire, lui demandèrent la cause de tant de vertus. Elle leur répondit modestement que c'étoit la manière dont les chrétiennes servoient leurs maîtres. La persévérance d'une telle vie, les prières dont elle l'accompagnoit pour la conversion de ses maîtres, touchèrent sans doute le Ciel en faveur des Ibériens. Leur reine d'abord voulut connoître cette esclave. Elle se convertit bientôt à son école; le roi lui-même ne tarda pas à devenir chrétien. Toute la nation imita son exemple. Des ambassadeurs par le conseil de la captive, furent envoyés à l'empereur Constantin. On lui exposa comment la religion avoit été connue dans le pays et s'y trouvoit chaque jour confirmée par de nouveaux prodiges de graces et de miséricorde. On le prioit en même tems

d'envoyer des evêques et des prêtres pour assurer l'œuvre deDieu. Ceux-ci satisfirent auvœu des Ibériens et le princepourvut à tout ce qui étoit nécessairepour faire honneur à leur mission, témoignant qu'il sentoit plus de joie de cette conversion que de la plus grandeconquête On ne sait autre chose de cette sainte captive. Mais la sainteté de sa vie, de et les services qu'elle rendit à la religion auprès de tout un peuple, ont fait consacrer sa mémoire dans l'Église; et pour y proclamer l'immortalité de ses services, c'est sous le nom générique de *Sainte-Chrétienne*, servante, (*Sancta Christiana ancilla*), qu'elle y est honorée.

III.

Comment une femme peut servir la religion par ses aumônes et ses dons.

I. Mettons d'abord en principe qu'une femme ne doit jamais faire des aumônes qui surpassent ses moyens. Mais ajoutons que si ses moyens sont grands, ses aumônes doivent être abondantes.

II. Les riches ne sont maudits dans l'Évangile, qu'à cause de la dureté de leur cœur envers les pauvres.

III. Il n'est pas nécessaire d'avoir d'immenses richesses ou seulement un état d'aisance pour être tenu de servir la religion par ses aumônes.

IV. La dîme ne subsiste plus en France ; mais le précepte de fournir à l'entretien des saints autels et de leurs ministres subsiste toujours pour les vrais Catholiques parce qu'il tient à l'essence même d'une religion.

V. Il suffit à la veuve qui ne peut donner beaucoup, de donner peu : son obole peut l'emporter en mérite, aux yeux de Dieu, sur les plus précieuses offrandes du riche.

VI. La femme la moins aisée, qui veut concourir efficacement au triomphe de la religion, saura trouver dans son économie de quoi satisfaire au vœu de sa piété. La suppression d'une fête mondaine, le sacrifice d'un objet de luxe, la diminution d'une dépense de table, sont autant de ressources que lui fournissent son zèle.

VII. Les jours de jeûne, d'abstinence, de carême, ne rempliroient qu'une partie de leur objet, dans les vûes de leur institution, s'il n'en résultoit un surplus de nourriture pour le

le pauvre, si ce que le riche retranche de sa table, ne passoit à la sienne. Si ces principes étoient tombés en oubli dans les familles chrétiennes, c'est aux femmes à les y faire renaître, pour l'honneur et la gloire de la Religion.

VIII. Il importe qu'une femme qui peut rendre beaucoup de services à la religion, par ses aumônes, ne se laisse pas entraîner vaguement aux premières idées de son zèle.

L'état actuel de l'Église de France, sollicite, de préférence, toutes les œuvres qui tiennent soit à la propagation de la foi, soit aux œuvres de miséricorde.

C'est vers ces deux grands objets que les vœux des femmes chrétiennes doivent, avant tout, se porter.

Ainsi, donner pour l'entretien des Églises et des ministres qui les desservent, telle est pour tout fidèle la premiére des aumônes.

Donner pour l'éducation des clercs et des lévites sacrés, afin que l'Eglise ne manque pas un jour de ministres pour le service des autels, et l'instruction religieuse des peuples,

c'est la seconde des aumônes dans l'ordre des besoins de l'Eglise.

Donner pour que les pauvres familles aient chacune les livres élémentaires de la foi, le catéchisme du Diocèse, un livre d'Eglise, un livre des Epîtres et Evangiles, la vie des Saints, en un vol., l'Imitation de N. S. Jésus-Christ, une Croix, une image de la Sainte Vierge, un bénitier, c'est la troisième des aumônes que le besoin de l'instruction chrétienne sollicite.

Donner pour que les paroisses ne manquent pas de maîtres et de maîtresses d'écoles, dont les leçons gravent la crainte et l'amour de Dieu dans l'esprit et le cœur des enfans. Cette aumône peut se mettre au même rang que la précédente.

Favoriser par des secours tout établissement dont la religion et les mœurs peuvent tirer leur gloire;

Favoriser de même toute impression ou réimpression des ouvrages utiles à l'enseignement religieux et moral; toutes ces œuvres saintes sont urgentes pour la religion.

Ainsi se terminoit l'écrit de M. le Curé, dont Madame S. eut soin de tirer une copie avant que de partir pour la campagne où elle fut passer les trois derniers mois de la belle saison.

LETTRE
D'UNE DAME CHRÉTIENNE,
A SON AMIE,

Sur les divers genres de services que les femmes peuvent rendre à la religion dans les paroisses de campagne.

Vous ne presseriez pas si fort mon retour à Paris, ma chère amie, si vous saviez les divers genres de services que j'ai le bonheur de rendre à la religion, dans un village qui m'est cher à tant de titres. J'en ai trouvé les habitans pleins de zèle pour leur culte, mais très-négligens, d'ailleurs, pour en remplir les devoirs, et fort relâchés dans leurs mœurs. La cessation absolue des Catéchismes, en laissant languir les enfans sans instruction chrétienne, les avoit rendus susceptibles de toutes les impressions funestes des sens. La crainte de Dieu, son amour, se trouvoient à peu près bannis de leur cœur; ils en craignoient, ils en aimoient moins leurs parens, et ceux-ci se plaignoient en général de leur insubordi-

nation sans exemples. Les juremens, les blasphêmes, étoient devenus communs à tous les sexes et à tous les âges, et les haines de familles prenoient le même caractère qu'elles avoient du temps des Gaulois encore idolâtres, elles étoient mortelles.

Il falloit donc réveiller le sentiment de la foi dans ce peuple; il falloit l'exciter à la vertu, l'amener à la correction de ses fautes, et le rendre de nouveau chrétien par les œuvres.

C'est ce qu'un missionnaire vient d'entreprendre, avec un succès qui ne peut venir que de Dieu. Trois mois se sont écoulés à peine depuis que cet homme apostolique s'est mis à la tête de cette paroisse. Le bien qu'il y a fait est grand, et je me félicite d'avoir pu y concourir de mes foibles services. Mais ne voulez-vous pas, ma chère amie, nous aider à consolider ce bien, en remplissant pour nous quelques commissions capables de satisfaire la piété de nos bonnes gens : vous le devez d'autant plus, que je vous ai fait nommer membre d'une association pour les œuvres de miséricorde. Je dois vous faire connoître le but de cette pieuse association : notre vénérable missionnaire m'avoit chargé de faire choix

de quelques femmes propres à seconder ses vœux. J'en ai trouvé dix, qui se sont estimées heureuses de servir la religion d'une manière spéciale; vous êtes la onzième, et moi la douzième. Toutes nos obligations consistent à nous diviser trois sortes d'œuvres de miséricorde. Quatre des associées sont chargées du linge des autels, et des ornemens sacerdotaux. Quatre autres ont pour elles le soin de visiter les pauvres et les malades, et de leur procurer ou faire procurer tous les secours spirituels ou temporels qui sont en leur pouvoir, sans excepter de leur mission les Protestans qui se trouvent dans le pays, et pour lesquels on a tous les égards d'honneur et d'intérêt charitable que l'on doit à des concitoyens, avec lesquels on fait de compagnie le voyage du temps à l'éternité (1). Nous avons déjà trouvé

(1) Il ne faut pas croire que cette charité catholique pour les protestans soit particulière à l'association dont on parle dans cette lettre. Je lis dans l'*ordre de l'administration pour la paroisse de St. Sulpice*, 1777; ces mots remarquables. « Les protestans et en général ceux qui ne » sont pas de la religion catholique le déclareront dans » leur placets, ou s'adresseront directement à monsieur » le Curé et seront secourus comme les autres ». Tel est le véritable esprit de la religion catholique que nous avons vû si calomniée de nos jours. Elle ne fait point d'acception de personnes lorsqu'il s'agit de secourir les malheureux.

dans cette conduite la conversion de deux de leurs familles, qui, d'elles-mêmes, sont venues à nous : puissions-nous les ramener ainsi toutes à l'unité d'une même Eglise ! — Quatre autres de nos co-associées, dont vous et moi faisons partie, sont appelées à veiller à l'instruction chrétienne des jeunes personnes de leur sexe. Chacune de nous est chargée du soin d'un certain nombre de jeunes personnes, et les appelle chez soi les jours de Dimanche et de Fête, à l'issue des offices pour leur faire un Catéchisme, pour leur apprendre les histoires les plus intéressantes de l'Ancien et du nouveau Testament, et celle des Saints dont l'Eglise célèbre chaque jour la fête.

Vous ne sauriez croire, ma chère amie, les douceurs que le Ciel attache à cette œuvre de miséricorde. Je vous assure que pour ma part, j'y goûte d'inéffables jouissances.

On m'a confié les grandes filles ; j'ai su les gagner par des caresses et des attentions qui m'attirent de plus en plus leur confiance.

Quelques unes savent lire. Je donne des livres à celles-ci pour récompense de leur assiduité, de leur bonne conduite, de leur piété filiale, de leur soumission et de leur obéissance à leur parens.

Je donne d'autres témoignages de contentement pour les mêmes vertus, à celles qui ne savent pas lire.

Je veux qu'elles trouvent une récréation agréable à la suite des exercices religieux, j'amuse leur esprit soit par le récit de quelques anecdotes, soit par quelque jeu à leur portée. Je leur ouvre les portes de ma cour ou de mon jardin, lorsque le temps est assez beau pour le permettre. Je ne gêne point leurs plaisirs innocens, dont je suis sûre, tout au contraire, d'augmenter la joie par ma présence. Je ne me fais pas un scrupule de m'y mêler quelquefois, et de proposer des prix aux plus habiles.

Ce n'est pas seulement les jours de dimanche et de fête que ces réunions ont lieu. Je les reçois de même dans mes appartemens les jours ou le mauvais tems interrompt les travaux de la campagne; je les reçois encore durant les longues soirées de cette saison. Elles apportent leurs linges, leurs laines ou leurs quenouilles, et sans cesser le travail des mains dans lesquels elles se perfectionnent, elles jouissent de tous les avantages des lectures et des prières communes auxquels elles doi-

vent chaque jour de nouveaux progrès dans la sagesse. Leurs mères sont admises dans les assemblées, lorsque les devoirs de leurs ménages n'en souffrent pas. Les filles mêmes n'y sont appelées qu'à cette dernière condition.

Le dernier dimanche du mois, les pères et les mères des filles de la première communion, sont invités à rendre compte de la conduite de leurs enfans.

Nous tâchons de rendre ce jugement domestique le plus imposant qu'il est en notre pouvoir. Les enfans y sont si sensibles qu'il n'est pas d'effort qui leur coûtent pour mériter en ce jour l'éloge de leurs parens et pour éviter leur censure.

Le dimanche suivant à l'issue des offices, nous distribuons des prix en forme de loterie. Chaque enfant a pour lui un plus grand nombre de chances selon les points de diligence qu'il a mérité dans le mois.

Nous intéressons à ces loteries tous les propriétaires et cultivateurs en état de faire quelques aumônes, et tous y contribuent de bonne grace.

Voila le but de notre association. Vous

m'allez demander comment vous pourrez remplir votre tâche étant éloignée de plus de cent lieues. Oh ! ma chère amie, nous vous avons réservé votre part, et vous ne resterez pas oisive, lorsque nous serons occupées. Vous êtes établie notre commissionnaire permanente à Paris pour les achats de tous nos livres, croix, images et autres dons à l'usage de nos catéchismes.

Et pour ne pas vous laisser le moindre doute sur nos intentions, je vous prie de m'envoyer par la voie de la diligence les livres suivans, au nombre des exemplaires marqués en marge;

La Journée du Chrétien, très-petit *in*-18. relié en bazanne; se vend douze sols l'exemplaire, le treizième gratis. — Douze douzaines, ce qui nous procurera la 13e. gratis.

La Vie des Saints, nouv. édit., 1 gros vol. *in*-12., rel. en baz., chez la veuve Lami, 3 liv. l'exempl. — 12 exempl. le 13e. gratis.
Les Épitres et Evangiles avec des réflexions pour chaque jour de l'année, 1 vol, in-12, en baz., 2 liv. l'exempl. — Le 13e. gratis.

L'imitation de Notre Seigneur Jésus-Christ, 1 vol. *in*-18, 2 douzaines, le 13e. gratis, à 18 sols l'exempl.

L'Adorateur en Esprit et en Vérité, ou *les Exercices de la vie Chrétienne, réglés selon l'Esprit de Jésus-Christ et de son Église*, 1 vol. *in*-18, 1 l. 16 s. l'exempl. 24 exempl. le 13e. gratis.

Joignez, je vous prie, à cet envoi, pour vingt-quatre francs d'images de la Croix et de la sainte Vierge, et douze francs d'autres images. Nous avons suffisamment des fonds pour vous tenir compte du déboursé.

Vous serez, peut-être, curieuse de savoir si notre association nous astreint à quelques autres devoirs particuliers. Oui, mon amie, mais le tout sans vœux, sans promesses solemnelles; et ces devoirs sont entièrement libres de notre part. Ils consistent simplement dans une réunion qui a lieu tous les quinze jours, à la suite des offices et catéchismes, et où notre révéré missionnaire assiste quelquefois. Là, nous recevons de lui quelques instructions, avis et conseils relatifs à l'exercice des diverses œuvres de miséricorde. Nous faisons quelques lectures pour notre propre satisfaction, et nous nous entretenons des moyens de perfectionner, chacune de nous, la partie

de ces bonnes œuvres dont nous nous sommes chargées : de plus, nous intéressons le Ciel à l'œuvre que nous avons entreprise, par des prières et des communions qui font de nous toutes, comme de tous les vrais Chrétiens, un seul esprit et un seul cœur en Jésus-Christ.

Ainsi, vous voyez, ma bonne amie, que vous pourriez être une de nos associées dubout même du monde, puisqu'il suffit pour cela d'une part à vos prières, à vos communions, et de la mesure de services que vous pouvez nous rendre, sans gêner en rien vos autres devoirs religieux, civils ou domestiques.

Adieu, mon amie, j'attends une réponse digne de votre piété.

RÉPONSE
A LA PRÉCÉDENTE,
Sur le même sujet.

LE lendemain du jour où j'ai reçu votre lettre, ma chère amie, vos commissions étoient déjà remplies, et le jour suivant, les

livres, les images et les gravures ont été emballés et portés à la diligence. Vous voyez que j'agis avec le zèle d'une associée ; j'en accepte le titre avec reconnoissance, et je me ferai constamment un devoir de le mériter par mon union à vos bonnes œuvres, par mon exactitude à répondre à tous vos vœux, en ma qualité de votre commissionnaire à Paris.

Mais en cette qualité même je me permettrai quelquefois d'ajouter à vos demandes, si je le crois ainsi nécessaire pour le but intéressant que notre association se propose. Je n'attendrai pas votre consentement pour agir à cet égard. Je joins à vos livres deux ouvrages : *le Manuel de Charité* et les *Plantes usuelles de Chomel.* Je les envoye au nombre de quatre exemplaires, pour que celles de nos associées, qui s'occupent du soin des malheureux, y trouvent de nouveaux moyens de rendre leurs services utiles aux pauvres habitans des campagnes.

Savez-vous, ma chère amie, ce qui m'a donné l'idée de vous adresser ces deux ouvrages ? c'est la lecture d'un des articles du *Dictionnaire Manuel du Chrétien*, que vous

m'aviez demandé sur la simple annonce du titre dans une de vos lettres précédentes ; mais qui n'est point encore imprimé (1). L'auteur m'en a communiqué les pages manuscrites. J'ai obtenu de prendre note de deux articles pour une de mes amies, et cette amie c'étoit vous. Dans le premier, l'auteur invite les dames charitables de former, à frais communs, dans les paroisses de campagne, une petite pharmacie à l'usage des pauvres. Il indique quelques livres utiles pour la former avec choix et discernement, et à la tête de ces livres est le *Manuel de Charité*. C'est un volume *in*-12, portatif. On y trouve les symptômes des maladies les plus communes et les moyens curatifs, la manière de préparer les médecines, de composer certains onguents d'une bonté reconnue, de faire les diverses tisannes en usage dans les maladies, les rhumes et les diverses infirmités.

J'ai copié l'article *Botanique* tel qu'il suit : « Un peu de connoissance bota-

(1) On trouve l'annonce de ce Dictionnaire à la fin de la *Notice d'une Bibliothèque catholique* qui termine l'*Adorateur en esprit et en vérité*, ou *les exercices de la vie chrétienne, réglés selon l'esprit de Jésus-Christ et de son Église*. Voyez la même Notice, à la fin de ce volume.

» nique, peut être d'une grande ressource
» dans les campagnes pour le soulagement des
» pauvres malades. Les élémens de cette science
» sont à la portée de tout le monde; il suffit
» de l'excellent *Traité des Plantes usuelles de*
» *Chomel*, 1 vol. *in*-8°, pour posséder en ce
» genre tout ce qu'il faut savoir pour son uti-
» lité personnelle et celle d'autrui. Si l'in-
» térêt du prochain étoit l'ame de nos actions,
» comme l'Evangile nous en fait un devoir,
» nous croirions voir accroître nos propres
» richesses, avec les moyens d'être utiles aux
» autres. Or, les moyens dont je parle, sont
» au pouvoir de tous les gens instruits qui
» vivent dans les campagnes. — Le Traité
» des Plantes usuelles leur donnera des no-
» tions suffisantes de toutes les simples, en
» usage dans la médecine, ils pourront aisé-
» ment communiquer les mêmes notions aux
» cultivateurs qui les ignorent. Nul catholi-
» que fidèle ne sauroit être indifférent à cet
» aimable moyen d'exercer la bienfaisance.
» Il en coûte si peu dans les beaux jours du
» printemps pour aller à la cueillette des fleurs
» de violettes, de guimauve, de bouillon
» blanc, etc. Ces fleurs, cependant, sont
» utiles toute l'année pour guérir une foule

» de maux. Oh ! qu'il seroit digne de la
» Charité chrétienne que, dans chaque
» Paroisse, une société de femmes pieuses se
» réunissent, non-seulement pour ce dessein,
» mais pour concerter entr'elles tous les
» moyens de soulager les malheureux ! (Il
» semble que l'auteur de ce Dictionaire avoit
» predit l'existence de notre association).
» D'abord, elles trouveroient aisément,
» dans une ou deux promenades, leur petite
» provision de simples, pour tous les besoins
» de l'année. Peu d'argent leur suffiroit ensuite
» pour ajouter à cette provision, celle de di-
» vers sirops composés de ces mêmes simples,
» et dont la boisson est si efficace dans les
» maladies. Mais quels trésors de bénédictions
» et de miséricordes immortelles les personnes
» riches et instruites négligent le plus souvent
» d'acquérir ! et quelles jouissances incompa-
» rables ne s'ôtent-elles pas ainsi à elles-mê-
» mes dans le cours de leurs années ! »

Apprenez-moi si vous comptez passer tout l'hiver à la campagne: vous y faites trop de bien pour que je vous engage à la quitter si prochainement ; je ne saurais qu'applaudir à vos motifs, et je ne dirai plus mot pour votre retour, quoique je le desire de toute mon

ame, et que nos Paroisses de Paris aient pour le moins autant d'exercices à donner à votre zèle que celles de la campagne. Mais je conçois aussi que la providence vous a conduite là, qu'il ne faut pas quitter une bonne œuvre sur laquelle Dieu verse ses plus abondantes bénédictions pour en commencer de nouvelles, dont la réussite n'a rien de certain. Faites toutes choses pour la plus grande gloire de Dieu, et le plus grand intérêt du prochain; il est, néanmoins, dans l'ordre, que l'une de vos sociétaires, sache si vous serez, non-seulement l'hiver, mais encore le printemps, à la campagne : c'est qu'en vérité, si vous y passez le printemps, je vas le passer avec vous pour faire la cueillette des simples, et me mettre pendant trois mois à la tête de la pharmacie. Ma fille n'a-t-elle pas l'ambition de m'y suivre ? Dieu veuille la rendre charitable comme mon amie. —— Je vous prie de faire agréer mes remerciemens à toute l'association, et de ne pas me laisser trop languir après ses nouvelles et les vôtres. Toujours unies en Jésus-Christ.

VOTRE AMIE.

RÉPONSE A LA PRÉCÉDENTE,

Sur le même sujet.

Tous vos livres ont été reçus avec reconnoissance. Nos co-associées se proposent de faire une grand usage du *Manuel de Charité*, et des *Plantes usuelles de Chomel*. Mais, dans la crainte des méprises qu'elles auroient pu faire de la meilleure foi du monde, dans la composition et dans l'administration des drogues, et dans la cueillette des simples, j'ai cru devoir adresser les deux plus intelligentes d'entr'elles, à deux filles de la Charité de ma connoissance, très-habiles en ce genre. Je me suis chargée personnellement des frais du voyage et du séjour. Il est convenu qne l'on passera six mois dans l'hôpital où les deux filles de Saint Vincent dirigent la pharmacie. On herborisera avec elles au printemps. On en recevra toutes les instructions pratiques convenables, pour revenir ensuite exercer avec succès, au village, les mêmes œuvres de miséricorde.

D'un autre côté, j'avois à cœur le rétablissement de la prière commune dans les familles. Notre vénéré pasteur ne cesse d'y rappeler les pères et les mères, comme vers le moyen le plus sûr d'attirer sur eux et sur leurs enfans les plus grandes graces du Ciel.

Il ne prêche pas avec moins de zèle sur la nécessité de bénir le Seigneur avant et après le repas. Il rappelle l'exemple des Patriarches; il fait sentir combien il est juste de glorifier le Ciel et de le remercier de ses dons. Sa voix est entendue. Nous le secondons de tout notre pouvoir. Nous n'avons distribué des *Journées du Chrétien*, et des *Adorateurs en esprit et en vérité*, qu'à ceux qui nous ont promis d'être fidèles à ces saintes pratiques. Quant à moi, depuis que j'en ai pris l'habitude, je les trouve si raisonnables, si dignes de l'homme, que je ne conçois pas comment elles ne se sont pas généralement conservées. Nos ménages villageois en sont plus aimans et plus sensibles, beaucoup mieux réglés depuis qu'ils les ont adoptés.

Je m'apperçois, en particulier, que mes gens en sont plus exacts à leur service. La crainte et l'amour de Dieu les captivent davantage. J'en suis moi-même plus portée qu'auparavant à les chérir comme frères et sœurs, et je vous engage fort, mon amie, à ne pas vous priver plus long-temps des mêmes consolations divines et humaines, et à vous servir de tout votre zèle pour en étendre les bienfaits dans les familles.

Je n'ai plus qu'un mot à vous dire, ma chère enfant, et puis je vous quitte; mais ce mot

st précieux au salut de la religion en France.

Nous nous sommes souvent entretenues des moyens de faciliter les saintes études aux jeunes gens appelés à l'état ecclésiastique. Nous venons d'exécuter quelque chose là-dessus dans notre paroisse. Nous avons choisi, parmi les jeunes adolescens qui venoient de faire leur première communion, celui d'entr'eux qui, par les dispositions de son esprit et de son cœur, nous promet les plus grands progrès dans la science de Dieu. Notre vénéré pasteur doit en rester chargé pendant deux ou trois ans. Si nos espérances sont remplies, et que les bonnes dispositions de cet enfant persévèrent et se soient accrues, nous avons décidé qu'il seroit pris, toutes les années, dans la collecte de nos offrandes, la somme nécessaire pour lui faire continuer ses études, jusqu'au moment de sa prêtrise. Je dois ajouter que si mes revenus me le permettent, je croirai faire le plus digne emploi de mes économies, en dotant ce jeune homme, de deux cents francs de pension viagère, le jour de son entrée dans les ordres sacrés.

Adieu, ma chère amie, dites-moi ce que vous faites à Paris, pour servir activement la religion dans les œuvres de miséricorde, sans lesquelles notre vie ne me paroît plus d'aucun prix aux yeux de Dieu, des anges et des saints.

Je suis votre amie, C.

LA VIE
DES DAMES FRANÇOISES
LES PLUS ILLUSTRES
Par les services qu'elles ont rendus à la Religion,

Dans le dix-septième siècle.

LA VÉNÉRABLE LOUISE DE MARILLAC
VEUVE LE GRAS,
Fondatrice et premiere Supérieure
de la Compagnie des Filles de la Charité.

Dessiné par J. Jauffret d'après le premier portrait original - et Gravé par C. B. Gaul

LA VIE

DE LA VÉNÉRABLE

OUISE DE MARILLAC,

VEUVE DE M. LEGRAS,

ndatrice et première supérieure de la com-pagnie des filles de la charité, servante des pauvres malades.

CHAPITRE PREMIER.

issance de mademoiselle Legras (1); *son éducation; son mariage; ses premières œu-vres de miséricorde.*

OUISE de MARILLAC, naquit à Pa-, de Louis de Marillac, sieur de Fer-res (2) et de Marguerite le Camus, le 12

(1) Nous lui conservons ce titre de *mademoiselle* Le-s; pour nous conformer à l'usage du tems, où les-mes de simples gentilshommes ne prenoient encore que titre de *mademoiselle*.

(2) Louise de Marillac avoit deux frères, dont l'un étoit de des sceaux, et l'autre qui fut Maréchal de France

août 1591. Elle perdit sa mère dans son bas âge, et son père s'en voyant chargé lui seul, prit un soin particulier de son éducation. Il eut tant de satisfaction, de l'obéissance avec laquelle elle secondoit ses desseins auprès des diverses maîtresses qu'elle eut, soit dans un monastère, soit dans l'intérieur de sa maison, qu'il déclara par son testament : que *cette fille avoit fait sa plus grande consolation dans le monde, et qu'il croyoit qu'elle lui avoit été donnée de Dieu, pour son repos d'esprit dans les afflictions de la vie.*

Le Ciel qui la destinoit pour l'assistance des pauvres, l'unit après la mort de son père, avec une famille qui faisoit une profession particulière des exercices de la charité. Il lui donna pour époux, Antoine Legras, natif de Montferrand en Auvergne, secrétaire de la reine Marie de Médicis, dont la famille s'étoit signalée par l'amour des pauvres, et avoit fondé un hôpital dans la ville du Puy. Elle se maria dans sa vingt-deuxième année, en 1613.

---

est célèbre dans l'histoire par ses disgraces. Ainsi la jeune Louise put du même coup-d'œil voir dans sa propre maison, et les grandeurs du monde et leur inconstance.

Il n'est point de vertu, dont l'état du mariage soit capable, qu'elle ne pratiquât avec édification. Elle s'appliquoit avant tout, à bien remplir ses devoirs d'épouse et de maîtresse de maison. Tout le reste de son temps, elle le donnoit à la visite des pauvres malades de sa paroisse. Rien n'égaloit à cet égard sa sollicitude et son zèle. Ce n'est pas seulement par des aumônes, et des bienfaits, qu'elle soulageoit leur misère, elle se faisoit de plus une vraie consolation de pouvoir adoucir les maux de leur ame, en les servant elle-même dans leurs divers besoins. Elle les instruisoit et les consoloit par ses exhortations, et les disposoit à recevoir les sacremens de l'Eglise. Elle ne se contentoit pas de les assister dans leurs maisons, elle alloit les visiter dans les hôpitaux, pour ajouter quelques douceurs aux secours nécessaires qui leur étoient fournis, et pour leur rendre de ses mains les services les plus humilians et les plus pénibles pour la nature.

Ce n'étoit pas assez pour elle de les servir de sa personne, elle y attira des dames par ses conseils et par ses exemples, et elle faisoit ainsi l'essai de ce grand ouvrage qu'elle devoit un jour entreprendre sous la direction

de Saint-Vincent, pour le soulagement de tous les pauvres.

Quoiqu'elle vécut dans le monde, elle garda inviolablement cette *religion pure et sans tache*, dont parle Saint-Jacques, (épit. c. 1. v. 28), *qui consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et à se conserver pure de la corruption du siècle.* Elle eut toujours l'esprit et le cœur éloigné de ses faux plaisirs et de ses vanités, et pendant le temps des divertissemens publics ; elle avoit coutume, avec la permission de son mari, de se retirer dans une maison religieuse, pour y méditer avec encore plus de zèle que dans les autres temps de l'année, les moyens d'orner sa vie, de la régler selon Dieu, de la consacrer à la propagation des œuvres de miséricordes.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Conduite de mademoiselle Legras dans ses devoirs de mère, de maîtresse de maison et d'épouse. Soin qu'elle rend à son mari dans sa maladie. Les sentimens qu'elle témoigne à sa mort.

Dieu bénit le mariage de mademoiselle Legras, par la naissance d'un fils qu'elle éleva

avec un soin particulier ; elle entra dans les sentimens que Saint-Chrysostôme conseille aux mères chrétiennes d'avoir pour leurs enfans. « Nous avons, dit ce père, dans leur » personne, un précieux dépôt qui nous est » confié; nous sommes obligés de le conserver » avec beaucoup de précaution, et il faut » bien prendre garde que le démon ne nous » l'enlève par ses surprises. Il n'y a point de » biens qui doivent être si chers et si consi- » dérables, puisque c'est pour eux que l'on » tâche de les acquérir. C'est un très-grand » désordre et une extrême imprudence d'avoir » moins d'attache pour leur éducation, que » pour des richesses que l'on n'amasse que » pour eux. Il faut avant toutes choses leur » imprimer l'amour de la vertu dans la ten- » dresse de leur âge, et ne regarder les biens » extérieurs que comme des accessoires, dont » la possession sans la vertu leur sera inutile, » et dont la privation ne leur sera pas pré- » judiciable s'ils sont vertueux. (1) ».

Comme les chrétiens sont chargés de prendre soin de leurs domestiques, à moins que

(1) Hom. 9. sur le chap. 3, première épit. à Tim.

de renoncer à la foi, selon le sentiment de l'apôtre, on n'en peut voir l'obligation acquittée avec plus de fidélité et avec plus de succès, que dans cette pieuse famille, tous ceux qui furent assez heureux de s'engager à son service, profitèrent de ses instructions et de ses exemples.

La providence divine qui la vouloit sanctifier par les épreuves, permit que son mari, trois ou quatre ans avant sa mort, tombât en de fréquentes maladies qui le rendirent d'une humeur fâcheuse et chagrine. Cette épouse charitable et fidèle, témoigna à son époux dans cet état, une affection plus tendre, une bonté plus compâtissante, et un amour plus condescendant, pour tâcher de calmer son esprit, et d'adoucir ses peines et ses douleurs. Le grand soin qu'elle eut pendant ce tems, de l'assister et de le servir, fut un apprentissage pour sa charité, qui lui fit connoître les malades et les moyens nécessaires pour les soulager, et qui lui donna tant d'expérience et de capacité pour cet exercice, qu'elle en fit ensuite des leçons et des règles aux filles qu'elle établit pour leur secours.

Ce fut par les soins et par les marques sen-

sibles de son amour, aussi bien que par son exemple, qu'elle gagna le cœur de son mari, et qu'elle le rendit capable des dispositions chrétiennes avec lesquelles il mourut.

Je ne puis mieux exprimer les sentimens qu'elle eut dans cet état, que par l'exemple d'une Dame vertueuse nommée Salvine, dont parle Saint-Jérôme : « Cette veuve, dit ce » père, pleura tellement la mort de Nebrio- » lius son mari, qu'elle donna des marques » de sa tendresse et de son amitié conjugale; » mais en même-tems elle la supporta avec » tant de vertu, qu'elle la regarda plutôt » comme un voyage que comme une perte et » une privation. (1) »

CHAPITRE TROISIEME.

Mademoiselle Legras fait vœu de viduité. L'évêque de Belley la met sous la conduite de Saint-Vincent, qui l'emploie au service des pauvres, dans les confréries de charité.

Mademoiselle Legras avoit fait vœu deux années avant la mort de son mari, que si

(1) Saint Jérôme, épit. 9.

Dieu, qui l'avoit affligé dès-lors d'une maladie dangereuse, venoit à l'en séparer par la mort, elle embrasseroit la viduité, que l'apôtre inspiré de l'esprit de Dieu, conseille comme un état plus heureux que le mariage : (épit. 1. aux corinthiens, chap. 7. vers. 40). Elle se crut obligée d'accomplir ce vœu, et elle en écrivit en ces termes à un respectable religieux, proche parent de son mari.

« N'est-il pas bien raisonnable que je sois » tout à Dieu, après avoir été tant de tems » au Monde ? Je vous dis donc, mon cher cou- » sin, que je le veux de tout mon cœur, et » en la manière qu'il lui plaira. Mais j'ai grand » sujet de me défier de moi-même pour la » persévérance dans ce saint desir, à cause » des continuels empêchemens qui s'opposent » aux desseins que Dieu a sur moi. Or sus, » mon père, aidez donc ma pauvre ame, » et par vos prières, rompez ces liens qui » m'attachent si fortement à tout ce qui n'est » pas Dieu ; et pour son saint amour, con- » tinuez les prières que vous me promettez. »

Elle eut tant d'estime et d'amour pour l'état qu'elle avoit embrassé, que tous les ans, le jour de Sainte-Monique, elle avoit coutume de renouveller à Dieu, cette pre-

mière oblation qu'elle lui avoit faite de sa personne, et ce jour lui étoit solemnel pour la grace qu'elle y avoit reçue. Elle fit de sa viduité le même usage que Salvine, à qui selon le témoignage de St.-Jérôme : « La » mort de son mari fut une occasion favora- » ble de s'appliquer avec plus de liberté et » de zèle aux exercices de la religion (1) ». Elle redoubla pour lors ses dévotions et ses prières ; elle se sanctifia de plus en plus par la fréquente participation des sacremens, par les œuvres de charité, par les lectures et méditations, par les jeûnes et les austérités.

Monsieur l'Evêque de Belley, la voyant dans le dessein de s'appliquer uniquement aux actions de piété, et ne pouvant être toujours présent pour lui donner une conduite particulière et continuelle, ne crut pas la pouvoir confier à un meilleur directeur que Saint-Vincent de Paule, et par une disposition secrette de la sagesse éternelle, il fut heureusement l'auteur de cette liaison sainte, qui a uni ces deux chefs avec leurs compagnies, par les emplois de la charité.

Ce serviteur de Jésus-Christ jettoit pour

lors les fondemens de sa congrégation dans le collège des bons enfans, qui lui fut donné en l'an 1625, par M. Jean-François de Gondy, archevêque de Paris, et il commençoit une forme de communauté avec quelques prêtres qui s'étoient associés avec lui pour les missions. Mademoiselle Legras, dont il n'avoit pu refuser la direction de la part de ce prélat, quoiqu'il ne fût pas en état de se charger de la conduite particulière des ames, voulut s'approcher de lui pour recevoir plus facilement ses lumières, et en l'année 1626, elle alla loger près de ce collège, dans la paroisse de Saint-Nicolas du Chardonnet.

Sitôt qu'elle envisagea de plus près les actions de cet homme apostolique, qui s'occupoit incessamment avec sa compagnie naissante, dans tous les exercices de la charité, elle se sentit encore plus fortement animée par ses exemples, et elle conçut le dessein de consacrer sa vie au service des pauvres, et de coopérer à ses saintes entreprises, selon toute l'étendue de son pouvoir; mais lui ayant communiqué ce dessein, il ne jugea pas à propos de donner à ses desirs une satisfaction si prompte. Il en voulut faire l'épreuve auparavant pendant quelques années, et il lui conseilla de faire des retraites, et principale-

ment d'approcher de la très-sainte eucharistie, l'oracle du témoignage de la nouvelle loi, pour y consulter la volonté de Dieu.

Ce retard, qui fut pour elle une maniere de noviciat, ne servit qu'à augmenter et affermir davantage sa résolution, et à lui faire embrasser pendant ce temps toutes les occasions de charité qui se purent présenter. Elle l'obligea enfin par sa fidélité et pas sa persévérance de recevoir ses offres, et de l'associer dans les emplois des missions pour l'assistance des pauvres ; et ce sage directeur l'en jugea digne, aprés avoir trouvé en sa personne les dispositions que Saint-Paul demande dans les veuves pour le ministère de la charité. Il faut, dit cet apôtre, « qu'on » puisse rendre témoignage de ses bonnes » œuvres, si elle a exercé l'hospitalité, si elle » a lavé les pieds des saints, si elle a secouru » les affligés, si elle s'est appliquée à toutes » sortes d'actions de piété. »

Saint-Vincent commença de l'employer dans ces fonctions saintes en l'année 1629, et il l'envoya visiter dans les villages, les confreries de charité, dans lesquelles les femmes s'assembloient pour secourir les pauvres malades.

Cette ame fidèle et zélée reçut les ordres de monsieur Vincent avec autant de joie que de soumission et de respect. Elle lui rendit une obéissance si parfaite, que depuis elle n'entreprit rien que par une entière dépendance de ses avis et de ses ordres, le regardant comme le ministre et l'interprête de la volonté de Dieu.

Avant que de faire ces voyages : elle prenoit une instruction écrite de sa main, touchant la conduite qu'elle y devoit observer. Le jour du départ, elle communioit pour recevoir par la présence de Jésus-Christ, une communication plus abondante de sa charité, et un gage plus assuré de sa protection, et de sa conduite.

Le premier voyage qu'elle fit, fut à Mont-Mirel, dans le diocèse de Soissons, ou ce grand missionnaire avoit établi une confrairie de charité : et voici ce qu'il lui écrivit sur ce sujet, le six mai, 1629. « Allez, « mademoiselle, allez au nom de notre « Seigneur : Je prie la divine bonté qu'elle « vous accompagne, qu'elle soit votre con- « solation en votre chemin, votre force en « votre travail, et qu'enfin elle vous ramene « en parfaite santé et pleine de bonnes œuvres.

« Vous communierez le jour de votre départ « pour honorer la charité de notre Seigneur, « les voyages qu'il a faits par cette même « charité, les peines, les contradictions, les « lassitudes et les travaux qu'il y a soufferts : « et afin qu'il lui plaise bénir votre voyage, « vous donner son esprit, et la grace d'agir « en ce même esprit, et de supporter vos « peines en la manière qu'il a supporté les « siennes ».

Elle étoit accompagnée dans ces voyages de quelques dames de piété, et elle les faisoit dans des voitures pénibles, souffrant beaucoup d'incommodités, vivant et couchant fort pauvrement ; pour prendre plus de part à la misère des pauvres. Elle portoit grande provision de linges et de drogues et elle faisoit les aumônes et les voyages à ses dépens. Lorsqu'elle étoit arivée dans le village, elle assembloit les femmes qui étoient associées dans la confrairie de la charité ; leur donnoit les instructions nécessaires pour se bien acquitter de cet emploi, les encourageoit par la ferveur de ses discours ; travailloit à en augmenter le nombre, animoit ce qui étoit refroidi, relevoit ce qui étoit tombé, affermissoit et perfectionnoit ce qui étoit établi.

Pour faire la charité dans toute sa plénitude, elle ne se contentoit pas de faire servir les malades. et de leur fournir des aumônes de ses biens : elle vouloit faire plus que ces personnes riches et religieuses dont parle Saint-Jérôme, « Qui exercent la miséricorde par des ministères étrangers, et qui » ne sont bienfaisans et charitables que de leurs » biens, et non de leurs mains (1). Elle les visitoit, et leur présentoit elle-même les alimens et les remèdes, à l'exemple de Fabiole, qui, selon le témoignage de ce Père, en son épitaphe, « Servoit les viandes aux malades » de sa propre main, et soutenoit ces cadavres » vivans par les bouillons et les breuvages ».

Après avoir pourvu au soulagement du corps, elle travailloit à remédier aux maladies de l'ame ; et, comme l'ignorance en est le principe, elle employoit tous ses soins pour la détruire, et elle assembloit les filles de la campagne dans des maisons particuliéres, où elle leur apprenoit les articles de la foi, et les devoirs de la vie chrétienne. S'il y avoit une maîtresse dans le lieu, elle l'instruisoit de son office, et s'il n'y en avoit pas, elle tâchoit d'en établir. On vit renouveler et vivre, en sa

(1) St. Jérôme, épît. 30.

personne, le ministère et les fonctions de ces veuves des premiers siècles, lesquelles, suivant l'ordonnance du quatrième concile de Carthage, étoient choisies « pour enseigner » les femmes rustiques et ignorantes, par un » langage familier, et proportionné à leur ca» pacité, et pour leur apprendre les maximes » de la sainte doctrine, et les obligations » qu'elles contractoient dans leur baptême(1)».

CHAPITRE IV.

Confréries de charité, établies et visitées par mademoiselle Legras.

Il n'étoit pas juste que mademoiselle Legras, après avoir procuré de si grands biens aux pauvres de la campagne, n'en fît point de part à ceux de Paris, qui étoient réduits à des extrémités aussi grandes; et elle devoit préférablement à la paroisse de Saint-Nicolas du Chardonnet, où elle demeuroit pour lors, un établissement si utile. C'est pourquoi, en l'année mil-six-cent-trente, elle entreprit d'y former une confrérie de charité, par l'assemblée de quelques dames, qu'elle engagea

(1) Saint-Jérôme, épit. 9.

de se joindre avec elle pour le service des malades.

Elle commença d'abord cet exercice par des actions de la charité la plus parfaite et la plus héroïque, et elle mérita que Dieu fît paroître sur sa personne, des marques d'une protection particulière. Elle exposa généreusement sa vie dans la visite d'une fille qui avoit la peste; et St. Vincent en ayant eu connoissance, lui manda « que cette nouvelle lui avoit attendri » le cœur, que s'il l'eût reçue assez tôt, il se» roit parti sur l'heure pour l'aller voir; qu'au » reste, la bonté de Dieu, sur les personnes » qui se donnent à lui, dans la confrérie de » la charité, dont aucune jusques-là n'avoit » été frappée de la peste, lui faisoit avoir une » très-parfaite confiance qu'elle n'en auroit » point de mal. Non, mademoiselle, ne crai» gnez point, Notre Seigneur veut se servir » de vous pour quelque chose qui regarde sa » gloire, et j'estime qu'il vous conservera pour » cela ».

La confiance de cet homme de Dieu ne fut pas trompée, la providence divine la préserva de ce danger, et tout l'usage qu'elle fit ensuite de la vie qui lui fut conservée, ne fut que pour servir et assister les pauvres. Elle alloit

dans les bourgs et les villages, établir et visiter les assemblées de charité, faisant des conférences aux femmes qui y étoient associées, instruisant les filles, assistant les malades, se proposant toujours l'exemple du fils de Dieu, qui, comme dit le prince des apôtres, « alloit par les villes et les campagnes, » faisant du bien par-tout, guérissant et dé» livrant de toutes sortes d'infirmités ».

C'étoit un astre dans un mouvement perpétuel, qui répandoit incessamment ses lumières et ses influences. Au mois de février de cette année mil-six-cent-trente, elle visita, dans le diocèse de Paris, la confrérie de Saint-Cloud, où St. Vincent lui écrivit, le dix-neuf de ce mois, « qu'il louoit Dieu de ce » qu'elle avoit de la santé pour tant de per» sonnes, au salut desquelles elle travailloit; » et qu'il la prioit de lui mander si son pou» mon n'étoit point incommodé de tant parler, » et sa tête de tant d'embarras et de bruit » ?

Le mois de mai suivant, elle visita celle de Villepreux qu'il avoit établie dès l'année mil six-cent-dix-huit, et qui étoit la seconde de celles qu'il avoit instituées. Ayant appris qu'elle avoit eu quelque difficulté avec M. le

curé, il lui donna avis de l'aller voir pour lui déclarer « que s'il ne trouvoit pas bon qu'elle » continuât ses exercices de charité dans sa » paroisse, elle étoit prête d'en demeurer là; » que Notre Seigneur retireroit peut-être plus » de gloire de sa soumission, que de tout le » bien qu'elle pourroit faire; qu'un beau dia- » mant vaut plus qu'une montagne de pierres, » et qu'un acte de vertu, d'acquiescement et » de soumission, vaut mieux que quantité de » bonnes œuvres qu'on pratique à l'égard d'au- » trui ».

Après qu'elle se fut expliquée avec M. le curé, il reçut avec joie le bien qu'elle vouloit faire à son troupeau. Elle y travailla avec tant d'excès, qu'elle y tomba malade, et elle ne recouvra ensuite sa santé et ses forces, que pour continuer ses exercices.

Dans l'automne suivant, elle entreprit une autre visite à Villiers-le-Bel; mais comme elle ne pouvoit modérer son zèle, elle s'y porta avec tant d'application, parlant et agissant continuellement, quoiqu'elle fût fort incommodée d'un rhume, qu'elle s'attira une seconde maladie. Et Saint Vincent l'ayant appris, lui donna cette consolation, par une lettre du 22 d'octobre.

« Votre cœur, mademoiselle, n'est-il pas » bien réjoui de voir qu'il a été trouvé digne, » devant Dieu de souffrir en le servant. Certes: » vous lui en devez un remerciement particu- » lier: faites votre possible pour en faire un » bon usage, et lui en demandez la grâce ».

C'est une chose surprenante que tant d'infirmités n'aient pu arrêter le cours de ses travaux: dès le mois de décembre suivant, elle alla visiter la confrérie de la charité, établie dans la ville de Beauvais, ou, d'abord qu'elle fut arrivée, ce directeur qui s'intéressoit à sa conservation, lui donna cet avis par une lettre du 4 décembre.

« Béni soit Dieu, mademoiselle, de ce que » vous voilà arrivée en bonne santé, ayez donc » soin de la conserver, pour l'amour de Notre » Seigneur, et de ses pauvres membres, et » prenez garde de ne pas faire trop : c'est une » ruse du démon, dont il trompe les bonnes » ames, que de les exciter à faire plus qu'elles » ne peuvent, afin qu'elles ne puissent rien faire, » et l'esprit de Dieu incite doucement à faire » le bien que raisonnablement on peut faire, » afin que l'on le fasse persévéramment et lon- » guement. Faites donc ainsi, mademoiselle, » et vous agirez selon l'esprit de Dieu. »

Ayant appris l'honneur qu'on lui avoit rendu dans cette ville, il lui manda par la même lettre, l'usage qu'elle en devoit faire : « Qu'il falloit » qu'elle mît son esprit aux mépris et aux mau- » vais traitemens que le fils de Dieu a soufferts, » lorsqu'elle se voyoit honorée et estimée. » Qu'un esprit vraiment humble, s'humilioit » autant dans les honneurs que dans les mé- » pris ; et qu'il faisoit comme la mouche, qui » fait son miel aussi bien de la rosée qui tombe » sur l'absynthe, que sur celle qui tombe sur » la rose ». Elle regarda cet avis comme une précaution salutaire, au milieu des applaudissemens qu'elle reçut dans ce voyage. Elle y conserva toujours les sentimens d'une modération chrétienne, et elle ne se servit de la disposition qu'elle trouva dans le cœur de tous les habitans de Beauvais, que pour y établir les emplois de la charité avec plus d'amour et de zèle : d'abord qu'elle commença ses assemblées, les dames y vinrent en grand nombre, elles y furent charmées par ses entretiens ; les hommes n'ayant pas la liberté de s'y présenter, entroient dans les maisons où elle faisoit ses conférences, et tâchoient de les pouvoir entendre sans être vus, et s'en retournoient ravis de joie, et surpris d'étonnement.

Après qu'elle eût achevé son ouvrage, lorsqu'elle partit pour revenir à Paris, tout le peuple l'accompagna sur les chemins, avec mille bénédictions et actions de grâces, et il arriva dans la foule qu'un enfant tomba sous une roue de cariole, qui lui passa au milieu du corps. Un accident si fâcheux la toucha sensiblement, et ayant fait quelques prières, elle vit tout aussi-tôt lever cet enfant sans aucune blessure, et marcher avec une parfaite liberté.

Je n'examine pas si la manière avec laquelle cet enfant a été préservé a quelque chose de miraculeux, ni quelle part mademoiselle Legras y pourroit avoir. Il n'est pas nécessaire de relever, par les miracles, la sainteté d'une personne qui s'est signalée par un exercice perpétuel de la charité. « Cette vertu, dit St. » Chrysostôme, est un don et un prodige plus » excellent que tous les prodiges et que tous » les dons, puisqu'elle est le caractère des vé- » ritables disciples de Jésus-Christ, qu'il a » marqué lui-même pour les faire connoître. » La grâce des miracles, continue ce Père, est » du nombre de ces dons qui sont communs » aux saints et aux pécheurs, comme il y a des » habits semblables pour les rois et pour les

» sujets: mais la charité est un don élevé au-
» dessus de tous les dons spirituels, qui n'ap-
» partient qu'aux saints, comme le sceptre et
» la couronne sont des ornemens qui ne sont
» que pour les rois, et par lesquels on recon-
» noît leur dignité. Nous n'admirons pas tant
» l'apôtre St. Paul, à cause qu'il a ressuscité
» des morts et guéri des malades, que parce
» qu'il compâtissoit à toutes les infirmités de
» ses frères, et que sa charité qui les lui fai-
» soit sentir dans le cœur, s'en expliquoit par
» ses paroles: Qui est-ce qui est foible et ma-
» lade, sans que je sois foible et malade avec
» lui (1)». Sentimens d'un zèle apostolique, si grands et si élevés, selon la pensée de cet auteur, que « dix mille miracles ne pourroient » pas en égaler le prix ».

C'est donc assez pour faire connoître le mérite de Louise de Marillac, de présenter dans tout le cours de sa vie une occupation continuelle de charité, et il est plus avantageux pour sa gloire, de s'être intéressée, comme l'apôtre, dans toutes les incommodités et les besoins des pauvres, et de pouvoir dire, à son

(1) Chrysost. tom. 32. in. c. 13, 1. ad. cor.

exemple: « Qui est-ce qui est foible et malade, » sans que je sois foible et malade avec lui » ? que si elle avoit eu le don de les guérir, ou de faire d'autres prodiges.

Vous verrez que dans la suite des années de sa vie, cette vertu a animé toutes ses actions, et qu'elle a fait le principal objet de ses emplois. Elle ne s'est appliquée qu'à découvrir les besoins différens des pauvres, à leur ménager des fonds et des aumônes, à leur procurer des établissemens et à leur fournir des servantes dans la personne de ses filles, pour leur donner toute sorte d'assistance et de soulagement.

L'année mil-six-cent-trente-sept se passa pour la grande partie, comme les précédentes, dans des ouvrages qu'elle fit à la campagne, pour l'établissement de la charité. Le révérend père de Gondy, non moins considérable par sa piété que par la grandeur de sa naissance et et de ses emplois, sur la réputation du grand fruit qu'elle faisoit par-tout, la pria d'aller dans plusieurs de ses terres en Champagne. Et pour exercer la charité dans l'ordre nécessaire, Saint-Vincent lui donna avis d'aller trouver, avant tout, M. l'évêque de Châlons, pour lui

faire connoître le sujet de son voyage, et pour lui témoigner son obéissance.

«Dites-lui, Melle., pourquoi le révérend père » de Gondy vous a prié d'aller en Champagne, » et ce que vous faites ; offrez de retrancher de » votre procédé tout ce qui lui plaira, et de » tout quitter s'il l'a agréable; c'est-là l'esprit » de Dieu. Je ne trouve point de bénédiction » qu'en cela. Vous devez le regarder comme » interprête de la volonté de Dieu, au fait qui » se présente, et que s'il trouve bon que vous » changiez quelque chose de votre manière de » faire, soyez-y exacte, s'il vous plaît; s'il » trouve bon que vous vous en reveniez, faites » la volonté de Dieu ».

Il lui recommandoit aussi particulièrement de se soumettre à MM. les curés : et lui-même avoit pour maxime de ne travailler que sous leur bon plaisir, prenant leur bénédiction à l'entrée et à la sortie de chaque mission, en esprit de dépendance.

Ces établissemens, qui se répandirent pour lors dans les campagnes par ses soins, commencèrent aussi à se multiplier dans Paris, pendant cette année : et ils furent reçus avec joie dans les paroisses de Saint-Benoît et de

Saint-Sulpice, et dans les autres ensuite, à leur exemple.

Ses travaux ne furent pas renfermés dans les bornes d'un Diocèse ; il fallait qu'un bien si grand et si public se communiquât avec plus d'étendue : et elle en fit part, dans ce temps, à plusieurs autres.

CHAPITRE VI.

Naissance de la Compagnie des Filles de la Charité. — Assemblée de Dames dans Paris, pour le soulagement des malades de l'Hôtel-Dieu.

Les confréries de charité, depuis l'année mil-six-cent-dix-sept, que la première avoit été instituée par Saint-Vincent, n'avoient pas encore toute la perfection qui leur étoit nécessaire : dans les paroisses de la campagne où elles avoient été établies, les femmes qui s'y engageoient, assistoient elles-mêmes les malades, faisant leurs lits et leur préparant la nourriture et les remèdes.

Mais après que l'établissement en fut fait dans Paris, comme il y entra un grand nombre de dames de la première qualité, il n'y avoit pas d'apparence, quelque fût le zèle qui

les animât, qu'elles pussent rendre par leurs mains, les services nécessaires aux malades; et d'ailleurs il étoit difficile que s'en déchargeant sur leurs domestiques, ils eussent assez d'adresse et d'affection pour s'en bien acquitter.

C'est ce qui fit juger à Saint-Vincent, qu'il falloit absolument avoir des servantes qui fussent employées à ce ministère, sous la conduite des dames; et ayant proposé ce dessein dans ses missions, à des filles de la campagne, il en trouva plusieurs qui s'offrirent d'y consacrer toute leur vie.

Ces filles, qui n'avoient autre dépendance que des dames des paroisses, sans avoir entr'elles aucune liaison ni correspondance, et sans être sous la direction d'une supérieure, ne pouvoient être bien instruites pour le service des pauvres, ni pour les exercices de la piété; et lorsqu'il en fallut changer quelques-unes, ou en donner pour les nouveaux établissemens; on n'en trouvoit pas aisément qui fussent toutes dressées; c'est pourquoi Saint-Vincent crut qu'il étoit nécessaire d'unir des filles en communauté sous la conduite d'une supérieure, afin qu'elles fussent formées pour les exercices de la charité, et qu'il en eût toujours en réserve pour en fournir au besoin.

Il ne trouva personne qui fût plus digne de cet emploi que mademoiselle Legras, dans laquelle il avoit reconnu, depuis tant d'années, une prudence consommée, une piété exemplaire et persévérante, et un zèle ardent et infatigable. Il lui mit entre les mains quelques filles pour les loger eu sa maison, et pour les faire vivre en communauté. Elle demeuroit pour alors près Saint-Nicolas du Chardonnet, et elle commença cette petite communauté, en l'année mil-sin-cent-trente-trois, le vingt-neuvième de Novembre, veille de St. André.

Ce fut là où prit naissance la sainte compagnie des filles de la charité, servantes des pauvres, sur laquelle le ciel a répandu, depuis ce temps, des bénédictions si abondantes, et qui s'est accrue et multipliée par un grand nombre d'établissemens.

Après s'être chargée de la conduite de cette compagnie naissante, elle eut tant d'amour pour cette vocation, qu'elle voulut s'y sacrifier entièrement; et, l'année suivante, le jour de l'annonciation de la sainte Vierge, elle s'y engagea par un vœu irrévocable, avec lequel elle renouvella le vœu de viduité; et depuis ce temps là, elle offrit à Dieu, pendant sa vie,

une de ses communions tous les mois, pour lui rendre grâce de ce qu'il lui avoit plû l'appeller à cet état.

La providence divine, qui avoit commencé ce grand ouvrage de la charité, par l'institution d'une compagnie de filles pour servir les pauvres, lui donna sa dernière perfection, en préparant un fonds pour en soutenir les dépenses, et elle forma dans Paris, la source et le centre de toutes les richesses de France, une assemblée de dames de la plus haute qualité, qui se trouva en état dans la suite, de pourvoir à toute sorte de misères, et qui répandit ses charités jusques dans les provinces les plus éloignées, dans les temps malheureux de famine, de guerre et de maladie.

Cette assemblée se proposa d'abord de donner quelques soulagemens aux malades de de l'hôtel-dieu; mais mademoiselle Legras, et quelques autres dames de piété, ayant reconnu dans les visites de ces pauvres gens, qu'il leur manquoit bien des douceurs, que l'hôpital ne pouvoit fournir, en conférèrent avec Saint-Vincent, qui indiqua des assemblées pour chercher les moyens de pourvoir à ces besoins.

Il s'en tint deux, une chez madame la pré-

sidente de Goussaut, l'autre, plus nombreuse, fut honorée par la présence de madame la Chancelière, de madame Fouquet, et de plusieurs autres, dont la haute naissance faisoit le moindre ornement.

On y résolut, de concert avec ce charitable directeur qui les présida, de donner, tous les jours, aux malades de cet hôpital, des confitures, de la gelée, et d'autres semblables douceurs; par manière de collation; que tout cela leur seroit présenté par les dames elles-mêmes, chacune à son tour, et qu'elles accompagneroient toujours cette œuvre de charité de quelques paroles de salut et de consolation.

Saint-Vincent ayant, quelque temps après, connu par expérience qu'il étoit difficile que les mêmes personnes pussent s'occuper aux œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle, jugea qu'il falloit choisir, tous les trois mois, quatorze dames entre celles qui seroient les plus capables d'exhorter et d'instruire pour qu'elles visitassent les pauvres deux à deux, chacune leur jour par semaine, et qu'elles leur parlassent des choses nécessaires à leur salut, d'une manière touchante et familière.

Mademoiselle Legras anima, par son exemple, tous ces exercices de piété ; elle s'y appliquoit avec tant d'ardeur qu'elle étoit sans cesse dans cet hôpital auprès des malades. Saint-Vincent qui aimoit le zèle, mais en désapprouvoit l'excès, se crut encore obligé de modérer celui d'une personne qui lui étoit si chère, il lui écrivit donc une petite lettre ou règnent le bon sens et la simplicité.

« Être toujours à l'Hôtel-Dieu, mademoiselle, » il n'est pas expédient; mais d'y aller et venir » il est à propos : ne craignez pas de trop entreprendre en faisant le bien qui se présente » à vous; mais craignez le desir de faire plus » que Dieu ne vous donne le moyen de faire. » La pensée d'aller au-delà me fait trembler de » peur, parce qu'elle me semble un crime aux » enfans de la providence qui la suivent pas à » pas, mais ne la préviennent jamais ».

On ne pouvoit bien exécuter cet œuvre de charité, sans avoir des servantes qui prissent le soin d'acheter et de préparer toutes les choses nécessaires, et qui aidassent les dames dans leurs visites et dans la distribution de ces collations. Mademoiselle Legras, qui commençoit à en élever pour les dévouer à toutes les

occasions où il s'agiroit de l'intérêt des pauvres, en donna à l'Hôtel-Dieu. Elle ne s'étoit pas contentée de les engager dans cet emploi; aussi intelligente que zélée, elle les avoit mis en état de contribuer, par leur industrie et par leurs travaux, à l'entretien de la dépense; elle leur avoit appris à faire de la gelée, non seulement pour en fournir tous les jours aux malades de l'Hôtel-Dieu, mais pour en vendre dans Paris, uniquement au profit des pauvres. Ce petit commerce, qui se fit dans toutes les règles, ne laissa pas de fournir un fonds qui servit beaucoup à l'entretien de cette œuvre de charité.

Ce fut dans ce temps que M. de Lestoc, docteur de Paris, et Curé de la paroisse Saint-Laurent, secondé de Mademoiselle Legras, mit la dernière main aux confréries particulières de charité, qu'il avoit instituées pour assister les pauvres artisans malades dans leurs maisons, et leur épargner la honte et les incommodités inséparables de l'hôpital.

Ces sociétés saintes étoient composées de Dames de paroisse, et gouvernées, sous la conduite des pasteurs, par trois officières choisies entr'elles. Le dessein de cette institution étoit

de fournir aux pauvres de chaque paroisse, toutes sortes de secours dans leurs maladies. Il falloit, pour cette fonction, des personnes qui y fussent également propres et affectionnées, et mademoiselle Legras sut les trouver, ou plutôt elle forma ses filles et les mit en état de remplir, avec autant de joie que de succès, ces différens offices de charité. C'est depuis cet établissement que Paris et toute la France, virent avec édification des vierges consacrées à Jésus-Christ, visiter tous les jours ce divin époux dans la personne de ses membres, et leur porter, de maison en maison, les provisions et les remèdes nécessaires à leur soulagement.

Pour affermir ces filles dans ces œuvres de charité, et pour leur en faire sentir le mérite, Mademoiselle Legras leur dit un jour dans une conférence qu'*ayant appris, dans quelque lecture, que Jésus-Christ nous avoit enseigné la charité pour suppléer à l'impuissance où nous sommes de rendre à sa personne aucun service, et que le prochain nous étoit subrogé en sa place, elle avoit conçu le desir de l'honorer le plus qu'elle pourroit, dans la personne de ses pauvres.*

Le zèle de cette digne supérieure ne se bornoit pas aux besoins du corps. Instruite à l'école du fils de Dieu, qui, en donnant à ses disciples le pouvoir de guérir toutes sortes d'infirmités, leur commanda d'annoncer en même temps aux malades le royaume de Dieu, elle recommanda particulièrement à ses filles de leur donner des leçons de patience et de soumission, de les faire rentrer en grâce avec Dieu; en un mot, de regarder les secours spirituels comme la fin principale de leurs emplois.

CHAPITRE VII.

Mademoiselle Legras va demeurer à la Chapelle; elle reçoit des dames en retraite.

LE nombre des filles qui entroient dans la compagnie, augmentant tous les jours, il fallut chercher une maison qui eût plus d'étendue pour les loger, et Mademoiselle Legras n'en trouva pas de plus commode que celle de la Chapelle, près Paris. Elle la rapprochoit non seulement de Saint-Vincent, mais elle avoit encore l'avantage de pouvoir y élever sa communauté naissante, dans un esprit de servantes des pauvres, de la former à la vie humble, simple et laborieuse de la campagne, sur laquelle elle régloit leur nourriture, leurs habits et leurs emplois.

Elle alla y loger au mois de mai de l'année 1636, et comme elle ne pouvoit être dans un lieu, sans y agir et sans y faire du bien, dès qu'elle y fut établie, elle s'appliqua à faire le catéchisme aux femmes et aux filles, les dimanches et les fêtes, et fit instruire, dans sa maison, les petites filles qui étoient auparavant sous la conduite d'un maître.

Ce fut là qu'elle commença l'exercice de cette vertu si recommandée par Saint Paul, celle de l'hospitalité : un grand nombre de filles de la frontière de Picardie, ayant été forcées par la crainte des ennemis qui étoient dans cette province, d'abandonner leurs maisons, trouvèrent dans la sienne un asyle à leur vie et à leur pudeur. Elle ne leur donna pas seulement à la nourriture du corps, elle y ajouta encore l'aumône spirituelle, par une mission qu'elle leur procura. Elle leur fit distribuer la parole sainte, qui, selon l'expression de St. Grégoire de Nazianze, *est le pain des anges dont les ames qui ont faim de Dieu sont nourries et rassasiées.*

Ce ne fut pas le seul bien qu'elle fit à la Chapelle ; elle y prépara, pour les personnes de son sexe, un lieu de retraite. Plusieurs da-

mes, même de la plus haute condition, attirées par son zèle, sortirent de Paris, et se privant de la conversation du monde, vinrent passer quelques jours dans un village pour s'y entretenir avec Dieu. Elles quittèrent les douceurs et la délicatesse de la vie, pour penser à leur salut dans un lieu de mortification et de pénitence; et, sans avoir égard à leur rang et à leur qualité, elles se formèrent à la discipline d'une supérieure, pour apprendre à mépriser les richesses et les grandeurs, par ses instructions et ses exemples; tant est grande l'influence de la vertu d'une femme sur toutes les personnes de son sexe!

Mademoiselle Legras se servoit, pour la conduite de ces dames, et pour les former dans ces exercices de piété, des lumières et des règles qu'elle recevoit de Saint-Vincent; elle les accompagnoit d'une grande intelligence, qu'elle avoit acquise dans la vie spirituelle. C'est surtout par l'oraison qu'elle obtint de grands succès. Comme elle avoit l'esprit élevé, le jugement solide et formé par l'étude de la philosophie et par une longue lecture, et le cœur tendre et pénétré de Dieu, elle faisoit l'oraison d'une manière forte, sublime et affectueuse, et ces dispositions de son ame, qu'on recon-

noît sensiblement dans les méditations qu'elle a laissées par écrit, elle les communiquoit aisément à ces dames.

CHAPITRE VIII.

Saint-Vincent lui confie le soin des Enfans-Trouvés et des Galériens, et elle va établir ses filles dans l'hôpital d'Angers.

En 1638, Dieu fit naître en mademoiselle Legras une occasion des plus pressantes et des plus dignes d'exercer la piété chrétienne, dans la personne des enfans-trouvés. Ces malheureux innocens, souvent abandonnés par une exposition cruelle, à toutes sortes de périls, l'étoient encore à la perte de leur salut, par la privation du baptême. On y avoit cependant pourvu à Paris depuis quelques années, et on avoit gagé une femme et établi une couche au port de Saint-Landry, pour les recevoir, mais comme il n'y avoit de fonds que pour l'entretien de deux nourrices, il en mouroit beaucoup de faim et de misère. Saint-Vincent, instruit de cette extrêmité, par Mademoiselle Legras, se sentit pressé par sa charité d'y chercher quelque remède; il eut recours à l'assemblée de dames, comme à un moyen efficace

pour l'exécution de ce dessein. Il trouva dans leur esprit une parfaite correspondance à son zèle, et elles résolurent de prendre douze enfans pour les faire nourrir, et d'augmenter ce nombre de temps en temps, à mesure qu'elles en auroient le pouvoir.

Elles louèrent, dans le faubourg St-Victor, une maison plus grande pour les loger, et St. Vincent les mit entre les mains de Mademoiselle Legras et de ses filles, et les leur recommanda comme des gages qui étoient chers au fils de Dieu.

Il se présenta, dans l'année suivante, une autre occasion d'étendre cet amour de la charité, aussi ardent dans Melle. Legras, que dans Saint-Vincent. Cet illustre personnage se souvenant qu'il avoit été fait autrefois esclave sur mer, et conduit en Barbarie, et ressentant, par sa propre expérience, la misère des pauvres forçats des galères, leur avoir obtenu de Louis XIII, en 1632, un lieu de retraite, près la porte St. Bernard, où il leur procuroit toute sorte de secours.

Mademoiselle Legras étant alors supérieure de la charité de Saint-Nicolas du Chardonnet,

voulut avoir part au mérite d'une si bonne œuvre, et commença à y contribuer de ses biens et de tous les offices charitables qui étoient en son pouvoir. Mais elle ne put satisfaire pleinement son zèle à cet égard, qu'en 1639. Ce fut à la prière de Mademoiselle Cornuel, dont le père avoit légué, par testament, une somme considérable, pour être employée au soulagement de ces misérables, qu'elle donna de ces filles pour les servir dans leurs nécessités.

Elle ne put renfermer dans Paris le grand bien qu'elle faisoit par le ministère de sa compagnie. Elle fut obligée de le communiquer au dehors sur les instances qui lui en furent faites, de plusieurs endroits différens. La ville d'Angers lui ayant demandé des filles pour le service des pauvres de son hôpital; elle se donna la peine d'y aller au mois de décembre 1639, malgré ses infirmités et la rigueur de la saison, elle souffrit tant d'incommodités de son voyage, qu'elle tomba malade en arrivant. Ce ne fut qu'au mois de janvier de l'année suivante, qu'elle fit cet établissement, suivant les instructions qu'elle en avoit reçues de Saint-Vincent.

Peu après cet établissement, une famine,

causée dans la Lorraine, par le malheur de la guerre et par les autres fléaux qui en sont les suites, avoit répandu une désolation effroyable ; il ne restoit pour nourriture, dans cette province, que la racine des herbes et la chair des animaux. Saint-Vincent entreprit le soulagement de ses malheureux habitans. Il envoya des filles à Paris, et les remit aux mains de Mademoiselle Legras. Cette supérieure charitable les reçut dans sa maison avec une tendresse de mère, et elle prit un soin particulier de pourvoir à leur établissement; elle en plaça quelques-unes dans des conditions honnêtes. Elle mit les autres en état de gagner leur vie, et il y en eut même qui profitèrent tellement sous sa conduite, qu'elles se trouvèrent dignes d'entrer dans sa compagnie.

CHAPITRE IX.

Mademoiselle Legras établit sa demeure près de la maison de St. Lazare ; elle envoie de ses filles à Nantes ; elle fait subsister les enfans-trouvés, pendant la guerre, et assiste les pauvres, pendant les guerres étrangères et civiles.

Les emplois de charité se multiplioient tous

les jours et augmentoient la nécessité d'un commerce plus fréquent avec toutes les personnes qui y prenoient part. Mademoiselle Legras quitta, de l'avis de Saint-Vincent, le séjour de la Chapelle, et vint se loger avec la communauté, au faubourg de St. Lazare. Elle y loua d'abord une maison, en 1641, et l'acheta, quelque temps après, avec l'assistance considérable qu'elle reçut de madame la présidente Coussaut. Cette maison devint le réfuge général de tous les pauvres, que sa réputation y attiroit de tous côtés, et le dépôt public de la plupart des aumônes de Paris, qui étoient confiées à cette supérieure pour leur être dispensées par ses ordres.

C'est-là où, dans les temps de misère et de maladie, elle leur faisoit distribuer la nourriture et les médicamens, s'appliquant elle-même à panser les blessés, et donnant à ses filles l'instruction et l'exemple.

Depuis cet établissement, elle vit croître sa compagnie, et le nombre de ses filles augmenter à tel point qu'elle en répandit dans toutes les prisons de Paris, ainsi que dans les paroisses et dans les hôpitaux; elle en envoya dans

les campagnes, dans les villes de province, et jusques dans les royaumes étrangers.

La réputation des grands services que rendoient ces filles dans l'hôpital d'Angers, s'étant répandue à Nantes; cette ville en demanda à Saint-Vincent, qui lui en envoya huit, accompagnées de Mademoiselle Legras.

La guerre civile ayant arrêté, en 1649, la plupart des grandes sources qui fournissoient à l'entretien des enfans-trouvés, tout le poids et la charge de la dépense tombèrent presque sur elle et sur sa communauté. Il n'y eut point d'efforts qu'elle ne fît dans cette circonstance, pour y pouvoir satisfaire. Elle emprunta de l'argent qu'elle mit entre les mains de ses filles, pour faire du pain et autres provisions, afin que le profit et le gain qu'elles en pourroient tirer, pût servir à faire subsister cet hôpital. Cette supérieure, dont l'exemple animoit ses compagnes, voyant un jour ces pauvres enfans dans une nécessité extrême, donna tout l'argent de sa maison, à la réserve de deux pistoles, pour leur avoir du bled, quoiqu'elle ne dût rien recevoir d'un mois.

Ce zèle, ou plutôt cette brûlante charité, qui portoit Mademoiselle Legras à faire du

bien dans toutes les occasions, eut assez de force pour lui faire entreprendre d'assister des provinces entières dans les misères les plus grandes et les plus générales.

On ne peut s'imaginer l'extrêmité où la Picardie et la Champagne furent réduites par la guerre de 1650. Les peuples étoient dépouillés de leurs biens, affligés par la famine et les maladies, chassés de leurs maisons, privés de secours et de retraite : les uns couchoient dans des masures ouvertes de tous côtés, les autres, étendus dans les bois et sur les grands chemins languissoient demi-morts, sans pasteurs, sans sacremens, sans consolation et sans sépulture après leur mort. Les prêtres étoient malades ou morts, ou fugitifs ; les clôtures ouvertes, les religieuses errantes, les églises profanées, les vases sacrés et les ornemens pillés, et les saints mystères foulés aux pieds.

Où trouver un remède a de si grands maux, sinon dans la charité, qui étoit établie à Paris, comme dans la ville du réfuge public de toutes les misères. St. Vincent, informé de ces désastres, en fut pénétré des sentimens les plus vifs de douleur et de compassion. Il prit aussitôt

a résolution efficace d'y donner incessamment u secours. Mademoiselle Legras y contribua ar le ministère de sa compagnie ; elle donna es filles pour aller servir et assister ces peu- les dans toutes les misères dont ils etoient ffligés. Il n'y eut point de service, quelque énible et dangereux qu'il pût être, qu'elles ne endissent généreusement en cette occasion, t entre les différens secours qu'elles leur pro- urèrent, il n'y en eût pas de plus salutaire ue celui des potages qu'elles distribuèrent.

De nouvelles occasions se présentèrent à Mademoiselle Legras, pour continuer ce mi- istère de charité, dans la misère que la guerre ivile renouvela en 1652. La ville d'Etampes et lusieurs villages du voisinage en ressentirent es plus cruels effets. On ne trouva pas de meilleur moyen de les secourir, que d'y en- voyer des filles de la charité. Elles servirent le mères à quantité d'orphelins qu'elles reti- rèrent dans une maison, et à qui elles prirent soin de procurer tout ce qui leur étoit néces- saire.

Elles traitèrent un nombre considérable de malades, et plusieurs d'entr'elles moururent dans ces emplois.

Les armées s'étant approchées de Paris, et répandues dans tous ses environs, cette grande ville se vit réduite à la dernière extrémité. La disette, la cherté des vivres et la ruine du commerce y attirèrent toutes sortes de misères et de maladies. Elle fut remplie d'une multitude de pauvres habitans de la campagne, qui, après avoir été pillés et maltraités par les soldats y vinrent chercher une retraite.

La charité, qui avoit toujours coulé de cette source jusques dans les provinces éloignées, n'abandonna pas le lieu de son origine; elle y communiqua ses biens avec abondance, et trouva des fonds et des remèdes pour fournir au grand nombre des misérables, et à l'excès ainsi qu'à la durée de leurs maux.

Pendant six mois, que dura cette dernière guerre, Mademoiselle Legras nourrit, tous les jours, plus de quatorze cents personnes; elle faisoit distribuer des potages, par les mains de ses filles, dans les différens quartiers de Paris.

CHAPITRE X.

Mademoiselle Legras envoie des filles en Pologne ; sa conduite envers ses filles ; sa maladie et sa mort.

La reine de Pologne, qui avoit été témoin, en France, des grands fruits que faisoient les missions et les institutions de charité, voulut en faire part à son royaume. Elle demanda à Saint-Vincent des filles de la charité : celui-ci, après en avoir conféré avec leur supérieure, en fit partir trois que la reine établit dans la ville de Varsovie, désolée alors par la peste : quelque temps après, il en fit partir trois autres, et la reine fonda, dans la capitale de la Pologne, un hôpital pour retirer les pauvres filles orphelines ou délaissées de leurs parens, et elle leur en commit le soin et la conduite.

La charité de Mademoiselle Legras, qui se communiquoit à des sujets si différens ne pouvoit pas oublier une compagnie qui la touchoit de plus près. Elle regardoit ses filles comme des objets qui en étoient encore plus dignes. Elle avoit pour elles un cœur et une tendresse de mère. Elle possédoit une douceur et

une affabilité qui lui gagnoit toute leur affection. Elle joignoit à son amour pour elles, une vigilance continuelle sur leur conduite; elle observoit exactement si elles étoient toutes fidèles à leur règle, et avoit un soin particulier de celles qui étoient éloignées. Elle s'informoit de leur état, les gouvernoit par ses lettres, et leur faisoit part des conférences qu'elle faisoit à sa communauté.

Il ne restoit plus, pour la gloire de la fondatrice de la compagnie de la charité, que de recevoir du ciel la récompense d'une institution si sainte, si utile et si bienfaisante, et de tant de travaux et d'œuvres de piété qui avoient fait l'occupation de sa vie. Il y avoit long-temps qu'elle étoit sujette à de grandes infirmités.

L'année 1660 finit le cours d'une vie si active et si méritoire; elle tomba malade le 4 février, d'une fluxion sur le bras gauche, avec une grosse fièvre qui augmenta, en huit jours, avec tant de violence, qu'elle fut obligée de recevoir le saint Viatique et l'extrême onction.

La maladie ne fut point capable d'interrom-

re les exercices de sa charité ; elle s'informoit oujours si on avoit bien soin des pauvres de paroisse, qui étoient en grand nombre et à ui on distribuoit pour lors des alimens dans maison. Elle y donnoit ses ordres comme si le eût été en parfaite santé. Elle montra une arfaite pénitence, en recevant son mal comme n juste châtiment qu'elle disoit avoir mérité: le déclara publiquement *qu'il étoit bien raonnable que là où le péché abonde, le mal y abite ; que Dieu faisoit justice en sa personne, t qu'en faisant justice, il faisoit miséricorde ;* lle conserva toujours l'égalité d'esprit, la ouceur, la patience, la soumission à Dieu, u'elle avoit pratiquées dans les différentes preuves de sa vie.

Elle dit à ses filles : *Mes chères sœurs, je ontinue de demander à Dieu pour vous sa bénédiction, et le prie qu'il vous fasse la grâce de ersévérer en votre vocation, pour le servir en a manière qu'il demande de vous. Ayez bien oin du service des pauvres, et surtout de bien ivre ensemble dans une grande union, vous aimant les unes les autres pour imiter l'union et a vie de Notre Seigneur et priez bien la sainte ierge, qu'elle soit votre unique mère.* Elle jouta qu'elle mouroit dans une haute estime

de leur vocation, et que, vécût-elle cent ans, elle recommanderoit toujours la même chose. Ces paroles furent comme le testament qu'elle leur laissa, et sa dernière volonté.

A mesure qu'elle se sentoit affoiblir et approcher de sa fin, elle redoubloit les mouvemens de sa piété, et elle exprimoit les sentimens de son cœur, par des paroles des saintes écritures qu'elle prononçoit de temps en temps.

Enfin, elle expira à l'âge de soixante-huit ans, le quinzième jour de sa maladie, et son dernier soupir fut un vœu de charité, comme sa vie en avoit été constamment le plus admirable modèle.

Fin de la Vie de Mademoiselle Legras.

LA VIE
DE MADAME
DE MIRAMION.

CHAPITRE PREMIER.

Naissance de Madame de Miramion ; sa piété dès son enfance. Elle prend soin de l'éducation de ses frères.

MADAME de Miramion vint au monde le 2 novembre 1629. Son père, Jacques Bonneau, seigneur de Rubelle, et sa mère, Marie d'Ivry, lui donnèrent une éducation conforme à leur piété. La vertu ne fut point pour elle un bien étranger ; elle la trouva dans sa famille. Elle n'avoit que neuf ans, quand elle perdit sa mère : tout enfant qu'elle étoit, elle sentit sa perte, et elle sut en conclure combien sera amère la séparation éternelle d'avec Dieu, puisque la privation passagère de ce qu'on aime est capable de plonger l'ame dans une si profonde affliction.

Son père confia son éducation à une maîtresse pleine de piété. Mademoiselle de Rubelle lui dut, dès ses premières années, l'habitude des vertus chrétiennes, qui l'éloignèrent de tous

les dangers du monde, pour l'attacher inviolablement à la vie des saints.

Elle n'avoit que quatorze ans et demi, lorsqu'elle perdit son père, et se trouva seule chargée du soin de sa famille. Son affliction fut extrême ; mais après avoir adoré humblement la main qui la frappoit, elle ne songea plus qu'à veiller aux affaires de sa maison, et à l'éducation de ses plus jeunes frères. Elle s'acquitta de l'un et de l'autre avec une sagesse qui faisoit l'admiration de ses parens. Elle avoit soin elle-même des malades de sa maison, et elle n'oublioit rien pour inspirer à ses chers éleves, l'amour de la religion et de la vertu.

CHAPITRE II.

Mariage de Madame de Miramion ; son exemple touche son mari, qui meurt bientôt après. Son affliction, et sa résignation ; elle devient mère d'une fille.

Mademoiselle de Rubelle avoit tous les avantages de l'esprit et de la figure. Beaucoup de gens de qualité songeoient à elle. La providence lui avoit destiné Jean-Jacques de Beau-

arnois, seigneur de Miramion, conseiller au arlement de Paris. Elle l'épousa au mois de ai 1645.

Elle fit entendre d'abord à monsieur de Miamion, qu'elle vouloit continuer à vivre dans piété, et lui parla d'une manière si raisonable et si touchante, qu'il lui promit de ne contraindre jamais. Il n'avoit pas vingt-sept ns, Fils unique, riche, bien fait, tous les plairs se présentoient à lui, et il n'y étoit pas différent. Il ne fut pourtant pas long-tems ans être touché des exemples d'une femme u'il aimoit tendrement. Les vains plaisirs u siècle commencèrent à diminuer dans ses lées ; le monde ne lui faisoit plus tant d'impression, vérifiant ce que dit l'écriture : *Que femme fidèle sanctifie le mari infidèle.* Ils ommençoient à jouir de la tranquillité inséarable de la bonne conscience, lorsque M. e Miramion fut attaqué d'une fièvre violente, ccompagnée d'une fluxion sur la poitrine. Il it la mort et la reçut avec une constance chréenne, et laissa sa femme grosse de quatre ois et demi, à l'âge de seize ans. Il n'y avoit ue six mois qu'ils étoient mariés.

Madame de Miramion sentit vivement la

perte qu'elle venoit de faire. Elle aimoit; el
étoit aimée. Dieu s'y trouvoit, l'innocence
sa vie fondoit sa joie. Il n'y avoit que les vû
de la religion, capables de la consoler. Le des
de plaire à son Dieu, en lui sacrifiant les se
timens les plus tendres et les plus justes,
soutint. L'espérance des chrétiens, la pens
de l'éternité arrêta dans son cœur et fit tai
les mouvemens de la nature. Elle s'humili
elle offrit son affliction au souverain créateu
et se voyant détachée de tous les liens q
l'attachoient au monde, elle prit la résoluti
inébranlable de se donner toute à Dieu.

Si son esprit et sa raison prirent le dessu
son corps eut peine à résister, et ce ne fut p
sans avoir touché aux portes de la mort, qu'el
put arriver au terme de sa grossesse.

La naissance d'une fille qui n'avoit plus
père, renouvela toutes ses douleurs. Elle pas
les deux premières années de son veuvage da
la retraite et la piété. Ce fut alors que, malg
le changement occasionné sur sa figure par
petite vérole qui venoit de menacer de no
veau ses jours, un jeune seigneur voulut fo
cer son consentement pour un mariage. l
providence la sauva de ce malheur; et madar

le Miramion, ne songeant plus qu'à s'avancer dans les voies de la perfection, prit pour directeur M. du Festel, prêtre habitué à Saint-Nicolas des Champs. Elle passa six mois dans le monastère des filles de la Visitation de la rue St. Antoine, et n'en sortit qu'à la prière de toute sa famille.

CHAPITRE III.

On propose divers partis à madame de Miramion; elle les refuse tous. Diverses grâces de Dieu. Sa retraite chez les sœurs de la charité. Grâces extraordinaires. Elle fait vœu de chasteté. Elle se donne aux bonnes œuvres. Elle fait un an de retraite pour songer à sa perfection. Ses saintes résolutions.

Elle avoit alors dix-neuf ans; on la pressoit de se remarier. Mais elle sembloit entendre une voix intérieure de Dieu, qui l'appeloit uniquement à son service. M. du Festel lui conseilla d'examiner sa vocation avec soin, et de faire, pour ce sujet, une retraite chez les sœurs de la charité. Madame de Miramion les aimoit particulièrement. La vie pauvre et charitable qu'elles menoient avoit rapport à ses inclinations pour les œuvres de miséricorde.

Cette retraite décida de sa vocation. La grâce parla plus fortement à son cœur ; et on lit même dans les mémoires de sa vie, que le Ciel se déclara d'une manière surnaturelle, pour l'attacher toute entière au service de Dieu. Elle fit vœu de chasteté d'abord pour un an, et ensuite pour toujours. Depuis ce moment jusqu'au dernier jour de sa vie, elle avança constamment dans la vertu. Sa vocation particulière la portoit au secours du prochain. Elle s'y abandonna d'abord avec toute l'ardeur de son tempérament. Elle avoit loué une maison auprès de Saint-Nicolas des Champs, où elle nourrissoit une vingtaine de petites filles qui n'avoient ni père ni mère; elle y entretenoit des maîtresses pour les élever à la piété, et leur apprendre en même temps à travailler. Elle se déroboit souvent de sa maison, pour aller manger avec ses enfans et les instruire elle-même. *Hélas!* disoit-elle, *je suis si bien et les pauvres sont si mal.* Elle passoit les matins chez les pauvres honteux de sa paroisse, pansoit les blessés, et même les teigneux ; et souvent les après-dîners, elle alloit à l'hôtel Dieu visiter les malades, les consoler, les assister, y prenant d'autant plus de plaisir qu'elle avoit plus de répugnance, étant naturellement délicate, propre et attachée à sa personne. Elle

e faisoit un mérite devant Dieu, de rompre a volonté, de mortifier son goût, de faire aire toutes ses inclinations.

Monsieur du Festel, homme sage, l'arrêta out d'un coup, et l'engagea à une retraite l'un an, pour vaquer à sa propre perfection. *Il faut commencer par vous-même*, lui disoit-il, *avant que de songer aux autres; la dissipation même en bonnes œuvres, est dangereuse à une personne. La solitude vous est nécessaire. Parlez à Dieu dans le secret de votre cœur; exposez-lui vos besoins; accoutumez-vous à sa divine présence. Moyse demeura quarante jours sur la montagne avant que de parler au peuple. Que la prière, l'oraison, les bonnes lectures, remplissent toutes vos journées. Vous avez besoin de grâces dans les tentations continuelles du monde. Faites-en provision avant que de vous y exposer.*

Elle crut un conseil si sage, et demeura une année entière dans la solitude, ne songeant qu'à prier Dieu et à remplir tous ses devoirs domestiques. Elle écrivit de sa main les résolutions suivantes, pour s'en souvenir et y être plus fidèle.

« Agir dans toutes les choses temporelles

» unie à l'esprit de Jésus-Christ ; pour m
» fille, avoir soin de la faire moi-même prie
» Dieu matin et soir ; la faire quelquefois tra
» vailler, quoique fort jeune ; lui mettre d
» bonnes maximes dans l'esprit, pour son sa
» lut ; contribuer à son divertissement ; tâche
» de l'élever comme précieuse à Dieu, la lu
» offrant tous les jours. Entretien familier ave
» mes gens en particulier ; parler de l'oraiso
» avec mes filles ; leur recommander souven
» la paix et l'union ; les reprendre avec amour
» douceur et charité. — Parler quelquefoi
» des vertus chétiennes à mes frères en par
» ticulier, avec amour, tendresse et douceur
» S'il y a quelque chose à reprendre en eux
» le leur dire en esprit d'humilité et de cha-
» rité, et de confusion en moi-même.

» Songer à mettre mes affaires temporelle
» en bon état, et sur-tout compter avec le tu
» teur onéraire de ma fille ; payer tout, re-
» trancher quelques petites choses de mon mé
» nage ; être fort économe ; j'épargnerai autan
» que je pourrai, sur moi et sur ma famille, e
» donnerai le reste de mon revenu aux pau-
» vres ; exhorter mes frères à leur donne
» aussi ».

Les autres résolutions de madame de Mira-

ion regardent spécialement ses progrès dans vertu, ses vœux pour la perfection chrétienne. « Me supporter moi-même, dit-elle, dans mes défauts, et encore plus mon prochain ; le reprendre doucement et avec charité ; ne lui point faire de peine, quand je pourrai l'éviter ; me faire obéir en priant plutôt qu'en commandant ; recevoir les services qu'on me rend, comme une charité qu'on me fait.

« ..... Ne point me décourager de mes défauts, en accepter l'humiliation, en détester le péché ».

» Ne point chercher la consolation et le goût ; agir par foi, et chercher Dieu seul pour l'amour de lui ; attendre tout de Dieu, comme si je ne pouvois rien, et travailler comme si je pouvois tout.

» Éviter tout chagrin, impatience, dépit de n'être pas assez vertueuse ; ne desirer que ce que Dieu veut, et pas davantage ; être contente de tous les états où il lui plaira de me mettre ; recevoir les contradictions, mépris et peines, de bon cœur ; en remercier Dieu ; lui en demander la continuation et augmentation, en être bien aise, embras

» sant les humiliations à deux mains comme
» un trésor.

» Ne m'attacher à aucune créature, qu'autant
» que Dieu le veut et pour lui; ne vouloir point
» que l'on s'attache à moi que comme Dieu le
» veut ; ne me servir de toutes les créatures,
» que pour me porter à lui ; m'en priver quel-
» quefois ; voir les personnes qui ont dit ou
» fait quelque chose contre moi, d'aussi bon
» œil qu'auparavant ; agir avec eux comme si
» cela n'étoit point arrivé, etc. etc. »

Madame de Miramion poussoit la vertu encore plus loin, et l'on a souvent remarqué que le meilleur secret pour lui gagner le cœur, c'étoit de la désobliger. Une de ses amies lui disoit un jour qu'elle se donnoit bien de la peine pour des ingrats : *Ah ! ma fille*, lui répondit-elle, *j'ai bien plus reçu de grâces de Dieu que ces gens-là n'ont reçu de services de moi, et c'est une grande miséricorde qu'il me fait en me donnant ces petites occasions de satisfaire à sa justice.*

Il étoit difficile qu'avec de pareils principes, elle ne fît pas de grands progrès. A la fin de l'année de sa retraite, M. du Festel la remit dans l'exercice des bonnes œuvres, et lui

laissa joindre à la vie intérieure la vie active, et le soulagement du prochain. On la fit trésorière des pauvres de la paroisse de Saint-Nicolas des Champs, et comme c'étoit dans le temps des guerres civiles, et que le nombre des pauvres étoit fort grand dans Paris, son zèle trouva de quoi s'exercer; elle fit distribuer tous les jours plus de deux mille potages, et se privoit souvent du plaisir sensible de les distribuer elle-même. La misère augmentant, et ses revenus n'y pouvant suffire, elle vendit son collier de perles vingt-quatre-mille francs : *Dieu m'a bien inspirée*, dit-elle à son confesseur, *je me suis défaite d'une occasion de vanité, en même temps j'ai trouvé le moyen d'assister bien des misérables.* L'année suivante, sa vaisselle d'argent eut le même sort que son collier.

Mais elle s'appliquoit encore plus particulièrement aux besoins de l'ame, et faisoit faire des missions à la campagne. Elle y alloit même instruire les filles dans les villages et y établir des maîtresses d'école.

Son beau-père et sa belle-mère moururent en ce temps-là, et peu après, M. de Choisy, grand père de son mari. Elle l'assista jusqu'au

dernier moment. Il aimoit madame de Miramion autant et plus que ses enfans. Son esprit, sa douceur, sa complaisance, l'avoient gagné ; et pour l'amour d'elle, il laissa plus de cent mille écus à Melle. de Miramion, son arrière petite-fille. Les partages pouvoient causer des procès dans la famille ; mais Madame de Miramion leva toutes les difficultés aux dépens même de sa fille, persuadée que l'amitié et l'union entre les parens ne peut trop s'acheter, et qu'en ces occasions, ceux qui veulent bien prendre sur eux, sont toujours les plus louables.

CHAPITRE IV.

Elle est déclarée tutrice de sa fille ; elle a un cancer qui la force à aller d'Bourbon ; bien qu'elle y fait; elle fait établir à l'Hôtel-Dieu, une salle pour les prêtres malades.

Dès qu'elle eut vingt-cinq ans, on la déclara tutrice de sa fille ; elle s'appliqua à gouverner son bien ; elle y avoit toujours donné tous ses soins, et s'en étoit fait un point de conscience. Elle la mit, à l'âge de sept ans et demi, aux filles de la Visitation, de la rue Saint-Antoine, et donna dix mille écus à ce mo-

nastère, à condition qu'elle et sa fille en seroient reconnues bienfaitrices, pour avoir par à la liberté d'y entrer et d'en sortir quand il lui plairoit.

Elle fut, l'année suivante, attaquée d'une maladie qui la mit à l'extrêmité; dans cet état, elle se montra indifférente à sa santé, se résignant humblement à la volonté de Dieu, et ne songeant qu'au salut de sa fille, à qui elle donna les avis les plus édifians.

Dieu se contenta du sacrifice qu'elle lui avoit fait, et lui conserva la vie pour le bien des pauvres; mais elle s'apperçut d'une grosseur au sein, que les médecins jugèrent un cancer. Elle ne voulut y appliquer aucun remède extérieur; elle souffrit sans se plaindre. Elle avoit des battemens de cœur, et de si grandes vapeurs, que souvent elle perdoit connoissance. On la força d'aller à Bourbon où elle eut soin des pauvres de l'hôpital, fit racommoder tous les ornemens de la paroisse, donna des calices d'argent à plusieurs églises; et n'osant s'appliquer à l'oraison, en prenant les eaux, elle se fit une pratique presque continuelle de la présence de Dieu, à qui elle offroit ses douleurs et sa vie. Celle-ci n'en a

pas été moins longue, son cancer ne s'étant jamais ouvert, et ne l'ayant jamais empêchée d'agir. Plus elle souffroit, plus son courage la mettoit au-dessus de la douleur.

Au retour de Bourbon, elle alla loger dans une maison de la rue Saint-Antoine, auprès de sa fille, afin de s'appliquer de plus près à son éducation. Elle songea à lui apprendre de bonne heure tout ce qu'une chrétienne doit savoir. Elle ne perdoit point d'occasion de lui donner de bons conseils. « Craignez, lui disoit-» elle, craignez, ma chère enfant, que le mau-» vais exemple ne vous emporte; mais ne » vous contentez pas d'éviter le mal, faites le » bien, soyez charitable, aimez les pauvres, » que la modestie soit votre principale parure, » ne donnez jamais dans les excès, suivez les » modes sans les outrer, imitez les plus sages » sans condamner les autres ». Elle lui apporta un jour deux juppes; *choisissez ma fille*, lui dit-elle, *si vous prenez la moins belle, il vous restera quatre pistoles pour donner aux pauvres.* Elle vouloit l'accoutumer peu-à-peu à faire de bonnes œuvres, sans que ses conseils parussent avoir rien de contraint ou d'austère.

Elle la menoit dans les hôpitaux affronter

toutes les maladies qu'elle ne craignoit plus quand il s'agissoit de la gloire de Dieu, et de servir le prochain. *Ma fille*, lui disoit-elle, *le chemin des hôpitaux est le chemin du ciel.*

La répugnance naturelle qu'elle avoit pour les mauvaises odeurs et pour la malpropreté, lui donnoit un attrait particulier pour certains malades dégoûtans et qui font horreur à la nature. Elle s'étoit forcée, à l'âge de 19 ans, à panser tous les jours, elle-même, une petite fille si teigneuse, que personne n'osoit y toucher; et lorsqu'elle fut guérie, par ses soins, elle la mit dans un couvent, paya sa dot, et en fit une bonne religieuse : elle croyoit encore lui avoir grande obligation.

Mais ce qui l'attiroit davantage étoit l'hôtel-Dieu, où tout ce qui frappoit ses yeux lui servoit de mortification. Elle y remarqua plusieurs prêtres confondus avec les gens les plus grossiers. La grandeur de leur caractère lui parut exposée au mépris du peuple. Elle alla trouver M. le président de Lamoignon et lui proposa de faire une salle particulière pour les prêtres. Elle commença par y fonder deux lits; elle fit ensuite une quête, et comme

personne ne la refusoit, elle eut bientôt de quoi en fonder douze, et un valet pour les servir.

CHAPITRE V.

Mariage de Mademoiselle de Miramion, conseils et dot que lui donne sa mère. Celle-ci retire chez elle vingt-huit religieuses de la campagne, contribue à l'établissement des missions étrangères, et fonde celui du réfuge de Sainte-Pélagie.

Mademoiselle de Miramion avoit déjà quatorze ans, et on parloit fort de la marier : la pensée qu'elle avoit eu dans son enfance, de se faire religieuse, n'avoit pas duré. La mère Eugénie, supérieure des filles de Sainte-Marie, après avoir examiné sa vocation, lui avoit conseillé de s'établir dans le monde, et avoit exigé d'elle un billet signé de sa main, par lequel elle lui promettoit d'y vivre en femme chrétienne. Madame de Miramion lui proposoit, sans scrupule, tous les partis qui se présentoient, et les discutoit avec elle, ne voulant rien faire par autorité ou par son goût particulier. Elle desiroit seulement la mettre dans une famille où les bons exemples héréditaires et domestiques, la confirmassent dans le bon chemin. Elle choisit M. de Némond, maître

es requêtes, reçu en survivance de la charge e président à mortier. Madame la présidente e Némond et Mademoiselle de Lamoignon, sa œur, étoient ses amies intimes, la piété qui les voit unies, fit le mariage.

Madame de Miramion donna à sa fille tout le ien de son père, et la garde-noble depuis qua- orze ans, ce qui montoit à une somme très- onsidérable ; elle refusa tous les présens que I. de Némond voulut envoyer à sa fille, et roposa, au lieu d'acheter des pierreries ou e faire d'autres dépenses inutiles, de donner ille louis d'or aux pauvres, ce qui fut ap- rouvé de toute la famille, et exécuté sur-le- hamp.

Elle donna à Madame de Némond, des con- eils convenables à son état. « Votre premier soin, lui dit-elle, après Dieu, doit être votre mari ; la douceur, la complaisance, vous attireront sa tendresse. Je souhaite, ma chère fille, que vous m'aimiez ; mais vous devez l'aimer davantage, le devoir et la re- ligion vous obligent à lui donner la préfé- rance; il vous pressera par amitié, peut-être par politique, de vous livrer au monde en vous jetant dans les plaisirs, résistez coura-

» geusement. Il vous estimera davantage et n
» vous en aimera pas moins. C'est la fauss
» excuse de la plupart des femmes qui ne son
» ajustées, disent-elles, et ne vont aux spec
» tacles, que par complaisance pour leur
» maris ».

Quand Madame de Miramion vit sa fill
mariée selon Dieu et ses desirs, elle crut n
devoir plus songer qu'à elle-même, et à s
propre perfection; elle eut envie d'être Car
melite, mais elle en fut détournée par ceux qu
la connoissoient; son esprit vif, pénétrant,
capables d'affaires, ne devoit pas être renfer
mé dans l'obscurité d'un cloître.

Elle ne refusoit point d'occasion de faire de
bonnes œuvres. Elle retira chez elle, en 1660
28 religieuses, des frontières de la Picardie, dont
les couvens avoient été ruinés par la guerre,
et qui languissoient sur le pavé de Paris. Elle
les nourrit à ses dépens; tous les soirs, elle
les servoit elle-même, et leur faisoit une pe
tite exhortation, ce qui dura plus de six mois,
jusqu'à ce qu'elle eût trouvé le moyen de les
placer dans d'autres maisons ou de les ren
voyer chez elles.

On s'occupoit beaucoup, dans ce temps-là,

e la conversion des Indes et de la Chine. La
i y avoit déjà fait de grands progrès, ainsi
ne dans le Japon ; mais comme de temps en
mps, la religion chrétienne étoit persécutée,
les prêtres d'Europe emprisonnés ou chassés,
s nouveaux chrétiens étoient souvent aban-
nnés à eux-mêmes. Il n'y avoit qu'un re-
ède à un si grand mal, c'étoit d'avoir des
êques sur les lieux, qui pussent faire des
êtres du pays. On sacra pour cela plusieurs
êques qui se rendirent à Paris, et y trou-
rent tous les secours nécessaires dont ils
oient besoin. Madame la duchesse d'Aiguil-
n et Madame de Miramion y contribuèrent
leur bien et de leurs soins. Comme la retraite
oit indispensable aux vicaires apostoliques
our concerter entr'eux, et avec leur mission-
ires les moyens de réussir dans une si grande
ntreprise, Madame de Miramion leur prêta
maison de la Coüarde, à dix lieues de Paris,
ù ils ne manquèrent de rien, et où ils pas-
rent près de dix-huit mois, uniquement oc-
upés des affaires de la foi.

Madame de Miramion les servoit en toutes
anières, faisoit faire les balots, fournis-
oit les drogues, les onguens, les livres, les
etites curiosités de dévotion. Elle et les sain-

tes filles de sa communauté, prirent des soins infinis pour ce grand ouvrage.

Mais en songeant à la conversion des idolâtres, elle ne négligeoit pas sa patrie. La pureté étoit sa vertu favorite, et comme les désordres d'une longue guerre, et la minorité du roi avoient porté la licence à un tel point que le crime et la débauche triomphoient publiquement, elle crut qu'en renfermant quelques unes des filles les plus scandaleuses, les autres se contiendroient davantage, et garderoient au moins les apparences. Ce dessein étoit nouveau, et paroissoit difficile à exécuter, elle en voulut faire l'essai à ses dépens. Elle loua une maison dans le faubourg Saint-Antoine, et y fit renfermer, avec la permission des magistrats, sept ou huit filles débauchées, qu'elle mit sous la conduite de deux femmes prudentes et pieuses, capables de soutenir les premiers emportemens de ces créatures, et de les gagner ensuite par la douceur; elle y alloit elle-même leur parler de Dieu, leur faire horreur du vice, leur promettre la liberté, et des établissemens honnêtes. Elle les faisoit habiller de bonnes étoffes chaudes et grossières. Leur nourriture étoit bonne, les châtimens modérés, et seulement pour les inso-

ntes ; la plupart écoutoient la raison, et se ntraignoient. Quelques-unes rentroient de nne-foi en elles-mêmes, et demandoient sérieusement à faire pénitence.

Ce petit établissement ne dura que deux s, Madame de Miramion, voyant qu'il réussissoit, proposa à M. le président de Lamoion, toujours porté aux bonnes œuvres, de ire en grand, aux dépens du public, ce qu'elle oit essayé de faire en petit ; sa proposition t goûtée et adoptée : elle offrit pour commencer, de donner dix mille francs, et toute n application. On acheta une place près la tié, où l'on bâtit une maison propre à ce essein. Madame de Miramion en dressa la gle ; et messieurs les administrateurs de hôpital général, la chargèrent de la faire xécuter. On fit deux appartemens séparés. On it dans l'un les femmes et les filles qu'on y menoit par force, et ce lieu fut appelé le réage ; dans l'autre, celles qui, lassées d'une ie honteuse, y venoient demander retraite, e qui leur fit donner le nom des Filles de onne volonté. On appela leur appartement ainte-Pélagie.

La charité de Madame de Miramion, étoit

universelle, et ne négligeoit aucune occasion de faire du bien ; les plus grandes difficultés ne faisoient qu'enflammer son zèle ; elle en donna une preuve bien éclatante, en 1662. Le bled étoit très-cher, l'hôpital général prêt à tomber, M. le Président de Lamoignon lui en parla comme d'un mal presqu'inévitable : elle alla aussitôt trouver madame la princesse de Conty, et lui exposa le fait d'une manière si touchante que cette princesse, plus illustre par sa piété que par son rang, lui remit entre les mains, un billet de cent mille francs. *N'en parlez point, madame*, lui dit-elle, *je suis trop heureuse que Dieu ait voulu se servir de moi, pour sauver la vie à tant de personnes.* Madame de Miramion alla porter le billet à M. le président, qui l'employa aux nécessités les plus pressantes de l'hôpital.

CHAPITRE VI.

Madame de Miramion fonde une communauté de douze filles, et l'unit à celles de Sainte-Genevieve : elle s'accuse de ses fautes, en plein chapitre, et est chargée des aumônes du roi.

Il y avoit déjà plusieurs années qu'elle pro-

oit de faire une communauté de douze filles
ui tiendroient les petites écoles à la campa-
ne, panseroient les blessés, assisteroient
s malades, et s'appliqueroient uniquement
u soulagement du prochain. Elle exécuta une
rtie de son dessein, au commencement de
nnée 1661, malgré tous les obstacles qui
y opposèrent, et elle alla loger avec cinq
u six de ses filles dans la rue Saint-Antoine.
fallut, pour cela, quitter ses frères qu'elle
moit beaucoup, et ce ne fut pas pour elle un
etit sacrifice.

Dès qu'elle fut logée avec ses filles, elle
ommença à manger en commun. Cette petite
ommunauté prit le nom de la sainte famille
our honorer la vie cachée, laborieuse et cha-
table de Jésus-Christ. Elle se trouvoit alors
ans la paroisse de Saint-Nicolas du Char-
onnet. Il y avoit plus de trente ans que les
lles de Sainte-Geneviève étoient établies dans
ette paroisse, dans le même esprit et les
êmes vues de charité, que celles de la sainte
amille. Monsieur Féret, qui étoit supérieur
e ces deux petites communautés, leur pro-
osa l'union, comme le seul moyen de faire
n établissement solide. Madame de Mira-
nion y consentit, et fut élue supérieure; et

comme les biens de ces deux communauté étoient fort médiocres, et qu'il n'y avoit e tout que quinze sœurs, elle fit toute la dépens de la maison, jusqu'en 1670, que par leu économie et la réception des nouvelles filles elles se virent en état de subsister par elles- mêmes, Madame de Miramion ne leur donn plus alors que quinze cents francs pour s pension, qu'elle leur paya exactement jusqu'à la mort.

Mais elle leur donna d'abord soixante mill francs pour fonder douze places, souhaitant qu'à mérite égal, les filles de qualité fussent préférées, à condition de conserver tou- jours le même institut. Depuis, elle leu donna encore soixante mille francs, pour augmenter la fondation; mais ce fut en pra- tiquant elle-même la règle qu'elle contribua soiidement à l'établir. Son humilité, sa mor- tification, son amour pour le prochain, en- couragèrent les autres; pas une n'osoit se plaindre, en voyant qu'elle ne se plaignoit pas. Elle se servoit elle-même, se levoit l'hy- ver sans feu, ne manquoit point à l'oraison, et quoique sa santé fût fort foible, et souvent attaquée, elle ne vouloit aucune distinc- tion.

En 1670, elle fit acheter aux filles de Sainte-
nevière, une maison sur le quai de la Tour-
lle, et leur donna dix mille francs, et qua-
aus après, voyant la maison assez bien
blie, elle déclara aux sœurs, qu'elle vou-
t exécuter les constitutions et se démettre
la supériorité perpétuelle. Ces filles, per-
adées qu'elle leur étoit absolument néces-
re, eurent recours à M. Féret, qui étoit
rs supérieur, et enfin à M. l'archevêque de
ris, qui lui ordonna de n'abandonner son
ploi qu'avec la vie.

Une communauté établie depuis long-tems
Amiens, députa, cette année, deux filles à
adame de Miramion, pour lui demander ses
nseils. Elles les retint un mois chez elle,
les renvoya charmées de tout ce qu'elles
oient vu. Il en revint d'autres lui demander
nion avec les filles de Sainte-Geneviève,
abit et les constitutions; M. l'évêque d'A-
ens y joignit ses prieres; M. Chauvelin,
tendant de Picardie, s'en mêla, et l'union
t faite dans les formes. Madame de Mira-
on alla à Amiens, et y laissa deux filles de
communauté, qui firent faire le noviciat et
profession à celles de cette ville.

La même chose arriva en 1696, à la Ferté-

sous-Jouare : une communauté semblable demanda l'union avec les filles de Ste. Geneviève. Madame de Miramion les fit toutes venir à Paris, l'une après l'autre pour les instruire, et alla ensuite à la Ferté les établir, en présence de Monsieur Bossuet, évêque de Meaux.

Les filles de Sainte-Geneviève sentoient vivement les obligations qu'elles avoient à Madame de Miramion. Leur reconnoissance vouloit éclater en toutes manières : un jour elles s'avisèrent, sans la consulter, de passer un acte pardevant notaire, par lequel elles la reconnoissoient pour leur institutrice et bienfaitrice. M. Féret, leur supérieur, l'approuva, mais Madame de Miramion le sut à peine, qu'elle envoya chercher un notaire, et déclara qu'elle renonçoit à des qualités qu'elle n'avoit point méritées, que c'étoit Mademoiselle de Blosset qui, long-temps auparavant, avoit institué les filles de Sainte-Geneviève, qu'elle avoit été reçue parmi elles, et que, si elle leur avoit rendu quelques services, la gloire en étoit dûe à Dieu seul.

Son humilité étoit extrême ; elle ne manquoit jamais de s'accuser de ses fautes, comme la dernière fille de sa communauté : c'étiot une

ratique qu'elle avoit établie, et qu'elle observa toujours. Elle y songeoit auparavant avec beaucoup d'attention, mettoit ses fautes par écrit, et les lisoit en plein chapitre.

Monsieur le président de Lamoignon, qui connoissoit toute sa vertu et la respectoit, ne décidoit rien dans les affaires où les pauvres étoient intéressés, sans la consulter. Il lui proposoit les plus grandes difficultés, et suivoit ordinairement ses avis. Elle étoit la confidente des aumônes secrètes de ce grand magistrat.

Mademoiselle de Lamoignon, que l'amitié, l'alliance, et plus encore la charité chrétienne, lui rendoient fort chère, étant venue à mourir, Madame de Miramion lui succéda dans ses emplois, et sur-tout dans la confiance du roi, qui la chargea de ses aumônes. Il disoit publiquement qu'on pouvoit se fier à elle, et que sa charité étoit prudente.

CHAPITRE VII.

Madame de Miramion va demeurer deux mois à Melun. Elle rend de grands services à la paroisse St. Nicolas du Chardonnet. Elle rétablit l'hôpital de la Flèche.

Les troupes qui passèrent ou séjournèrent à

Melun, en 1673, y apportèrent un si mauvais air, qu'il en vint des maladies contagieuses. On fut obligé d'interdire le commerce avec les villes voisines. Il mouroit plus de cent personnes par jour. Les malades restoient abandonnés. On ne vouloit plus les garder dans les maisons ; ils expiroient dans les rues, privés de tout secours. Les principaux magistrats et les officiers de la ville, étoient sur le point de déserter, lors que madame de Miramion, qui avoit une terre nommée Rubelle, assez près de Melun, avertie de l'état pitoyable de ce pauvre peuple, y arriva pour le soulager, accompagnée de chirurgiens et de sœurs grises. Elle fit assembler d'abord les magistrats ; sa vertu lui donnoit de l'autorité partout. On choisit un lieu pour y faire un hôpital ; elle y fit venir quelques meubles de Rubelle : à son exemple, chacun fournit selon son pouvoir, ce qui étoit nécessaire. On y établit les sœurs grises : on y transporta les malades. Madame de Miramion les pansoit de sa propre main, et les exhortoit à la mort. Les prêtres et les religieux qui étoient encore dans la ville, eurent honte qu'une simple femme fit, à leurs yeux, ce qu'ils devoient faire eux-mêmes. Quelques-uns, qui s'étoient retirés, revinrent, à cette nouvelle, réparer leur fo

lesse par leur empressement. Tout s'anima
ın nouveau zèle, et pendant deux mois, que
ra la maladie, madame de Miramion, sans
nger à ses autres affaires, ne quitta point
elun. Ses soins, ses exhortations, et son
gent, ne furent point épargnés : elle avoit
tention à tous les malades, et principalement
x officiers des troupes. Leur ame lui étoit
core plus précieuse que leur corps. Elle tâ-
oit de leur faire comprendre que, voyant la
ort souvent, et de plus près que les autres
mmes, ils devoient aussi s'y préparer avec
in. La violence de leur mal donnoit du poids
es raisons. Sa charité gagnoit les cœurs,
grâce achevoit l'ouvrage. Ils faisoient des
nfessions générales, et promettoient de
vre à l'avenir plus régulièrement, ou mou-
ient dans des sentimens de pénitence capa-
es de corriger le passé.

Au milieu de tant de travaux, madame de
ramion se soutint par son zèle; les maux
blics l'empêchoient de songer aux siens;
e oublia qu'elle étoit délicate et foible, et
uva des forces qu'elle n'eût jamais espérées.

De retour à Paris, elle apprit que les mêmes

maladies étoient à Senlis et que cette ville avoit les mêmes besoins. Quoi qu'abatue par les fatigues d'un voyage pénible, son zèle se ranima et si Monsieur Feret son supérieur n'avoit appuyé de son autorité les prières et les larmes de toutes ses filles, elle partoit encore pour aller faire la même chose. L'obéissance en cette occasion, l'emporta sur la charité.

Mais cette charité étoit réglée et ne l'empêchoit pas de s'acquitter de ses obligations les plus essentielles. Elle croyoit se devoir aux besoins de sa paroisse, avant de songer aux étrangers, et pendant plus de 35 ans qu'elle a demeuré auprès de Saint-Nicolas du Chardonnet, elle n'a point manqué d'occasions de rendre service au séminaire et à la communauté des prêtres. Il s'étoit formé depuis quelque tems auprès de l'église de sa paroisse un séminaire pour lequel il avoit été enregistré des lettres à condition de ne recevoir aucun legs ni fondation à moins que le fondateur ne s'en reservât l'usufruit. C'étoit un obstacle à l'avancement du séminaire, madame de Miramion le fit bientôt lever, elle en parla à monsieur le Prince de Conti, qui donna 36 mille francs pour acheter la maison et elle fit enregistrer au parlement les lettres patentes du sémi-

ire, sans aucune restriction ; elle donna 17 ille livres pour y entretenir trois ecclésiasques a perpétuité et 900 livres de rente, nt pour le confesseur de la communauté de inte-Genevieve, que pour fonder une messe sse qui se dit tous les jours dans la chaelle.

Mais c'est principalement envers l'église de int-Nicolas du Chardonnet, qu'elle a été pérale et presque prodigue ; ses dons élevoient à plus de 50 mille francs et lorsne l'église pensa tomber parce qu'on n'y avoit s assez fait de piliers; elle envoya encore x-mille-six-cent livres pour y travailler et rendit caution de douze mille qu'elle paya puis. Elle donna en outre presque tous les nemens à fonds d'or et d'argent de velours de damas, le grand chandelier d'argent, soleil, le dais pour le Saint-Sacrement.

En 1680, elle fit à la prière de monsieur l'Eque d'Angers, un voyage à la Fleche, pour remettre la paix dans une communauté de les pleines d'un zèle indiscret et mal réglé. division étoit parmi elles, et leur Evêque s avoit presqu'abandonnées ; elle y alla avec ux sœurs de Sainte-Genevieve. A son arri-

vée, presque toute la ville alla au devant d'elle à une demie lieue et l'accompagna à l'église où l'on chanta le *Te Deum*. Elle entra ensuite dans la maison, examina toutes les sœurs, persuada à celles qui causoient le désordre de se retirer doucement, établit pour supérieure une des sœurs qu'elle avoit amenées de Paris, et y laissa l'autre pour l'aider dans les commencemens. Elle régla les affaires temporelles avec les administrateurs et s'appliqua encore d'avantage au spirituel; elle alla rendre compte ensuite à monsieur l'Evêque d'Angers de ce qu'elle avoit fait, et le prier d'oublier les sujets de plaintes que lui avoient donnés les sœurs.

CHAPITRE VIII.

Madame de Miramion contribue à l'établissement de la maison des enfans trouvés. Elle fait travailler les filles du port et fonde une chambre de travail; elle établit chez elle des retraites pour les dames et pour les pauvres.

NOUS avons vu dans l'abrégé de la vie de mademoiselle Legras que ce fut par ses soins et par le zèle plein d'une charité sublime, dont Saint-Vincent étoit animé, que l'établis-

ment des enfans trouvés fût fondé. Il auroit anqué quelque chose à la vie de madame de iramion leur contemporaine, si elle n'y eût s contribué. On ne sait point ce qu'elle donna ; r elle cachoit ses bonnes œuvres autant qu'elle ouvoit, mais si l'on en juge par la tendresse 'elle avoit pour ces enfans abandonnés, la mme fût considérable. Elle assistoit à toutes s assemblées qui se faisoient pour eux, et ja- ais les administrateurs ne prenoient de ré- lution importante sans l'avoir consultée au- ravant, et avec d'autant plus de raison, que rsqu'il se trouvoit quelque difficulté, elle oit la premiere à la lever par son esprit ou r sa bourse.

Cette dame ne laissa jamais une occasion de rvir le prochain. Un jour en rentrant chez elle 1678 ; elle entendit sur le port de la Tour- lle, des filles qui parloient avec fort peu modestie, et qui jouoient avec des garçons, une manière indécente. L'idée du crime pro- ain et le scandale public la frappèrent, elle fit appeler quelques unes après en avoir rlé à leurs mères, et, sans les gronder, leur de- nda ce qu'elles faisoient toute la journée • le connut par leur réponse que l'inutilité le manque d'éducation pourroient les jetter

dans le désordre. Elle leur proposa de travailler, d'apprendre des métiers et de gagner leur vie. Elles acceptèrent le parti ; elle fit louer une chambre et ensuite une maison voisine et y établit des maîtresses pour les instruire. Madame de Miramion employa pendant sa vie, quelques unes des aumônes du roi à soutenir cet établissement qui a duré très-long-tems. Elle établit en différens tems, dans les provinces, plus de cent écoles pour l'instruction de la jeunesse, et fit faire à ses dépens dans les villages, plus de deux cent missions. Tant qu'elle eut du bien ; elle ne l'épargna point aux bonnes œuvres. Quand un jour son homme d'affaires vint lui annoncer, tout éperdu, qu'elle venoit de faire une perte considérable, *ce n'est pas moi*, lui dit-elle *qui suis à plaindre, ce sont les pauvres.*

Sa maison avoit toujours été ouverte aux personnes de son sexe qui en divers tems de l'année, se présentoient pour s'y retirer à dessein de faire chacune en particulier les exercices spirituels de la manière qu'on les faisoit alors. Mais ayant appris que le révérend père de Valois, Jésuite, avoit heureusement fait en Normandie quelques essais de retraite

énérale, pour des hommes de toutes les con-itions, et que cette pratique commençoit de-uis à être en usage à Paris, dans la maison u noviciat des Jésuites, elle se sentit tout-à-oup pressée d'exercer, s'il se pouvoit dans la ienne, la même charité pour les femmes de uelque qualité qu'elles fussent, riches ou pau-res. Mais il y avoit beaucoup d'obstacles à es retraites publiques, et madame de Mira-nion les sentit tous. Cependant elle n'en ut point effrayée et son zèle parvint à les le-er. Toutes les personnes à qui elle parla de on projet, l'encouragèrent et l'aidèrent de eurs moyens ou de leur autorité. On acheta ne maison qui couta 75 mille francs, dont lle en paya quinze. On y mit toutes sortes l'ouvriers pour y faire cinquante chambres u cellules séparées, pour y préparer un re-fectoire, une salle d'exercice, etc. Madame le Miramion en régla le spirituel et le tem-porel. Elle dressa un plan d'exercices et paya toute seule les premières retraites des pauvres.

CHAPITRE IX.

Talent de madame de Miramion pour les acc modemens ; mort du président de Némond s gendre. Elle fait ouvrir l'Hôpital de Sain Louis, et nourrit pendant deux ans, 7 filles de l'Hôpital général. Sa dernière m ladie et sa mort.

PERSONNE n'eût jamais plus de tale ni de bonheur pour les accomodemens q madame de Miramion, les affaires les plu désespérées réussissoient entre ses mains, Dieu donnoit à toutes sortes de personnes un si grande confiance en elle que chacun l remettoit d'abord ses intérêts. On ne résisto point en face à sa charité. Un jour un homm de grande qualité, ne voulant point pardon ner à un de ses enfans, elle se jetta à ses ge noux devant lui et par son humilité, désarm sa colère et sa vengeance.

Ce n'étoit pas seulement dans les affair de conséquence qu'elle employoit son talen pour les accomodemens; les gens du peupl recevoient ses conseils comme des ordres, l mari pardonnoit à sa femme, la mère à s fille. Comme la passion ne la faisoit jamai

gir et que la raison éclairoit toutes ses décisions, on n'appelioit jamais des arrêts qu'elle prononçoit, et la paix étoit dans une maison quand elle y étoit une fois entrée.

En 1693, elle eut à pleurer la mort de monsieur le président de Némond son gendre. Sa maladie ne paroissoit pas considérable dans les commencemens ; mais comme il avoit établi pour règle inviolable dans sa maison, que personne n'y auroit la fièvre pendant trois jours, qu'il ne fit les actes de chrétien, il en voulut donner l'exemple et reçut tous ses sacremens, quoique les médecins assurassent qu'il n'y avoit point de danger. Cependant dès le même soir, il eut le transport et mourut le lendemain. Madame de Miramion ne le quitta pas. Sa constance fit celle de sa fille qui en avoit besoin en perdant d'une manière si subite, celui qu'elle aimoit tendrement depuis trente trois ans.

L'année suivante, madame de Miramion eut une nouvelle occasion de redoubler de zèle pour les pauvres. La France étoit affligée de la famine et de maladies. Le bled coûtoit 50 francs le setier. Elle parla au Roi, à madame

de Maintenon et aux ministres. Elle fût cau
qu'on fit venir une quantité prodigieuse de r
que le roi donnoit, ou qui se vendoit à fort bc
marché. Il y avoit près de six mille malades
l'Hôtel-Dieu ; elle y étoit continuellement
voyant jusqu'à douze personnes dans u
même lit, attaquées de différentes maladi
les unes mourans de leurs propres maux, et l
autres ne pouvant guérir dans un air infect
elle proposa à monsieur de Harlai, d'ouvri
l'Hôpital Saint-Louis, pour les mettre un pe
plus à leur aise. Il approuva sa pensée et l
donna la commission de préparer cette mai
son ce qu'elle fit avec beaucoup de diligence
On y transporta grand nombre de malades e
les autres en furent soulagés.

Un an après les administrateurs de l'Hô
pital général se voyant hors d'état de paye
cent mille écus qu'ils avoient empruntés pen-
dant l'année 1694, résolurent de mettre dehor
la plus grande partie des pauvres et de n
garder que ceux qui par leur âge ou leurs in-
commodités ne pouvoient rien faire. Madame
de Miramion en fût instruite et gémit en pen-
sant que neuf cent jeunes filles alloient de-
meurer sans retraite et abandonnées à elles-
mêmes. Elle alla trouver les administrateurs et

leur proposa plusieurs expédiens qu'ils ne crurent pas pouvoir accepter, enfin elle obtint d'eux qu'ils garderoient les filles jusqu'au premier avril. Elle alla trouver la supérieure de l'Hôpital général et la fit convenir qu'il falloit commencer par renvoyer à leurs parens toutes les filles qui en avoient. Elle les examinèrent les unes après les autres et les renvoyèrent. Il en restoit encore sept cens; elles trouvèrent par leur calcul que si les administrateurs vouloient bien qu'on mit ces sept cens filles dans des dortoirs qui étoient vuides, qu'on leur donnât le linge et les lits, outre le logement, on trouveroit moyen de les faire travailler pour les entretenir et qu'on les pourroit nourrir chacune pour trois sous par jour. Elles comptèrent ensuite que pour le faire pendant un an il falloit quarante mille francs.

Dès qu'elles eurent concerté toutes choses, madame de Miramion proposa l'expédient aux administrateurs qui l'approuvèrent. Elle se chargea aussi-tôt de quêter les quarante mille francs; elle se donna tant de soins, tant de peines, qu'elle parvint en peu de tems à en ramasser cinquante mille, qui firent subsister ces pauvres filles pendant deux ans.

Une vie si remplie de bonnes œuvres et de tant de vertus, fût terminée en 1696. Madame de Miramion revenoit de Versailles où elle avoit reçu les derniers soupirs de madame de Guise ; elle avoit beaucoup fatigué, on la trouva le lendemain matin dans son lit, le visage fort changé et livide, et le pouls intermittent, avec de grandes envies de vomir. Elle avoit souffert toute la nuit, sans vouloir réveiller personne.

Les douleurs augmentèrent, et elle les offroit à Jésus-Christ. Monsieur Polet, son confesseur accourut et lui parla à son ordinaire. *Je crains*, lui disoit-elle, *de m'impatienter, tant je souffre. Madame*, lui dit-il, *l'état où vous êtes est désirable, il vous épargnera peut-être les souffrances du purgatoire. hélas !* répondit-elle, *Dieu me fera une grande miséricorde, s'il veut bien s'en contenter.*

Madame la présidente de Nemond la pria instamment de demander à Dieu sa guérison ; *ma fille*, lui dit-elle, avec un visage riant, *il faut aller jouir de lui, je l'ai bien offensé ; mais j'espère en sa miséricorde.* Elle souffroit extrêmement et baisoit un crucifix qu'elle te-

oit à la main ; *notre Seigneur*, lui dit sa fille ; *us attache à sa croix. Trop heureuse*, lui ré-iqua-t-elle *de la part qu'il m'en fait, je vous donne ce cher crucifix, il y a trente ans qu'il à moi.* On ne peut rien ajouter aux mar-ues de tendresse qu'elle donna à une fille qu'elle avoit toujours aimée et dont elle n'a-oit jamais eu, disoit-elle, à se plaindre. essieurs de Rubelle et de Purnon, ses frères retrouvèrent aussi dans ces momens, telle qu'elle avoit toujours été à leur égard. La piété avoit point éteint en elle les sentimens de nature; et son cœur, en se donnant tout à ieu, avoit réservé à sa famille la place qui lui étoit dûe.

Elle eût bien voulu qu'on eût procédé avant mort, à l'élection d'une supérieure, afin mourir simple fille de Sainte-Geneviève ; ais monsieur Pollet, son confesseur, lui ayant t que cela ne se pouvoit faire, elle n'en arla plus et demeura en paix.

Elle fit recommander à madame de Main-non, sa communauté et toutes les bonnes uvres qui s'y faisoient. Son confesseur qui oit présent, lui dit ; *quoi madame vous pen-*

sez à autre chose qu'à Dieu ? oui, monsieur lui répliqua-t-elle, *quand c'est pour Dieu.*

Sa fille, ses frères, sa communauté, tou étoit autour de son lit. On la voyoit touche à sa dernière heure ; le spectacle devoit at tendrir, et cependant personne ne pleuroit Chacun sentoit la perte qu'il alloit faire, mais on ne pouvoit la plaindre, en la voyan prête à jouir d'une éternité bien-heureuse.

Pendant qu'on faisoit les prières des ago nisans, madame de la Hoguette, sa nièce, l'entendit dire tout bas : *mon Dieu j'accep la mort et la destruction de mon corps, qu' soit réduit en pourriture, qu'il soit la pâture de vers ; et toi mon ame, sors, et va t'unir à to Dieu.*

C'est dans ces sentimens de piété, de résignation et de charité, qu'elle termina sa vie le 24 mars. Ses paupières s'abaissèrent d'elles-même, sa bouche demeura fermée; et au milie de la pâleur de la mort, il se répandit sur so visage une sérénité, qui sembloit répondre d son bonheur éternel.

Les lettres et les écrits qu'elle a laissés, son pleins d'éloquence et d'une onction touchante Ils respirent, tous, les vertus qu'elle a toujour pratiquées.

VIE
DE MADAME LA DUCHESSE
DE MONTMORENCI,
SUPÉRIEURE DE LA VISITATION
SAINTE MARIE,
DE MOULINS.

CHAPITRE PREMIER.

Sa naissance, son origine, ses premières années.

Marie Félice des Ursins, Duchesse de Montmorenci, naquit le 11 novembre, 1600, du prince Virginio, duc de Bracciano, recommandable par les vertus qui font le grand homme selon le monde, et le véritable chrétien selon Dieu. Elle fut baptisée dans l'église de Saint-Pierre de Rome avec beaucoup d'appareil. Elle étoit nièce du fameux Sixte-Quint, et d'une des premières maisons d'Italie et même de toute l'Europe, par sa noblesse et son ancienneté.

Dès ses plus tendres années, la petite Mar
Felice, montroit les plus heureuses inclinatio
pour la piété. Tout annonçoit en elle, un c
ractère aimable, doux, docile, bienfaisant, u
cœur sensible et compatissant. Aussi faisoi
elle les délices du duc de Bracciano, son pèr
et ce ne fût pas sans peine et sans ressent
beaucoup de chagrin qu'il l'envoya avec s
deux autres sœurs, à Florence, auprès de
grande duchesse, qui les lui avoit demandé
pour les faire élever sous ses yeux. Celle-
eût pour les trois jeunes princesses des Ursi
toute la tendresse d'une mère, elle les log
dans son palais, où elle en eut plus de soin qu
si elles eussent été ses propres enfans.

Au bout d'un an elle les mit dans le couvent d
la Conception nouvellement fondé par le Gra
Duc son époux. Les religieuses de ce monastè
étoient en vénération pour leur régularité. O
regardoit avec justice, leur maison, comme un
excellente école de vertus pour les jeunes per
sonnes qui leur étoient confiées. La princes
Marie Felice étoit entrée dans sa cinquième a
née lorsqu'elle vint demeurer dans cette maiso
où ses progrès, dans la vertu, furent rapide
Elle n'avoit encore que sept ans lorsqu'o

i annonça la mort de la duchesse de Brac-
ano, sa mère. On ne pût tarrir ses larmes
i'en l'assurant que la haute piété de cette
ndre mère, faisoit espérer qu'elle jouis-
it dans le ciel de la récompense des justes.

Peu de tems après, elle tomba malade, la
tite vérole la laissa dans un état d'épuise-
ent qui fit désespérer de sa vie. Enfin après
n an entier de souffrances, la santé lui fut
ndue et elle reprit aussitôt avec ardeur, ses
ratiques de piété. Il ne lui resta plus rien
e l'enfance dans la façon de penser et d'agir:
maturité de son esprit, son discernement,
ferveur jointe à la plus grande innocence en-
gèrent sa gouvernante à lui faire faire sa
remière communion, quoi qu'elle n'eût pas
ncore dix ans. La jeune princesse n'omit rien
our s'y préparer. Il lui vint même en pensée
e pratiquer certaines mortifications dont elle
voit lu le récit dans la vie de Sainte-Cathe-
ine de sienne ; mais sa maîtresse lui repré-
enta que ces sortes de pénitences seroient des
xcès répréhensibles dans elle ; qu'elle pou-
oit y suppléer en soulageant, Jésus-Christ
ans ses membres souffrans par des aumônes.
ette réflexion fût reçue avec soumission et

respect, et fût comme le germe des aumôn immenses, qu'elle fit dans la suite.

CHAPITRE II.

Son mariage, son départ pour la France, el arrive à la cour, l'estime qu'elle s'y attire sa conduite pendant l'absence de son mari ses charités dans le voyage qu'elle fait a Bo deaux.

La reine Marie de Médicis, qui l'avoit tenu sur les fonts de baptême et qui étoit s tante, se trouvant alors au comble des grandeur humaines, n'avoit pas perdu de vue, sa petit niéce, sa filleule. Voulant l'attirer à la cour e la fixer en France, par un établissement sor table et avantageux, elle la promit en mariag à Henry, Duc de Montmorenci, Seigneur de plus accomplis de son siècle. Elle envoya à Rome, le marquis de Traynel, pour en porte la nouvelle, avec les articles du contrat, qu la Reine avoit fait dresser. Le duc de Bracciano instruit des intentions de cette grande princesse, vint à Florence en faire part à sa fille Il la trouva entièrement disposée à exécute ses volontés.

Déjà la princesse Marie Felice, avoit été tirée du couvent et étoit retournée au palais la grande duchesse, qui vouloit l'y retenir squ'à son départ pour la France. Quand tout t prêt pour la cérémonie, le mariage se fit ec le plus grand éclat. Le marquis de Traynel uni de la procuration du duc de Montmonci, épousa la jeune princesse en son nom. e grand duc et la grande duchesse, mirent comble à leur magnificence par de riches résens en pierreries.

Après avoir pris congé de leurs altesses et eur avoir témoigné sa reconnaissance dans es termes les plus touchans; madame de Montmorenci se mit en route pour Livourne, uivie d'un nombreux domestique. Elle arriva n peu de jours à Marseille. Dès qu'elle y eut is pied à terre, elle voulut satisfaire sa devotion et elle se fit un bonheur de visiter quelques églises, célébres dans le pays, par les eliques des saints que l'on y honore.

Le Connétable de Montmorenci son beaupère, vint au devant d'elle, jusqu'à Avignon où il l'attendit. Il la vit bientôt arriver; il la reçut avec tous les témoignages d'une satisfaction extraordinaire. Il ne fût pas long-tems

sans reconnoitre son rare mérite. Il en fût e
chanté et dans le transport de sa joye, il d
qu'il avoit de grandes graces à rendre à Die
qui n'avoit conservé ses jours jusques là, qu
pour qu'il reçut de sa main bienfaisante un
fille si vertueuse et si accomplie.

On peut bien juger que la jeune Duchess
répondit comme elle devoit aux bontés pleine
de tendresse du Connetable. Lorsqu'il l'eu
conduite jusqu'à l'entrée du Dauphiné, il pri
congé d'elle et alla promptement donner les or-
dres nécessaires pour que monsieur de Montmo-
renci pût se rendre au plutôt à la cour avec
tout l'éclat que la circonstance exigeoit. La
jeune Duchesse continua sa route et arriva à
Paris quelques jours avant le duc son époux.

La reine régente l'attendoit au Louvre avec
impatience, elle la combla de caresses quand
elle la vit. Madame de Montmorenci lui parut
si aimable dès le premier abord, elle en fut si
satisfaite, qu'elle dit au marquis de Traynel,
qu'elle n'eût pu la souhaiter plus parfaite en
tous points, et que le Duc de Montmorenci au-
roit raison de se croire le seigneur le mieux
partagé du royaume.

Ce seigneur arriva du Languedoc avec cent

ntils hommes distingués de cette province
i n'avoient rien épargné pour la beauté de
rs équipages ; mais le duc s'annonçoit par
air de noblesse et de majesté, qui le fai-
t aisément distinguer. Son épouse lui fût
ésentée par le roi lui-même qui la menant
r la main, dit au duc : *voilà ma cousine,*
yez l'illustre italienne, ne vous vaut-elle
s ? En êtes-vous content ? La reine la pré-
nta à son tour, en disant : *monsieur je crois*
us donner en sa personne, le mérite et les
rfections de beaucoup d'autres.

Le Duc connût tout son bonheur, et il voua
s ce moment à sa femme, cet attachement
lide du cœur, qui ne se rallentit jamais
qu'une connoissance plus intime du prix de
qu'il possédoit, ne fit au contraire qu'aug-
enter de plus en plus. La solemnité des nôces
fit au Louvre les jours suivans avec un
pareil digne du monarque qui en faisoit les
ais.

La reine toujours plus enchantée de la Du-
esse, la retint au Louvre avec son époux.
le ne pouvoit se priver du plaisir de s'entre-
nir souvent avec cette aimable nièce.

Madame de Montmorenci n'avoit que quin
ans, quand elle parut à la cour de Franc
Elle étoit abondamment pourvue des dons
la nature, tant du côté de la figure, que
côté de l'esprit et des talens agréables. El
avoit tout ce qui peut charmer les hommes
rendre aimable à leurs yeux; mais elle avo
aussi dans le dégré le plus éminent, tout
qui rend estimable et même tout ce qui pe
concilier le respect et une espèce de vénéra
tion. Une prudence bien au-dessus de sc
âge dirigeoit toutes ses démarches et tout
ses actions. Bien des gens avoient les yeu
sur elle pour trouver de quoi exercer leur cr
tique ou leur malignité. Jamais ils n'y purer
réussir. La raison, la sagesse la plus circons
pecte et la plus mesurée, sembloit s'exprime
par sa bouche; tout ce qu'elle disoit étoi
non-seulement judicieux et réfléchi, mai
encore marquoit une âme noble, grande, éle
vée et en même tems une candeur, une ingé
nuité qui charmoit, et ce qu'il y avoit d'admi
rable, c'est qu'elle n'avoit rien de gêné, rie
de contraint dans ses manières, toujours u
air ouvert et affable, qui donnoit l'idée l
plus avantageuse de la beauté de son carac
tère.

De son côté, le duc de Montmorenci, étoit
ne d'une femme si parfaite. Tout étoit grand
s sa personne, naissance, esprit, valeur,
ur noble, généreux, sensible et compâtis-
t. Avec cela, bien fait, d'une taille avanta-
se, beau même; mais de cette beauté mâle
n'a rien de mou et d'efféminé, il n'étoit
res possible de faire un mariage mieux as-
ti, aussi jamais union ne fut plus intime,
s affectueuse, plus cordiale et plus cons-
te.

a mort du Connétable de Montmorenci qui
iva le premier d'avril, 1614, mit le duc
s la nécessité d'aller en Languedoc où sa
lité de gouverneur, le retint plus d'un an.
duchesse voulut se retirer à Chantilly, pen-
t cette absence, qui devoit-être trop lon-
pour son cœur. Mais elle ne put en obte-
la permission de la reine. Sa majesté vou-
absolument la garder au Louvre, jusqu'au
our du Duc.

et époux chéri ne fut pas plutôt parti, qu'elle
nmença d'être en proie à de cruelles inquié-
es qu'elle éprouva toujours depuis toutes
fois qu'il fut obligé de s'absenter. Les di-
tissemens variés de la cour, ne purent la

distraire ; elle s'appliqua cependant à ce qu
son chagrin ne la rendît incommode à per
sonne. Elle se montra également prévenant
également prête à obliger tout le monde. Ell
fit voir la même douceur, la même complai
sance et toujours la même réserve et la mêm
modestie. Elle ne fit pas une démarche, pa
une action, qui ne fût à sa place. Elle parloi
et se taisoit à propos. Bien des seigneurs l'a
bordoient, chacun étoit jaloux de sa conver
sation ; mais elle n'en entretenoit jamais au
cun en particulier.

On étoit si généralement frappé de la sa
gesse et de la maturité de son esprit, que plu
sieurs crurent devoir la soliciter de s'immis
cer un peu dans les affaires de l'Etat, persuadé
qu'elles en iroient beaucoup mieux.

D'autres essayèrent de l'engager à se servi
de son crédit auprès de la reine, pour en ob
tenir des graces qu'ils ne doutoient pas qu
sa majesté ne leur accordât, si elles lui étoien
demandées à propos et avec adresse ; mai
ces tentatives furent inutiles. Madame de Mont
morenci trouva le moyen de refuser les un
et les autres sans offenser personne. Elle allé
gua à ceux-là, sa trop grande jeunesse et so
peu d'expérience ; à ceux-ci la crainte d'abu

er des bontés de la reine ; sur-tout la peur u'elle avoit de préjudicier à leurs concurrens ui avoient peut-être des prétentions plus ustes et mieux fondées aux faveurs qu'ils am- itionnoient. La reine n'avoit pas la même dée de son peu d'habileté, car ayant remar- ué qu'elle ne manquoit pas de se retirer quand n venoit lui communiquer quelqu'affaire im- ortante, elle lui disoit : *les occasions de sor- ir de ma chambre naissent sous vos pas, dès u'on veut me parler d'affaires. Je vous en rois aussi capable que ceux qui les traitent.* Un jour elle la retint par le bras : *vous demeu- erez ici*, lui dit sa majesté ; *car il faut que ous nous donniez un avis sur cette requête.*

Heureusement que cette requête contenoit ne demande pour un débiteur insolvable, qu'on tenoit prisonnier depuis long-tems. La duchesse eut bien-tôt déclaré son senti- ment qui tendoit à l'élargissement de ce mal- heureux. La reine le releva gracieusement ; en disant aux dames qui l'environnoient, *elle a arlé aujourd'hui, parce qu'il ne s'agissoit que de nous faire donner de l'argent.*

On traitoit depuis quelque tems du mariage du Roi avec l'infante d'Espagne ; cette grande

affaire fût conclue en 1615. La cour alla à Bordeaux où le mariage fût célébré. La reine voulut que la duchesse de Montmorenci l'accompagnât. Sa majesté ne cherchoit en cela que sa satisfaction particulière; mais Dieu s'y proposoit de fournir à la duchesse des occasions d'exercer sa charité d'une manière digne de son grand cœur. En effet, avant d'arriver à Bordeaux, elle vit sur la route, un pays désolé par les guerres civiles, des malheureux dont la pauvreté étoit extrême, pâles, décharnés, couverts de haillons, exposés aux injures d'un air très-rude dans des chaumières ruinées. Elle fût attendrie à la vue de tant de misères. Dans tous les lieux ou elle s'arrêtoit, elle fit des aumônes considérables. Le bruit s'en répandit bien-tôt. Ces libéralités firent venir à elle une foule d'infortunés ; elle n'en rebuta aucun, elles les reçut tous avec une tendresse généreuse.

Le froid étoit excessif alors. Au retour de Bordeaux, les gens de la Duchesse trouvoient presqu'à chaque pas, de misérables viellards et des enfans à demi-morts dans la neige. Elle leur avoit ordonné expressément, avant le départ, de secourir tous ceux qu'ils rencontreroient, de les porter dans les villages voisins

t de leur faire fournir abondamment ce qui ur seroit nécessaire ; ses ordres furent exé- utés ponctuellement.

En revenant d'un village, joindre leur maî- esse, ils voyoient derrière son carosse, un une enfant qui y étoit monté, dans l'espé- ance d'avoir quelqu'aumône quand on seroit rrivé à la dinée. Mais le froid l'avoit telle- ent saisi depuis, qu'il étoit comme gelé ; la haritable Duchesse n'en est pas plutôt avertie, u'elle se le fait apporter dans son carosse, lle le pose sur ses genoux, elle met ses pe- tes mains dans les siennes ; elle le presse sur a poitrine pour le réchauffer ; elle engage sa ame d'honneur à en faire autant et après voir, pour ainsi dire, ressucité cette innocente ictime de l'indigence ; elle le fait remettre sa mère, avec une somme d'argent pour sou- ager l'un et l'autre.

CHAPITRE III.

La Duchesse va en Languedoc, ses charités, ses bonnes œuvres ; elle introduit la modestie parmi les personnes du sexe; elle porte le Duc de Montmorenci à la douceur et le détourne de s'engager dans le parti de la reine.

EN l'année 1619, le Seigneur D. Côme des

Ursins, frère de la Duchesse, qui fût depu
Cardinal, vint exprès à Paris pour la voi
Son arrivée la combla de joie ; elle le reç
avec des témoignages de tendresse et de co
tentement qui ne peuvent s'exprimer. Le D
de Montmorenci qui aimoit passionnément
femme, et qui d'ailleurs étoit de tous les hom
mes, le plus magnifique, seconda parfaitemei
ses inclinations dans cette occasion, et pour q
rien ne manquât à la satisfaction de son frère
il voulut qu'il fût témoin des honneurs qu'o
rendroit à sa sœur dans son gouvernement d
Languedoc où il avoit projetté de la mener
dès lors le départ pour ce pays fût arrêté
fixé.

Lorsque la Duchesse arriva à Montpellier
elle y fit son entrée en qualité de Gouver
nante, son air de majesté et son affabilité lu
gagnèrent tous les cœurs ; pendant plus d'un
semaine, ce ne furent que Fêtes, Divertisse
mens et Acclamations continuels. M. d
Montmorenci donna alors à sa femme, un
marque de confiance qu'elle méritoit à just
titre ; il lui remit en entier la conduite de s
Maison, et elle étoit considérable. Elle eût en
outre le maniement des affaires et l'emploi de

venus. Ce second article étoit aussi immense
e le premier. Avec de l'assiduité et de l'or-
dre dans la distribution de son tems, la Du-
esse vint à bout de suffire à un si grand tra-
l, sans que sa dévotion bien réglée en souf-
t; elle régla pour tout son monde les fonctions
les occupations de chacun ; elle exigea que
comptes de la dépense lui fussent rendus
aque jour ; elle défendit à ses domestiques
ut ce qui s'appelle excès et libertinage, leur
clarant qu'elle n'en souffriroit pas un chez
e qui ne vivroit pas chrétiennement et don-
roit mauvais exemple aux autres ; et les as-
rant tous de sa protection s'ils s'en rendoient
gnes par leur sagesse. Elle les piqua d'hon-
ur et anima leur fidélité en leur promettant
ne point se défier d'eux, et de ne pas prêter
reille aux rapports qu'on pourroit lui faire
ntre eux, pourvu qu'elle n'y fût pas forcée
r leur mauvaise conduite. Elle se prescrivit
lle-même, à l'égard de ses gens, des règles
'il seroit trop long de détailler ; mais qui
nt autant d'honneur à sa prudence, qu'à sa
gesse. En un mot, elle se comporta comme
e femme vraiment forte dans l'intérieur de
maison en y établissant et maintenant le
n ordre.

Au dehors, elle se déclara par ses bienfai
la ressource de tous ceux qui auroient besoi
de sa protection, de sa faveur, de ses biens
même. Elle se fit donner une liste exacte de
familles pauvres. Elle s'informa de leur trist
situation, et leur fixa des pensions pour le
aider à vivre. Elle détermina aussi une cer
taine aumône par mois, à chaque communauté
des ordres mendians, aux hôpitaux et au
prisonniers, ce qui n'empêcha pas des au
mônes extraordinaires qu'elle leur fit. Elle fi
parcourir les villages par ses domestiques
pour s'informer des misérables qui y étoien
délaissés. Elle les mettoit au rang des person
nes dont Dieu l'avoit chargée specialement e
dont il lui demanderoit un jour un compte ri-
goureux. Elle leur faisoit distribuer de l'ar-
gent ; elle prenoit quelques-uns de leurs en-
fans dans sa maison, et souhaitoit qu'on les y
employât afin qu'il y eût lieu de les mettre à
ses gages.

Tant de bonnes œuvres n'empêchoient pas
des aumônes journalières, que l'on faisoit par
ses ordres à tous ceux qui se présentoient.
Dans les tems de stérilité sur-tout sa charité
ne connoissoit pas de bornes. Les gens de la
Campagne attiroient alors principalement son

tention et éprouvoient sa générosité. *Il faut,* soit-elle, *leur donner au moins la vie, puis-e nous avons bien au-delà de la nôtre.*

On lui a souvent entendu dire qu'elle ne ngeroit pas son pain de bon cœur, si elle voit que ceux à qui elle en pouvoit donner, en avoient pas.

Ses bonnes œuvres ne se bornoient pas à s charités. On ne sauroit dire combien d'en-mis elle reconcilia, combien de querelles, procès elle termina. Cela étoit si ordi-ire, que quand les Gentils-Hommes de M. Montmorenci lui parloient de quelques ouilleries, de quelques dissentions surve-es dans les familles, il avoit coutume de pondre : *voilà qui sera pour ma femme*, et rsqu'il revenoît de quelque voyage, il lui mandoit en l'abordant combien de jugemens, le avoit rendus dans sa chambre, depuis l'il n'y étoit entré.

Pendant son séjour en Languedoc, elle y une autre espèce de bien, qui demandoit ut son zèle pour la gloire de la Religion, et ut l'ascendant que donne une vertu exem-aire dans une personne de sa qualité. Elle

avoit remarqué que dans le Languedoc, le personnes du sexe, étoient fort libres dan leurs manières, et fort immodestes dans leur ajustemens ; elle entreprit de les corriger d'u défaut si répréhensible. Pour cela, elle ob- serva toujours de garder le maintien le plu honnête, et de se parer très-simplement e très-modestement. Les dames et les jeune personnes de distinction, qui venoient lu faire la cour et qu'elle recevoit toujours ave bonté, pour qu'elles vinssent souvent, s croyoient obligées de paroître chez elle, ave des parures aussi très-modestes, et d'imite la décence de son maintien, insensiblement elles en prirent l'habitude.

Plusieurs de celles qui étoient admises che la Duchesse, et qui avoient l'honneur de l connoître plus particulièrement, lui firen quelquefois la confidence de leurs chagrin domestiques, au sujet de la mauvaise con duite de leurs maris. Elle leur donna toujou là-dessus, les plus sages conseils; elle l exhortoit à la patience, disant : qu'en offra leurs peines à Dieu dans des prières vives ferventes, qu'en se comportant elles-mêmes avec beaucoup de réserve, qu'en dissimula

eur chagrin, qu'en s'imposant la loi d'un rofond silence, et en l'observant inviola- lement, en remplissant avec exactitude les evoirs de leur condition, leurs époux tou- hés de leur vertu, se corrigeroient enfin de eur dérèglemens. *Avec le silence*, leur disoit- lle, *vous viendrez à bout de tout, il ne faut arler de cette sorte de peine qu'à Dieu seul ; ncore faut-il que vous lui en parliez, en le riant et non en vous plaignant, s'il se peut.* Elle ratiqua pour elle-même ses sages conseils, t le duc son mari, qui étoit fort porté à ce qu'on appelle la galanterie, touché de ses em- pressemens qui furent toujours les mêmes, le son air toujours égal, toujours tranquille et serein, rougit d'avoir partagé un cœur au- quel une femme si vertueuse, si respectable, avoit seule les droits les plus légitimes, et toutes ses complaisances, toutes ses atten- tions, tous ses soins ne furent plus que pour elle.

Mais ce qui lui causa un plaisir encore bien sensible, ce fut la constance qu'elle apprit que son époux avoit montrée en ne se ren- dant pas aux fortes instances de la Reine Mé- dicis qui venoit de le solliciter de nouveau

par ses lettres, d'entrer dans son parti. Sa Majesté souhaitoit d'autant plus passionnément de l'y attirer, qu'on lui avoit assuré que des personnes de grande condition n'attendoient que le moment où il se seroit déclaré pour se déclarer elles-mêmes. Mais le Duc fidèle alors à ce qu'il devoit à son roi, à sa gloire et à celle de ces ancêtres, tint ferme ainsi que la Duchesse l'y avoit exhorté plusieurs fois ; car, quoique Marie de Médicis fût sa proche parente et sa maraine, quoiqu'elle eût les plus grandes obligations à cette princesse, qu'elle fût très-reconnoissante de ses bienfaits et des bontés continuelles dont elle l'avoit comblée, jamais elle ne voulut prendre ses intérêts au préjudice de la fidélité que son mari et elle devoient essentiellement au roi.

CHAPITRE IV.

Son mari tombe malade; sa guérison ; elle soupçonne que le Duc veut soutenir le parti de Gaston d'Orléans ; ce qu'elle fait pour l'engager à demeurer fidèle à son roi; elle apprend que son mari a été blessé et fait prisonnier ; ses démarches pour obtenir son pardon; on lui donne ordre de se retirer au château de la Grange; la vie qu'elle y mène.

LE duc de Montmorenci étant allé conduire

au roi, qui faisoit le siège de Montauban, plusieurs régimens contre les Calvinistes révoltés; après avoir signalé son courage et son zèle pour le service de sa Majesté, fut violemment attaqué d'une maladie contagieuse qui règnoit alors dans le camp. Son épouse fut bientôt instruite du danger où il étoit; elle part sur-le-champ pour le Languedoc, et, quoique les chemins fussent très-mauvais, elle arriva de Paris en très-peu de temps pour le secourir. Sa présence, ses soins, hâtèrent la guérison du malade. Elle fut elle-même peu de temps après attaquée de deux longues maladies: pour surcroît d'afflictions, elle fut informée du bruit qui courut alors, que Monsieur, frère unique du Roi, étoit rentré dans le royaume. Cette nouvelle l'alarma beaucoup, parce qu'elle craignit les troubles dont l'Etat étoit menacé: quelque temps après, ses alarmes augmentèrent. Elle s'apperçut que le Duc avoit des conférences secrettes avec des personnes attachées à Gaston, et elle commença de soupçonner ce qui n'étoit que trop vrai, que son mari s'étoit laissé séduire, et qu'il étoit devenu partisan de ce prince.

Cette pensée l'accabla de douleur. Elle avoit

fait tant d'efforts pour le détourner de tout engagement qui seroit contraire au service du roi : quelque mécontentement qu'il eût du premier ministre, quelque prétexte du bien public qu'on apportât pour lui en imposer. Elle s'étoit persuadée qu'il résisteroit de même à toutes les sollicitations qu'on pourroit lui faire dans la suite, dans le même genre. Elle crut voir qu'elle s'étoit trompée, elle fit sentir ses soupçons au Duc, et cette femme, si pleine de déférence en tout pour son mari qui lui étoit si cher ; si portée à l'approuver, à l'admirer dans tout ce qu'il faisoit, mais du reste ferme et inébranlable dans les vrais principes du devoir, fit naître les occasions de les lui rappeler, et de condamner sans ménagement, devant lui, tout ce qui leur étoit opposé, comme étant absolument incompatible avec l'honneur et la religion.

Le Duc de Montmorenci, ne put douter que son épouse n'eût pénétré le mystère, il devint rêveur, embarrassé, quand il se trouvoit avec elle. Les larmes qu'il lui voyoit verser portoient l'amertume dans son ame ; il auroit voulu n'avoir pris aucun engagement, mais il crut être trop avancé pour pouvoir

uler. Il continua donc de conférer avec les ens secrets de Monsieur, mais pour en dé- ber la connoissance à son épouse, dont l'état venoit critique de plus en plus, et qui pa- issoit si inquiète, il ne les vit plus que lors- e la nuit étoit fort avancée.

Malgré ces précautions, la duchesse eut une it des défiances auxquelles elle ne put ré- ster. Elle se leva trois fois de suite, et se fit rter dans la chambre de son mari, car elle oit encore malade. Il s'y trouva chaque fois : heure à laquelle il devoit sortir n'étoit pas core venue. La troisième fois, elle lui parla elques momens, et le conjura, au nom de ieu, et par les motifs les plus tendres, d'a- ndonner un dessein qu'elle ne voyoit que op qu'il avoit, et qu'il ne pouvoit exécuter ns la faire mourir de chagrin. Il mêla ses rmes avec les siennes. Il lui dit qu'elle de- oit se tranquilliser; qu'il ne feroit point de émarches imprudentes dont il eut jamais à se epentir; ainsi il lui cacha, de son mieux, les ésolutions qu'il avoit prises.

Cependant le Duc d'Orléans arrive à Bésiers. l vient aussi-tôt voir madame de Montmo-

renci ; après lui avoir témoigné la peine qu'
ressent de sa maladie, son altesse royale
remercia de ce qu'à sa considération, son ma
le recevoit dans la province. Jamais la Du
chesse ne reçut d'outrage plus sensible. Ind
gnée de ces dernières paroles du prince, el
ranima le peu de forces qui lui restoient, e
d'un ton ferme : *Monsieur*, lui dit-elle, *si M
de Montmorenci avoit pu déférer aux consei
d'une femme, il ne vous auroit jamais donn
entrée dans son gouvernement.*

Peu de temps après, le Duc fut informé qu
deux armées venoient fondre sur lui. Il se di
pose aussi-tôt à prendre les armes, et assem
ble ses amis pour les mener au combat : l'i
sue n'en fut pas aussi heureuse qu'il le croyoi
Tout le monde sait qu'après s'être surpass
lui-même, par l'ardeur et l'impétuosité qu'
montra, épuisé de forces, ayant reçu dix-hu
blessures, et perdu presque tout son sang,
se trouva enveloppé par plusieurs escadron
de l'armée royale, qui ne le prirent qu'à re
gret, et auroient voulu pouvoir le sauver.

Ces nouvelles accablantes parvinrent en pe
de temps à Bésiers ; elles firent une telle im
pression sur la Duchesse, déjà dans un état

ne de pitié que ses vertèbres se dérangèrent lui causèrent les douleurs les plus ai-es.

Cependant elle fait partir sur-le-champ les decins et chirurgiens qui la soignoient pen-nt sa maladie. Elle donne ordre à son oyer de les suivre, et de revenir en dili-nce lui rapporter le véritable état de ses essures. Ensuite, elle redouble ses prières au igneur; elle a recours à l'intercession de ses otecteurs dans le ciel, elle fait des aumô-s extraordinaires aux hôpitaux et des dons x Eglises de plusieurs pauvres paroisses.

Et comme si elle eut espéré quelque chose la part des hommes, elle écrit aux parens son mari, c'est-à-dire, à ce qu'il y a de us grand dans le royaume, de se joindre à le pour solliciter vivement son pardon. Elle nvoie présenter ses soumissions au roi; elle it offrir à sa majesté les places que les ca-itaines du Duc tenoient encore, et la fait sup-lier de permettre qu'elle se fasse porter à ses ieds pour implorer sa clémence.

Ces offres furent rejettées. On avoit pré-

venu le roi contre elle, on l'avoit noircie da
son esprit : loin d'exaucer ses prières, on
signifia bientôt l'ordre de se retirer dans s
château de la Grange, près de Pézénas. A
que rien ne manquât à ses afflictions, Die
qui éprouvoit de plus en plus la patience
cette ame fidèle, de cette ame noble, gén
reuse et si sensible, permit que les habita
de Bésiers, qu'elle avoit comblés de bienfai
témoignassent la plus grande indifférence po
ses malheurs.

Son séjour à la Grange fut un continu
exercice de la plus parfaite résignation à
que Dieu vouloit. Ses douleurs corporelle
qui lui avoient donné un peu de relâche, r
vinrent avec plus de violence. Souffrir hor
blement de toutes les manières, souffrir ain
dans le silence, et prier sans cesse, voilà
vie qu'elle menoit.

CHAPITRE V.

*La duchesse apprend la mort de son mari; el
part pour Moulins; vie qu'elle y mène;
qu'elle fait pour les religieuses de la Visit
tion de cette ville; ses charités; ses bonn
œuvres; elle se retire pour toujours dans
monastère.*

LE Duc, comme on sait, termina malheu

nsement sa vie sur un échafaud : c'étoit le
ıp le plus cruel qu'on pût porter à la Du-
èsse de Montmorenci, quoiqu'on ne doutât
int qu'elle fut préparée à le recevoir avec
e constance digne de sa piété. Personne,
ns sa maison, n'osa prendre sur soi de le
annoncer : cependant, on n'avoit point
temps à perdre, il falloit prévenir l'arrivée
s commissaires, qui ne pouvoient manquer
venir bientôt : deux pères capucins arri-
rent en ce temps-là au château de la Grange;
les conjura de se charger d'une si triste
ommission. Ils l'acceptèrent, malgré leur re-
ıgnance; mais ayant été introduits dans l'ap-
artement de la Duchesse, ils la trouvèrent
ans un état si capable d'exciter la compassion,
ue jamais ils n'eurent le courage de tenir
eur promesse ; mais le morne silence qui ré-
noit dans la maison, l'air triste et embar-
assé de ses gens, qui n'osoient faire éclater
eur douleur, lui apprirent ce qu'elle n'avoit
ue trop conjecturé, et Dieu prit soin aussi-
ôt de la consoler. Il lui inspira une force
u'elle n'auroit pu trouver dans elle-même, et
ui la rendit supérieure à la tendresse exces-
ive de son cœur.

Cette grace singulière produisit en elle trois

effets bien remarquables ; 1°. par reconnois sance de l'insigne faveur que Dieu lui faisoit Madame de Montmorenci forma le dessei qu'elle avoit eu dans son enfance, d'embras ser l'état religieux, et résolut de l'exécute aussi-tôt qu'elle en auroit la liberté ; 2°. elle fit un généreux abandon d'elle-même à la divine providence, et conjura le Seigneur de disposer comme il lui plairoit de sa personne, de sa vie et de son honneur, souscrivant humblement d'avance à tout ce qu'il ordonneroit ; 3°. elle lui sacrifia tous ses ressentimens.

Un exempt lui apporta peu après, de la part du roi, l'ordre de sortir de la province, et de choisir pour sa demeure ou Montargis, ou la Fere, ou Moulins ; elle préféra cette dernière ville, comme étant plus éloignée de la cour. Depuis cinq mois, la Duchesse gardoit le lit presque continuellement. Les malheurs qu'elle venoit d'essuyer, l'avoient réduite dans l'état le plus propre à exciter la pitié : il paroissoit impossible qu'elle pût se mettre en route sans s'exposer à mourir de foiblesse : ses domestiques tâchèrent d'obtenir de l'exempt un délai de quelques jours ; jamais ils ne purent venir à bout de le fléchir, il montra une rigueur

exorable, et voulut que leur maîtresse partît
ns délai.

Cette femme de douleurs, pleine de cou-
ge, fut obligée de calmer ses gens, en leur
présentant que des Officiers croient que leur
e dépend de la prompte exécution des ordres
'ils ont reçus. Elle les assura en même tems
'elle auroit la force de faire le voyage, et
ur ordonna de tout disposer pour un départ
ochain; il lui manquoit alors bien des choses
ont elle ne pouvoit se passer. Elle avoit fait
aumônes des dépenses prodigieuses, durant
prison du Duc; elle n'avoit plus d'argent. Elle
mprunta une somme considérable qu'elle de-
oit être bientôt en état de rembourser, parce
u'on ne touchoit point à ses fonds. Quand
out fut prêt pour le départ, on la mit le plus
ommodément qu'il fût possible, dans un car-
osse où on lui avoit fait une espèce de lit :
outes ces précautions que l'on prit, n'em-
êchèrent pas qu'elle ne souffrît étrangement
ans le chemin, mais elle ne donna pas le
oindre signe d'impatience.

Elle arriva à Moulins le 18 novembre, où
lle fut conduite au château de cette ville ;
'étoit dès-lors un vieux palais abandonné et

qu'on laissoit tomber en ruines. La Duchesse fut mise dans un appartement des plus tristes et sans meubles, de sorte qu'il fallu d'abord emprunter les choses les plus nécessaires. Les religieuses de la Visitation, qui avoient été prévenues par madame de Chantal, offrirent avec empressement à l'illustre prisonnière tout ce qu'elles avoient pour qu'elle fût commodément. Plusieurs personnes de la ville imitèrent leur exemple.

Il y avoit, à côté de la chambre où elle couchoit, un cabinet obscur et humide où régnoit une odeur très-désagréable ; on peut dire qu'elle en fit un tombeau dans lequel la douleur l'ensevelissoit toute vivante. Presque point d'autre jour que la lumière de plusieurs flambeaux qu'elle y fit tenir toujours allumés. Ce réduit lugubre devint sa demeure ordinaire; ce fut là qu'elle s'abandonna à la prière vocale et mentale, et qu'elle se livra à des gémissemens et des larmes continuelles, qui affoiblirent beaucoup sa vue. Dans ce sanctuaire du deuil et de la tristesse, où elle étoit séparée de toutes les créatures, où elle ne parloit qu'à Dieu seul : elle repassoit en sa présence, et avec amertume, toutes les années de sa vie. Elle se rappeloit les graces sans nombre

l'elle avoit reçues du Seigneur, et le mau-
ais usage qu'elle croyoit en avoir fait.

Cette vie si dure en apparence, si révol-
nte pour la nature avoit néanmoins ses dou-
urs. La Duchesse goûtoit une sorte de plai-
r dans le sein de la tristesse, et de l'affliction
ù elle s'entretenoit.

Elle ne fut pas long-tems à Moulins, sans
oucher de grosses sommes d'argent qui la mi-
nt en état d'exercer sa libéralité, on la vit
bserver le même ordre dans ses aumônes
u'en Languedoc. Les communautés religieu-
s, les hôpitaux, les prisons reçurent cha-
ue mois des sommes fixes; outre cela, elle
onna tous les jours, à tous les malheureux qui
e présentoient, elle soutint plusieurs pau-
res familles. Quelqu'un qui avoit été témoin
e ses charités à Paris, lui manda qu'un pau-
re homme étoit détenu au Châtelet pour une
ette de trois cens livres qu'il ne pouvoit payer:
lle écrivit sur-le-champ à son receveur de
endre la liberté a cet infortuné et que s'il
e trouvoit délivré lorsque sa lettre arriveroit
l lui comptât néanmoins les trente pistoles
u'elle lui avoit destinées.

La cour ayant reconnu l'innocence de mad
me de Montmorenci leva la lettre de cach
qui la retenoit au château de Moulins, et l
rendit la liberté. Elle n'en usa que pour se
xer dans cette ville, où elle fréquenta d'hab
tude le couvent de la Visitation. Les religie
ses lui témoignèrent les sentimens de la jo
la plus vive et la plus sensible, et les accomp
gnèrent des civilités commandées par le re
pect et réglées par la candeur et une nob
simplicité.

Madame de Montmorenci conversa peu av
elles : mais elle les voyoit assez pour admir
leur ferveur, leur modestie, leur recueille
ment, leur ponctualité aux offices et en mêm
tems l'air de sérénité et de contentement qu
éclatoit sur leur visage. Elle jugeoit delà qu'el
étoit dans une maison où Dieu étoit bien serv
qu'elle y vivroit avec de véritables épouse
de Jésus-Christ, unies ensemble par les lien
les plus doux de la charité.

Ce monastère, à quelque tems de là, essuy
un petit orage qui troubla un peu le calm
qui y avoit toujours régné, et fut d'autant plu
fâcheux pour les religieuses que les personne

dehors en prirent occasion de censurer leur
duite et de les décrier comme des filles chez
régnoit là division. Mais madame la Du-
sse de Montmorenci par la protection écla-
te qu'elle se fit un devoir de justice de leur
ner, par l'affection singulière qu'elle con-
ua de leur montrer, fit tomber tous les dis-
rs injurieux qu'on tenoit contre elles et
ena les esprits en leur faveur. Un autre
vice qu'elle leur rendit, fut le secours de
charitables avis qu'elle voulut bien leur
order pour leur conduite spirituelle,
si elle se communiqua plus qu'elle n'avoit
t jusques-là ; on commença à la voir plus
rement dans les tems où les observances ré-
lières le permettoient, et l'on ne sauroit dire
mbien la communauté eut de joie de ce chan-
ment inattendu.

Sa charité éclata d'une manière bien frap-
nte dans la conduite qu'elle tint à l'égard
s malades. Il y en avoit un nombre considé-
ble dans le monastère ; elle ne se contenta
s de les visiter assiduement, de leur dire des
roles consolantes, elle voulut encore les
vir, on la vit plusieurs fois leur soutenir
tête des heures entières pour les soulager ;

mais voici des traits de sa générosité qui vont jusqu'à l'héroïsme.

On lui écrivit la mort d'un homme qui avoit abandonné ses intérêts pour s'attacher au cardinal de Richelieu, dès qu'il l'avoit vue malheureuse. Elle interrompit la lecture de la lettre pour demander si l'heure de dire des messes étoit passée, et comme on lui eut répondu qu'il étoit encore tems d'en dire. S'adressant à sa dame d'honneur : *allez promptement*, dit-elle, *faites offrir le sacrifice par autant de prêtres que vous en trouverez, car nous devons rendre le bien pour le mal.*

Elle apprend qu'un étranger passant par Moulins pour retourner dans sa province étoit tombé dangereusement malade dans son auberge, et qu'il n'avoit pas de quoi s'y faire servir. Aussi-tôt elle donne ordre à un de ses gens d'aller le voir et de lui donner ce qu'il faut pour le secourir. Ils y vont, ils reconnoissent le malade pour un homme de Languedoc qui s'étoit autrefois déchaîné contre le Duc ils en font leur rapport à leur maîtresse. Au lieu de se contenter des secours qu'elle lui a envoyés ; elle lui fait porter une plus grosse somme par sa dame d'honneur, à qui elle recommand

ommande de le consoler ; elle charge son édecin de le visiter souvent et de lui faire onner à ses dépens tous les remèdes qu'il ju- era nécessaires.

La maladie tirant en longueur la femme et es enfans du malade arrivent à Moulins, ce ont de nouveaux indigens qui ne peuvent que ui être à charge. La Duchesse qui en est ins- ruite, redoubles ses charités, et soutient toute ette malheureuse famille qui, naturellement levoit lui être très-odieuse. Le mari meurt, Elle donne abondamment à la veuve de quoi etourner dans son pays.

Les gens de madame de Montmorenci, té- moins de ses libéralités envers des personnes qu'elle avoit tant de raisons de haïr, ne purent enir contre cet exemple, ils se reconcilièrent avec leurs propres ennemis, et édifièrent ainsi toute la ville.

Le long séjour d'une garnison nombreuse dans la ville de Moulins y avoit été extrême- ment à charge aux citoyens, et avoit fort aug- menté la misère du peuple, ce fut un nouveau champ ouvert à la charité prodigieuse de ma- dame de Montmorenci ; elle fut la ressource de

tous les misérables, chacun trouva dans son cœur compâtissant un remède efficace à ses maux.

Outre cela elle établit plusieurs filles, en plaça d'autres dans les meilleures maisons, et avoit l'attention de les habiller à neuf, *afin*, disoit cette admirable princesse, *qu'elles n'eussent pas la honte d'être plus mal vêtues que les autres domestiques des maisons où elles entroient; et qu'elles ne fussent pas tentées de se procurer une propreté honnête dans leurs habillemens, par des moyens honteux.*

Elle fit tant d'autres bonnes œuvres semblables, que ce seroit grossir considérablement cet abrégé de sa vie, si on les rapportoit toutes.

Madame de Montmorenci aspiroit depuis long-temps de voir madame de Chantal; ce ne fut qu'en 1638, qu'elle eut enfin cette satisfaction. Ces deux grandes ames avoient déja l'une pour l'autre beaucoup d'estime et de vénération. Les entretiens fréquens qu'elles eurent ensemble, durant huit jours; ne firent que les confirmer dans leurs sentimens réciproques et les augmentèrent même. Madame

le Montmorenci, quelque temps après leur ntrevue, lui écrivit pour lui faire part de 'envie qu'elle avoit d'être admise au rang de es filles. Sa réponse lui causa une grande oie, et accéléra le moment auquel elle aspi- oit ardemment. Elle déclara aussi-tôt aux ens de sa maison qu'elle alloit se retirer au ouvent pour le reste de sa vie. Cette décla- ation les jetta tous dans la consternation et ans les larmes. Elle leur promit, pour ap- orter quelque consolation à leur douleur, le les voir de temps en temps, et, sans dif- érer davantage, elle entra dans le monastère our n'en plus sortir.

CHAPITRE VI.

Madame de Montmorenci, pratique toutes les vertus de la vie religieuse ; traits de sa charité. Elle obtient exemption de logement des gens de guerre pour la Ville de Moulins. Elle est élue Supérieure. Sa maladie et sa mort.

CE fut le sept de mai, 1641, que madame a Duchesse de Montmorenci, fit un divorce ntier avec le monde. Elle sanctifia sa vie, par ous les exercices d'une piété exemplaire et

par toutes les vertus d'une sainte religieus
Comme notre objet est de ne présenter au pu
blic, que le tableau des vertus chrétiennes qu
les femmes peuvent exercer au milieu du mond
nous passerons sous silence, celles de ses ver
tus qui ont fait l'édification du Cloître, et nou
nous contenterons de dire que madame d
Montmorenci, après s'être montrée au dehors
comme un modèle de bienfaisance, de généro
rosité, de grandeur d'ame, de résignation e
de piété, ne s'attira pas moins l'amour, l'es
time et la vénération des religieuses au rang
desquelles elle fut enfin admise comme elle
l'avoit tant désiré.

Avant de prononcer ses vœux, elle fit encor
dans le Couvent, des œuvres charitables qu
nous ne pouvons passer sous silence. L'anné
que le Maréchal de Montmorenci fut décapit
à Toulouse, ce Seigneur passant par Lodeve
fut témoin des excès que les Hérétique
avoient commis dans les églises de cette Ville
et voyant qu'ils avoient enlevé la châsse d
saint Saleron, martyr, patron de la Cathé-
drale, sa piété le porta à promettre d'en faire
faire un autre, et il donna sur-le-champ pour
commencer l'ouvrage, cinquante pistoles qu'il
avoit actuellement sur lui. Sa mort qui suivit

près, empêcha l'exécution de sa promesse.
s Chanoines de Lodeve ayant entendu par-
des libéralités sans nombre de la Duchesse,
n épouse, lui exposèrent ce que le Duc avoit
omis. Elle leur envoya aussi-tôt quinze cent
res qu'ils lui avoient demandés. La châsse
t achevée et les reliques y furent renfermées
ec la décence convenable.

Un Ecclésiastique en qui elle avoit confiance,
i fit part de la triste situation ou se trouvoit
e famille noble du Languedoc. Il y avoit un
ne homme et une jeune demoiselle, tous
ux pleins de piété et de bonnes mœurs qui
uhaitoient, l'un embrasser l'état Ecclésias-
que, l'autre l'état religieux auxquels ils se
oyoient appelés; mais ils avoient le plus
and besoin d'être aidés par quelque personne
aritable. Rien n'étoit plus, selon le goût
la Duchesse, que de seconder des desirs
chrétiens. Par sa recommandation, elle fit
oir au jeune homme un canonicat, et donna
sa sœur la dot qu'on lui demandoit dans les
onastères, où elle vouloit entrer.

Quelqu'un, témoin de sa facilité à donner
s sommes considérables qu'on lui deman-
oit pour différentes bonnes œuvres, crut de-

voir lui représenter que si elle continuoit, i ne lui seroit pas possible de conserver de fonds suffisans pour l'exécution des projet qu'elle méditoit ; elle lui répondit : *j'espèr qu'il me restera encore assez de bien pour m faire religieuse ; mais quand tout devroit passe à ces sortes d'aumônes, je ne crois pas que j'euss le courage de les refuser et j'espère que Die prendroit soin de moi quand il ne me restero plus un sol.*

Gaston de France qui avoit eu occasion d connoître ses vertus éminentes avoit une con sidération distinguée pour elle. Ce Princ avoit été nommé lieutenant-général du royau me, et en cette qualité, avoit une autorité im médiate sur les troupes. Madame de Mont morenci fortement sollicitée par les habitan de Moulins d'employer son crédit pour fair exempter leur ville du logement des gens d guerre, et lui obtenir au moins une diminu tion des subsistances qui leur étoient extrême ment à charge, écrivit à son Altesse royale et lui demanda la grace qu'on souhaitoit Gaston la lui accorda.

Il y avoit déjà cinq ans qu'elle avoit pris l voile, lorsque la place de supérieure du cou-

ent de la Visitation vint à vaquer. Elle fut lue d'une voix unanime, et se comporta en- ers les religieuses, comme une véritable mère nvers ses enfans. Mais elles ne jouirent pas ng-tems de la douceur de son empire. Il n'y voit pas encore un an qu'elle étoit supérieure, uand elle tomba malade ; le médecin qui vint voir, prédit aussi-tôt les suites du mal, et éclara même le danger aux religieuses. Les ommunautés de la ville se mirent aussi-tôt n prière pour demander la guérison d'une ma- ade dont la vie étoit aussi précieuse. Mais la aladie prit chaque jour un caractère plus al- armant, et malgré un mieux apparent qui urvint et ne dura pas, Madame de Montmo- enci demanda le saint viatique, et le reçut vec une piété ravissante. Puis, s'adressant aux eligieuses rassemblées, elle leur dit d'une oix attendrissante : *mes chères sœurs, je vous emande très-humblement pardon de tous les ujets de mécontentement que je vous ai donnés, t de vous avoir si mal servies. Ne suivez pas nes mauvais exemples, car j'ai été une très- ndigne religieuse.* Ces paroles excitèrent les anglots de toutes les sœurs qui la regardoient, t la reveroient comme une sainte. Ensuite aisant une élévation de son cœur à Jésus- Christ : *O Cieux*, dit-elle, *entendez ce que je*

dis, et que la terre écoute les paroles de ma bouche. C'est à vous, ô Jésus mon Sauveur, à qui mon cœur parle encore que je ne sois que poussière et cendre. O mon Dieu, je confirme de tout mon cœur, les vœux que j'ai faits à votre divine majesté, de vivre en perpétuelle chasteté, obéissance et pauvreté, selon la règle de Saint Augustin, et les constitutions de la Congrégation de Notre Dame de la Visitation pour l'observance desquels j'offre et consacre à votre divine majesté ma personne et ma vie.

Ayant entendu une sœur qui lui disoit d'un ton plaintif : *nous abandonnerez-vous ainsi ma mère ! non*, dit-elle, *je vous laisse mon cœur*, presqu'en disant ces mots, elle se leva sur son séant en apparence avec assez de force; mais aussi-tôt la pâleur de son visage et un mouvement convulsif de ses lèvres, firent connoître qu'elle entroit dans son agonie, on alla promptement chercher les saintes huiles, et tandis qu'on lui faisoit les premières onctions, elle rendit son ame pure et innocente à son créateur, le cinquième jour de juin de l'année 1666, dans la soixante-sixième année de son âge et la neuvième depuis son entrée dans la religion.

VIE

DE LA BIENHEUREUSE VEUVE

ACARIE,

Converse, Professe et Fondatrice des Carmelites réformées de France;

Sous le nom de Sœur Marie de l'Incarnation.

CHAPITRE I.

Naissance de la bienheureuse Acarie, ses vertus naturelles et religieuses.

Barbe Avrillot, veuve Acarie, naquit le premier février 1566, de Nicolas Avrillot, son père, seigneur de Champlatreux, près Luzarches, maître des comptes de la chambre de Paris, et chancelier de la reine de Navarre, et de Marie Luillier d'une des plus anciennes familles de la capitale. M. et madame Avrillot étoient tous deux riches, et jouissoient d'une grande considération dans Paris. Au milieu de la contagion générale qu'avoit répandue

l'hérésie de Calvin ; leurs familles s'étoient conservées intactes, et personne n'y avoit donné dans l'erreur.

La jeune Avrillot laissa voir dès l'enfance les dispositions les plus heureuses à toutes les vertus chrétiennes. Une bonne éducation seconda ses qualités naturelles, et elle prit même dans le couvent de Long-Champ, où elle passa quelques années, un goût si vif pour la vie religieuse, que si les vœux de ses parens ne l'en eussent détournée, tout son bonheur en entrant dans le monde eût été de se consacrer au service des pauvres dans l'Hôtel-Dieu de Paris. Un tel mépris des biens du siècle, l'éloignement qu'elle témoignoit pour les faux plaisirs, l'intérêt qu'elle montroit pour les choses de Dieu, finirent par contrarier sa mère qui n'avoit pas autant de piété que sa fille. Delà, madame Avrillot, pour l'amener à des mœurs plus conformes aux siennes, crût devoir user de tous les moyens de persuasion, et d'autorité qu'elle tenoit en son pouvoir. Aux caresses, elle fît succéder la froideur et les mauvais traitemens. La jeune Acarie, toujours douce, toujours humble, toujours prévenante, supportoit toutes ces épreuves avec

a même constance. Rien n'égaloit son respect et sa piété filiale pour sa mère ; mais rien n'égaloit aussi sa constance dans l'amour des vertus évangéliques.

CHAPITRE II.

Mariage de mademoiselle Avrillot, sa bonne intelligence avec son mari et sa belle-mère. Elle court risque de perdre sa piété en lisant des Romans : son époux lui procure de bons livres. Celui-ci entre dans la Ligue ; il est exilé, mauvais état de ses affaires. Madame Acarie se casse trois fois la cuisse : ses souffrances ne l'empêchent pas d'être utile aux personnes de sa maison et autres.

Monsieur et madame Avrillot qui songeoient à marier leur fille, lui offrirent un établissement avantageux, et par respect pour leur volonté, elle l'accepta. Elle n'avoit alors que seize ans et demi : son époux se nommoit Pierre Acarie ; il étoit issu d'une famille distinguée, et fils unique ; il avoit hérité des biens considérables. La bonté de son cœur, la douceur de son caractère, la droiture de son ame, sa franchisse, sa gaieté, sa bonne éducation qu'il avoit reçue, et sur-tout sa piété

et son attachement à la foi catholique, le rendoient encore plus recommandable. Cette union ne pouvoit guère mieux être assortie. Outre sa naissance, et sa fortune qui répondoient à celles de M. Acarie, mademoiselle Avrillot avoit un esprit pénétrant, un jugement exquis un caractère doux, une humeur gaie, un cœur généreux, une ame assez forte pour entreprendre de grandes choses, et assez prudente pour les conduire à leur fin. Ces qualités naturelles étoient encore relevées par sa piété, sa modestie, et la charité avec laquelle elle supportoit les défauts du prochain sans lui donner rien à souffrir. Ajoutons qu'elle étoit d'un tempéramment excellent, jeune, bien faite, se présentant bien en société, y parlant avec grace, et enfin d'une beauté assez remarquable pour que, depuis son mariage, on ne l'appelât plus dans Paris que la belle Acarie. Sa belle-mère ne parloit d'elle qu'avec les plus grands éloges, et lui témoignoit son affection par tous les moyens qui étoient en son pouvoir; elle, de son côté, avoit pour son mari et sa belle-mère une déférence qui contribuoit beaucoup à lui concilier l'estime et l'amitié de l'un et de l'autre.

Celle-ci se complaisant trop dans les agré-

ns qu'on trouvoit à sa bru, désiroit ardem-
nt qu'elle relevât ses graces naturelles par
clat des parures. Son fils qu'elle avoit mis
ns ses sentimens, témoignoit de son côté
mêmes desirs; et malgré la répugnance que
jeune épouse se sentoit pour les vanités du
onde, elle fut obligée d'entrer un peu dans
urs vues.

Son nouvel état ne causa à sa piété aucun
foiblissement; elle ne pensa qu'à remplir les
evoirs d'épouse; elle mettoit toute son atten-
ion à plaire à son mari et à sa belle-mère, veil-
oit avec soin sur ses domestiques, et entrete-
noit l'ordre et l'économie dans sa maison. Elle
ne se conduisoit en tout que par les vues de la
oi, et sa délicatesse à cet égard étoit très-
grande. Ayant assisté un artisan pauvre, et
qui étoit malade, elle se reprocha d'avoir eu,
en faisant cette bonne œuvre, la pensée de ti-
rer de lui quelque service, et de n'avoir pas
assez éloigné cette vue d'intérêt, elle crut
même devoir s'en punir par une secrette pé-
nitence.

Quelques années après son mariage, ma-
dame Acarie fit une faute qui pensa renverser
en elle tout l'édifice de sa piété. Une de ses

amies qui avoit plus de goût pour les chose du monde que pour celles de Dieu, ayant remarqué qu'elle aimoit la lecture, lui avoi prêté quelques romans. La jeune dame commençoit déjà à les lire par simple curiosité. M. Acarie qui s'en apperçut, craignit avec raison que ces livres dangereux ne produisissent dans l'ame de son épouse les mauvais effets qu'ils produisent ordinairement ; la dissipation de l'esprit, le dégoût de la prière, la négligence dans le service de Dieu, et enfin l'abandon total des pratiques de la religion. Il s'attacha donc à leur substituer des livres édifians. Un saint prêtre qui fréquentoit la maison, le seconda dans ses vues ; il avoit soin d'apporter chaque jour quelque volume non moins précieux, par l'éclat de la reliure que pour le choix et l'intérêt des lectures. Il prioit mademoiselle Acarie de vouloir bien l'accepter : celle-ci par respect pour la vertu de ce saint prêtre, par déférence pour son mari, en acceptoit volontiers l'hommage. Ce moyen réussit. Comme elle n'avoit pas encore perdu ses sentimens de piété, ces bons livres la dégoûtèrent bientôt de tous les ouvrages frivoles qu'on lui avoit mis entre les mains. Ils firent encore plus ; car ils devinrent le principe de la haute perfection à laquelle elle parvint.

La ligue s'étant ouvertement établie à Paris
1584, M. Acarie fût un des premiers à y
trer, et il y joua jusqu'à la fin un rôle as-
t important. La considération que lui don-
ient sa naissance, sa charge de maître des
nptes et son attachement à la religion ca-
olique, avoient inspiré aux ligueurs un vif
sir de se l'associer. Mais quelqu'aient été les
imes des chefs de ce parti, M. Acarie ne se
rmit jamais la moindre injustice, ni la moin-
e violence. Henry IV lui a rendu de sa pro-
e bouche, ce glorieux témoignage après la
ise de Paris.

Si madame Acarie laissa son époux entrer
ans le parti de la ligue et y rester jusqu'à la
n, c'est qu'uniquement appliquée à suivre
s vues de Dieu sur son ame, à gouverner
a maison et à faire de bonnes œuvres; elle ne
e mêloit pas des affaires de l'état. D'ailleurs,
ccoutumée à se défier de ses lumières, rem-
lie de déférence pour son mari, dont elle
onnoissoit la droiture et la religion, et
oyant un grand nombre de personnes respec-
ables penser comme lui, elle ne crût pas de-
voir lui donner des avis sur ce point.

Henry IV s'étant rendu maître de Paris en

1594, en éloigna les principaux chefs de
ligue; mais quoiqu'il les exilât presque to
de la France, il se contenta de faire sortir
Acarie de la capitale, lui laissant la libe
de se retirer où il voudroit; il choisit la cha
treuse de Bourgfontaine.

Madame Acarie qui aimoit beaucoup s
mari, fut sensiblement affligée de l'exil q
le séparoit d'elle; mais sa résignation aux o
dres de la providence, modéra sa doule
Cette résignation étoit d'autant plus héroïq
que l'exil de son mari, avoit les suites les pl
fâcheuses pour sa maison. Les affaires de M
Acarie étoient dans l'état le plus déplorabl
il avoit beaucoup dépensé quand il étoit da
le parti de la ligue, et il n'avoit presque ri
touché du revenu de ses terres pendant l
temps de trouble. Ses créanciers, pour assu
rer le recouvrement des sommes qui le
étoient dues, poussèrent les précautions
l'excès; ils arrêtèrent les revenus, et firen
tout saisir chez lui sans aucun égard pou
son épouse, qui n'avoit alors que 28 ans, e
qui restoit chargée de pourvoir elle seule au
besoins de six enfans en bas âge.

Madame Acarie étoit née avec du courage e

e l'honneur. Le revers qu'elle éprouvoit l'au-
t abattue, si Dieu ne l'avoit soutenue. Elle
e trouva réduite à une extrême nécessité.
huée de tout, et ne touchant rien de ses re-
us qui étoient saisis, elle voyoit tous les
rs ses dépenses augmenter par l'éloigne-
nt de son mari, par les soins qu'exigeoient
enfans si jeunes, et par les frais qu'occa-
nnoit la poursuite de ses affaires. Elle avoit
plus à sa charge M. Avrillot, son père, qui
it déjà vieux, et dont les affaires n'étoient
s en meilleur état que celles de son gendre.
falloit que seule elle fit face aux créanciers
l'un et de l'autre. Pour comble de mal-
ur, les ennemis de son mari profitant de sa
sgrace actuelle, l'avoient impliqué avec son
ouse dans une affaire criminelle où il ne
agissoit de rien moins pour tous les deux,
ue de perdre avec le reste de leurs biens l'hon-
eur et la vie.

Dans une position aussi délicate, la pru-
ence de madame Acarie ne fût pas moindre que
a résignation. Elle poursuivit en justice les af-
aires de sa maison, avec une intelligence et
ne activité dont il y a peu d'exemples. C'é-
oit elle-même qui recueilloit toutes les piè-

ces, qui en faisoit les extraits, qui disposo
les moyens de défense, et qui dressoit
transcrivoit les mémoires qu'il falloit prése
ter. Les faits et les motifs y étoient déduits
avec une netteté et une force qui étonnoier
les avocats et les juges, et ils avouoient d
bonne foi qu'on ne pouvoit y rien ajouter, n
en rien retrancher. Madame Acarie consacroi
à ce travail la plus grande partie de la nuit
et faisoit dans le jour les courses nécessaire
pour solliciter les juges. Elle ne se rebutoit n
de la dureté des maîtres, ni de la grossiert
des serviteurs.

Ce qui, mieux que tout autre chose, fait voi
de quelle liberté d'esprit jouissoit cette dam
au milieu de ses malheurs, c'est qu'à la porte
même des magistrats, et en les attendant, elle
enseignoit les voies de Dieu à plusieurs per-
sonnes de son sexe qui avoient confiance en
elle, et qui l'avoient accompagnée dans le
chemin.

Dieu bénit une résignation si parfaite, une
patience si constante, une activité si labo-
rieuse. Madame Acarie ferma la bouche aux
ennemis de son mari, et sortit avec honneur
du procès qu'ils lui avoient intenté; elle par-

t encore, par une économie long-temps tenue, à remettre sa maison en bon ordre, donner à ses enfans une éducation digne leur naissance.

Un nouvel accident servit à montrer de nou- au la résignation de madame Acarie, et les sources qu'elle trouvoit en elle-même dans circonstances fâcheuses. La garnison du âteau de Pierre-Fonds, qui tenoit pour le d'Espagne, c'est-à-dire pour les restes du rti des ligueurs sortit pour faire un coup de ain, et descendit à Bourgfontaine qui n'é- it pas éloigné. Ayant trouvée M. Acarie dans cour, elle le fit prisonnier et l'emmena. uand cette nouvelle fut arrivée à Paris, elle pandit la consternation dans la famille de l. Acarie et dans celle de son épouse. L'ami- é que celle-ci avoit pour son mari la rendit rès-sensible à sa captivité; mais la foi s'é- eva promptement en elle au-dessus de la na- ure, et elle se résigna pleinement à ce que Dieu permettoit. Néanmoins, malgré le mauvais tat de ses affaires, elle chercha à emprunter la somme qu'on demandoit pour la rançon de son mari, et eût le bonheur de la trouver. Elle obtint ensuite l'agrément de la cour pour que son mari se retirât dans un lieu plus sûr, et

elle le fit conduire au château de Luzarch
qui appartenoit à une de ses cousines. El
retira de ce malheureux évènement l'avanta
de l'avoir rapproché d'elle, Luzarche n'éta
qu'à sept lieues de Paris.

Un accident personnel vint bientôt mettre
une nouvelle épreuve, la patience de madam
Acarie ; et cet accident qui lui arriva troi
fois, eut pour elle les suites les plus fâcheu
ses pendant le reste de sa vie, et la rendi
vraiment une femme de douleurs. En trois oc
casions elle se cassa la cuisse, et souffrit avec
une patience héroïque, et du traitement des
chirurgiens, et de l'incommodité du lit, qu'elle
fut obligée de garder pendant long-tems.

Ordinairement les malades sont incapables
d'aucun ouvrage utile, mais madame Acarie sa-
voit mettre à profit pour elle et pour les au-
tres, tous les momens où ses maladies l'obli-
geoient de garder la chambre, ou même de
rester au lit. Elle veilloit avec le même soin
au bon ordre de sa maison : tous les jours elle
faisoit venir auprès d'elle ses enfans et ses
domestiques pour leur parler de Dieu, et leur
donner les avis qui leur convenoient ; elle re-
cevoit aussi, à certaines heures, plusieurs

sonnes de son sexe, qu'elle s'étoit chargée conduire dans les voies du salut. Malgré tes ces occupations, elle trouvoit encore du ps pour raccommoder les ornemens et les ges d'Église ; elle en fournissoit les étoffes ; e en imaginoit les desseins, elle y faisoit vailler ses trois filles, et les demoiselles demeuroient dans sa maison, et elle au- t voulu accoutumer à ce travail toutes les mes de sa connoissance. Quand on la voyoit ccuper de ce genre d'ouvrage, on auroit qu'elle n'en avoit pas fait d'autre pendant te sa vie, et elle disoit qu'elle y trouvoit consolation : aussi lui apportoit-on de tous tés des ornemens et des linges sacrés, à ire ou à raccommoder.

CHAPITRE III.

nduite de madame Acarie envers son époux et ses enfans ; éducation qu'elle leur donne ; douceurs et bonté avec lesquelles elles les traite; sa conduite envers ses domestiques; ses bonnes œuvres ; ses aumônes; sa charité dans les calamités publiques.

Nous avons vu que, dès les commencemens

de son mariage, madame Acarie se faisoit devoir de plaire à son mari. Son attention ce point, loin de diminuer avec le temps, a mentoit à mesure que les années s'écouloi Elle obéissoit à son mari comme à son gneur ; elle le servoit comme son maître; l'aimoit comme son époux. Le respect qu' avoit pour lui, paroissoit jusques dans moindres circonstances.

Pendant les troubles de la ligue, M. Aca par compassion pour les Ecclésiastiques les religieux qui étoient dans le besoin, av fait des emprunts onéreux, sans en rien d à sa femme: dès que celle-ci en eut conno sance, comme elle avoit en main les deni de la maison, elle crut devoir payer les ren des sommes qu'on avoit prêtées à son ma et elle le fit a plusieurs échéances, sans mais lui en parler.

Ce n'étoit pas assez pour elle de donne son époux des marques personnelles de s respect, elle vouloit encore que ses enfans ses domestiques suivissent en cela son exe ple, et si, parce que M. Acarie aimoit à ri et qu'il se familiarisoit trop avec eux, il le

voit de lui manquer, elle les en reprenoit
rement, et ne laissoit jamais impunie
une faute de ce genre. Elle ne bornoit pas
respect à des marques extérieures, elle
t parfaitement soumise à ses moindres vo-
tés. Quoiqu'il se reposât sur elle du soin
sa maison, et qu'il lui laissât une entière
rté par rapport à ses pratiques de piété et
s bonnes œuvres, elle ne faisoit rien sans
onsulter avant d'avoir agi, ou du moins
ès avoir agi; elle lui rendoit compte de ce
elle avoit fait. Sa soumission à toutes ses
ontés étoit d'autant plus admirable, que
nour et le respect même qu'il avoit pour
, n'empêchoient pas qu'elle n'eût beau-
p à souffrir de son humeur contrariante : il
isantoit lui-même agréablement, avec ses
is, sur ce défaut; *On dit que ma femme sera*
nte un jour, leur disoit-il, *mais j'y aurai*
n contribué, et il sera parlé de moi dans le
ocès de sa canonisation, pour l'exercice que
urai donné à sa patience.

L'amour que cette sainte femme avoit pour
n mari influoit autant que le respect dans
manière d'agir avec lui, et l'on ne pouvoit
cider lequel de ces deux motifs avoit le plus

d'empire sur son ame : dans les maladies
survenoient à cet époux chéri, elle ne pa
geoit avec personne les soins qu'exigeoit l'
du malade. Elle ne le quittoit ni le jour n
nuit, quoique ses propres infirmités la fis
beaucoup souffrir ; elle ne prenoit du re
que quand M. Acarie le lui ordonnoit, et p
dant une nuit seulement: le lendemain, con
si elle n'eût plus senti aucune fatigue,
reprenoit le cours de son active sollicitud

Une épouse qui aimoit son époux d
amour si tendre, ne pouroit manquer
être aimée à son tour ; elle l'étoit en effet :
Acarie avoit pour elle les plus grands égar
et ne parloit jamais d'elle que dans les ter
les plus respectueux. Quand il l'avoit con
riée, il ne tardoit pas à lui en faire ses
cuses, et quelquefois même il réparoit pu
quement ses torts. Si elle étoit malade, il
la quittoit pas. Il suivoit avec attention
progrès de la maladie, en faisoit lui-mêm
rapport aux médecins, et assistoit à tou
les consultations. Il recommandoit la mal
aux prières des personnes pieuses de sa c
noissance. Tant que le danger duroit, il
roissoit triste et rêveur et quelquefois
trou

ouble de son esprit étoit si grand qu'on crai-
oit qu'il ne tombât malade lui-même.

Madame Acarie n'étoit pas seulement le mo-
le des épouses vertueuses, elle étoit encore
ui des mères chrétiennes ; et après ce qu'elle
voit à son mari, elle regardoit l'éducation
ses enfans, comme sa principale obliga-
n : connoissant l'empire que les premières
bitudes ont ordinairement sur le cœur hu-
ain, elle commença de bonne heure à les
rmer aux vertus que la religion et la société
tendoient d'eux ; elle s'appliqua même à leur
re pratiquer ces vertus dans toute leur per-
tion. Dès leurs plus tendres années, ils
ient bien instruits des premiers élémens de
foi. Elle leur inspiroit de l'éloignement
ur le mensonge, et ne leur en pardonnoit
cun, quelque léger qu'il fût.

Elle les exhortoit à être toujours bien unis
tre eux, et elle les entretenoit souvent des
antages de la concorde et des suites facheu-
s de la mésintelligence : il faut toujours cé-
r, leur disoit-elle, excepté quand l'honneur
Dieu demande qu'on résiste ; celui qui cède
toujours la victoire sur son adversaire.

Elle exigeoit qu'ils parlassent aux domesti-

ques de la maison avec douceur et politesse, quand ils parloient d'un ton différent, on devoit pas leur répondre. Elle vouloit qu'i obéissent sur-le-champ et sans murmure qu'ils quittassent ce qu'ils faisoient au pr mier signal qu'on leur donnoit, en un m qu'ils n'eussent jamais de volonté propre. El veilloit attentivement à ne laisser approch d'eux que des personnes dont la vertu et prudence lui fûssent bien connues. Elle les t noit éloignés des grandes assemblées du mo de. Elle avoit une grande adresse à couvr d'un voile les précautions qu'elle prenoit ce genre. Elle prévoyoit de loin les occasio qui pouvoient se présenter, et elle les éludo en prétextant un voyage ou une affaire. Si el n'avoit pas pu les prévoir, elle parloit ouve tement aux personnes qui l'invitoient, mên à ses plus proches parens, sur les dange qu'elle craignoit et sur le parti qu'elle avo pris. Par le même principe, elle desiroit tro ver dans les maîtres qu'elle donnoit à ses e fans, la vigilance et la fermeté jointes à science et à la vertu, rien ne fut plus adm rable que la prudence avec laquelle elle conduisit par rapport au choix de l'état qu'en brasseroient ses enfans. Dès leurs plus te

res années, elle fit en sorte que rien ne pût
n jour gêner leur liberté dans ce choix dont
s suites influent sur le reste de la vie. Elle ne
e permit jamais de leur parler d'aucun état
e manière à le leur faire préférer aux autres
t elle recommandoit aux personnes pieuses
ui fréquentoient sa maison de garder avec
ux la même réserve.

On auroit tort de croire qu'elle eût à leur
gard des manières dures et qu'ils fussent dans
a crainte avec elle; elle les traitoit fort dou-
ement, mais elle joignoit à cette douceur une
ravité si majestueuse et si imposante qu'il
eur étoit impossible de ne pas se rendre à ce
u'elle desiroit d'eux. Elle leur faisoit mille
mitiés quand elle en étoit contente, son cœur
embloit se dilater, tant étoit vive la satisfac-
ion qu'elle éprouvoit alors. Elle promettoit
le leur donner tout ce qu'ils lui demanderoient
et pourvu que leurs demandes fussent rai-
sonnables, elle tenoit sa parole avec fidélité.
Dans leurs maladies elle les soignoit elle-mê-
me, passoit les nuits auprès d'eux et leur ren-
doit tous les services dont ils avoient besoin.
La charité avec laquelle cette bonne mère les
servoit, les encourageoit à souffrir avec pa-
tience. Ils se prêtoient à tout pour lui épar-

gner de la fatigue par leur prompte guérison.

Le soin que madame Acarie prenoit de ses domestiques ne lui fait pas moins d'honneur que l'éducation qu'elle donnoit à ses enfans. Elle ne mettoit les devoirs qu'ils avoient à remplir dans sa maison, qu'après ceux qu'ils avoient à remplir en qualité de chrétiens. Ils alloient tous les jours à la messe et ne manquoient pas les instructions publiques. Ils se confessoient tous les mois et communioient après chaque confession ou du moins aux fêtes principales. Leur maitresse leur fournissoit de bons livres pour les occuper dans les momens où ils n'avoient pas d'autre occupation : souvent elle profitoit pour leur instruction des instans ou leur service les rapprochoit d'elle, et le soir quand ils étoient dans sa chambre elle les instruisoit sur les obligations de leur état ou sur les vertus relatives à leur position.

Elle n'usoit d'aucune indulgence à leur égard quand elle appercevoit en eux de grands défauts, comme l'habitude de jurer, de se mettre en colère, de s'enivrer, de tenir des discours contre la religion ou la décence. Si après les avoir avertis deux ou trois fois, ils ne se corrigeoient pas, elle les renvoyoit elle-

même, ou les faisoit renvoyer par son époux. Tous les jeux de hasard leur étoient interdits comme propres à entretenir la paresse, à exciter l'amour du gain, à faire naître des querelles. Comme elle étoit d'un caractère fort doux, il lui en coûtoit beaucoup pour reprendre avec force les personnes qui dépendoient d'elle, elle se faisoit, pour ainsi dire, violence pour se fâcher. Le soin qu'elle prenoit d'eux devenoit plus grands dans leurs maladies, elle veilloit à ce que rien ne leur manquât, et si la maladie duroit long-tems, elle tâchoit qu'on ne parût pas se lasser de les soigner. Elle mettoit auprès des malades ceux de leurs camarades qui étoient les plus intelligens et les plus actifs. Elle alloit elle-même les visiter souvent, leur portoit les choses dont ils avoient besoin, leur rendoit toutes sortes de services, et à chaque visite leur disoit quelques paroles d'édification analogues à leur état.

Un de ses domestiques fut attaqué d'une maladie pestilentielle, elle le fit transporter dans l'endroit le plus reculé de sa maison. C'étoit elle qui lui faisoit son lit qui lui donnoit à boire, qui lui rendoit les services les plus humilians, qui le veilloit pendant la nuit et

qui pansoit une plaie dont l'odeur étoit infecte que le malade lui-même avoit peine la supporter. Après sa guérison, il ne pa loit qu'avec enthousiasme du service que s maîtresse lui avoit rendu, il s'en souvint to le reste de sa vie et ce souvenir contribu beaucoup à l'affermir dans ses principes de re ligion et à lui procurer une mort chrétienne

Madame Acarie qui remplissoit avec tan de perfection ses devoirs à l'égard de so époux, de ses enfans et de ses domestiques trouvoit encore du tems pour faire beau coup de bonnes œuvres hors de sa maison, dè les premières années qui suivirent son mariage elle se sentit portée a faire des œuvres de cha rité sur-tout celles qui, en pourvoyant aux be soins du corps donnent lieu de pourvoir auss aux besoins de l'ame. Les grands biens de so mari joints à ce qu'elle eut elle-même en ma riage furent la première source où elle puis pour faire ses aumônes. La confiance qu'ins piroit sa piété lui fit bientôt apporter de l'ar gent de toutes parts pour la même destination. Pendant cinq à six mois, Henri IV lui envoya vingt-cinq écus toutes les fois qu'il prit le divertissement du jeu. Elle avoit divers moyens d'économie qu'elle mettoit en usage

ans sa maison, afin de se ménager de nouelles ressources pour assister les pauvres.

Elle visitoit souvent les prisonniers et les auvres honteux; la captivité des uns et la délicatesse de sentimens des autres les empêhoient d'être connus des riches; c'étoit un ouveau motif pour elle de les assister, elle es consoloit et rétablissoit le calme dans leur me en joignant au bien qu'elle leur faisoit des nanières honnêtes qui en augmentoient le rix.

Elle s'intéressoit de même au sort des veuves t des orphelins, et faute d'endroit pour les lacer, elle leur ouvrit plus d'une fois sa maison; elle accueilloit aussi les jeunes personnes le son sexe, que la misere pouvoit mettre en danger de perdre leurs dispositions, elle leur faisoit prendre l'état qui leur convenoit.

En 1590, pendant le siège de Paris, la famine au rapport de l'histoire fit périr plus de vingt mille personnes, dans cette malheureuse ville. Madame Acarie avoit tous les jours à sa table un certain nombre de convives qui n'auroit su où trouver à manger, et se privoit de pain blanc pour leur en donner. On rapporte même que pour avoir un peu plus

de pain à donner à ceux qui en manquoient, elle faisoit mettre des cretons dans celui qu'elle mangeoit : les cretons sont les restes de la graisse dont on a tiré le suif qui forme la chandelle, et les animaux les plus voraces ont peine à s'en nourrir.

Ce qu'elle avoit fait pendant le siège de Paris, elle le fit encore dans les terres que son mari possédoit en Champagne lorsque la famine désola cette province. Le peuple étoit réduit à chercher des racines dans les champs et à faire du pain avec du marc de noix dont on avoit exprimé l'huile. Afin de procurer à plusieurs des moyens de subsistance moins nuisibles à la santé, elle les fit travailler à des ouvrages qui ne lui étoient pas nécessaires et quoique les affaires de sa maison, fussent alors très-dérangées, elle trouva de l'argent pour payer ces ouvrages.

CHAPITRE IV.

Madame Acarie soigne les malades dans les maisons particulières et les hôpitaux ; elle travaille à la conversion des pécheurs, des hérétiques, des femmes débauchées; elle console les affligés. Dons de la nature, et de la grâce pour la rendre propre à faire de bonnes œuvres.

L'attrait particulier de madame Acarie

oit pour le service des pauvres malades; leurs aux sembloient être les siens, et malgré la biblesse de sa cuisse, et les autres infirmités uxquelles elle étoit sujette, elle passoit au- rès d'eux des journées et même des nuits en- ières. Elle faisoit elle-même les médecines, ansoit les plaies, tenoit la lumière pendant u'on saignoit les malades, prêtoit la main aux opérations qu'on leur faisoit, et pour u'ils fussent moins exposés à manquer des choses de première nécessité, elle prioit les personnes de première qualité qui avoit con- fiance en elle, d'aller les voir et de les assister dans leurs besoins. Elle ne trouvoit pas dans son voisinage et parmi les personnes qu'elle connoissoit, de quoi satisfaire pleinement son goût pour le service des malades, et afin de lui donner une entière satisfaction, elle alloit dans les hôpitaux. L'hôtel-Dieu de Paris, où, dans sa jeunesse, elle avoit desiré se faire religieuse, et l'Hôpital de St. Gervais qui se trouvoit près de sa maison, furent les endroits dans lesquels sa charité prit tout son essor. On l'y voyoit souvent parcourir les salles, visiter les malades l'un après l'autre, s'informer de leur état, et leur rendre toutes sortes de services. Si elle aimoit à servir les

malades, elle aimoit encore plus à les consoler, à les ramener à Dieu, et à les aider à bien mourir. En effet, elle avoit un talent particulier pour les œuvres de charité qui concernent le bien des ames, et elle regardoit les occasions fréquentes qu'elle avoit de l'exercer, comme des faveurs précieuses qu'elle recevoit du Seigneur. L'hôpital de St. Gervais fut le théâtre où son talent parut avec le plus d'éclat, et se montra dans toute son étendue à l'égard des soldats blessés. Après avoir parcouru toutes les salles, pour voir s'ils ne manquoient de rien, elle parcouroit les mêmes salles une seconde fois, et allant de lit en lit, un crucifix à la main, elle exhortoit successivement tous les malades à s'occuper des besoins de leur ame.

Le zèle de madame Acarie pour le salut du prochain ne se bornoit point aux malades et aux mourans. Les hérétiques étoient alors en grand nombre et fort répandus dans les sociétés ; madame Acarie se permettoit quelquefois de disputer avec eux sur des points de la doctrine catholique, elle répondoit à leurs objections avec tant de douceur, que la plupart de ses adversaires cédoient à l'évidence

e ses raisons. De concert avec M. Bérulle, lle dissipa une société d'Anabaptistes qui ve- oit de se former à quelque distance de Paris. Elle envoya sur les lieux un Ecclésiastique puissant en paroles, qui parla au maître et à la maîtresse de la maison où se tenoit cette assemblée d'hérétiques, et détermina l'un et l'autre à venir à Paris. Dès qu'ils y furent arrivés, madame Acarie les prit chez elle, les convertit à la foi catholique, et en convertissant les principaux membres, parvint bientôt à dissoudre la nouvelle association.

Son zèle n'étoit pas moins heureux lorsqu'il avoit pour objet une autre classe de personnes de son sexe que la misère ou la séduction avoit entraînées dans le vice. Elle commençoit à attirer leur confiance par toutes sortes de prévenances et d'égards, et quand elle croyoit l'avoir acquise, elle leur parloit ouvertement de l'importance du salut et de la nécessité de revenir à Dieu. Si elles les voyoit ébranlées, elle leur proposoit de faire une bonne confession pour tranquilliser leur conscience, elle levoit tous les obstacles que le défaut d'instruction ou de courage, et l'embarras des affaires, ont coutume de mettre à ce pénible

aveu. Elle les aidoit elle-même à sonder le fond de leur cœur, et les adressoit aux Ecclésiastiques les plus capables de les conduire dans leur retour vers Dieu. Tant que duroit l'épreuve, elle les logeoit chez elle, ou dans son voisinage, et elle fournissoit à tous leurs besoins, afin que l'indigence ne fût pas pour elles un prétexte de se rejetter dans le crime. Elle les tenoit toujours occupées à quelqu'ouvrage, parce que le travail est un excellent remède contre la tentation. Lorsqu'elle les voyoit suffisamment affermies dans la vertu, elle s'attachoit à les placer suivant leur vocation.

Les maisons religieuses lui fournirent aussi l'occasion d'exercer son zèle. Elle introduisit la réforme dans plusieurs qui en avoient besoin. Il semble qu'étant mariée, et vivant au milieu du monde, elle n'auroit pas dû entreprendre une œuvre semblable, mais le désordre et même le simple relâchement révoltoient cette sainte femme, quand ils se trouvoient dans des ames appelées à la perfection. D'ailleurs, elle s'y prenoit d'une manière si adroite et si douce, que loin de trouver mauvais qu'elle voulût les ramener à l'esprit de leur

t, les religieuses lui exposoient avec con-
nce l'état de leur ame, et suivoient volon-
rs les salutaires avis qu'elle leur don-
it.

Si madame Acarie étoit si habile à conduire
s ames dans les voies intérieures, il faut
ouer que Dieu, pour la rendre propre à
tte œuvre, l'avoit abondamment pourvue
s dons de la nature et de la grace. Outre ceux
nt nous avons fait mention, elle avoit sur
aucoup d'objets des connoissances qui étoient
-dessus de son sexe. Elle entendoit le latin
la Bible, et s'en servoit fort à propos dans
s élévations de cœur vers Dieu; elle expli-
noit les passages obscurs des livres saints,
donnoit des réponses satisfaisantes à tou-
s les questions qu'on lui faisoit sur la vie
irituelle. Les médecins étoient également
onnés de la justesse avec laquelle elle rai-
onnoit sur l'état des malades, et de l'adresse
u'elle mettoit à leur rendre les services dont
s avoient besoin; elle se connoissoit en mar-
handises de tout genre; et savoit les appré-
ier; elle avoit l'ame la plus claire dans ses
dées, la plus nette dans ses expressions, la
lus sage dans ses conseils, et personne ne
ui parloit sans profit. Quand on s'approchoit

d'elle, on remarquoit dans ses yeux, sur so
visage et dans son maintien un air d'aisan
et de modestie, de douceur et de piété, q
lui gagnoit les cœurs, et qui inspiroit po
elle un profond respect : elle se communiquo
facilement à tous ceux qui se présentoient
quand elle croyoit pouvoir leur être utile
Son langage n'avoit aucun apprêt, il y régno
un ton de bon sens et de piété qui charmo
tout le monde, et après qu'on avoit convers
avec elle, on sentoit qu'on étoit devenu mei
leur.

CHAPITRE V.

*Fondation des Carmelites de France, par ma
dame Acarie. Elle établit la petite Congré
gation de Sainte Geneviéve, pour y forme
des sujets propres au Carmel. Elle préside
la construction de l'Eglise de Notre-Dame
des-Champs. Elle participe à l'établissemen
de nouveaux monastères de Carmélites. Se
soins à cet égard. Elle contribue à la fonda
tion de la Congrégation de l'Oratoire. Mor
de M. Acarie.*

DE toutes les bonnes œuvres auxquelles ma
dame Acarie se livroit avec tant de zèle et d

cès, aucune ne lui attira autant d'éloge que
ablissement des Carmélites, de la réforme
Sainte Thérèse, qu'elle fit à Paris et dans
utres endroits de la France.

Cet établissement ayant été arrêté dans
e assemblée, présidée par M. de Bérulle,
dame Acarie réunit d'abord dans sa maison,
ec le consentement de son époux, un cer-
n nombre de personnes de son sexe, qui se
toient appelées à être Carmélites ; elles ne
ittoient pas l'habit séculier : celui qu'elles
rtoient étoit simple et modeste. Elles réci-
ient l'office divin, faisoient l'oraison men-
le, et pratiquoient toutes les observances
i sont en usage chez les Carmélites réfor-
ées. Telle fut l'origine de la petite congré-
tion de Sainte Geneviève, qui rendit à l'or-
re naissant de si précieux services. Madame
carie en fut toujours l'ame ; et quand il s'a-
issoit d'y admettre des sujets, les supérieurs
oient le plus grand égard à ses avis. Elle ne
contentoit pas de former des sujets dignes
entrer dans l'ordre naissant : elle lui ren-
it encore d'autres services ; pendant plus de
eux ans elle surveilla les ouvriers qui tra-
aillèrent à reconstruire le Prieuré de Notre-

Dame-des-Champs, où l'on devoit mettre l
premières Carmelites. Presque tous les jou
quoiqu'elle demeurât dans un quartier fo
éloigné, elle s'y rendoit de grand matin ; el
y passoit des journées entières debout, au n
lieu des ouvriers, et le plan à la main el
visitoit l'ouvrage qu'on faisoit, examinoit l
matériaux qu'on employoit, et levoit les di
ficultés qui se présentoient. Lorsqu'elle étc
satisfaite des ouvriers, elle ajoutoit quelq
chose au prix de leur journée, afin de le
donner une nouvelle ardeur pour le travail.

Le premier couvent des Carmélites ne fi
pas plutôt fondé à Paris, qu'il fallut en fo
der d'autres dans plusieurs villes du royaum
la bonne odeur des vertus des religieuses e
pagnoles qu'on avoit fait venir, et des nov
ces qu'elles formoient se répandoient par-tou
et faisoit desirer d'avoir des maisons de Ca
mélites. Madame Acarie qui avoit si bie
réussi à établir le premier monastère du Carm
de France, fut donc obligée de s'employer
d'autres établissemens du même genre. El
prit une part très-active à ceux de Pontoise
de Dijon, d'Amiens, de Tours et de Rouen
qui furent successivement fondés. On ne sa

t exprimer les peines que madame Acarie donna dans toutes ces fondations, elle ne rmoit ni jour, ni nuit, tant étoit grande contention d'esprit, où la mettoient les ers objets dont elle s'occupoit en même-mps. Jamais les difficultés qu'elle rencon-it, ne lui faisoient perdre courage.

C'est encore en grande partie à elle que l'E-se Gallicane fut redevable de la fondation la congrégation de l'Oratoire. C'est par ces stances que Monsieur de Bérulle se détermi-à l'entreprendre en abandonnant les autres nnes œuvres dans lesquelles on vouloit engager. Madame Acarie l'aida de tout son ouvoir et dès qu'on put célébrer l'office divin ans la première maison de l'Oratoire, elle t faire chez elle les linges sacrés et les orne-ens dont on avoit besoin.

Ce fut quelques années après ces utiles éta-lissemens que Monsieur Acarie tomba mala-le à Ivry, et laissa sa femme veuve. On a vu vec quel soin et qu'elle affection elle le soi-gnoit dans les maladies qu'il avoit ; son zèle et sa tendresse redoublerent dans celle-ci et on la trouva plusieurs fois toute éplorée qui

offroit à Dieu de souffrir à la place de c
époux chéri. Lorsque le malade connut le da
ger où il étoit, il se prépara à mourir saint
ment ; après avoir reçu tous les sacremens
bénit ses enfans, leur recommanda de viv
toujours dans la crainte de Dieu et d'avc
beaucoup de respect pour leur mère. Il fin
par rendre un éclatant témoignage à la ver
de son épouse, la remercier des attentio
qu'elle avoit toujours eues pour lui, et la pri
de lui pardonner tout ce qu'elle avoit souffe
de sa part, il mourut dans de grands sent
mens de piété le 17 octobre 1613.

CHAPITRE VI.

*Madame Acarie entre au monastère d'Amien
elle prend l'habit religieux ; elle fait profes
sion ; elle est transférée au monastère d
Pontoise ; grands avantages qu'elle procure
ses compagnes ; elle est utile à d'autres person
nes ; sa dernière maladie ; sa mort.*

MADAME Acarie se trouva par la mo
de son époux, libre de disposer de sa personne
Lorsqu'elle eut donné le tems nécessaire à s
douleur et à ses affaires temporelles, elle n
s'occupa plus qu'à suivre promptement la voi

ciel qui l'appeloit aux Carmelites. Sa récep-
n n'y pouvoit souffrir aucune difficulté, par-
que les supérieurs et les religieuses desi-
ent vivement que l'ordre acquît un sujet
n si grand mérite. Son vœu étant d'entrer
s la maison la plus pauvre de l'ordre, il fut
été qu'elle iroit au couvent d'Amiens ; elle
comblée de joie quand elle vit qu'on l'ad-
ttoit au nombre des épouses de Jésus-Christ.
e se hâta de partir, et son arrivée au cou-
nt répandit une vive allégresse parmi les
rmélites. Elle reçut quelques jours après
abit religieux et le nom de Marie de l'Incar-
tion. Les vertus religieuses qu'elle fit écla-
r dès son entrée dans le cloître y firent la plus
ve impression en augmentant la piété de ses
mpagnes qui étoient édifiées de voir des ver-
s si éminentes dans une novice. Le tems de
ire profession arriva ; elle étoit malade et
mme la violence de sa fièvre l'empêchoit de
lever, on transporta son lit dans une des
ambres de l'infirmerie qui donnoit sur l'E-
lise. Après que cette sainte femme eut com-
unié, on fit la cérémonie de sa profession,
t monsieur de Bérulle reçut ses vœux en pré-
ence de la communauté. Elle en prononça
rois fois la formule d'une voix distincte et en
igna l'acte de sa main.

Les Carmelites d'Amiens ne possédèrent
long-tems le trésor de vertus que Dieu l
avoit donné dans la personne de madame Aca
ses infirmités devenant plus grandes qu'e
n'avoient jamais été, on crut devoir la rapp
cher de Paris et on la transféra à Pontoise; l
d'être à charge à la communauté qui venoit
la recevoir, elle y fit au contraire de gra
biens. Il lui manquoit plusieurs bâtimens
cessaires qu'on ne pouvoit construire q
grands frais. Madame Acarie acheta un jar
qui se trouvoit auprès du monastère, elle
bâtir une infirmerie spacieuse et commode,
fit faire plusieurs hermitages dans la maiso
elle fit réparer et embellir le maître-autel
l'Église, et revêtir les murs qui l'enviro
noient d'une belle boiserie. Elle fit décorer
nef de superbes tableaux et faire un magni
que ornement de velours cramoisi. Elle co
tribua aussi à la réforme des religieuses
l'hopital de Pontoise, et quand elles eure
été réformées; elles ne faisoient rien sans
demander son avis.

Mais le tems étoit venu où Dieu devoit a
peler à lui cette sainte femme et la récompe
ser de sa correspondance à la grace et du zè

le avoit toujours eu pour les autres. Elle
a malade le 7 février de l'année 1618. Sa
die commença par un rhume qui se fixa
u'aussitôt sur la poitrine et y causa une in-
nation considérable, l'apoplexie et la pa-
ie vinrent ensuite agraver le mal et aug-
ter le danger. Bientôt la malade commen-
éprouver des convulsions si fréquentes et
rtes que, quoique les maladies l'eussent
coup fait souffrir pendant sa vie, ces
frances étoient légères en comparaison de
s qu'elle endura jusqu'à la mort. Elle
tra, pendant tout le temps de sa maladie,
lus parfaite résignation à la volonté de
. Comme on voyoit qu'elle alloit mourir,
ui demanda ce qu'elle prieroit le Seigneur
corder à ses compagnes lorsqu'elle seroit
s le Ciel, elle répondit : *Je demanderai à
u que les desseins de son fils s'accomplissent
chacune d'elle.* La prieure lui dit ensuite
toutes les sœurs desiroient qu'elle leur
nât sa bénédiction. Elle éleva les yeux et
mains au Ciel, et dit : *Seigneur, je vous
nande pardon des mauvais exemples que j'ai
nnés à vos épouses, et des fautes que j'ai
nmises à leur égard.* Ensuite elle bénit les
ligieuses, les recommanda à Dieu, et leur

promit de ne les pas oublier après la r
Le 18 avril, jour de sa mort, elle eut la
plus libre, elle répondoit avec justess
questions qu'on lui faisoit. On croyoit q
étoit mieux, et elle le croyoit elle-mê
mais, dans l'après midi, les convul
l'ayant prise, elle perdit la parole et la
noissance, elle rendit le dernier soupir
recevant l'extrême onction. Elle étoit da
cinquante-deuxième année de son âge,
quatrième depuis sa profession religieuse.

VIE
SAINTE JEANNE-FRANÇOISE FREMIOT DE CHANTAL,

ndatrice, première Religieuse et première Supérieure de l'ordre de la Visitation.

---

issance de madame Chantal. Elle perd sa nère à dix-huit mois. Education que lui lonne son père ; ses excellentes qualités et ses dispositions à la plus éminente piété. Son attachement à la religion catholique lui fait refuser un mariage avantageux.

EANNE-FRANÇOISE-FRÉMIOT, DE CHANTAL, quit à Dijon le 23 de janvier 1575 ; de Bégne Frémiot, président à Mortier, du parment de Bourgogne ; et de Marguerite Bersy, sa femme. Henry IV, qui connoissoit les randes qualités du père de madame de Chanl, et à qui il étoit redevable de services ès-importans, rendus dans des temps très-ifficiles, voulut le faire premier président ; ais comme il falloit pour cela ôter cette

grande charge à celui qui en étoit revêtu, président Frémiot la refusa, et ce refu servit qu'à l'en faire paroître plus digne.

Jeanne – Françoise, seconde fille de homme vertueux, n'avoit que dix-huit lorsqu'elle perdit sa mère. Comme c'étoit dame d'une grande vertu, et qu'elle étoit t appliquée à bien élever ses enfans, il sem que leur éducation en dût souffrir ; mais père y suppléa, et sçut si bien allier, ce devoit au public et à sa famille, que ses t enfans se trouvèrent tous dignes de lui, e la vertueuse mère qui leur avoit donné n sance. Il mit auprès d'eux des personnes ges et de confiance qui ne les perdoient p de vue, et qui lui rendoient un compte e de leurs moindre actions. Il ne crut pas cette précaution le dispensât de s'appli lui-même à former leurs mœurs. Il les voy il leur parloit tous les jours, il les instrui par ses exemples qui faisoient d'autant p d'impression sur ces jeunes esprits, qu avoit grand soin d'éloigner de leurs yeux t ce qui en eût pu diminuer l'effet. Il fai souvent en leur présence des conférences milières, et à leur portée sur les points c troversés entre les catholiques et les héré

q

ies qui étoient alors en grand nombre, et leur faisoit rendre compte de ce qu'ils en voient retenu. Jeanne-Françoise Frémiot paissoit aussi attentive que son âge le lui ouvoit permettre, à tout ce qui se disoit ans ces entretiens. Elle n'avoit alors qu'enron cinq ans. Cependant, quoiqu'à cet âge soit si peu porté aux choses qui demanent de l'application, il ne falloit point la ontraindre pour la mener à ces conférences. lle y alloit d'elle-même, et l'on s'apperçut entôt qu'elle en profitoit autant qu'elle en oit capable.

Le président Frémiot ne se contentoit pas e prévenir ses enfans contre l'hérésie, et de s instruire des mystères de la religion; il onnoit tous ses soins à former leurs mœurs, leur inspirer l'horreur du vice, et l'amour de vertu, à en faire de véritables chrétiens, égaement utiles à leur famille, à l'Eglise, à l'Etat, t par conséquent propres à toutes les conditions auxquelles il plairoit à Dieu de les apeler. Il avoit pour maxime de laisser décider Dieu du sort de ses enfans, et il étoit peruadé qu'un bon esprit, joint à une vertu solide, rend propre à tout; et qu'avec ces deux ualités, on est en état de remplir les devoirs

de tous les états, dans lesquels la providence conduit l'homme.

Mademoiselle Frémiot fut celle qui profita le plus des instructions de son père, sur-tout du côté de la piété ; rien ne l'emportoit dans son cœur sur ce qu'elle croyoit devoir à Dieu ; c'étoit l'unique motif qui la faisoit agir. Ce fut l'unique fin qu'elle se proposa dans toute la suite de sa vie ; ce fut aussi ce qui l'éleva à cette sainteté éminente, dont on verra des preuves dans le cours de cette histoire.

Cependant, quelque tendresse qu'eût le président Frémiot pour ses enfans, il se vit obligé de s'en séparer. Il envoya à Paris André, son fils unique, destiné à l'archevêché de Bourges pour y continuer ses études, et maria sa fille aînée au Baron d'Effrau : son dessein étoit de garder auprès de lui Jeanne-Françoise, sa cadette, pour sa consolation ; mais madame d'Effrau le pria avec tant d'instance de lui permettre d'emmener sa sœur pour quelque temps en Poitou, qu'il ne put la lui refuser.

Dieu permit sans doute ce voyage pour faire éclater la vertu naissante de mademoiselle Frémiot, car son innocence y fut si for

ment attaquée, qu'elle y eût succombé si
lieu ne l'eût soutenue, et n'eût fait voir en
personne que les choses les plus faibles,
nimées de son esprit, sont capables de ré-
ster à tout ce que le monde a de plus fort et
e plus séduisant. Le mariage, en apparence,
plus avantageux, ne la tenta point. Elle ne
oulut pas s'unir avec un homme dont les prin-
pes religieux eussent exposé sa foi.

CHAPITRE II.

Mariage de mademoiselle Frémiot; manière dont elle s'y conduit, elle se charge des affaires de son mari; comment elle les gouverne; sa conduite pendant l'absence de son mari; sa grande charité envers les pauvres; caractère de sa piété, son mari tombe dangereusement malade; soins qu'elle lui donne; sa guérison. Peu de temps après, il est tué à la chasse.

LA providence ne permet jamais que ceux
ui lui demeurent fidèles, soient éprouvés au-
essus de leur force. Mademoiselle de Frémiot,
n restant auprès de sa sœur, se trouvoit tou-
ours à la veille de quelque nouveau genre
le séduction, lorsque le président Frémiot
crivit à la Baronne d'Effrau de lui renvoyer
a sœur à Dijon; elles se quittèrent avec des

marques de tendresse très-sincères du côt
de mademoiselle Frémiot, mais apparentes d
celui de madame d'Effrau qui ne pouvoit l
pardonner d'avoir rompu toutes les mesure
qu'elle avoit prises pour l'établir dans l
Poitou.

L'un des principaux motifs qui avoient port
le président Frémiot à faire revenir sa fille
Dijon, fut, qu'étant en âge d'être mariée
beaucoup de gens de qualité de la province l
lui avoient fait demander en mariage. Comm
il étoit le meilleur père du monde, qu'il avo
pour sa fille une tendresse particulière, q
qu'il ne pensoit qu'à la rendre heureuse, il n
voulut rien conclure sans sa participation, q
sans savoir si le parti qui lui plaisoit le plu
seroit de son goût. Mademoiselle Frémiot s'e
remit absolument au choix de son père; ell
l'assura que le parti qui auroit son aprobatio
ne pouvoit manquer de lui plaire.

Sur cette assurance, le président lui pro
posa le Baron de Chantal; c'étoit un gentil
homme fort bien fait, d'une noblesse des plu
anciennes, et des plus distinguées de la pro
vince. Il étoit l'aîné de la maison de Rabutin
et du côté maternel, il descendoit de celle d

aint Bernard. Son mérite et son courage lui voient acquis l'estime, la bienveillance et s bienfaits de Henri IV.

Mademoiselle Frémiot étoit trop convaincue e la sagesse et de la tendresse de son père, our ne pas approuver son choix. Les noces e firent à Dijon : la demoiselle avoit vingt ns, et le Baron de Chantal vingt-sept à vingt-uit ; ils sembloient faits l'un pour l'autre : us deux bienfaits, tous deux aimables, tous eux prévenus d'une tendre estime l'un pour autre, aussi leur mariage fut-il heureux.

Madame de Chantal vécut dans le mariage omme elle avoit vécu étant fille, c'est-à-dire u'elle fut l'exemple des femmes mariées par a sagesse, par sa conduite, et par sa complaisance pour son mari, comme elle l'avoit té des filles de son âge par sa modestie, sa iété et sa douceur. Le Baron de Chantal n'avoit pas une piété si tendre que celle de sa emme ; mais c'étoit un gentilhomme plein 'honneur, de droiture et de religion ; zélé atholique, exact à tous ses devoirs, ennemi le la débauche et du libertinage, et qui ivoit dans une profession aussi licencieuse

que celle des armes, avec toute l'exactitude d'un bon chrétien. Il estimoit et aimoit tendrement madame de Chantal ; il respectoit sa vertu, et ne trouvoit pas mauvais qu'elle donnât à Dieu cette préférence qui lui est si dûe, et dont on ne doit jamais se dispenser.

Depuis la mort de la mère du Baron de Chantal, les affaires de cette maison étoient fort dérangées ; et la dépense que faisoit celui-ci, contribuoit à augmenter le désordre. Il sentoit le besoin de les régler, et d'y introduire l'économie ; mais il haïssoit les affaires, et ne pouvoit se résoudre à s'y appliquer. Il lui vint en pensée d'en confier le soin à son épouse ; elle avoit l'esprit excellent, rangé, appliqué, prévoyant ; et la manière dont elle avoit gouverné la maison de son père, ne laissoit aucun lieu de douter qu'elle ne s'acquittât fort bien de ce que son mari vouloit lui confier. Il lui proposa donc de se charger de toutes les affaires de la maison. Madame de Chantal avoit toute la complaisance possible pour son mari ; mais comme elle se sentoit un grand attrait pour la retraite et pour tout ce qui est capable de nourrir la piété, elle lui témoigna qu'elle auroit de la peine à s'engager dans

ous les embarras, qui sont la suite ordinaire es affaires.

Le Baron de Chantal qui avoit pénétré le notif de la difficulté que faisoit madame de Chantal, lui dit qu'en se chargeant des affaires le sa maison, qui, par leur mariage, étoient levenues les siennes, elle ne feroit que ce que eue madame de Chantal, sa mère, l'une des lus vertueuses femmes de son temps, n'avoit as refusé de faire. Il lui fit ensuite le récit de a mort de cette vertueuse mère, récit qu'on eut voir dans la vie de celle dont nous abrégeons l'histoire, et qu'elle ne put entendre sans être attendrie jusqu'aux larmes. Cet exemple fit sur elle tout l'effet que le Baron de Chantal avoit prétendu; elle résolut d'imiter sa belle-mère, et crut que Dieu ne permettroit pas que sa piété en souffrit aucune atteinte.

La première chose qu'elle fit, fut de bien choisir ses domestiques; elle congédia ceux qui ne lui étoient pas propres, mais elle le fit avec bonté; elle eut soin d'eux jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé quelque autre condition qui leur donnât le moyen de subsister. A ces domestiques congédiés, elle en substitua d'au-

tres qu'elle choisit avec beaucoup de précau tion, ensorte qu'elle n'avoit plus personn dans sa maison qui ne fût propre, chacun à s manière, à seconder ses bonnes intentions; ell les instruisit elle-même, ou les fit instruire d tout ce qu'ils étoient obligés de savoir comm hommes, comme chrétiens, comme domes tiques. Elle avoit sur-tout grand soin qu'il ne fussent point oisifs, persuadée que l'oisi veté, outre l'ennui dont elle est toujours ac compagnée, est la source la plus ordinaire d tous les désordres des hommes; mais elle le occupoit toujours avec discrétion, et les sou lageoit avec bonté dans leurs maladies et dan leurs besoins: elle se dépouilloit alors d l'autorité de maîtresse pour se revêtir de l tendresse d'une mère; elle comptoit toute les semaines avec tous les domestiques qu avoient quelque chose en maniement et arrêtoi leurs comptes. Tous les mois elle en usoit d même avec les receveurs; tous les ouvrier étoient payés dans le moment même qu'il rapportoient ce dont on les avoit chargés Elle visitoit de temps-en-temps ses grenier et ses terres, pour savoir par elle-même s tout étoit en bon état et si rien ne se dissi poit. Elle payoit exactement toutes les dettes et ne laissoit point accumuler d'arrérages

n se conduisant de la sorte, elle acquitta es dettes d'une maison obérée dans laquelle lle étoit entrée ; elle en soutint la dépense vec noblesse, et trouva même de quoi assis- er libéralement les pauvres dans de très- randes nécessités. Cependant, elle étoit mé- nagère sans avarice, économe, et attentive ans bassesse. Quand il falloit dépenser, elle n'épargnoit rien ; aussi ses soins n'alloient oint à amasser de l'argent, mais à en avoir lans tous les besoins, et à le dépenser en emme de qualité, mais habile et entendue ; l'ordre dans ses affaires étoit toute sa res- source. Et de quoi l'ordre ne vient-il pas à bout ?

Comme madame de Chantal s'appliquoit sérieusement aux affaires de sa maison, elle apperçut bientôt que la dépense excédoit la recette. C'étoit le vrai moyen de s'endetter, et c'est ce qu'elle ne pouvoit souffrir : elle en parla à M. de Chantal, mais il ne voulut jamais rien rabattre de la dépense de la maison, ni de celle qu'il faisoit à la cour et à l'armée. Madame de Chantal en prit occasion de suivre l'aversion qu'elle avoit pour tout ce qui ne convient ni à la modestie, ni à la sévérité

chrétienne. Etoffes de prix, parures, ce que le luxe et la mollesse ont introduit parmi les femmes de qualité, tout fut retranché : une propreté bien entendue succéda à tout cet appareil embarrassant dont les femmes ont coutume de s'entêter. Comme elle étoit bien faite, elle avoit moins besoin qu'un autre du secours de l'art. D'ailleurs, tous ces retranchemens se faisant insensiblement et avec précaution, on fut plus long-temps à s'en appercevoir : on se contenta de dire que madame de Chantal n'avoit rien de jeune que le visage; qu'elle suivoit son goût; que sa sagesse, son bon esprit et sa vertu, lui avoient appris de bonne heure ce que l'âge et la bienséance ont tant de peine à persuader à la plupart des femmes.

En réglant ainsi sa maison, elle n'oublia pas à se bien régler elle-même ; elle regardoit le temps comme la chose la plus précieuse, et dont la perte est la plus difficile à réparer : elle en mettoit à profit tous les momens, la prière succédoit à la lecture, le travail à la prière. Les divertissemens même n'étoient pas un temps perdu ; outre qu'ils étoient toujours innocens : elle n'en prenoient qu'autant que la complaisance qu'elle devoit à son mari

u les besoins de ses enfans l'exigeoient
'elle.

Sa grande dévotion étoit la prière pu-
lique : les fêtes et les dimanches, elle assis-
oit à tout l'office de la paroisse ; elle y menoit
ous ses domestiques, et elle engageoit, le plus
ouvent qu'elle pouvoit, M. de Chantal à s'y
rouver ; *Rien*, lui disoit-elle, *ne persuade
nieux que l'exemple; comment ce pauvre peuple
aura-t-il ce qu'il doit à Dieu et à sa Religion,
'il voit que nous négligeons ce que nous lui
levons, et que nous ne nous faisons pas
nonneur de servir un si grand et si bon
naître.*

M. de Chantal qui étoit lui-même plein d'honneur et de vertu, n'avoit point de peine à suivre l'exemple de sa femme, il l'estimoit autant qu'il l'aimoit, et il avouoit sans peine que le temps n'avoit servi qu'à augmenter l'estime et la tendresse qu'il avoit pour elle ; qu'elle lui rendoit la vertu aimable, et qu'il ne se trouvoit jamais mieux que lorsqu'il étoit avec elle. Cependant, il étoit souvent obligé de s'en séparer pour aller à l'armée ou à la cour ; alors elle ne sortoit pas de chez elle : divertissement, jeu, bonne chère, tout ces-

soit, jusqu'aux visites qui n'étoit pas de devoir ou absolument de bienséance. Elle ne s'occupoit plus que de la lecture des bons livres et à travailler pour les Eglises ou pour les pauvres.

Madame de Chantal n'étoit point de ces personnes qui regardent les pauvres comme des fâcheux qu'elles évitent ou à qui elles ne donnent que le moins qu'elles peuvent, et seulement pour se délivrer de leur importunité. Notre vertueuse dame les alloit chercher. Elle donnoit largement et avec plus de joie que les pauvres n'en avoient eux-mêmes à recevoir ces aumônes. Sa satisfaction paroissoit sur son visage et dans ses yeux; elle les regardoit avec tendresse, elle leur parloit avec bonté, elle entroit dans tous les détails de leur misère. Plus ils étoient grossiers, brutaux, rebutans, plus ils étoient les objets de sa compassion et de ses soins. Elle avoit coutume de dire que le mérite de l'aumône consiste peut-être plus dans la manière de la faire, que dans l'aumône même. Telle étoit madame de Chantal à l'âge de 21 à 22 ans.

Pendant l'année de la grande famine, qui

riva vers le commencement du dernier siè-
e, madame de Chantal nourrit non seulement
s pauvres de toutes ses terres, mais aussi
ux des environs. De six à sept lieues à la
nde, on recouroit à elle. Pour faire l'au-
ône avec plus d'ordre, elle fit ouvrir une
orte dans sa basse-cour, les pauvres entroient
ar l'ancienne, et sortoient par la nouvelle.
armi ce grand nombre, il y en avoit plu-
ieurs qui, après avoir reçu, faisoient promp-
ement le tour du château, et rentroient par
'ancienne porte pour la recevoir une seconde
ois. Madame de Chantal, qui se trouvoit
oujours à cette bonne œuvre, le remarquoit
ouvent, mais elle ne put jamais se résoudre
i à leur en faire le moindre reproche, ni à les
refuser.

Outre cette aumône générale et publique, madame de Chantal assistoit, en secret, plusieurs familles qui étoient réduites à mendier leur pain, mais qui avoient honte de le faire. Pour leur en épargner la confusion, madame de Chantal se chargeoit seule de cette bonne œuvre, ou ne la partageoit qu'avec une servante dont elle connoissoit la vertu.

En se conduisant de la sorte, Mme. de Chantal épuisa enfin tout ce qu'elle avoit mis en réserve pour les pauvres : elle se vit réduite à un seul muid de farine, et à quelque peu de seigle qui lui étoit absolument nécessaire pour la subsistance de sa maison ; cependant la famine continuoit et le nombre des pauvres, au lieu de diminuer, augmentoit tous les jours. Madame de Chantal espéra contre toute apparence d'espérer, elle continua ses aumônes pendant six mois, jusqu'à la récolte, et le muid de farine et le peu de seigle qui lui restoit, fournirent aux besoins de sa famille et à ceux des pauvres. Quand l'abondance fut revenue, on alloit voir avec admiration ce muid de farine qui ne paroissoit pas considérablement diminué ; c'est un fait qui a été attesté par ceux qui servoient alors madame de Chantal.

Peu de temps après, M. de Chantal tomba malade à Paris, d'une dissenterie, et fut obligé de se faire rapporter chez lui. Sa maladie fut longue et dangereuse, il n'en guérit qu'au bout de six mois. Madame de Chantal fit dans cette occasion, tout ce qu'on pouvoit attendre

dme femme qui sait son devoir et qui aime à
l remplir : il n'y avoit service, pour bas
q'il fût, qu'elle crût au-dessous d'elle : tant
q'e son mari fut en danger, elle ne quitta le
c evet de son lit, que pour aller dans sa cha-
pelle, demander à Dieu sa guérison ; elle l'ob-
nt, mais le malade fut encore long-temps
à recouvrer ses forces. Il étoit naturellement
prompt, la maladie le rendit impatient et
chagrin ; madame de Chantal eut à souffrir ;
la plus grande peine venoit des emportemens
de son mari contre ses domestiques, quelque-
fois assez mal fondés. Le plus souvent, ma-
dame de Chantal cédoit à ses promptitudes,
quelquefois aussi, elle prenoit son tems pour
lui représenter, avec tous les ménagemens et
toute la douceur possible, ce qu'elle croyoit
lui convenir.

La longue convalescence de M. de Chantal
lui donna le temps et l'occasion de faire des
réflexions chétiennes sur la fragilité des choses
humaines, qui lui firent prendre la résolution
de quitter le grand monde, la guerre et la
cour. Cette résolution combla de joie mada-
me de Chantal, ces deux époux s'estimoient
autant qu'ils s'aimoient : un fils et trois filles

nés de leur mariage, serroient les nœuds de leur union, tout sembloit conspirer alors à les rendre heureux; mais il n'est point en ce monde de bonheur véritable, et qui soit de durée, c'est ce que ces deux époux éprouvèrent bientôt. Un parent du baron de Chantal, son voisin et son intime ami, le vint voir et lui proposa d'aller ensemble à la chasse; M. de Chantal n'y consentit que par complaisance; il avoit ce jour là un habit couleur de biche, son parent s'y méprit, et le voyant au travers de quelques broussailles, il le prit pour une bête fauve, le tira et lui cassa la cuisse; M. de Chantal en tombant du coup, s'écrie qu'il étoit mort, son parent accourut à ce cri, et M. de Chantal le voyant au désespoir, *Mon cousin*, lui dit-il, *mon cher ami, tu as fait ce coup sans le vouloir, tu t'es mépris, je te pardonne de tout mon cœur.* Dans les cinq jours qu'il survécut encore au coup mortel, il ne cessa d'ordonner à sa femme et à ses enfans de pardonner sa mort, comme il la pardonnoit lui-même, et après avoir reçu tous les sacremens, avec une piété singulière, il expira, et laissa madame de Chantal dans une douleur qu'il est plus aisé d'imaginer que de décrire.

CHAPITRE III.

Vie chrétienne de madame de Chantal, pendant son veuvage; elle redouble de soins et de charité envers les pauvres ; son héroïsme à cet égard ; elle va demeurer avec son beau-père ce qu'elle a à souffrir d'une servante qui étoit en possession de gouverner la maison; éducation qu'elle donne à ses enfans.

QUOIQUE le sentiment de la soumission aux ordres de Dieu dominât dans le cœur de madame de Chantal, il ne laissoit pas souvent d'être accompagné des plus tristes retours sur la perte qu'elle venoit de faire et sur le triste état où elle se trouvoit. La vie retirée qu'elle commença de mener ne contribua pas peu à entretenir sa douleur ; elle distribua aux pauvres tous ses habits et fit vœu de n'en jamais porter que de laine ; elle congédia une partie de ses domestiques, après les avoir récompensés; elle ne retint que ceux qui étoient absolument nécessaires pour ses quatre enfans. Ensuite elle s'appliqua toute entière à les bien élever et partagea les occupations de la journée à leur éducation, à la prière, au travail,

au soin des pauvres, à la visite des malades Elle ne fit plus de visites et ne reçut que celle dont la charité et la bienséance ne lui permettoient pas de se dispenser.

Madame de Chantal passa la première année de son veuvage dans cette retraite uniquement occupée de Dieu, de ses enfans e des pauvres. Le président, son père lui écrivi alors pour l'inviter à venir passer quelqu tems auprès de lui à Dijon. Il fut surpris d l'état ou il la vit. L'abbatement et la maigreu la rendoient presque méconnoissable. Mais i lui trouva la même douceur, la même politesse, la même complaisance, toute l'attention et tout l'empressement qu'il lui avoi toujours vu lorsqu'il s'agissoit de lui rendr quelque service ou de le divertir. Elle ne resta pas long-tems auprès de lui; des affaire que lui attiroit la tutelle de ses enfans don elle étoit chargée, l'obligèrent de quitter Dijon, et de retourner chez elle. A peine y fut-elle arrivée, que monsieur de Chantal sor beau-père, lui écrivit pour la prier de veni avec ses enfans demeurer avec lui pour avoi soin de sa viellesse. Il étoit âgé de 75 ans, caduc, d'une humeur fort chagrine, et vouloi

tement ce qu'il vouloit. Aussi lui mandoit dans sa lettre, que si elle se refusoit à ce qu'il demandoit il se remarieroit et déshériteroit ses enfans.

Cette proposition ne pouvoit être que fort désagréable à madame de Chantal, elle prévoyoit tous les chagrins qu'elle auroit à essuyer de la part de son beau-père; mais l'intérêt de ses enfans la détermina à partir après avoir réduit ses domestiques au nombre de ce qui lui étoit strictement nécessaire. Elle trouva en arrivant chez son beau-père, une ancienne servante qui gouvernoit la maison avec une autorité absolue. Personne n'étoit plus convaincu que le vieux baron de Chantal, du bon esprit et de l'habileté de sa belle fille. Cependant il n'eût pas la force de réduire cette servante à la dépendance où elle devoit-être à l'égard de madame de Chantal, lui laissa l'intendance de sa maison et la même autorité qu'elle avoit auparavant. Comme il n'y a personne qui abuse plus de l'autorité qu'on leur confie que ceux qui sont nés pour vivre dans la dépendance, cette servante en usoit avec une hauteur qui paroissoit insupportable à toute autre qu'à l'humble madame de

Chantal. La chose alla si loin, qu'elle n'osoit pas donner un verre d'eau sans l'ordre de cette maîtresse-servante. Elle avoit cinq de ses enfans auprès d'elle, nourris et entretenus aux dépens du baron. Elle eut l'insolence de les faire aller de pair avec ceux de la sainte veuve. Souvent même ils leur étoient préférés, et dans les petits différens qui naissent assés souvent entre les enfans, ceux de la servante avoient toujours raison, et ceux de madame de Chantal toujours tort. Ses gens frémissoient souvent d'un pareil désordre, et lui représentoient que la patience avoit ses bornes, et que l'on n'abusoit que trop de la sienne. Mais madame de Chantal qui connoissoit la prévention et la foiblesse de son beau-père, se contentoit de répondre que cela ne dureroit peut-être pas toujours ; que les occasions de souffrir devoient être précieuses et qu'il falloit attendre que Dieu lui fit naître l'occasion de détromper son beau-père.

C'étoit ce que cette misérable servante appréhendoit, aussi n'épargnoit-elle rien pour mettre mal madame de Chantal dans l'esprit de son beau-père, et pour l'obliger à la renvoyer, et alors la vertueuse veuve avoit d'é-

nges choses à essuyer de la mauvaise hu-
ur du vieux baron. Madame de Chantal
pposa à tout cela qu'une patience admira-
. Elle fit plus encore, elle entreprit de
ncre, à force de bons traitemens, le mau-
s naturel de cette malheureuse créature.
e prit le même soin de ses enfans que des
ns; elle les instruisoit, les peignoit, les ha-
loit, sans se rebuter jamais de leurs sale-
s et de leurs mauvaises manières. Les fem-
es destinées à la servir, ne pouvoient les
uffrir. Madame de Chantal en prenoit occa-
on de redoubler de soins et de leur rendre
ie-même tous les services les plus bas, et té-
oignoit en même tems à ses gens, combien
mépris qu'ils faisoient de ces petits mal-
eureux lui déplaisoit.

Une conduite si pleine de bonté et de vertu,
evoit gagner le cœur de cette servante, elle
'en fut ni moins hautaine, ni moins inso-
nte. Il sembloit que madame de Chantal ne
isoit que ce qu'elle étoit obligée de faire.
ne si grande ingratitude ne fut pas capable
e porter la vertueuse veuve à en user moins
ien avec elle.

Les choses en étoient en cet état, lorsqu'en

1604 le parlement de Dijon, ayant prié Saint François de Sales d'y venir prêcher le carême, il l'obtint après de grandes difficultés. Le président Frémiot en donna aussi – tôt avis à madame de Chantal, et l'invita à le venir entendre. La difficulté étoit d'obtenir la permission de son beau-père; mais sa complaisance, et une douceur bien ménagée, en vinrent à bout. Elle partit donc pour Dijon, et ce fut-là qu'elle vit pour la première fois le saint évêque de Genève, qui devoit la diriger si bien dans le chemin du salut, et à qui elle dut cette haute perfection à laquelle elle arriva.

Elle eut plusieurs conférences avec lui, tant de bouche que par écrit, elle fit quelques voyages pour l'aller trouver, et le prier de faire cesser tous les troubles de son ame; elle fit entr'autres celui de Sales, où elle passa dix jours, et où le saint évêque rétablit tout à-fait le calme dans son cœur. Elle revint ensuite chez son beau-père, et s'appliqua toute entière à l'éducation de ses enfans.

Madame de Chantal étoit trop éclairée pour ne pas regarder leur instruction comme une de ses principales obligations. Comme le plus âgé avoit près de douze ans, et qu'ils se sui-

ent d'assez près, ils étoient déjà capables
instructions les plus solides; elle les ac-
mmodoit pourtant à leur portée. Elle com-
nça par les prévenir sur deux choses que
n a coutume d'inspirer aux jeunes person-
s de condition, l'une que la piété ne con-
ent point à la jeunesse, et qu'elle est au-
ssus de ses forces, l'autre qu'elle est in-
mpatible avec les devoirs de leur condition.
le les convainquit du contraire par des
emples célèbres, tirés des histoires les plus
thentiques. Elle leur fit voir que la vérita-
e piété ne fait rien perdre du rang, des
antages, ni de la distinction attachés à une
ande naissance. Elle suivit avec fidélité les
éceptes que Saint François de Sales lui avoit
nnés sur les devoirs d'une mère; il étoit
rsuadé qu'un des principaux étoit de bien
ever ses enfans, d'en faire de bons chré-
ens et de bons citoyens, et de les rendre
galement utiles à la religion et à l'état. Il vou-
it qu'on se pressât de les fortifier contre
s impressions dangereuses, que les mauvais
xemples ont coutume de faire sur de jeunes
sprits, et sur des cœurs qui ne sont pas en-
ore formés, qu'on leurfît sans cesse remar-

quer que de tous les chemins, le plus bat
est toujours celui des vices : que comme
multitude juge le plus souvent très-mal, el
agit de même; qu'ainsi comme il y a une si
gularité blâmable, il y en a une qu'on ne pe
assez louer, qu'elle consiste à ne pas suiv
la foule, et à ne pas se régler sur les mauva
exemples qu'elle donne.

A ces avis, le saint prélat en ajoutoit
autre; c'est qu'on ne peut apprendre trop-t
aux jeunes gens, que si les passions sont d
ficiles à vaincre, il est encore plus difficile
les satisfaire; qu'il faut donc s'attacher à l
vaincre, qu'on peut être heureux en les r
glant par la raison, et par ce que notre devo
nous prescrit; mais qu'on ne le sera jama
tant qu'on s'attachera à les contenter. Le sai
évêque croyoit encore que la meilleure m
nière d'instruire les jeunes gens, étoit de pre
dre occasion de ce qui se passoit dans
monde, ou de ce qui se présentoit à leu
yeux pour leur faire faire des réflexions cap
bles de leur former l'esprit et le cœur,
il ajoutoit que la liaison qu'ont les instru
tions avec les occasions, et les objets qui
ont donné lieu, fait qu'on les comprend pl
aisémer

isément, et qu'on les retient beaucoup mieux.

Madame de Chantal suivit d'autant plus exactement cette méthode, que c'étoit celle dont la pieuse mère du saint évêque s'étoit servie pour lui apprendre à juger sainement des choses du monde, et de tout ce qui s'y passe.

Quelqu'occupée qu'elle fût de l'éducation de ses enfans, du soin de ses domestiques et de ses vassaux, des affaires temporelles de sa maison et de ses exercices de piété, elle trouvoit toujours du temps pour assister les pauvres, et pour secourir les malades, sur-tout les plus abandonnés, de quelque part qu'ils vinssent. Elle avoit des lieux destinés pour les y recevoir, pour faire et pour garder les remèdes qui leur étoient nécessaires. L'on rapporte sur cela une infinité d'exemples, sans compter ceux dont sa profonde humilité nous a ôté la connoissance. Outre les pauvres qui la venoient trouver pour être nourris, pour être soulagés, pour être pansés, elle en alloit chercher d'autres dans leurs maisons; rien n'échappoit à son infatigable charité. La manière dont

elle la pratiquoit, donnoit un nouveau lustre à sa vertu. On ne lui voyoit point cet air sombre et chagrin, que les tristes objets qu'elle avoit continuellement devant les yeux sembloient lui devoir inspirer. Elle n'étoit jamais ni plus contente, ni plus gaie que lorsqu'elle revenoit chez elle bien fatiguée du service des pauvres.

CHAPITRE IV.

Exemple remarquable de la charité de madame de Chantal; elle se dégoûte de plus en plus du monde. Saint François de Sales lui découvre le dessein qu'il a d'établir l'ordre de la Visitation. Elle marie sa fille aînée avec le frère du saint évêque. On la brouille avec son beau-père. Comment se fait la réconciliation ; elle refuse un mariage avantageux ; elle quitte le monde, part pour Anneci commencement de la Visitation.

Les fatigues que sa charité lui causoit, jointes au mauvais air qu'elle respiroit continuellement auprès des malades, lui occasionnèrent une dissenterie, et une fièvre continue, si violente, qu'en peu de temps on désespéra de sa vie.

Pendant sa maladie, elle donna constamment des exemples d'une douceur et d'une patience invincible, ne se plaignant jamais que de la peine qu'elle donnoit, et du danger auquel on s'exposoit en la servant. Quoiqu'elle fût encore à la fleur de son âge, elle ne regretta point la vie; elle parût plus touchée de ses enfans qu'elle laissoit dans un âge où les soins d'une mère si vertueuse, si habile et si affetionnée, leur étoient encore bien nécessaires. Mais son heure n'étoit pas encore venue : elle guérit contre l'attente de tout le monde; et dès que sa santé le lui permit, elle reprit ses exercices. Cette maladie lui fit faire de sérieuses réflexions sur l'incertitude de la durée de la vie, et sur le danger de mourir auquel elle venoit d'échapper. Elle admiroit les changemens continuels qui se font dans la nature, comme tout ce qui n'est point Dieu, se forme, se détruit, se corrompt, comme tout est emporté par cette fuite rapide, et passe sans qu'aucun être puisse se garantir de sa destruction.

Elle étoit occupée de ces pensées lorsqu'elle rencontra, en s'en retournant auprès de son beau-père, une pauvre demoiselle avec un enfant, qui demandoient l'aumône. Elle s'ar-

rêta pour la lui donner ; et en même-temps, elle fût inspirée de lui demander où elle alloit. Cette pauvre demoiselle lui répondit qu'elle se trouvoit dans la plus extrême nécessité, qu'elle étoit catholique, mais que, ne trouvant aucune assistance parmi ceux de sa religion, elle alloit trouver des Huguenots, dont on lui avoit fait espérer du secours. Madame de Chantal, touchée de la perte de ces deux ames, la détourna de ce dessein, lui dit de venir avec elle, et qu'elle ne la laisseroit manquer d'aucun secours. Cette demoiselle la suivit ; elles arrivèrent ensemble chez le vieux Baron. Madame de Chantal fût reçue de son beau-père et de ses enfans, avec une joie proportionnée à l'affliction qu'on y avoit eue de sa maladie, et à la crainte qu'on avoit eue de la perdre. Quoique le vieux Baron n'approuvât pas tout ce que la charité faisoit faire à sa belle – fille, il connoissoit et estimoit ses grandes qualités, et la regardoit comme une sainte. Pour ses enfans, jamais mère n'en fut plus honorée, ni plus tendrement aimée. La sainte veuve présenta à son beau-père la pauvre demoiselle et son fils ; elle lui dit les raisons qu'elle avoit de les retenir auprès d'elle jusqu'à ce qu'elle leur eût trouvé un établi

ement. La joie qu'avoit son beau-père de la voir, le fit consentir à tout ce qu'elle voulut.

Madame de Chantal rappela alors dans son esprit la résolution qu'elle avoit prise, d'écrire au saint évêque de Genève pour le prier de penser sérieusement à la retirer du monde, qui lui devenoit tous les jours de plus en plus insuportable. Celui-ci, en réponse, la pria de se rendre à Annecy, vers la fête de la Pentecôte. Elle s'y rendit, et le saint évêque lui communiqua le projet qu'il avoit fait pour l'établissement de l'ordre de la Visitation. Cette proposition la pénétra d'une joie intérieure qu'elle ne put exprimer. Cependant, elle prévit beaucoup d'obstacles dans l'exécution. Un fils unique, jeune, et de grande espérance, qui avoit besoin de ses soins ; trois filles qui n'étoient pas encore pourvues, et à qui elle n'étoit pas moins nécessaire, des affaires embarrassées dont elle avoit seule connoissance ; son père et son beau-père fort âgés, que la seule bienséance ne lui permettoit pas d'abandonner ; comment quitter tout cela, pour aller s'établir hors du Royaume ? Outre ces obstacles, il y en avoit beaucoup d'autres qui n'empêchèrent pas l'exécution du projet, mais qui du moins le retardèrent.

La sainte veuve, en s'en retournant en France, obtint de la Comtesse de Sales qu'elle emmèneroit la plus jeune de ses filles ; mais cette satisfaction lui coûta cher ; la jeune personne fut à peine arrivée à Monthelon, qu'elle tomba malade d'une fièvre, accompagnée de la dissenterie, qui, dans peu de jours, la mit au tombeau. Madame de Chantal fut pénétrée de douleur ; et pour dédommager la Comtesse de la perte qu'elle venoit de faire a son occasion, elle vint à bout, malgré les difficultés qu'opposoient son père et son beau-père, de faire conclure le mariage de sa fille aînée avec le Baron de Thorens, frère de Saint François de Sales, mariage que la mère du prélat désiroit ardemment.

La satisfaction que lui causa la conclusion de cette affaire, fut peu de temps après troublée par un incident qui ne laissa pas de lui faire de la peine. La servante, dont on a parlé, qui avoit tant de pouvoir sur l'esprit de son beau-père, piquée de n'avoir pas réussi dans le dessein qu'elle avoit de favoriser un gentilhomme qui s'étoit adressé à elle, dans la recherche de mademoiselle de Chantal accordée au Baron de Thorens, fit tant de faux rapports de sa belle-fille au vieux Baron de

Chantal, et l'aigrit si fort contre la sainte veuve, qu'il envoya un exprès à Dijon avec les lettres, au président Frémiot, où il lui faisoit de grandes plaintes de sa fille. Le président en donna aussi-tôt avis à madame de Chantal ; elle délibéra long-temps sur ce qu'elle avoit à répondre ; mais enfin elle crut qu'elle ne pouvoit se dispenser de lui découvrir une partie de ce qu'elle souffroit depuis sept ans de cette malheureuse servante. Le président en fut si touché, qu'il lui envoya dès le lendemain un exprès, avec des lettres pleines de tendresse, par lesquelles il lui ordonnoit de se retirer avec ses enfans de la maison de son beau-père, et de se rendre à Dijon auprès de lui. Il écrivit en même-temps au vieux Baron, pour l'informer des raisons qui l'avoient porté à donner à sa fille l'ordre dont on vient de parler ; il lui découvrit les fausseté dont on s'étoit efforcé de noircir madame de Chantal dans son esprit, et lui apprit tout ce qu'elle avoit souffert depuis sept ans de sa servante, avec une patience dont toute autre vertu que la sienne n'eût pas été capable. Le vieux Baron de Chantal en fit des excuses à sa belle-fille : la servante en fut quitte pour quelques reprimandes, et ne per-

dit rien de l'autorité qu'elle avoit eue jusqu'alors dans la maison. Madame de Chantal s'excusa d'exécuter les ordres de son père, sur ce qu'on pourroit se prévaloir de sa retraite pour nuire à ses enfans, et elle resta à Monthelon ; mais peu de temps après, elle obtint de son beau-père de retourner à Annecy ; elle y passa le carême ; et a son retour, elle alla à Dijon, où elle resta quelque mois chez son père.

Parmi ceux qui étoient le plus assidus dans sa maison, étoit un Seigneur de la province, intime ami du président, également distingué par sa naissance et par ses grands biens. Madame de Chantal étoit encore jeune et bien faite ; elle plut à ce Seigneur, qui la demanda au président, en le priant d'appuyer sa recherche. Celui-ci l'approuva, et promit de le servir auprès de sa fille. Elle ne s'attendoit pas à une pareille proposition ; elle en fut fort surprise ; mais elle sut résister à l'autorité de son père, et aux sollicitations de sa famille. Inébranlable dans sa résolution, et soupirant ardemment après l'exécution du projet de St. François de Sales, elle déclara à son père qu'elle étoit décidée à quitter tout-à-fait le

monde. Cette déclaration pénétra le président de douleur, et madame de Chantal eut encore à résister aux prières, aux instances et aux larmes de son père, aux représentations de toute sa famille ; elle avoit prévu toute la force du combat qu'elle alloit avoir à soutenir, et elle eut assez de courage pour triompher de tous les obstacles. Le saint Evêque de Genève lui aida beaucoup dans cette occasion critique, et enfin elle obtint le consentement de sa famille, et partit pour Annecy. Elle laissoit les affaires de ses enfans en bon ordre, sans dettes et sans procès, et l'état qu'elle alloit embrasser, ne l'empêchoit pas de continuer à veiller sur eux.

Ce fut le 6 juin de l'an 1610, jour de la Trinité, que le Comte Louis de Sales, à la prière du saint Evêque, son frère, conduisit lui-même dans une maison du faubourg d'Annecy, madame de Chantal et les demoiselles Saure et Brechard, pour y commencer, sous la conduite du saint Evêque de Genève, l'établissement de l'ordre de la Visitation. Cette maison fut comme le berceau de cet excellent institut dont les progrès ont été depuis si merveilleux et si sensibles.

CHAPITRE V.

Mort du président Frémiot ; madame de Chantal donne ordre à l'éducation de son fils, et règle les affaires de ses enfans ; mort de la baronne de Thorens sa fille ; avis que madame de Chantal donne à sa seconde fille en la mariant ; elle apprend la mort du baron son fils ; sa charité ; son courage dans l'assistance des pestiférés ; sa maladie et sa mort.

Nous avons admiré madame de Chantal au milieu du monde ; si nous pouvions la suivre dans le cloître, ses vertus chrétiennes et son éminente piété ne nous étonneroient pas moins, mais notre objet se bornant à faire voir de quelle utilité peuvent être les femmes, pour la Religion, par leurs services et leurs exemples dans la société, nous allons raconter brièvement ce qui arriva à madame de Chantal, relativement aux objets qu'elle avoit laissés dans le monde, et le bien qu'elle y fit encore jusqu'à sa mort.

A peu près dans le même temps où madame de Chantal venoit de terminer son noviciat,

t de relever d'une dangereuse maladie, le aint Evêque de Genève reçut des lettres par esquelles on lui apprenoit la mort du présilent Frémiot, son père, et intime ami de 'Evêque. Il alla en faire part à madame de Chantal, et lui dit, en l'abordant : « Ma fille, » Dieu veut être votre unique père, car il a » retiré à lui celui qu'il vous avoit donné sur » la terre : vous perdez un bon père, je perds » un bon ami, Dieu l'a voulu, c'est tout » dire ». La mère de Chantal qui avoit un très-bon cœur, fut d'abord sensiblement touchée, mais, dans le moment même, elle se soumit aux ordres supérieurs de la providence.

Comme, par cette mort, les choses étoient changées à l'égard du jeune baron de Chantal, madame de Chantal crut qu'il étoit nécessaire qu'elle fit un voyage en Bourgogne, elle s'y rendit, et, après avoir rendu à son père ce que la religion exige des fidèles, elle mit ordre aux affaires de sa maison ; elle plaça son fils à l'académie ; elle lui donna un gouverneur dont elle connoissoit la sagesse, et alla ensuite dans toutes ses terres, pour y régler les choses d'une manière qui ne l'obligeât pas à y revenir souvent. Elle donna par-tout de

grands exemples de vertu, et fit connoître par son habileté, que la piété bien entendue ne gâte jamais rien.

Du retour à Annecy, elle y éprouva une autre maladie causée par les soins et les fatigues qu'elle s'étoit donnés en secourant des malades : à peine en fut-elle relevée qu'elle apprit la mort du vieux Baron de Chantal ; elle fit un second voyage à Monthelon, et le baron de Thorens, qui l'accompagna, ne cessa d'admirer la vertu de cette sainte femme, dans la manière douce et honnête avec laquelle elle se comporta envers la servante qui avoit mis sa patience à une si grande épreuve.

Il sembloit que madame de Chantal dût ressentir presqu'à la fois tous les coups les plus sensibles. Peu après son second retour à Annecy, ce même baron de Thorens reçut ordre du duc de Savoie, de mener son régiment en Piémont, à peine y fut-il arrivé, qu'il mourut en peu de jours, d'une violente maladie. Sa jeune veuve, qui étoit grosse, ne put survivre à son époux : surprise d'un accouchement avant terme, elle mourut au bout de vingt-quatre heures, en prenant l'habit de la Visi-

tion, et en faisant profession. Madame de hantal ressentit vivement la grandeur des eux pertes qu'elle venoit de faire ; mais cette nsibilité ne servit qu'à rendre plus agréable Dieu, le sacrifice qu'elle lui fit de tous les ntimens de la nature.

Pendant les trois années qu'elle fut Supéeure du monastère de Paris; elle maria la ule fille qui lui restoit, au comte de Tounjon, et voici ce qu'elle lui écrivit à ce jet: « Disposez-vous, lui dit-elle, dans l'état du mariage où vous allez entrer, à aimer Dieu mieux que vous n'avez jamais fait. Que dorénavant votre ambition soit d'être parée d'honneur et de modestie, et d'une sage et sainte conduite ».

Pendant qu'elle travailloit à la canonisation e Saint François de Sales, dont la mort l'aoit vivement touchée, et qu'on la flattoit d'un uccès qui devoit la combler de joie, elle fut ncore affligée de la manière du monde la lus sensible. Le nouvel évêque de Genève int lui apprendre la mort de son fils, percé le vingt-sept coups de pique au siége de la ochelle. Elle aimoit tendrement ce fils, nonseulement parce qu'elle étoit sa mère, mais

à cause des bonnes qualités qui le faisoient aimer de tout le monde ; elle fut donc très-vivement touchée de la perte qu'elle venoit de faire; mais son éminente piété prenant aussi-tôt le dessus, elle fit une prière à Dieu, et se resigna à sa volonté.

Elle venoit d'être élue supérieure du monastère d'Annecy, où elle étoit retournée lorsque la ville fut attaquée d'un mal contagieux ; il ne falloit pas de moindres talens que les siens pour en préserver son monastère sans cesser de secourir ceux de la ville qui en étoient attaqués ; et c'est ce qu'elle fit avec une prudence, un ordre et une charité qu'on ne peut se lasser d'admirer.

Cependant, ses enfans, ses parens, ses amis, tous ceux qui savoient de quelle importance étoit sa vie pour le bien de l'institut, qu'elle conduisoit avec tant de sagesse, le duc de Savoie même, les princes et princesses de sa maison, n'épargnèrent rien pour la porter à se tirer du danger où elle étoit.

La vénérable mère répondit à toutes ces sollicitations, que la proposition eût pu être supportable si on ne l'eût pas élue supérieure

ais que Dieu l'ayant chargée de sa commu-
auté, il étoit de son devoir de ne la point
bandonner dans un si grand danger, quoi-
u'il lui en pût coûter. Sa fermeté et sa cons-
ance, à ne point sortir d'Anneci, attira de
rands secours à cette ville.

Ce fut à Moulins où la prise d'habit de ma-
lame de Montmorency l'appeloit, que cette
ainte femme devoit finir sa carrière, et rece-
oir du juste juge la couronne de justice,
près avoir bien combattu. Le jour de la fête
le la Conception, la fièvre la prit avec une
nflammation de poumon. Son mal alla tou-
ours en augmentant, et on connut le qua-
rième jour que la maladie étoit mortelle. Ma-
lame de Chantal demanda le viatique. Quand
le Saint Sacrement fut présent, pénétrée d'une
profonde humilité, elle demanda pardon à la
communauté des fautes qu'elle avoit commises
par rapport à l'observance des règles et des
mauvais exemples qu'elle s'accusoit d'avoir
donnés. La communauté fondant en larmes,
lui demanda aussi pardon pour toutes les
sœurs de l'institut, des fautes qu'elles auroient
pu avoir commises à son égard. Elle ne répon-
dit qu'en leur donnant sa bénédiction qu'elles
lui avoient demandée et ajouta : *Je supplie la*

divine bonté qu'elle vous bénisse toutes, vous faisant marcher fidèlement en la voie de son saint amour, et de la parfaite observance des règles pour arriver au comble de la saintete que je vous souhaite.

Madame de Montmorenci ne l'abandonna point, et elle en reçut des conseils qui lui furent de la plus grande utilité, et qu'elle suivit avec un religieux respect. La mère de Chantal, reçut, peu après, l'extrême-onction des mains du père Lingendes, célèbre par sa rare piété et par son savoir. Elle fit ensuite ses adieux à la Communauté, à laquelle elle renouvella sa bénédiction; et se sentant accablée de son mal, elle fut forcée de s'interrompre. Toutes les religieuses s'approchèrent de son lit, et lui baisèrent la main. Elle recommanda à chacune les vertus qu'elle jugeoit lui être nécessaire. Alors, elle embrassa son crucifix, et le serrant contre son cœur; elle renouvella ses vœux avec des sentimens si vifs et si tendres, qu'il ne sembloit pas qu'elle fut prête d'expirer. Peu après, elle jouit d'une tranquillité qui fut comme l'avant goût du repos éternel où elle alloit entrer. Après avoir prononcé trois fois le nom de Jésus, elle expira sans aucun mouvement extraordinaire et

ec une tranquillité dont on voit peu d'exem-
es ; ainsi, elle posséda jusqu'à son dernier
upir, son ame, son jugement, sa foi, son
our pour son Dieu ; elle mourut en odeur
sainteté, sur les sept heures du soir, le 13
cembre 1641, dans la soixante-neuvième
née de son âge.

L'Eglise l'honore maintenant, comme l'une
ses plus grandes saintes. Le decret de sa ca-
nisation est du Pape Clément XIII.

VIE

DE MARIE DE LUMAGU

Veuve de M. POLALLION,

Institutrice des Filles de la Providence.

CHAPITRE I.

Sa naissance; ses parens; son éducation; s vertus et sa charité.

Marie de Lumague, naquit à Paris, le 19 n vembre 1599, de Jean André Lumague, is d'une des plus anciennes et des plus consid rables maisons du pays des Grisons, et de Ma guerite de Drouart son épouse qui ne lui c doit en rien, ni pour la naissance, ni pou la piété. Un bon naturel cultivé par une éd cation chrétienne, les graces dont Dieu la pr vint dès sa plus tendre enfance, furent pou mademoiselle de Lumague autant de préser vatifs contre les écueils du siècle, et quoiqu la nature l'eut douée d'une rare beauté ave toutes les qualités de l'esprit qui font le su

de l'estime et de l'affection des hommes, a tout lieu de croire qu'elle porta sans ta- e la robe d'innocence qu'elle avoit reçue ns le baptême. Elle se montra dès sa jeu- sse comme un exemple de piété, de pru- nce, de recueillement, de modestie, de umission aux ordres de Dieu; mais sur-tout charité envers les pauvres. Le motif de tte divine vertu la distingua dès l'enfance. evêtue d'entrailles de miséricorde pour ses ères affligés, elle partageoit avec eux tout qu'elle recevoit elle-même de ses parens, jusqu'à sa propre nourriture.

Se parens, témoins de ses pieuses libérali- s finirent par la charger de la distribution es aumônes de la maison paternelle; elle en acquitta avec une exactitude, une pru- ence et des sentimens bien au-dessus de son ge.

On rapporte en particulier un fait qui éton- a toute sa famille. Ayant trouvé un jeune en- ant réduit à la dernière misère, couvert d'ul- cères d'une odeur si infecte qu'il causoit du dégoût à tous ceux qui l'approchoient, sa foi jointe à cette compassion tendre qu'elle avoit

pour son prochain, et qui sembloit née av
elle, ne lui firent pas regarder cet objet av
indifférence. Considérant ces maux comm
s'ils eussent été les siens propres, elle ol
tint de son père, la permission de lui donn
l'hospitalité. Elle devint sa garde malade
lui prodigua tous les soins de la plus arden
charité.

Aux qualités du cœur qui la rendoient pr
pre à accomplir l'œuvre de Dieu, elle jo
gnoit la solidité de l'esprit, une grande capac
té pour les affaires, des lumières pour la co
duite, un courage à toute épreuve dans l'ex
cution des grands desseins qu'elle conçut. C
pendant personne ne fut jamais plus soum
aux lumières des autres. Elle étoit sans préf
rence pour ses sentimens, sans présomptio
dans ses entreprises, sans vanité dans s
succès.

Ses parens lui laissèrent une entière liber
pour se choisir un état de vie. Celui du cl
tre étoit plus conforme à son inclination,
elle pensa à se retirer du monde; mais Di
qui la destinoit à être l'instrument de sa pr
vidence et de sa miséricorde au milieu d

monde même, permit que ses parens l'obligassent d'y rentrer, elle obéit à leur voix.

CHAPITRE II.

Son mariage ; vie chrétienne qu'elle y mène ; il lui naît une fille ; elle perd son mari ; madame la Duchesse d'Orléans la choisit pour sa dame d'honneur et la gouvernante des princesses ses filles.

Entre plusieurs partis considérables qui se présentèrent, ses parens ne balancèrent pas un moment de donner la préférence à monsieur Pollallion, gentil-homme ordinaire de la maison du roi Louis XIII. C'étoit un homme d'une bonne conduite et d'une prudence consommée. Mademoiselle de Lumague entra donc dans le mariage par esprit d'obéissance à la volonté de Dieu, dont ses parens et ses directeurs étoient ses interprêtes. Elle y vécut d'une manière si exacte et si chrétienne qu'il seroit difficile d'y vivre plus saintement. L'on remarquoit en elle une foi vive au milieu de tout ce que le monde a de plus séduisant, une piété inébranlable parmi tant de gens qui se laissent emporter au torrent de la coutume ou

du respect humain ; enfin une ferme confianc
au milieu de tant de dangers qui menacent
ou l'honneur, ou la santé, ou la vie. Elle s'ap
pliqua d'abord à sanctifier son mari pa
l'exemple de toutes sortes de vertus, par un
douceur, et une condescendance admirable
sacrifiant souvent ses inclinations et ses désir
à la volonté d'un époux à qui elle devoit êtr
soumise par l'ordre de Dieu. Elle eut bientô
une fille qui fut depuis la digne héritière de
vertus de sa mère. Quelqu'édifiante que fu
madame Pollalion dans son mariage, elle étoi
destinée à un état encore plus saint. A pein
avoit elle passé quelques années avec soi
époux, qu'il fut obligé d'aller à Raguse e
qualité de résident de France auprès de cett
république. Il s'acquitta de cet emploi ave
tout le succès qu'on en pouvoit attendre, san
en recueillir les fruits, car il mourut dans s
négociation. Madame Pollalion n'ayant p
partir avec lui, se disposoit à le suivre
lorsqu'elle apprit que Dieu l'avoit retiré de c
monde.

On peut s'imaginer quelle douleur lui caus
cette perte ; mais elle trouva dans Dieu e
dans la soumission à ses volontés ce qui pou

t tempérer cette douleur, et le sacrifice
elle lui fit d'un époux si cher, fut le moyen
cace dont elle se servit pour sa consolation.
venue maîtresse d'elle-même par cette sé-
ration, elle fit vœu d'une perpétuelle con-
ence afin de couper court à tout autre en-
gement que sa beauté, sa jeunesse, son es-
it et ses biens n'auroient pas manqué de lui
ésenter. Parmi ses directeurs, saint Vincent
Paul tint toujours le premier rang.

Cependant, madame la Duchesse d'Orléans,
struite de la haute sagesse de madame Polla-
on lui envoya le brevet de sa dame d'honneur
de gouvernante de ses enfans. Sa grande
unesse, et le défaut d'expérience ne furent
oint des obstacles à cet emploi de confiance
ui demandoit une personne consommée dans
exercice de toutes les vertus. Elle s'en ac-
uitta à la satisfaction de tous les gens de bien.
u milieu de la cour, elle s'étoit fait un plan
e vie régulière. Toujours éloignée des diver-
ssemens dangereux, élevée au-dessus du
onde dont elle n'avoit ni les sentimens, ni le
ngage, ni les actions, elle ne le regardoit
oint sous un faux jour, et ce qui s'y passoit
toit pour elle une leçon continuelle pour fuir
e vice et embrasser la vertu.

Mais quelque réglée que fût la maison
madame la Duchesse d'Orléans qui étoit elle
même un exemple de vertu, madame Pol
lion étoit destinée par la providence à respi
un autre air que celui de la Cour. Aussi ne t
da-t-elle pas à se retirer de cette mer si
conde en orages pour servir Dieu dans un p
plus tranquille et s'attacher à l'éducation
sa fille unique. Animée d'un vrai zèle pour s
salut, elle s'etudioit sans cesse à la form
suivant les règles de la piété chrétienne, e
lui faire observer les vœux solemnels de s
baptême. Elle l'instruisoit sans relâche de
devoirs, elle lui faisoit connoître que la véri
ble parure n'est point un fard trompeur, t
que les pierreries et les étoffes précieus
mais la pureté de mœurs. Elle lui inspiroit
sainte horreur pour les fausses maximes
monde, et n'avoit à la bouche que des véri
capables d'allumer le feu de la charité et d'éte
dre celui des passions. Que ne devoit-on
attendre d'une telle éducation soutenue de
exemple ? aussi eut-elle la consolation de
cueillir le fruit de ses travaux. Mademois
Pollalion profita si bien des leçons d'une m
aussi habile dans l'art d'instruire, qu'elle
vint les délices de tous les gens de bien; pi
sie

ieurs personnes distinguées qui cherchoient n établissement solide, la demandèrent en ariage, madame sa mère ne fut pas long-tems délibérer sur le choix qu'elle avoit à faire. lle prit sans hésiter pour son gendre, monieur Chatelain, d'une ancienne famille originaire du Beaujolais. Il étoit extrêmement riche; mais d'un désintéressement parfait. Une elle alliance eut tout le succès que l'on peut maginer.

CHAPITRE III.

Madame Pollalion s'applique à la conversion des personnes de son sexe plongées dans la débauche; elle en convertit un grand nombre.

Le soin particulier que prit madame Pollalion, de l'éducation de sa fille, n'altéra en rien a sincère piété, ni le tendre amour qu'elle avoit toujours eu pour les pauvres. Elle se consacra à toutes sortes de bonnes œuvres; elle s'appliqua sur-tout, à l'exemple de sainte Catherine de Sienne, à la conversion des filles débauchées, elle s'exposa à un infinité d'humiliations et d'injures, aux dangers même d'être maltraitée et assassinée pour en-

lever ces victimes publiques de l'impureté des mains de ceux à qui elles se prostituoient. Elle retira dans les premières années de sa viduité, jusqu'à 40 de ces filles débauchées, et par le crédit de S. Vincent de Paul qui étoit pour lors supérieur de l'Hôpital de la Pitié, elle les fit enfermer dans cette maison pour les empêcher de retourner à leurs dérèglemens. Elle pourvut abondamment à leurs besoins, et leur procura toutes les consolations spirituelles et temporelles qu'elles pouvoient espérer. Son ardeur à chercher ces ames perdues étoit inconcevable, la providence bénissoit ses soins et les moyens qu'elle lui suggéroit pour travailler au salut de ces malheureuses filles, ne sont pas moins admirables dans leurs effets qu'extraordinaires quelquefois dans leur exécution.

CHAPITRE IV.

Saint Vincent de Paul l'envoye en mission à la campagne ; elle soulage les pauvres et les malades ; elle prend un habit de servante, pour instruire les habitans de Taverny ; elle forme le projet de l'Institut de la Providence ; ressource qu'elle trouve dans les biens et la générosité de son gendre.

SAINT VINCENT DE PAUL, après

voir éprouvé la solidité d'esprit, la piété et
s lumières de sa pénitente, non content de
i faire exercer son zèle et ses talens à Paris,
envoya avec mademoiselle Legras, ou quel-
ues autres dames visiter les campagnes, pour
struire les personnes de son sexe, et entre-
nir sur-tout ces confreries de charité qu'il
voit établies avec tant de succès dans les pa-
isses où il alloit en mission. Par-tout où
le passoit, outre les aumônes qu'elle répan-
oit abondamment dans le sein des pauvres,
le soulageoit de toute façon les malades, elle
pprenoit aux femmes et aux filles dévotes de
campagne à les servir, elle les pansoit en
ur présence de ses propres mains, et leur
urnissoit tout ce qui leur étoit nécessaire.

Elle passa quinze jours vêtue en paysanne
ns le village de Taverny, pour en instruire
s habitans. Elle rassembloit les jeunes filles
même les femmes âgées, elle leur faisoit le
athéchisme d'une manière intéressante, et qui
e pouvoit point blesser leur amour propre,
le apprenoit à chacun suivant sa portée, les
aximes de l'Évangile et les devoirs du chris-
anisme. Ses missions eurent les plus heureux
ccès, et ce furent elles qui donnèrent à ma-

d me Pollalion l'idée de former un établisse-
m nt où les filles privées des biens de la for-
tune trouvassent un asyle assuré pour conser-
ver ceux de la grace et de la chasteté. La mai-
son de la Providence fut le fruit de son zèle;
elle fit part de son projet à saint Vincent de
Paul qui le trouva digne de sa piété. Mais il
n'osa point encore l'entreprendre à cause des
grandes difficultés qu'il prévoyoit dans l'exé-
cution.

Il n'étoit pas le seul qui s'arrêtat à ces
difficultés ; plusieurs personnes qui pensoient
comme lui à ce sujet, ne purent s'empêcher
d'en dire leur avis à madame Pollalion. Ils lui re
présentèrent que n'étant pas maîtresse des biens
de feu son mari, et ayant consumé une grande
partie des siens dans ses œuvres de charité, il
lui seroit difficile de trouver les fonds néces-
saires pour soutenir une si haute entreprise
elle leur répondit : *Il est vrai que je n'ai point
de fonds ; mais mon fonds sera la divine pro-
vidence, et j'ai une ferme confiance qu'elle ne
me manquera jamais pour une œuvre où je ne
cherche que la gloire de Dieu et le salut d'une
infinité de vierges prêtes à tomber dans les plus
affreux de tous les maux.* Cette sainte veuv

voit déjà une bonne ressource dans la per-
onne de monsieur Chatelain son gendre. Ce
it dans sa maison qu'elle chercha dans la suite
s secours dont elle eut besoin. Il la servit
onstamment dans tout ce qui dépendit de lui.
es trésors lui furent toujours ouverts. Il la
révint même dans ses besoins, soit par des
rêts considérables; soit par des dons ou des
ndations dans le séminaire de la Providence
l'établissement duquel il concourut de tout
on pouvoir et avec le même zèle que l'institu-
rice.

Madame Pollalion jetta les premiers fonde-
ens de la communauté des filles de la Provi-
ence dès le commencement de 1630, elle fixa
33 le nombre des sœurs destinées à instruire
t élever les jeunes filles qui s'y réfugieroient
our se mettre à l'abri de la corruption du
onde.

Cet établissement fit de rapides progrès et
réputation de sainteté qu'il acquit bientôt,
ui attira un grand nombre de personnes, de
aissance et de mérite, Saint-Vincent de Paul
ui le soutenoit et l'encourageoit de tout son
èle et de tout son pouvoir, proposa de l'as-

socier à celui de l'Union chrétienne, ce qui fu
peu de tems après exécuté.

CHAPITRE V.

Madame Pollalion établit à Paris, l
Nouvelles Catholiques; ses infirmités et
mort.

Ce fut aussi au zèle de ce saint prêtre, et
celui de madame Pollalion, que la ville de P
ris fut redevable de la célèbre communauté d
nouvelles Catholiques. Et ce fut aux libéralit
de monsieur le Maréchal de Turenne qu'el
dut la maison où elle étoit en dernier lieu
rue Neuve Sainte-Anne. Les personnes du se
engagées dans l'hérésie, y trouvoient apr
avoir renoncé solemnellement à la face d
Saints-Autels à leurs erreurs, une retraite a
surée contre les persécutions de leurs pare
et de leurs amis, une ressource dans leurs n
cessités et une école de vertu pour s'affern
de plus en plus dans la foi.

Il y avoit déjà long-tems que madame
Pollalion avoit un dépôt sur le bras, et qu
la suite d'une fluxion de poitrine, il s'ét

formé un cancer sur son sein. Mais c'etoit là les moindres de ses maux; depuis 18 ans un squirre au mésenterre lui causoit des douleurs inexprimables. Ces infirmités n'avoient pas été un seul instant capables de diminuer sa ferveur ni son zèle. Elles lui firent cependant connoître que le moment de paroître devant Dieu approchoit, elle sentit que son mal la conduisoit insensiblement au tombeau, et désirant mourir entre les bras de ses chères filles de la Providence, elle communia en Viatique, et s'étant couchée sur un brancard, elle se fit transporter à Paris, de Rouen où elle étoit alors. Ayant apperçu à Nanterre un malade que son indigence exposoit à la merci des passans, elle ordonna à ceux qui l'accompagnoient de songer plutôt à donner du soulagement à ce pauvre malheureux qu'à elle-même. A peine fut-elle à Paris, que se trouvant oppressée par la violence de son mal, son premier soin fut de demander la grace d'être portée à l'Eglise devant le Saint-Sacrement. Mais à peine avoit-on pensé à la satisfaire qu'on s'apperçut qu'elle tendoit à sa fin; on n'eut que le tems de lui administrer l'Extrême-Onction et sans aucune agonie, elle reposa en paix dans

le Seigneur. On pleura avec des larmes véritables, la perte de cette pieuse institutrice qui avoit été le canal des bénédictions et des graces du Seigneur pour tant de personnes.

VIE

DE LA MERE MARIE DE L'INCARNATION,

Institutrice et première supérieure des Ursulines de la Nouvelle France.

CHAPITRE I.

Sa naissance ; son enfance et ses premières inclinations ; son mariage ; sa conduite et ses souffrances dans son mariage ; fruits qu'elle retire de l'approche des Sacremens, de la parole de Dieu et du Culte public.

Marie Guyard, si célèbre dans les annales de l'Eglise, sous le nom de Marie de l'Incarnation, qu'elle reçut en se consacrant à la vie religieuse, naquit à Tours, le 18 octobre 1599. M. Florent Guyard, son père, étoit marchand de soie, plus recommandable par sa

probité et par sa doctrine, que par les avantages de la fortune. Sa mère Jeanne Michelet, descendoit par les femmes de la maison de la Bourdaiziere, mais ne se ressentoit en rien de la grandeur de ses parens. La première enfance de Marie se passa sans aucune circonstance qui mérite d'être rapportée.

La première passion qui parut en elle, fut une charité vive, et une très-tendre compassion pour les pauvres et pour les malades : il n'y avoit point de compagnie où elle se trouvât plus volontiers que dans la leur. Elle les servoit et leur rendoit toutes les assistances dont elle étoit capable. Rien ne la rebutoit, elle se fût volontiers mise à leur place pour les soulager, et rien ne lui étoit plus sensible que quand elle se trouvoit dans l'impossibilité de faire l'aumône.

Elle étoit parvenue à dix-sept ans, lorsque ses parens songèrent à la marier. Elle se rendit à leur vœux. Un certain enjouement, et un air gai qu'on remarquoit en elle, avoit donné lieu de croire que ce dernier état lui convenoit mieux que celui du Cloître. Marie trouva néanmoins de grandes épreuves dans le mariage. M. Martin son mari en fut la cause innocente.

L'on ignore la raison de ces épreuves. Mais elles furent terribles pour cette jeune femme. Cependant le triste état où elle se vit bientôt réduite et les peines excessives qu'elle eut à endurer, ne la firent jamais relâcher du moindre de ses devoirs. Elle sçut les connoître, et sa fidélité à les remplir peut servir de modèle aux personnes de son état. Une raison droite et une prudence plus qu'humaine, furent toujours son caractère dominant, et jamais elle ne fut tentée de donner dans ces travers de dévotion, qui, faisant substituer de chimériques obligations, aux devoirs essentiels, n'ont point d'autre effet que de mettre le trouble et le désordre dans un ménage, et de décréditer la piété.

Comme M. Martin étoit engagé dans la fabrique et le trafic de la soie, et qu'il entretenoit chez lui un fort grand nombre d'ouvriers, madame Martin étoit plus la mère de ces bonnes gens, que leur maîtresse. Il ne se peut rien ajouter à l'attention qu'elle avoit à tous leurs besoins, et au soin qu'elle prenoit de leur salut. Eux, de leur côté, lui marquoient une confiance filiale et une tendresse mêlée de vénération, dont les divers mouvemens se succédoient les uns aux autres, à la vue de

ce qu'elle souffroit ; car tous en avoient la connoissance, et de son inaltérable douceur au milieu de tant et de si rudes afflictions, tantôt ils ne pouvoient la regarder sans gémir, et d'autres fois la surprise et l'admiration suspendant la compassion, ils étoient tous hors d'eux-mêmes. Les sentimens de M. Martin avoient encore quelque chose de plus vif. Plus il connoissoit à fond sa vertueuse épouse et plus son chagrin de l'avoir rendue malheureuse, augmentoit. Pour elle, quant à ce qui regardoit son intérieur, tant de soins et tant de peines ne lui avoient rien fait perdre de son attrait pour la solitude ; et sur l'étonnement où l'on paroissoit être de voir, dans une femme de 18 ans, occupée d'nn grand commerce, chargée d'un nombreux domestique et sans autre guide, dans les voies de Dieu, que la loi intérieure, une si exacte application à ses devoirs, tant d'assiduité à la prière, et une si héroïque patience : elle dit qu'on ne voyoit pas ce qui se passoit au fond de son ame, ni ce que la bonté de Dieu y opéroit. Je crois qu'on sera aise de voir ici ses propres paroles :

« La divine majesté non contente, dit-elle

» de m'avoir donné le dégoût des choses vai-
» nes, et la force pour porter les croix qu'elle
» m'avoit permis m'arriver, me fortifia l'es-
» prit intérieur, et me donna une grande in-
» clination à la fréquentation des Sacremens,
» j'y acquérois un grand courage et une grande
» suavité dans l'ame, une foi très-vive, qui
» établissoit en moi une ferme croyance des
» divins mystères. Il est vrai que la bonne
» éducation que j'avois eue de mes parens,
« qui étoient bons chrétiens et fort pieux,
» avoit fait un bon fond dans mon ame, pour
» toutes les choses du christianisme et pour
« les bonnes mœurs.

» Cette foi vive me faisoit opérer plusieurs
» bonnes œuvres. Elle engendroit en mon ame
» un esprit d'oraison qui perfectionnoit ce
» qu'il y avoit de bon en moi par les graces
» et les faveurs que j'avois reçues du Ciel. Je
» n'avois plus de cœur ni d'esprit que pour
» le bien. Plus j'approchois des sacremens,
» plus s'augmentoit en moi le desir d'en ap-
» procher, parce que j'expérimentois, que
» j'y trouvois ma vie, tout mon bien et un
» attrait à l'oraison.

Son assiduité à entendre la parole de Dieu,

étoit encore pour elle un merveilleux sou-
tien. La servante de Dieu ne doutoit point,
lorsqu'elle fut en Canada, que la Providence
en lui donnant le goût de la divine parole
n'ébauchât en elle ce zèle ardent du salut des
Idolâtres, qui lui fit depuis entreprendre de
si grandes choses. C'est ce qu'elle marqua dans
une lettre à son fils : « Dès mon enfance, dit-
» elle, il semble que Dieu me disposoit à la
» grace que je possède, car j'avois plus l'es-
» prit dans les pays éloignés, pour y con-
» sidérer les généreuses actions de ceux qui
» y travailloient, et enduroient pour Jésus
» Christ, que dans le lieu où j'habitois. Mon
» cœur se sentoit uni aux ames apostoliques
» d'une manière extraordinaire ». C'est ainsi
qu'il ne faut rien négliger des attraits qui nous
portent à la piété : ce sont toujours des graces,
et la moindre grace exige de nous une fidèle
correspondance, ne dût-elle avoir qu'un effet
passager ; mais quelquefois ce sont des dis-
positions à de grandes choses, où elles appar-
partiennent à cet enchaînement de graces, par
lesquelles Dieu veut nous sauver, et nous
ne savons quand nous les laissons périr, ni
ce que nous perdons, ni à quel péril nous ex-
posons le salut de nos ames (1).

(1) Il ne faut point demander par quel chemin u

Enfin, de tous les secours intérieurs que l'Eglise emploie pour porter à Dieu, on

---

omme peut passer de ses premières dispositions pour la i, qui sont si imperceptibles et si éloignées, jusqu'à la i la plus vive, la plus épurée et la plus parfaite; il faut pas même demander en détail en quoi consistent s dispositions que Dieu met, de loin en loin, en nous, ans nous les faire remarquer. Ne vous embarrasseroit-n pas, si on vouloit vous faire chercher après coup, n fond de votre cœur et anatomiser toutes les premières ensées et les dispositions les plus reculées de votre es-rit, qui vous ont mené insensiblement à certains prin-ipes d'honneur, aux maximes de sagesse, et aux sen-mens de piété, dont vous étiez peut-être si loin dans otre jeunesse? Pourriez-vous retrouver maintenant tous s chemins détournés et insensibles par lesquels vous tes enfin parvenu à ce but? Vous n'y avez pas pris arde dans ce temps; comment pourriez-vous, après tant 'années, rappeler tout ce qui vous échappoit dans l'oc-asion même?

Tout homme qui a négligé et compté pour rien toutes es bonnes dispositions que Dieu mettoit au-dedans de ui, est encore bien plus éloigné de les pouvoir rappeler listinctement. Tout son soin a été de les laisser tomber, le les ignorer, de les oublier, de fermer les yeux, de eur de les voir; comment voulez-vous qu'il les rassemble our les tourner contre lui-même? Il n'y a que Dieu eul qui puisse les remettre dans leur ordre, à son ju-gement, pour convaincre chaque homme, par elles, de

peut dire qu'après la prédication de la divine

tout ce qu'il a pu et n'a pas voulu connoître pour son salut. On peut encore moins expliquer par quel détail une vérité connue eût mené chaque homme à une autre vérité plus avancée. Il n'y a que celui qui avoit fait ces ordres et cet enchaînement de graces qui puisse expliquer son plan avec les liaisons secrettes de toutes ses parties. Nul homme ne sait jamais à quoi un premier pas le méneroit de proche en proche, ni ce qu'une disposition suivie opéreroit pour d'autres dispositions éloignées et inconnues. Nous sommes un fond impénétrable à nous-mêmes; cet enchaînement est si impossible à démêler dans notre cœur, pour toutes les choses les plus naturelles et les plus familières de la vie, qu'il n'est nullement permis de vouloir qu'on le détaille pour les opérations les plus intimes et les plus mystérieuses de la grace. Le moins qu'on puisse donner au maître suprême des cœurs, est de supposer qu'il a des moyens d'insinuation, de préparation, de persuasion, que l'esprit humain ne peut pénétrer ni suivre, pour en embrasser toute l'étendue; il suffit de connoître Dieu infiniment sage, infiniment bon, infiniment propre à manier nos volontés, pour conclure sans en concevoir toutes les circonstances, qu'il convainc chacun de nous de lui avoir donné des moyens proportionnés pour arriver, de proche en proche, à la vérité et au salut. Nous devons sans doute à Dieu de croire en gros cette vérité, si digne de lui, sans la pouvoir expliquer en détail. (*Fénélon, Lettres sur les moyens donnés aux hommes pour arriver à la vraie Religion, t. 2. In-4°., et t. des Œuvres spirituelles choisies*).

role, il n'en est point de plus efficace, que
t assemblage auguste et ce bel assortiment
cérémonies, qui forment notre culte reli-
eux. Cela faisoit sur le cœur de cette ser-
nte de Jésus-Christ, une impression qui
ontre combien sa piété étoit solide, et fon-
e sur le véritable esprit du Christianisme.

CHAPITRE II.

Elle perd son mari, et refuse de se remarier; Dieu l'attache à son service d'une manière particulière; elle se retire du monde; ses occupations dans sa retraite; elle y forme son fils à la piété; elle panse les pauvres malades.

IL n'y avoit que deux ans que madame Martin étoit mariée, lorsque la mort lui enleva son époux qui la laissa mère d'un fils qui ne faisoit que de naître. Elle demeura ainsi veuve à l'âge de 19 ans, sans biens, et dans un état si triste, qu'elle avoue elle-même que ses peines étoient excessives. Mais elle ajoute que Dieu la revêtit d'une force et d'un courage qui la rendirent supérieure à tout. Son appui étoit fondé sur la promesse que Dieu a faite

d'être avec ceux qui sont dans la tribulation
« Je croyois fortement, dit-elle, que Die
» étoit avec moi, puisqu'il l'a promis ; d
» sorte que la perte des biens temporels, le
» procès, l'indigence, ni mon fils, que j
» voyois, aussi bien que moi, dénué de tout, n
» m'inquiétoient point. Mon esprit étoit san
» aucune expérience humaine, mais l'esprit d
» Dieu, qui m'occupoit intérieurement, me rem
» plissoit de foi et de confiance, et me faisoi
» venir à bout de tout ce que j'entreprenois»

Il ne faut pas, au reste, s'étonner que Die
qui ne se laisse jamais vaincre en libéralité
répandît ses faveurs avec tant de profusio
sur cette ame, qui n'avoit aucune réserve pou
lui, ni de recours qu'à sa divine providence
A peine la jeune veuve avoit eu le loisir d
reconnoître la triste situation où elle se trou
voit, qu'on lui proposa plusieurs partis très
avantageux. Sa vertu, son bon cœur, so
grand esprit, son habileté dans toutes sorte
d'affaires, dont elle avoit donné de bonne
preuves, lui tenoient lieu de richesses et l
faisoient regarder comme pouvant faire la fé
licité et même la fortune de quiconque l'au
roit pour épouse. Il sembloit que la providenc
ne lui permît pas de négliger de si favora

ables occasions de se relever, et de préparer son fils les moyens de rétablir ses affaires. Mais une sagesse supérieure à toutes celle des hommes, lui faisoit envisager les choses avec bien d'autres yeux. Elle déclara donc nettement, qu'elle ne consentiroit jamais à de nouveaux liens de mariage, qu'elle vouloit vivre dans la pure providence, que Dieu auroit soin de son fils, qu'elle le lui avoit consacré, et qu'elle n'omettroit rien de ce qui dépendroit d'elle, pour lui donner une bonne éducation; mais qu'elle n'avoit pas plus d'inquiétude sur ce qu'il deviendroit, que sur ce qu'elle deviendroit elle-même, que celui qui leur avoit ôté les biens, étoit le même qui nourrit les oiseaux du ciel, qu'elle étoit assurée qu'ils ne manqueroient jamais de rien, ni l'un ni l'autre, et qu'elle croyoit plus faire pour son fils, par cet abandon à la providence, que si elle lui amassoit de grands trésors.

La suite de cette histoire convaincra les plus incrédules, que ni l'esprit d'indépendance, ni la paresse, ni l'humeur, fruits trop ordinaire d'une dévotion mal prise, n'avoient aucune part à cette résolution de madame Martin, qu'elle fut toujours bien éloignée de tenter Dieu, qu'elle ne refusa jamais de sa-

crifier le repos de sa solitude, quand la charité l'exigea d'elle ; qu'elle ne fit aucune difficulté de se jetter pour le service de ses proches, dans de plus grands embarras, que n'eussent été ceux où un second établissement l'auroit engagée, et cela uniquement parce qu'elle trouvoit moyen d'y satisfaire sa charité qui fut toujours sans bornes, et l'ardeur qu'elle se sentoit pour les humiliations et la dépendance. Ainsi, la conduite qu'elle tint au commencement de son veuvage, ne peut être attribuée qu'à une forte inspiration et à un attrait dominant de la part de celui qui peut seul assujettir les cœurs, et qui, dans un siècle où l'on est à l'excès esclave de la fausse prudence du monde, à voulu nous donner un exemple qui fût sans replique, de la sage folie de l'Évangile.

Tout réussissoit à madame Martin d'une manière qui étonnoit, et ses parens en conçevoient les plus heureuses espérances pour le succès de son commerce. C'est, néanmoins, alors, que l'esprit de Dieu qui étoit plus que jamais le mobile de ses pensées et de ses actions, lui parloit plus fortement qu'il n'avoit

ncore fait, de terminer ses affaires en même-
mps qu'il lui en facilitoit les moyens. Rien
onc ne la retenant plus dans le commerce
u monde, elle congédia ses domestiques, ne
arda qu'une servante, dont il paroît même
u'elle se défit bientôt ; et malgré les sollici-
tions que renouvellèrent ses proches de ne
as enfouir ainsi le talent qu'elle avoit pour
e négoce, elle prit un habit fort simple qui
arquoit un divorce entier avec le monde ;
t son père l'ayant appelée chez lui, elle se
ogea au plus haut étage, où elle ne pensoit
lus qu'à l'éducation de son fils, et à la con-
emplation des choses célestes.

Son fils, qui demeura avec elle jusqu'à l'âge
le douze ans, et qu'elle ne quittoit pres-
que point, a depuis protesté qu'il étoit ravi
hors de lui même, lorsqu'il rappeloit en sa
mémoire les impressions saintes et les salu-
aires instructions qu'elle lui donnoit; et qu'il
ne pouvoit revenir de son étonnement, lors-
qu'il se représentoit la vie céleste qu'elle
menoit, les soupirs enflammés qui sortoient
continuellement de son cœur, sa modestie
et la retenue de son maintien, n'étant pas
moins attentive sur elle-même, seule et éloi-
gné de la vue des hommes, que si elle eût

été en la présence des personnes à qui elle auroit dû marquer le plus de respect, ensorte qu'il étoit aisé de voir, conclut-il, qu'elle avoit sans cesse devant les yeux la majesté divine.

Cette forte application à Dieu ne lui faisoit pas oublier le prochain. Elle savoit sur cela les obligations des veuves, et ne pouvant aider les pauvres de ses biens qu'elle avoit perdus, elle s'appliquoit à leur rendre les services les plus capables de mortifier la nature. Elle avoit fait la recherche des pauvres qui avoient les jambes ulcérées et pourries, et leur avoit assigné des temps pour se rendre chez elle. Elle commençoit par les faire placer dans un fauteuil; puis se mettant à genoux devant eux, elle lavoit et nétoyoit leurs plaies, et y appliquoit ensuite des fomentations et des onguens dont elle avoit fait provision. Son fils, seul témoin, pour l'ordinaire, de ses actions de charité, ajoute qu'elle étoit pénétrée du plus profond respect pour les membres vivans du corps de Jésus-Christ

CHAPITRE III.

Elle sort de la retraite par un esprit de charité ; ses méditations, ses lectures, au milieu des soins dont elle est chargée : grace qu'elle reçoit du Ciel ; combien Dieu demande de pureté de l'ame Chrétienne ; ce que l'amour d'une vie pénitente lui fait souffrir d'humiliation et de mépris chez une de ses sœurs ; ses progrès dans la perfection, au milieu des plus grandes occupations : Dieu la dispose à un état plus parfait.

Il n'y avoit guère qu'un an que madame Martin menoit cette vie, lorsqu'elle eut occasion de faire voir que la charité pouvoit plus sur elle que son intérêt propre et celui de son fils. Une de ses sœurs qui étoit engagée dans un fort grand commerce, la pria de vouloir bien la soulager. D'abord, cette proposition l'effraye ; elle sent quelque répugnance à sacrifier ce même repos, auquel elle avoit sacrifié sa fortune. Cependant, après avoir consulté Dieu, elle fit de fort bonne grace ce que sa sœur souhaitoit d'elle, et le Ciel ne tarda pas à l'en récompenser par de nouvelles graces. Guidée par un des hommes de son temps les

plus éclairés dans les voies de Dieu, et ins-
truite par la lecture méditée du livre de L'in-
TRODUCTION A LA VIE DEVOTE, composé par S.
François de Sales, elle fit des progrès rapide
dans la voie des conseils évangéliques. La ma-
jesté divine lui imprima dans le même temp
une si haute idée de la pureté, qu'une ame do
avoir pour être digne de lui être entièreme
consacrée, qu'il ne se peut croire combie
elle devint sensible aux plus légères impe
fections, et avec quelle attention elle veil
depuis sur elle-même, pour n'en plus con
mettre.

« Je recevois tous les jours, dit-elle, (
» nouvelles graces de notre Seigneur. U
» fois, pendant mon Oraison, il me don
» une vraie lumière de la pureté qu'il faut avo
» pour s'unir vraiment à lui. Je voyois d'u
» façon admirable une ame, et tout ensemb
» la majesté de Dieu. Cette ame avoit une p
» reté céleste sans aucun atôme d'impe
» fection. Ainsi, sans entre-d'eux, elle
» joignoit à son Dieu, qui l'attiroit comme u
» aimant sacré pour l'abimer en son sein....

» Après cette vue, Dieu me fit voir si cla
» que j'avois une continuelle attention q
» ri

rien n'approchât de mon cœur, qui pût l'empêcher de s'unir à son unique bien .... Un jour j'étois tombée dans une imperfection qui me donnoit beaucoup de confusion, et me rendoit toute craintive devant Dieu. Il me fut dit intérieurement : *Si un peintre avoit fait un beau tableau, seroit-il bien content, qu'on jettât de la fange dessus* ? O Dieu ! si j'avois été humiliée et pénétrée de honte ; je le fus bien davantage encore après cette parole. Elle me faisoit connoître combien cette divine majesté veut qu'une âme qui l'approche de près, soit pure, et aille droit dans la pratique des vertus ». Cependant, madame Martin étoit chez sa sœur, dans une situation assez étrange. Du moment qu'elle y étoit entrée, elle s'étoit mise à la cuisine, et s'étoit chargée de ce qui auroit dû être l'emploi des dernières servantes. Ce n'étoit pas pour cela qu'on l'avoit appelée ; — mais Dieu qui avoit ses desseins, permit qu'on ne pensat plus qu'elle pouvoit être bonne à d'autres choses ; et que pendant trois ou quatre ans, non-seulement les maîtres, mais les serviteurs même la traitassent avec une extrême hauteur. Or, bien loin que ni l'ingratitude de son frère

et de sa sœur, ni la dureté des domesti-
ques la rebutassent, elles ne contentoient pa
encore l'insatiable desir qu'elle avoit des croi
et des humiliations. Elle ne souffroit pas qu
d'autres qu'elle prissent le moindre soin de
domestiques dans les maladies ; elle leur ren
doit les services les plus bas, et elle regar
doit son frère et sa sœur qui en usoient s
mal avec elle, comme les personnes du mond
à qui elle avoit le plus d'obligation.

Un si grand amour des souffrances, tan
de courage et une si exacte fidélité à corres
pondre aux graces du Ciel, ne pouvoient pa
manquer de gagner le cœur de celui qui n
nous invite à l'aimer, que pour avoir lieu
nous témoigner son amour et nous combl
de ses bienfaits. Aussi, ce fut alors que
la servante de Dieu, ayant posé les fondemen
d'une solide humilité, d'une pureté de cœu
incroyable et de la plus parfaite abnégatio
elle commença à élever fort haut l'édifice
la perfection. — Elle avoit déja obtenu
se consacrer à Dieu par un engagement irr
vocable : elle avoit alors vingt-un ans. To
tes ses pensées, tous ses sentimens la po
toient à ce sacrifice d'elle-même ; mais s
confesseur n'avoit pas jugé à propos d'y co

entir, qu'auparavant il ne l'eût mise à de rès-fortes épreuves. Dès qu'elle eût consommé et acte consécrateur, elle connut par un redoublement extraordinaire de grace qu'il voit été agréé.

Cependant son confesseur, après que quatre ns se furent écoulés, ne jugea pas à propos e la laisser plus long-temps dans l'état d'humiliation où on la retenoit, dans la maison e sa sœur; il fit ouvrir les yeux à cette sœur t à son mari, sur l'irrégularité de leur conduite à l'égard d'une personne qui les touhoit de si près, qui n'avoit, par aucun endroit, mérité un traitement si rude, et dont ls pouvoient tirer des services plus essentiels ue ceux qu'elle leur rendoit. Ils la prièrent onc de prendre la direction de toutes leurs ffaires, et, quelque répugance qu'elle eût y consentir, il fallut céder à l'autorité de elui qui lui tenoit la place de Jésus-Christ. on beau-frère étoit commissionnaire-général our le transport des marchandises dans tous les parties de la France, et avoit, outre ela, un office considérable dans l'artillerie. A la faveur de ces deux emplois, il entreprenoit quantité d'autres affaires, qui l'obli-

geoient d'avoir chez lui un nombre prodigieux de domestiques de toutes les sortes; car, pour ne dépendre de personne, il avoit dans sa maison, tout ce qui lui étoit nécessaire, en hommes, chevaux, harnois, coches, chariots. La charitable veuve se chargea généralement de tout cela, et ne relâcha rien des premiers soins, que l'humiliation qui y étoit attaché lui rendoient plus chers. Au milieu de tant d'embarras, elle ne perdit rien de son application à Dieu, et ses progrès dans la souveraine sagesse, n'en furent point rallentis; c'est au milieu même de ses occupations absorbantes, que son ame prenoit, chaque jour un nouvel essor vers le Ciel, et s'unissoit de plus en plus avec Jésus-Christ, par des communications internes, ineffables, dont le récit ne convient toutefois qu'aux ames avancées dans les voies de la perfection, et n'appartient point à notre sujet; il nous suffit d'ajouter que Dieu, satisfait des continues efforts de cette sainte veuve, pour lui plaire, la disposoit sans cesse, par de nouvelles graces, à l'accomplissement de ses dessein

CHAPITRE IV.

Zèle et sollicitude de la servante de Dieu pour le salut des domestiques et des gens de travail dont elle se trouve chargée ; son esprit de méditation et de pénitence ; ses vœux pour la vie religieuse ; elle entre dans le noviciat des Ursulines.

Tandis que ces choses se passoient dans l'intérieur de la jeune veuve ; à l'extérieur, elle se paroissoit occupée que des soins domestiques, dont on ne pouvoit pas comprendre comment elle n'étoit pas accablée. En faisant les affaires de sa sœur, elle songeoit à assurer le salut d'un grand nombre de serviteurs et de gens de travail qui avoient rapport à elle. Elle ne trouvoit rien d'inaccessible, rien au-dessous d'elle, lorsqu'il s'agissoit de les retirer des occasions d'offenser Dieu, ou de les porter à quelque action sainte : et elle étoit si bien entrée dans leur esprit, qu'avec une simplicité charmante, ils lui rendoient compte de toutes leurs actions, s'entr'accusant même charitablement de leurs fautes. Quelquefois profitant de leurs bonnes dispositions, elle les rassembloit pour leur faire des instruc-

tions sur leur devoirs. Elle les reprenoit avec bonté et avec zèle quand ils s'en étoient écartés tant soit peu, et ces bonnes gens lui étoient soumis comme des enfans à leur mère. Elle étoit leur refuge dans tous leurs besoins, et leur médiatrice auprès de son beau-frère, quand ils avoient encouru sa disgrace. Souvent ils tomboient malades plusieurs à la fois; et elle se faisoit leur garde-malade, leur médecin, leur servante.

Ce zèle toujours en action pour le salut d'autrui, n'ôtoit rien à son zèle pour son propre salut. Il devenoit quelquefois *ce feu dévorant* dont parlent les livres saints, il consumoit en elle toutes les pensées, tous les sentimens qui n'étoient pas divins dans leurs objets. Ce qu'on raconte de son esprit de pénitence, nous prouve tout ce que l'esprit de Dieu communique de force et de vertus à ceux qu'il veut former pour lui-même. Cette servante de Jésus-Christ ne pouvoit s'empêcher d'user d'une grande rigueur envers son propre corps, lorsqu'elle venoit à considérer les péchés des hommes, et la nécessité de la satisfaction des fautes. C'est alors que s'unissant à la croix d'un Dieu sauveur, les peines, le

souffrances, et tous les maux lui sembloient desirables, et qu'elle se fût estimée mille fois heureuse de mourir victime d'expiation pour ses propres péchés, et pour ceux du peuple.

Cependant son fils, dont l'éducation seule l'avoit jusques-là retenue dans le siècle, étant en âge de se passer de ses soins, elle songea tout de bon à suivre la voix du Seigneur, qui l'appeloit à la vie religieuse. Elle n'avoit point encore fait choix d'aucun institut. La lecture des œuvres de sainte Thérèse la faisoit pencher du côté des Carmelites. Mais la Providence l'appeloit aux Ursulines qui venoient de s'établir à Tours. Leurs fonctions se rapprochoient plus que celles des autres religieuses, du grand desir qu'elle avoit de travailler au salut du prochain. Elle rejeta, pour suivre cette vocation, des offres avantageuses que lui firent le général des Feuillans, et l'Evêque de Dol, qui, tous deux, auroit voulu la voir entrer, le premier, dans un monastère de son ordre, le second, dans l'établissement d'un couvent de la Visitation, qu'il vouloit fonder dans son Diocèse. L'esprit de ténèbres lui suscita toutefois plusieurs obstacles, lorsqu'il s'agit, pour elle, d'exécuter le plus ardent de

ses desirs. Mais tous les obstacles furent surmontés, et, après avoir mis le dernier ordre à ses affaires, et disposé toutes choses, pour le bonheur spirituel et temporel de son fils, elle entra dans le noviciat des Ursulines de Tours.

CHAPITRE V.

Epreuves de la bienheureuse servante de Dieu, dans les commencemens de la vie religieuse; catéchisme qu'elle compose pour l'instruction des novices; ses sentimens; son zèle pour la propagation de la foi; ses prières pour la conversion des peuples.

Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de suivre la bienheureuse Marie de l'Incarnation, (c'est le nom que madame Martin prit en entrant dans la vie religieuse, et que nous lui donnerons désormais) dans le détail de ses vertus monastiques. Mais cette sainte femme devoit dans le Cloître même, conserver avec le monde chrétien, des rapports plus étendues que ceux d'une simple religieuse.

Ses premiers momens dans l'ordre qu'elle avoit embrassé, ne furent pas exempts de peine. Ses parens et son fils au dehors, la

pressoient de rentrer dans le siècle, leurs instances furent vives, incommodes. Elle craignoit que les Dames Ursulines n'y eussent égard et c'est ce qui la tourmentoit le plus. Ces premières tentations cessèrent. Les Jésuites se chargèrent, à la prière de l'Archevêque de Tours, de l'éducation du jeune Martin. Et on vit en cette rencontre ce qui sera toujours, que le ciel n'abandonne point les siens, et que les sacrifices faits à sa gloire par les pères ou les mères tournent toujours au profit de leurs enfans.

La B. Marie de l'Incarnation, eut bientôt des combats d'un autre genre à soutenir. Elle fut éprouvée par toutes sortes de tentations. La chair et le sang lui livrèrent une cruelle guerre. Toutes les puissances de l'enfer paroissoient soulevées contre elle, et le ciel sembloit l'abandonner à ses propres forces au milieu de ces divers combats. Sa piété, sa ferveur, sa résignation n'en furent pas néanmoins altérées, et toutes ces épreuves ne servirent qu'à fortifier son grand courage, qu'à la rendre plus digne que jamais de nouvelles faveur du ciel.

La mère de l'Incarnation n'étoit pas de ces

personnes qui uniquement occupées des projets d'une sainteté peu commune à laquelle elles se flattent aisément qu'elles sont appellées, mais qu'elles envisagent toujours dans un avenir éloigné, négligent absolument les pratiques des vertus propres à leur état présent, et sur-tout celle de l'humilité de cœur et de l'exactitude à remplir tous leurs devoirs. Elle ne perdoit point de vue les desseins que Dieu avoit sur elle et qui se développoient insensiblement avec une très-grande évidence; mais l'attention qu'elle y apportoit, ne faisoit que donner de la vivacité à son application aux emplois qui lui étoient confiés.

Dès qu'elle fut irrévocablement consacrée à la vie religieuse, on ne tarda pas à lui donner l'office d'enseigner aux novices et aux jeunes professes, les principes de la morale et de la Doctrine Évangélique et de leur faire prendre l'esprit de l'institut qu'elles avoient embrassé. Il ne se peut rien ajouter au soin qu'elle se donnoit pour cultiver ces jeunes plantes. Dieu lui avoit donné beaucoup de facilité à s'énoncer sur les mystères de la foi.

Elle ne se bornoit pas aux instructions ver-

bales qu'elle faisoit aux jeunes filles dont elle avoit la direction. Elle composa pour leur usage un catéchisme que l'on peut regarder comme un des meilleurs que nous ayons en notre langue. On l'a donné au public sous le nom de L'École Chrétienne, et on peut assurer au moins qu'il n'en est pas où les choses soient expliquées avec plus d'ordre, de précision, de netteté, et que le choix et l'application des passages de l'écriture, font bien voir que la mère de l'Incarnation a été une des personnes de son siècle qui aient mieux possédé les livres saints. On a aussi trouvé parmi les papiers de la servante de Dieu, plusieurs sentences qu'elle remettoit souvent devant les yeux de ses novices, et qui ne sont qu'une très-petite partie de ce qu'elle en avoit recueilli. Nous nous contenterons d'en citer celles-ci.

I. Il faut tous les jours commencer à aimer Dieu et croire aujourd'hui qu'hier on ne l'aimoit pas véritablement. Les dégrés de ce saint commerce sont de voir défectueux, tout ce qui est derrière soi.

II. Si une ame qui a Dieu pour père, n'est pas contente, c'est qu'elle réfléchit trop sur elle-même.

III. Plus une ame s'approche de Dieu, plus elle connoît son néant. Et quoiqu'elle soit dans un très-haut dégré d'amour; elle s'en humilie d'avantage en sa présence. Cela me fait comprendre le sens de cette parole de notre Seigneur : *Celui qui s'humilie, sera exalté* (Luc 18-4.) et de cette autre : *apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur et vous trouverez le repos de vos ames.*

IV. L'empressement que l'on a d'achever une chose pour en commencer une autre, fait que toutes les deux sont imparfaites.

V. Prier et souffrir; c'est tout ce que nous pouvons faire de mieux pour obliger les Eglises triomphantes, militante et souffrante, et pour nous-mêmes.

Voilà le lait dont la bienheureures Marie de l'Incarnation nourrissoit ses filles. Il ne faut pas s'étonner si une si excellente nourriture dans des sujets parfaitement disposés, produisit ces fruits de bénédiction, qui ont donné tant de saintes à la congrégation des Ursulines. Une des Disciples les plus distinguées de la bienheureuse mère, fut Angélique de la Vallière, qui après avoir illustré son

rdre par la pratique des plus héroïques ver-
s, finit une vie si sainte, par une mort en-
re plus précieuse, s'étant fait une victime
uffrante et mourante, pour obtenir du Ciel
conversion de son illustre nièce et a ainsi
ocuré à l'Église, un des plus rares exem-
les de la pénitence chrétienne.

Rien n'étoit plus selon le cœur de notre
inte institutrice, que l'emploi dont l'obéis-
nce l'avoit chargée. Faire connoître et ai-
er Jésus-Christ étoit sa pensée de tous les
omens et l'unique desir que formoit son
œur étoit qu'il fût adoré dans toutes les par-
es du monde. « O père, s'écrioit-elle sou-
vent, donnez moi une voix assez puissante,
pour être entendue des extrémités de la
terre, et pour publier par-tout que mon di-
vin époux est digne de régner dans tous les
cœurs. »

CHAPITRE VI.

Les Jésuites du Canada souhaitent de former à Quebek, un établissement de religieuses Ursulines ; madame de la Peltrie fait vœu de consacrer ses biens et sa personne à cet établissement ; la bienheureuse mère de l'Incarnation est invitée de s'y consacrer aussi ; ces deux servantes de Jésus-Christ se disposent à leur voyage, et surmontent tous les obstacles qui s'opposent à leur départ.

Les Jésuites du Canada et sur-tout ceux qui étoient avec les Hurons, souhaitoient depuis long-tems l'établissement des Ursulines à Quebek, et le père Paul le Jeune supérieur de toute la mission, faisant cette année là, selon ce qui se pratiquoit alors, la relation de ce qui s'étoit passé d'édifiant dans cette nouvelle Église ; s'y exprima en ces termes sur ce dessein : « Ne se trouvera-t-» point quelque ame sainte, qui veuille ra» masser le sang du fils de Dieu, pour le sa» lut des pauvres sauvages ? »

Il y avoit alors à Alençon une jeune dame fort riche, nommé, Magdeleine de Chauvigny, veuve de M. de la Peltrie de la maison de Tounoys. Elle avoit apport

en naissant des inclinations si nobles et si heureuses, et elle avoit reçu de ses parens une si belle éducation qu'elle s'étoit rendue dès l'âge le plus tendre, l'admiration de la ville et les délices de sa famille. Dès qu'elle fut capable de faire des réflexions, elle crut que Dieu vouloit seul posséder son cœur, et commença de prendre des mesures pour entrer dans quelque monastere. Mais Dieu avoit d'autres vues, et comme il la destinoit au même dessein que MARIE DE L'INCARNATION, il ne permit pas que ces deux femmes, par qui il vouloit faire de grandes choses, prissent d'abord un parti, qui auroit privé l'une des biens, et l'autre de la connoissance des affaires et de l'expérience qui leur étoient nécessaires pour exécuter l'œuvre importante qu'il leur devoit confier.

Mademoiselle de Chauvigny se laissa donc engager par obéissance dans l'état du mariage, mais sa liberté lui fut bientôt rendue, M. de la Peltrie qu'elle avoit épousé, la laissa veuve fort jeune et sans enfans ; n'ayant eu qu'une fille, qui ne vint au monde que pour augmenter le nombre des prédestinés. La première pensée qu'eut madame de la Peltrie, dès qu'elle se vit maîtresse de disposer d'elle-

même, fut de reprendre son ancien projet d'entrer dans un monastère ; mais elle ne s'y arrêta pas long-tems. Elle étoit née avec une extrême tendresse pour les malheureux, et elle se persuada que Dieu ne l'avoit mise en l'état où elle étoit, que pour la rendre la mère des pauvres. Peu de tems après, son zèle changea d'objet, et elle se sentoit emportée en esprit dans les pays étrangers pour y contribuer au salut des ames. Elle en étoit là lorsque la relation dont j'ai parlé lui tombe entre les mains. Cette lecture fit sur son esprit une si heureuse impression, qu'elle conçut dès-lors le dessein de se consacrer avec tout son bien, au salut des filles sauvages. Cependant une telle entreprise jusques-là sans exemple, ne devoit pas être entièrement résolue, avant que d'avoir bien consulté le Seigneur. C'est ce que fit la jeune veuve, et le Ciel ne tarda pas à l'éclairer par diverses voies extraordinaires et qui tiennent du miracle. Elle prononça le vœu dans une maladie très-grave de se consacrer à ces missions lointaines, si elle recouvroit la santé, et la santé lui fut soudainement rendue.

Pendant que les choses s'acheminoient si bien pour la réussite des desseins que Dieu

oit sur la mère de l'Incarnation ; sa divine ajesté purifioit et perfectionnoit de plus en us cette grande ame par des épreuves di- erses.

Madame de la Peltrie, qui ne perdoit pas de ue la premesse qu'elle avoit faite à Dieu, n'eut as plutôt mis la main à l'œuvre pour l'exé- ution, qu'elle rencontra des difficultés qui uroient rebuté un courage moins ferme que e sien. Et il faut convenir qu'elle se trouvoit ans une position qui rendoit son entreprise noralement impossible.

M. son Père s'étoit mis dans la tête de la emarier, et avoit pris tellement la chose à œur, que s'appercevant de la répugnance u'elle y avoit, il lui déclara qu'elle le feroit mourir, si elle refusoit de lui donner cette sa- tisfaction. Cette déclaration que madame de la Peltrie ne crut pas devoir prendre à la lettre; ne laissoit pas que d'attrister profondément son ame. Elle souffroit tout ce que peut res- sentir un bon cœur de mécontenter la personne du monde, pour qui il a une plus véritable et plus légitime tendresse. Dans cette fâcheuse positi- on, elle cherchoit à donner une autre direction au vœu de son père, lorsque celui-ci vint à

mourir. Mais alors de nouveaux obstacles se rencontrèrent sur les pas de madame de la Peltrie. Quelques-uns de ses proches qui ne voyoient qu'avec chagrin les grandes libéralités qu'elle faisoit aux pauvres et aux Eglises ; prirent le dessein de la faire enlever et déclarer incapable de gouverner son bien à cause de la dissipation qu'elle en faisoit. Le Présidial de Caën leur donna une sentence favorable qui fut heureusement cassée par le parlement de Rouen. Et la vertueuse veuve ne songea plus qu'à partir pour Paris, afin d'y terminer sa grande affaire.

Ce voyage fit de nouveau concevoir à ses parens le dessein de l'enlever. Elle en fut avertie, et se tint sur ses gardes. Dès qu'elle fut à Paris, elle commença par consulter tout ce qu'on lui fit connoître de personnes d'une sainteté éclairée. Ceux qu'elle vit le plus souvent, furent le P. de Gondren, général de l'Oratoire ; et M. Vincent, instituteur de la congrégation de Saint-Lazare. L'un et l'autre après avoir mûrement examiné son projet et l'attrait du Ciel qui le lui avoit fait concevoir assurrent qu'il venoit de Dieu. et elle ne trouva personne qui ne pensât de même. Elle

ne songea donc plus qu'à user de diligence pour l'exécution.

Le P. Poncet se disposoit à partir pour Québec, par les premiers vaisseaux. Madame de la Peltrie le consulta sur le choix des sujets qui devoient composer la petite Communauté que madame de la Peltrie vouloit établir en Canada. Ce père la détermina aisément à s'assurer d'abord de la mère de l'Incarnation, et dès qu'il eut sur cela sa parole, il en écrivit à la servante de Dieu, qui n'en fut nullement surprise. Elle ignoroit parfaitement tout ce qui se passoit à Paris. Mais elle sentoit dans son cœur que les desseins de Dieu sur elle, alloient s'accomplir. La lettre du P. Poncet ne laissa pas de lui causer une joie à laquelle elle crut devoir donner un peu d'essor : elle la fit paroître sur-tout dans une lettre qu'elle écrivit à madame de la Peltrie, où l'on voit que les saints, qui sont si étroitement unis avec Dieu, ont fort peu à faire pour l'être parfaitement entr'eux, et que la vertu est le lien le plus fort et le plus naturel de l'amitié.

Madame de la Peltrie comptoit partir par la flotte qui devoit faite voile au printems

suivant. La Compagnie du Canada vouloit, au contraire, l'engager à différer son voyage à l'année suivante ; mais elle surmonta toutes les difficultés, en frêtant un bâtiment à ses frais. Il ne fut plus question que de voir où l'on prendroit des religieuses.

Madame de la Peltrie déclara qu'elle vouloit la mère de l'Incarnation. Les personnages les plus recommandables en écrivirent à M. l'Archevêque de Tours ; et madame de la Peltrie se chargea de remettre elle-même leurs lettres à ce digne prélat. M. l'Archevêque de Tours seconda, de tout son pouvoir, les desirs de madame de la Peltrie, et la Bienheureuse Marie de l'Incarnation la suivit à Paris pour y attendre le moment du départ.

Rien n'est plus édifiant que les préparatifs prochains de ce départ, et que son exécution. Ce fut le 4 mai 1639 que, le vent étant bon, on appareilla de grand matin, dans le port de Dieppe.

La Bienheureuse mère de l'Incarnation, et avec elle, deux religieuses Ursulines, furent menées de leur monastère à celui des Hospitalières de la ville ; pour y prendre trois

eligieuses de cette maison, qui alloient aussi ire un établissement à Québeck, par les ins et les libéralités de madame la duchesse 'Aiguillon. Il tardoit à la Bienheureuse mère, ue le moment fût arrivé de risquer sa vie our son Dieu: « Je voyois, dit-elle, que » ma vie n'étoit rien; mais c'étoit tout ce que » je pouvois sacrifier, et je joignois encore mon » cœur et mon amour. Voyant donc que j'é- » tois prête à en venir aux effets, en m'em- » barquant sur mer; et tout moi-même étant » dans cette disposition, je me prosternai » devant le saint Sacrement, dans le chœur » des mères Hospitalières, et je m'offrois à » la majesté de Dieu, en holocauste perpé- » tuel. Alors j'expérimentai que le Seigneur » possédoit mon ame et lui donnoit des mou- » vemens conformes à l'action que j'allois » faire. Cependant, on étend les voiles, et je » quitte la France pour n'y retourner jamais, » dans une ferme résolution de consacrer ma » vie au service des nations sauvages pour les » assujétir à la foi de Jésus-Christ ».

Outre les six religieuses dont nous avons parlé, madame de la Peltrie, et une demoiselle qui lui tenoit lieu de femme de compa-

gnie, le P. Thimond, Jésuite, qui venoit d'être nommé supérieur-général des missions du Canada, s'embarqua dans le même vaisseau.

Le voyage dura trois mois : les religieuses dirent, chaque jour, l'office à deux chœurs pendant la traversée ; les mères Hospitalières d'un côté, et les dames Ursulines de l'autre. La Messe fut célébrée tous les jours, excepté pendant deux semaines, que l'agitation de la mer ne le permit pas. Enfin, après avoir été sauvé de deux ou trois périls, dont un éminent, le vaisseau qui portoit cette sainte Colonie arriva à Québeck le premier jour d'août 1639.

CHAPITRE VII.

La servante de Dieu, commence son établissement à Quebek; sa charité sans bornes, et celle de ses compagnes; difficultés de leur apostolat; elles apprennent la langue des Sauvages ; services affectueux qu'elles prodiguent à leurs filles ; nouvelles religieuses de France, qui se rendent à Quebek ; la bienheureuse Mère de l'Incarnation en devient la Supérieure et l'Institutrice ; peines et douceurs inexprimables de leur état ; éloges des missionnaires.

« LA première chose que nous fîmes, à

sortir du vaisseau, dit la bienheureuse Mère de l'Incarnation, fut de baiser cette terre en laquelle nous étions venues pour y consommer nos vies au service de Dieu et de nos pauvres Sauvages. On nous conduisit à l'église, où le *Te Deum* fut chanté.—— M. le Gouverneur nous conduisit ensuite au fort; et après le dîner, lui-même accompagné de tous les Jésuites qui étoient pour-lors à Québek, nous conduisit aux lieux destinés pour notre demeure.

» Le lendemain, le nouveau supérieur des missions, et le père Lejeune qui sortoit de charge, nous menèrent aux plus proches cabanes, pour visiter les Sauvages, nos très-chers frères. Nous y reçûmes des consoltaions bien grandes, en les entendant chanter en leur langues les louanges de Dieu. Le premier chrétien nous donna sa fille; et en peu de jour, nous en eûmes un assez grand nombre, outre toutes les filles Françoises qui étoient capables d'instructions. En attendant qu'on eût bâti un monastère, on nous logea dans une maison où il n'y avoit que deux petites chambres. Bientôt ce fut un hôpital: la petite vérole s'étant mise parmi nos petites Sauvages, dont trois ou quatre

» moururent. Comme nous n'avions pas en-
» core de meubles, les lits étoient sur le plan
» cher; et tout étoit si plein, qu'il nous fa
» loit passer par dessus les lits. Dans cett
» extrême indigence, Dieu inspira un si gran
» courage à mes sœurs, qu'elles n'eurent au
» cun dégoût de la saleté des Sauvages. Ma
» dame notre fondatrice voulut tenir le pre
» mier rang dans les pratiques de charité, don
» nous avions de si belles occasions à chaqu
» instant; et quoiqu'elle fût d'une com
» plexion fort délicate, elle s'employoit ave
» un zèle merveilleux dans les offices les plu
» humbles et les plus rebutans.

» Cependant, pour satisfaire au dessein qu
» nous avoit fait venir dans le pays, il nou
» fallut apprendre la langue des Sauvages..
» C'étoit quelque chose de bien nouveau pou
» nous ».

La servante de Dieu ajoute qu'il lui e
coûta personnellement beaucoup d'efforts
de tension d'esprit pour apprendre cette lan
gue; mais qu'avec l'assistance de Jésus-Chris
elle fut en état de l'entendre, et de la pa
er en très-peu de temps avec assez de fa
cilité.

Il faut pourtant avouer que quelque ferveur qui soutînt le zèle de ces héroïnes chrétiennes, leur petit nombre, l'incommodité du logement, la saleté et la mauvaise odeur des Sauvages, qui passent tout ce qu'on en peut dire, et le peu de moyens qu'elles avoient de se garantir de ces incommodités, les auroient bientôt fait succomber, si on n'eût travaillé en diligence à les mettre plus au large, et s'il ne leur fût venu des secours de France. Les lettres de la mère de l'Incarnation excitèrent, dans les maisons des Ursulines de Paris et de Tours, une si grande ardeur pour partager les travaux de cette mission, qu'en assez peu de temps, il y eut à Quebek une communauté formée, dont la mère de l'Incarnation fut élue supérieure. Ce ne fut pas, au reste, en déguisant ce qu'il y avoit à souffrir dans ce nouveau genre de vie, que la servante de Dieu persuada ce zèle pour la propagation de la foi dans la nouvelle France, et pour les œuvres de miséricorde; elle ne dissimula rien, et le zèle n'en devint que plus ardent dans les ames appelées à ce sublime ministère.

Cependant, le nouveau renfort qu'on reçut de France, fit retomber ces saintes filles dans le premier inconvénient qu'on avoit évité d'a-

bord ; car ce qui avoit suffi pour mettre au
large cinq ou six personnes, devint fort étroit
quand le nombre fut accru. On ne pouvoit
comprendre comment elles pouvoient vivre
ainsi, étant les unes sur les autres, pêle-
mêle avec les filles Sauvages, qui les em-
poisonnoient par leur infection, qu'il falloit
décrasser tous les jours, et qui, par leur mal
propreté, les mettoient souvent dans la né-
cessité, ou de ne prendre presqu'aucun
nourriture, ou de souffrir, en se nourrissant
des choses presqu'aussi difficiles à supporter
que la faim même ; mais l'amour divin dont
elles étoient embrâsées, leur faisoit trouver
parmi tant de souffrances, des délices que la vie
la plus douce ne fait point goûter. « Et grace
» à Dieu, dit la Supérieure, la tendresse qu'il
» m'a donnée pour les Sauvages, est toujours
» la même. Je les porte dans mon cœur d'une
» façon pleine de suavité, pour tâcher, par
» mes chétives prières, et mes petits travaux
» de les gagner au Seigneur, et je porte en
» mon ame, une disposition constante de
» donner ma vie pour leur salut ».

La Bienheureuse mère de l'Incarnation ayant
dans son monastère, des Ursulines de la maison

de Paris et de celle de Tours, dont les règles sont différentes, il lui fallut convenir avec ces religieuses, d'une règle commune qui pût amener l'uniformité dans la maison de Québeck. Elle eut le bonheur d'y réussir, et on peut juger avec quelle ferveur Dieu fut servi par des filles qui avoient tout quitté, entrepris un si grand voyage, et couru de si grands risques, pour le faire connoître à des sauvages : il n'y a que ceux qui savent goûter la joie du Seigneur, qui puissent comprendre avec quelle sainte allégresse on vivoit dans cette maison, où l'on faisoit ses délices de tout ce que la nature a le plus en horreur, et où l'on voyoit pratiquer des vertus qui auroient fait honneur aux solitaires de la Thébaïde. La vie même de ces saintes filles n'avoit rien dans le fond de moins dur que celle de ces anciens pénitens; mais tout leur devenoit facile, sous la conduite d'une Supérieure qui ne leur faisoit sentir le droit qu'elle avoit de leur commander, que pour les soulager, et prendre sur elle ce qu'il y avoit de plus rebutant et de plus pénible. D'ailleurs, on respiroit dans tout le pays un air de sainteté qui ne manque jamais d'accompagner les Eglises naissantes. Les fondateurs de celle-ci

vivoient encore, et la mère de l'Incarnation
qui, naturellement, n'exagéroit point, et
qui n'étoit pas capable d'être touchée d'une
vertu peu commune, disoit qu'il n'étoit pas
possible de n'aspirer pas à une éminente per-
fection, ayant pour conducteurs des saints
qui retraçoient, sur la terre, la vie des Apô-
tres : « Je vois, dit-elle, dans une de ses
» lettres, des ames si épurées de tout, qu'il
semble qu'elles ne soient plus de la terre
» Dieu les conduisant dans un dénuement si
» grand, qu'il semble qu'elles ne tiennent
» plus qu'à Dieu. Il opère en elles ce dégage-
» ment d'une manière si admirable, qu'elles
» ne connoissent plus que leur néant, dans ce
» unique tout. C'est à qui ira, dit-elle ailleurs
» aux lieux les plus éloignés et les plus dan-
» gereux, et où il n'y a aucun secours humain
» Les souhaits que l'on fait ici les uns pour les
» autres, sont : Allez, nous sommes ravis
» que vous soyez dans un lieu d'abandonne-
» ment. Plût-à-Dieu que vous y donniez votre
» vie pour le Seigneur. Voilà ce qu'on appelle
» de vrais imitateurs de Jésus-Christ. Peut-
» rester dans la tiédeur à la vue d'un zèle si ar-
» dent, et le moyen de ne pas vouloir avan-
» cer toujours dans la carrière de la sainteté

» quand on a pour guides des hommes qui y » courent à pas de géant ? . »

CHAPITRE VIII.

Nouvelles épreuves réservées à la bienheureuse servante de Dieu ; elle s'offre à Dieu comme victime pour le salut de son fils et d'une de ses nièces ; Dieu agrée ses vœux ; plusieurs maux viennent fondre sur elle ; incendie de son monastère ; son rétablissement ; ses sublimes vertus.

A juger par les apparences, il ne restoit plus rien à desirer à la mère de l'Incarnation. En possession du trésor qui faisoit, depuis tant d'années, l'unique objet de ses vœux, au milieu d'un peuple de sauvages, à qui, du matin au soir, elle annonçoit le royaume de son époux; dans le centre de la plus fervente chrétienté qui fût peut-être alors dans l'Eglise; dans le continuel exercice de ce que la pénitence a de plus austère, et la charité de plus éminent, rien ne se présentoit à son esprit et à ses yeux, qui ne fût capable de la ravir, dans l'admiration des miséricordes de son Dieu; mais la jouissance n'est que pour le terme, et le Seigneur doit, ce semble, à

sa gloire, à son Eglise et à ses élus ; de fournir, sans cesse, de nouvelles occasions d'agir et de souffrir pour son amour, à ces grandes ames qui, par leur fidélité, leur courage et leur pureté, sont parvenues à cet heureux état où tout se convertit pour elles en mérites. C'est aussi la conduite qu'il tint alors avec sa bienheureuse servante.

On voit, dans ses lettres, la foule de contradictions qu'elle eut alors à supporter de la part des hommes et des choses. Sans nous arrêter aux détails qui n'appartiennent pas à cet ouvrage, il nous suffit de dire que rien ne fut capable de surmonter la constance, la fermeté de l'institutrice des Ursulines de Québeck. En vain trouve-t-elle ses plus rudes épreuves, d'où lui devoit venir ses plus abondantes consolations, son ame fut toujours confiante dans l'amour de son Dieu, toujours elle se crut digne des maux qu'elle souffroit, et elle marcha d'un pas égal dans le chemin de la perfection.

On voit dans quelques mémoires, que la mère de l'Incarnation regardoit en partie ces souffrances comme une suite de l'offre qu'elle

avoit faite à Dieu, de souffrir pour son fils dans le tems que cet enfant ne donnoit pas lieu d'espérer qu'il suivit jamais les traces de sa sainte mère, et pour une de ses nièces, qu'elle connut être dans un grand danger de se perdre et qu'on vit depuis prendre la place et le nom de sa vertueuse tante dans le monastère des Ursulines où elle est morte en odeur de sainteté.

« La crainte que j'avois, écrivoit depuis à » son fils, la servante de Dieu, que vous ne » tombassiez dans les précipices où vous cou- » riez, me fit faire un accord avec Dieu pour » porter la peine dûe à vos péchés; et qu'il » ne vous chatiât point par la privation du » bien qu'il m'avoit fait espérer pour vous. » Ensuite de cette convention, vous ne sau- » riez croire combien j'ai souffert à ce su- » jet. »

Le jeune homme retiré de cet abîme par la vertu des prières et des souffrances de sa mère, se consacra tout entier à Dieu dans la vie religieuse dont il devint un des ornemens dans l'ordre des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur; ainsi les prières ferventes d'une mère ont, en quelque sorte, tout pouvoir sur

les graces du Ciel, et obtiennent aux enfans les plus grandes miséricordes.

On voit par la lecture des mémoires que la bienheureuse mère de l'Incarnation adressa à son fils sur la fin de sa vie, combien ses sentimens sur ce qui le regardoit étoient purs, élevés et dignes de l'Évangile, et il n'est personne qui ne s'y convainque parfaitement, qu'il lui en coûta infiniment plus pour l'enfanter à Jésus-Christ, que pour avoir été sa mère selon la chair.

Les épreuves succédoient aux épreuves pour la servante de Dieu. La persécution des Iroquois vint l'affliger profondément lorsque ses autres maux touchoient à leur terme. Plusieurs missionnaires Jésuites furent brulés ou massacrés dans cette persécution; et tous ceux qui survécurent avec le reste des chrétiens Hurons furent contraints de se réfugier à Quebek. « Oh! que ce coup me fut sensible! » dit la bienheureuse servante de Dieu. C'é- » toit la chose la plus pitoyable qui fut en- » core arrivée. Les Pères qui avoient échap- » pés au fer ou au feu des Iroquois, avoient » plus souffert que ceux qui étoient morts. » Dans l'affliction que je portois en mon ame,

» la seule consolation qui me restoit, étoit d'ê-
» tre proche de ces pauvres fugitifs, et d'es-
» pérer que nous aurions leurs filles. Dans
» cette vue, j'étudiai la langue Hurone; car
» jusques-là je ne m'étois appliquée qu'à celle
» des Algonkins et des Montagnais. »

Les secours spirituels ne furent pas les seuls que la mère de l'Incarnation procura à ces pauvres sauvages chassés de leur pays. Ce fut quelque chose de merveilleux, que la tendresse et l'ardeur qu'elle fit paroître à les soulager en leurs besoins.

Dans le même tems le feu prit à son monastère, et le consuma de fond en comble. Ce nouveau malheur ne fit qu'accroître sa foi, son espérance, sa charité. Toutes ses religieuses instruites à son école, furent soutenues par les mêmes motifs puissans, et bénirent à l'envie le Seigneur de les avoir ainsi dépouillées. Mais Dieu qui dans sa miséricorde ne vouloit que les éprouver ne les abandonna pas; et lorsque tout sembloit les abandonner, que les Anglois d'un côté, les Iroquois de l'autre menaçoient également la Colonie de Quebeck, et que plusieurs personnes recommandables étoient d'avis que toutes les religieuses re-

passassent en France, le monastère fut rebâti en très-peu de tems et avec une protection du Ciel si marquée que l'on ne put s'empêcher de l'y reconnoître.

Or, au milieu de tous ses travaux, de toutes ses épreuves, la conduite de la bienheureuse servante de Dieu, fut toujours uniforme et un modèle vivant de la règle. Elle étoit la première à tout, et elle se seroit volontiers chargée de tout si elle n'eût été persuadée qu'il n'étoit pas moins de son devoir de faire pratiquer le bien, que de le pratiquer elle-même; mais son humilité et sa charité lui faisoient tous les jours inventer de nouveaux moyens de tromper la ferveur de ses filles, et de se charger d'une partie de la peine attachée à leurs emplois, sans rien diminuer de leurs mérites. On la voyoit presque en même-temps avec des enfans, les nétoyant, les caressant, les instruisant; avec des ouvriers, les animant, les consolant; dans les offices les plus bas, se faisant la servante des autres; et avec cela, ne manquant à rien des soins plus relevés et plus difficiles qu'exigeoit son emploi. Quelque fatiguée et même quelque incommodée qu'elle fût, jamais elle ne manqua d'être la dernière couchée, et la première levée; tou-

jours, ou en prière ou en action, elle commandoit plus par ses exemples que par ses paroles, et elle offroit journellement, en sa personne, le modèle de toutes les vertus évangéliques.

CHAPITRE IX.

Résignation de la bienheureuse mère de l'Incarnation, au milieu des plus grandes épreuves ; mort de madame de la Peltrie, fondatrice du monastère des Ursulines à Quebeck.

On ne nous a pas instruit du détail des contradictions que la bienheureuse mère de l'Incarnation eut à essuyer dans la nouvelle France ; mais on voit par plusieurs endroits de ses écrits, qu'elles furent très-grandes et très-sensibles ; et si Dieu les proportionna aux faveurs célestes dont il la combla, ce qu'il ne manque jamais de faire à ces ames choisies, on peut juger de leur excès par la sublimité des dons de la grace, dont elle fut prévenue et remplie. Mais quoiqu'elle eût à souffrir, elle marcha toujours d'un pas égal ; rien ne fut capable de troubler la sérénité de son ame. Sa charité n'en devenoit que plus

empressée, et sa douceur plus affectueuse à l'égard des personnes dont Dieu se servoit pour l'exercer. Mais où sa patience parut avoir quelque chose de miraculeux à ceux qui en furent les témoins, ce fut dans les maladies dont elle fut attaqué les huit dernières années de sa vie.

C'est en l'année 1664, qu'elle tomba sérieusement malade pour la première fois. Elle guérit, mais ne recouvra plus sa santé qu'à demi. Dans cet état, elle eût voulu pouvoir se démettre de la charge de supérieure. Mais on ne le permit pas, et elle se soumit. A la voir, néanmoins, on étoit surpris d'abord qu'elle pût vivre, cependant elle ne manquoit à aucune observance régulière; elle faisoit toutes les affaires de son couvent; écrivoit un nombre prodigieux de lettres, transcrivoit de gros dictionnaires en langue Sauvage, pour faciliter à ses filles l'étude de ces langues. En un mot, à l'âge de près de soixante-dix ans, et dans un corps tout cassé, elle faisoit ce qui paroissoit au-dessus des forces de la meilleure santé. Sa manière de traiter avec Dieu, devenoit tous les jours plus simple. « Je n'ai plus, dit-elle, » de paroles aux pieds de la divine majesté.

» Mes Oraisons ne sont autres que ces aspi-
» rations : *mon Dieu, mon Dieu ! soyez béni* ;
» *ô mon Dieu !* les jours et les nuits se pas-
» sent ainsi, et j'espère de la bonté divine,
» qu'elle me fera expirer en ces mots, je
» dirois mieux en ces *respirs* ».

Ces délices spirituelles furent un peu interrompues par une de ces épreuves, dont Dieu se sert assez souvent pour achever de purifier ses plus fidèles serviteurs. Ce fut une très-grande frayeur des jugemens de Dieu. Elle se comporta dans cette épreuve comme elle avoit fait dans toutes les autres, n'opposant aux pensées accablantes dont elle étoit tourmentée, qu'une profonde humilité et beaucoup de confiance. Ce tempéramment de crainte et d'amour, qui favorise d'autant plus le progrès de l'ame qu'il la tient plus à l'abri de la présomption, fut une des graces du Ciel, dont la mère de l'Incarnation témoigne une plus vive reconnoissance.

Dieu qui avoit résolu de l'appeler à lui, la priva dans le même-temps de madame de la Peltrie, qui mourut le 23 novembre 1671. Depuis que cette illustre femme étoit en Canada, elle avoit mené une vie très-cachée,

et sembloit n'avoir eu d'autre attention qu'à s'anéantir et à se faire oublier des hommes. Pauvre et austère jusqu'à l'excès, et se chargeant toujours de ce qu'il y avoit de plus rebutant dans l'éducation des filles Sauvages, auxquelles elle avoit consacré ses biens et sa personne, elle étoit sous un habit séculier, l'exemple d'une des plus saintes communautés qui fût alors dans le monde. Mais la personne qui l'admiroit le plus parce qu'elle la connoissoit mieux qu'aucun autre, étoit la mère de l'Incarnation. Ces deux grandes ames avoient bien des rapports qui avoient formé entr'elles une union très-intime. Pour le dehors, madame de la Peltrie sembloit être fort peu connue ; mais il parut bien quand on l'eut perdue, que sa réputation n'avoit pas laissé de se répandre fort loin ; outre qu'on n'ignoroit pas que le Canada lui étoit redevable de l'établissement d'une maison, qui étoit d'une si grande utilité pour la colonie. Sa mort jetta la consternation dans tout le pays, et il n'y eut personne qui, par ses larmes et sa douleur, ne fît son éloge. La mère de l'Incarnation lui fit faire des obséques magnifiques dans l'Eglise du monastère. Les Jésuites en firent autant dans la leur, où elle avoit sou-

naité que son cœur fut enterré sous le marche-pied du grand Autel. Son Oraison funèbre y fut prononcée, et l'on eut soin ensuite de publier un recueil des vertus héroïques dont elle avoit donné jusqu'à sa mort de continuels exemples.

Cette perte fit sur la mère de l'Incarnation le même effet qu'avoient accoutumé d'y produire les croix. Mais cette fermeté d'ame, qui la rendoit alors si admirable, n'empêchoit point qu'on n'apperçut dans des occasions semblables à celle-ci, toute la bonté et la tendresse de son cœur. On l'avoit déjà remarqué à la mort d'une de ses religieuses qu'elle avoit amenée de Tours, comme sa chère disciple et sa compagne inséparable, la mère Marie de Saint-Joseph, dont elle nous a laissé un éloge historique, qu'on a imprimé parmi ses lettres, et qui est, tout-à-la-fois, une preuve de la beauté de son esprit et de la bonté de son cœur. L'amitié tendre et la force de l'esprit n'ont jamais été deux choses opposées; il est même certain que leur alliance leur communique un dégré de perfection et leur donne un lustre qu'elles n'ont point l'une sans l'autre.

Cependant il n'y avoit guère que trois mois que madame de la Peltrie étoit morte, quand la mère de l'Incarnation se trouva tout d'un coup dans un état qui fit juger d'abord qu'elle n'avoit pas long-tems à vivre. Dès le cinquième jour, les médecins déclarèrent qu'il n'y avoit point de guérison à espérer.

Couchée sur le lit de douleur, la servante de Dieu y devint un spectacle si ravissant que quantité de personnes à qui on ne put refuser de la voir, demeuroient presque tout le jour dans sa chambre. On voyoit dans ses paroles, dans ses regards et dans tout son maintien, une douceur et une résignation qui donnoient tout ensemble de la dévotion et de l'étonnement. Elle se réjouissoit avec Jésus-Christ de se voir crucifiée avec lui, et n'avoit guère à la bouche que les paroles de l'Apôtre CHRISTO CONFIXA SUM CRUCI. *Je suis cloué à la croix de Jésus-Christ.* (Ad Galat. 2.-19

Elle releva, toute fois, de cette maladie non sans une sorte de miracle rapporté par les historiens de sa vie. Mais sa santé de plus en plus chancelante, finit par succomber tout à-coup. Les opérations de chirurgie les plus cruelles, la trouvoient impassible. Un jo

néanmoins qu'on mettoit dans ses plaies le fer, le feu et les eaux caustiques, elle parut frémir un peu; et cette sensibilité lui causa tant de confusion, qu'elle en fit une satisfaction publique, comme d'un scandale.

La malade tirant à sa fin, on lui administra les Sacremens de l'Eucharistie et de l'Extrême-Onction, elle les reçut avec une parfaite présence d'esprit, mais non-pas avec les mêmes empressemens pour s'unir à Dieu qu'elle faisoit paroître trois mois auparavant. Elle ne vouloit plus que l'accomplissement de sa volonté, et elle demeura jusqu'à la fin dans la disposition d'une victime, qui attend le moment de son sacrifice. Peut-être que Dieu en lui prolongeant la vie, à la prière de ses filles, avoit eu principalement en vue de lui donner encore le tems d'acquérir cette perfection.

Se sentant à l'extrémité, elle demanda à voir encore une fois les petites sauvages pour leur dire un dernier adieu et sur le midi du samedi 30 avril 1672, elle entra dans une douce agonie. Elle ne perdit point la connoissance; mais seulement l'ouie et la parole. Au bout de quelque tems elle baisa tendrement son crucifix

et en le baisant, laissa couler 3 ou 4 grosses larmes, ouvrit les yeux qu'elle tenoit fermés depuis long-tems, regarda amoureusement ses sœurs comme pour prendre congé d'elles, les referma et jettant deux petits soupirs, elle expira. La joie qu'elle avoit eu en mourant, demeura peinte sur son visage, et fut accompagnée d'un éclat de beauté et d'un rayon de majesté si vif, qu'il sembloit que l'ame communiquât au corps, la gloire dont elle jouissoit.

Voici le portrait que les historiens de la mère de l'Incarnation nous en ont laissé, elle étoit d'une taille haute, d'un pas grave et majestueux; mais d'une majesté tempérée par une douceur humble et modeste. Lorsqu'elle étoit encore dans le siècle, tout son air avoit quelque chose de si admirable, qu'on s'arrêtait dans les rues pour la voir passer. Ses traits étoient réguliers, mais c'étoit une beauté mâle, et l'on y voyoit toute la grandeur de son courage. Elle étoit forte et bien constituée, d'une humeur très-agréable, et quoique la présence de Dieu, qu'elle avoit continuelle, lui donnât, je ne sçais quoi de céleste et qui imprimoit le respect, on n'étoit cependant jamais embarassé ni gêné avec elle.

On voit par ses écrits, qu'elle étoit une des plus spirituelles femmes de son siècle. Tout y est solide, elle pense juste ; elle approfondit tout ; donne à ce qu'elle dit un tour ingénieux et son style a cette simplicité noble, où peu d'écrivains parviennent. Elle n'entreprenoit rien qu'elle n'y réussit parfaitement, et les plus habiles ouvriers étoient surpris de l'entendre parler de leur art aussi bien qu'eux; nulle ne la surpassa et peu l'égalèrent en adresse dans les ouvrages propres des personnes de son sexe. Ce qu'on admiroit le plus en elle, étoit une pénétration et une solidité de jugement, qui alloient si loin, qu'on ne doutoit pas que son union intime avec Dieu ne lui eût communiqué des lumières surnaturelles. Elle n'eut cependant jamais aucune peine à les soumettre au jugement d'autrui. Son humilité, sa patience, sa résignation n'étoient pas moins remarquables en elle que ses autres vertus, et on peut la citer dans tous les siècles comme un témoignage frapant et décisif, que la piété chrétienne loin de rien ôter aux sentimens généreux de la nature, les accroît, les embellit et les fortifie ; que loin de rapetisser l'esprit, elle l'élève, l'aggrandit, et l'éclaire d'immortelles lumières, que loin

enfin d'affoiblir l'empire de la raison, elle le maintient et l'établit sur ses seules bases véritables, la justice, la pureté de vie, la sainteté des principes et des actions. Ainsi donc l'exemple de cette femme héroïque nous est une preuve de plus que l'ame la plus chrétienne est aussi la plus grande, la plus élevée, la plus pure, la plus sainte, la plus généreuse, la plus sublime, la plus céleste dans ses sentimens et dans ses pensées, et la plus utile à la société par ses vertus.

BELLES ACTIONS
DE CHARITÉ
DE DIVERSES AUTRES
DAMES CHRÉTIENNES
DU 17e. SIÈCLE.

CHAPITRE I.

Madame Anne-Duval de Dampierre.

Anne-Duval de Dampierre, fille du Comte de Dampierre en Champagne, s'étant retirée à Châlons, remplit cette ville de l'édification de ses vertus. Son zèle, pour l'exercice des œuvres de miséricorde, étoit de tous les instans; on l'appeloit, à juste titre, la mère des pauvres. Donner l'aumône, et faire le Catéchisme aux indigens qu'elle secouroit, étoient pour elle un devoir journalier. — Les malades les plus dégoûtans étoient ceux auprès desquels sa sollicitude la portoit avec une prédilection spéciale. Sa maison étoit souvant pour eux un hospice où elle se tenoit hono.

rée de les servir elle-même; c'est-là, qu'elle le
rendit plus d'une fois à la santé du corps e
à celle de l'ame.

Sa charité se signala sur-tout en une oc
casion que la bataille de Senef lui fournit
Comme on avoit amené à Châlons un gran
nombre de prisonniers, Allemands, Flamands e
autres, on eut ordre de leur donner du pai
pour toute nourriture, et de l'eau pour tout
boisson. La pénurie des subsistances, étoi
le motif de cet ordre peu humain. Madame d
Dampierre se chargea seule de pourvoir à leur
besoins. Elle trouva dans les ressources d
sa charité de quoi procurer tout à-la-fois au
malades des médicamens, aux blessés des chi-
rurgiens, à tous, de la viande, des habits e
des couvertures pour se couvrir la nuit.

Il y avoit parmi ces prisonniers plusieur
Calvinistes et Luthériens, dont elle désiroi
vivement la conversion. Mais pour les amene
à connoître leurs erreurs, cette femme su-
blime se gardoit bien ou de les leur reprocher,
ou d'entrer avec eux en des controverses péni-
bles, ou de les fatiguer par la manifestation
répétée de ses vœux. La prière intérieure,

leur conversion demandée à Dieu, un surcroît de soins et d'attention pour ces pauvres malades, voilà quels étoient ses moyens, et ils réussirent à l'égard de plusieurs, tant il est difficile à l'homme de résister à l'ascendant de la vérité, lorsque la piété, la douceur, la bonté lui servent de premiers interprêtes.

Cette sainte femme trouva la mort dans l'exercice même de sa charité, dont on peut ainsi la regarder comme la martyre.

Madame ANNE-MARIE DE MARTINOZZI, *femme d'*ARMAND DE BOURBON, *prince de Conty.*

SERVIR les pauvres, c'est servir Jésus-Christ même. Quel obstacle peut arrêter dans la voie de la charité l'ame généreuse qui s'y trouve soutenue par un si noble motif. Faut-il donc s'étonner qu'Anne-Marie de Martinozzi, princesse de Conty, puisa dans ce seul motif, de quoi repousser toutes les séductions du monde pour se livrer uniquement à l'exercice des œuvres de miséricorde. Son mari, tant qu'il vécut, étoit trop pénétré des obligations qui lient les grands avec les pauvres, pour ne pas s'intéresser aux au-

mônes de sa femme. Celle-ci ne commença toutefois ses largesses extraordinaires envers les malheureux, qu'après la mort de son mari. Dès-lors, l'éducation de ses enfans, et l'exercice des œuvres de miséricorde, firent toute sa sollicitude.

C'étoit assez qu'elle fût informée d'une maison, où la misère et la honte tenoient des gens renfoncés, pour être impatiente d'y aller porter du secours. Elle alloit dans les faubourgs, et jusques dans les plus pauvres greniers, où les personnes du bas peuple auroient eu honte d'entrer; et c'étoit dans ces misérables réduits, qu'avec ses aumônes elle répandoit des consolations spirituelles bien plus précieuses que ses aumônes. On trouve dans un mémoire de l'argent qu'on lui avoit fourni pour les pauvres, qu'elle leur avoit donné en peu d'années plus de neuf cent mille francs, somme prodigieuse pour ce temps-là. Elle retranchoit chaque jour sur sa propre dépense, ce qu'elle ajoutoit à celle des pauvres; et une nécessité publique ayant rendu leurs besoins plus urgens, elle vendit toutes ses pierreries, qui montoient à une très grande somme pour les secourir. Ce qu'elle

ne put faire si secrètement que plusieurs n'en eussent connoissance. Jamais pierreries ne furent employées à un meilleur usage. Elles servent d'ordinaire à la vanité des femmes qui veulent se distinguer par si peu de chose. Celle-ci, par un plus digne usage s'en fit la plus brillante couronne pour l'éternité.

CHAPITRE II.

Madame de MAGNELAY, *de la Maison de Gondy.*

Cette dame ayant perdu son mari et un fils unique, crut que Dieu la vouloit détacher du monde par la privation de ce qu'elle y aimoit le plus, et elle suivit courageusement sa volonté. L'adieu qu'elle donna à ce qu'on appelle le grand monde, fut la chose par où elle commença ; elle résolut de se consacrer toute entière au service des pauvres, qui sont les amis de Dieu par excellence, ce fut à leur soulagement qu'elle destina tous ses biens, se retranchant à elle-même le moindre superflu, pour avoir plus de moyens d'exercer la bienfaisance. Ainsi, au lieu d'un fils qui l'appeloit sa mère, elle eût un très-grand nombre d'infortunés qui lui donnèrent ce

nom. Elle ne se contentoit pas de leur faire la charité chez elle ; elle les alloit trouver dans les hôpitaux et souvent dans leur propre maison, d'où elle revenoit quelquefois chargée de vermines. Et quand ses femmes lui en faisoient un reproche, elle disoit, en souriant, que *c'étoit là ses perles et ses diamans*. La visite des prisonniers étoit aussi une de ses pratiques. Elle leur portoit des aumônes et des consolations spirituelles ; et lorsqu'ils étoient condamnés à mort, elle les exhortoit à souffrir courageusement l'exécution de leur sentence pour l'expiation de leurs péchés ; elle leur promettoit de faire offrir pour eux le Saint sacrifice, et d'avoir soin de leur femmes et de leurs enfans s'ils en avoient. Comme elle avançoit toujours plus dans l'amour de la pauvreté, elle voulut encore se défaire de son carrosse ; mais on lui représenta que sans carrosse, elle ne pourroit pas visiter si fréquemment les hôpitaux et les prisons de Paris : ce seul motif le lui fit conserver. Ses frères, les ducs de Retz, aimant beaucoup une sœur si vertueuse, desiroient de manger quelquefois chez elle, pour jouir du moins un instant de sa conversation. Mais il falloit qu'ils envoyassent à son hôtel leur provi-

sion de table, et celle de leurs serviteurs, car elle disoit qu'ayant une grande famille à nourrir, elle ne pouvoit faire aucune dépense superflue, sans lui nuire. Ce fut dans la pratique de ces bonnes œuvres qu'elle finit ses jours, ayant donné aux dames qui sont si délicates, et qui ont tant d'horreur des pauvres et des prisonniers, un exemple qui leur apprend ce que l'on peut faire, quand on a solidement la pensée de se donner à Dieu et de se sauver.

Madame ANNE DE CAUMONT, *veuve du Comte de Saint Paul, de la maison de Longueville.*

DIEU rompit les liens qui attachoient au monde la comtesse de Saint Paul, de la même manière qu'il avoit rompu ceux de la marquise de Magnelay. La perte d'un fils unique qu'elle aimoit tendrement, et ensuite celle de son mari, lui firent voir que tout ce qui n'est pas amour de Dieu est bien fragile. Elle n'en voulut plus d'autre que celui-là; et comme Dieu veut être servi dans ses pauvres, ils furent, le reste de sa vie, l'objet de son affection et de ses soins. Dès-lors elle n'eut plus de bien que pour le distribuer aux indigens; ne se

réservant que ce qui étoit absolument nécessaire pour garder quelque mesure de bienséance avec le monde.

Sa charité s'exerçoit particulièrement envers les pauvres malades. Lorsqu'elle arrivoit en une ville, elle s'informoit de ces infortunés, comme les voyageurs s'informent des raretés des lieux où ils arrivent. Orléans, où elle avoit accoutumé de passer une partie de l'arrière-saison, fut témoin de quantité d'actions extraordinaires de charité, qu'elle y pratiqua. Il y avoit, à une des extrémités de cette ville, une pauvre vieille, non seulement malade, mais couverte d'ulcères; elle étoit renfermée dans une petite loge où le jour n'entroit que par la porte. Madame de S. Paul ayant appris sa misère ne laissa pas perdre une si belle occasion d'exercer sa vertu favorite. Elle la visita tout le temps qu'elle fut en cette ville, et quand elle approchoit de ce lieu, elle faisoit arrêter son carrosse et ses gens, à quelque distance de là. Ils n'en étoient pas fâchés; car ses demoiselles n'étant pas animées de la charité de leur maîtresse, eussent eu de la peine à souffrir la vue d'un objet si hideux. Admirant néanmoins sa force, elles eurent la curiosité de voir, un jour, ce qu'elle faisoit auprès de

cette femme, ce qui les porta à s'approcher de la cabane, et regardant à travers une treille de vigne, elles virent qu'après l'avoir consolée, et lui avoir mis une pièce d'or dans la main, elle baisa humblement le visage de cette infortunée qui faisoit horreur à la nature.

Madame d'Escoubeau de Sourdis, comtesse de Clermont.

Les œuvres de charité faisoient la principale occupation de cette Dame dont tous les pauvres qui demeuroient dans ses terres, ressentoient particulièrement les effets. Elle connoissoit tous ceux qui avoient besoin d'assistance, à qui elle distribuoit elle-même ou par d'autres, de grandes aumônes. Quand elle étoit dans une de ses maisons de campagne, elle ne manquoit pas de visiter les pauvres malades du voisinage et de leur fournir la nourriture convenable et des rafraîchissemens. L'ardeur de sa charité la portoit même à exercer des œuvres pour lesquelles la plupart des Dames auroient une invincible répugnance, et que Dieu ne demande point, d'ailleurs, du commun des Chrétiens.

Fin de la Vie et des belles actions des Dames françoises, les plus illustres du 17e. siècle, dans l'exercice des œuvres de miséricorde.

BRIÈVE NOTICE

D'UNE BIBLIOTHÈQUE CATHOLIQUE.

1°. Le Catéchisme du Diocèse.

2°. Un livre d'Église, tel que l'Euchologe; et si l'on peut se le procurer, l'Office de l'Église complet, françois-latin.

3°. Epitres et Évangiles pour tous les Dimanches et Fêtes de l'année, et les Féries du Carême, avec les réflexions, 1 vol.

4°. L'histoire du Vieux et du Nouveau Testament, avec des explications édifiantes, tirées des SS. Pères, pour régler les mœurs dans toutes sortes de conditions, 1 vol.

5°. Histoire de la Religion, avant la venue de Jésus-Christ, où l'on expose les promesses que Dieu a faites d'un rédempteur, les figures qui l'ont représenté, les prophéties qui l'ont annoncé, etc., par M. Lhomond, 1 vol.

6°. Histoire abrégée de l'Église, où l'on expose ses combats et ses victoires, et où

l'on montre que sa conservation est une œuvre divine, ainsi que son établissement, par le même, 1 vol.

7°. Doctrine Chrétienne, en forme de lectures de piété, où l'on expose les preuves de la Religion, etc., à l'usage des maisons d'Éducation et des familles Chrétiennes, par le même, 1 vol. in-12.

8°. Vies des Saints, pour tous les jours de l'année avec une prière et des pratiques à la fin de chaque vie, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de la vie de plusieurs saints, 2 vol. grand in-12. Prix 3 liv. et 4 liv. 75 cent. franc de port.

9°. L'Imitation de Notre Seigneur Jésus-Christ : ce livre, qu'un de nos plus célèbres académiciens appeloit le *plus beau livre qui soit sorti de la main des Hommes, puisque l'Évangile n'en vient pas.*

C'est à quoi peut rigoureusement se borner la bibliothèque des personnes les moins aisées d'entre le peuple fidèle ; et ces livres, les riches catholiques devroient se faire une obligation sérieuse de les distribuer aux pauvres

gens, comme la nourriture des ames, et par conséquent comme la première des aumônes.

Quant aux personnes exposées par leur condition aux scandales du siècle présent, aux atteintes des passions décevantes, aux dangers des mauvais livres et à ceux des sociétés corrompues, on ne sauroit trop multiplier en leur faveur les connoissances religieuses, seules capables, avec la grace de Dieu, de les sauver des illusions de leur esprit et de leur cœur; mais les bornes de cet ouvrage ne me permettant pas de donner une longue notice de livres, je me contenterai de leur citer :

Parmi les meilleurs livres apologétiques de la Religion et de sa morale, le Discours sur l'Histoire universelle *de Bossuet*, 1 vol. Les Pensées de pascal, 1 vol. Le Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne, par *Abbadie*, 3 vol. Le Traite des Principes de la Foi Chrétienne, 3 vol. Les Fondemens de la Foi, mis à la portée de toutes sortes de personnes; ouvrage principalement destiné aux jeunes gens qui sont à la veille d'entrer dans le Monde, 2 vol. Défense de la Religion, tant naturelle que revelée *contre les infidèles et les incrédules*, *etc.*; ouvrage traduit

de l'anglais, 6 vol. in-12. Ce dernier ouvrage ne convient qu'aux hommes exercés aux études métaphysiques, et à la méditation des grandes vérités religieuses et morales. De l'Évidence de la Religion chrétienne, par M. *Jennings*, ancien membre de la chambre des communes du parlement d'Angleterre ; traduit de l'anglais ; troisième édition, augmenté d'un Plan de Fenelon sur le même sujet, et de Pensées sur la Providence, 1 vol. (1). Nous pourrions citer beaucoup d'autres excellens ouvrages ; mais il nous suffira d'ajouter que s'il n'est aucun dogme de la religion, aucun de ses enseignemens divins qui n'ait été combattu par les sophistes ou par les impies des divers âges, il n'en est aucun aussi qui n'ait été victorieusement défendu par les écrivains religieux con-

(1) Le *Comte de Valmont* ou *les Égaremens de la Raison*, par M. *Gérard*. Cet ouvrage dont on vient de publier la onzième édition, augmentée d'un sixième vol., mérite d'être compté parmi les livres de la littérature moderne qui, sous des formes moins sévères, ont servi le plus utilement la Religion. Le traducteur anglais a dit de son auteur : « Il combat les incrédules avec la charité d'un chrétien, la candeur d'un vrai philosophe, la politesse d'un » homme du monde et la cordialité d'un ami ».

temporains. Voltaire, par exemple, l'un des plus implacables blasphémateurs des sainte Ecritures, a trouvé dans l'auteur des Lettre de quelques Juifs portugais, etc., l'homme qui démasque le mieux ses sophismes et ses mensonges. Ces Lettres ont été depuis peu ré imprimées en 3 vol. in-8°., etc.

Quant aux ouvrages de pure dévotion, je suis obligé d'en renvoyer le catalogue raisonné au *Dictionaire Manuel*, annoncé ci-dessous je recommanderai seulement deux ou trois ouvrages trop peu médités par les personnes du monde qui reviennent à Dieu : Le Combat Spirituel, 1 vol. in-24. La Retraite du Père Bourdaloue, 1 vol. Les Pensées du même, 3 vol. La Couronne de l'Année Chrétienne, ou Méditation sur les principales, et les plus importantes vérités de l'Évangile de Jésus-Christ, disposées pour tous les jours de l'année, selon l'ordre de l'Office de l'Église, par Abelly, évêque de Rhodèz, 2 vol. Les Confessions de Saint Augustin, 1 vol. La vraie et solide Piété, tirée des écrits de St. de François Sales, 1 vol. L'Esprit de Sainte Thérèse, 1 vol. La Vallée des Lys, ou Traité des Vertus, traduit du latin de Thomas à Kempis; et suivi des Opuscules du

même auteur. Cet ouvrage, est sous presse; on peut, dès à présent, s'adresser pour les demandes à madame Nyon. Les Moeurs des Israélites et des Chrétiens, 1 vol. Les Diverses Conduites du Père *Avrillon*, pour passer saintement le temps de l'Avent, 1 vol. Le Carême, 1 vol. Les Fêtes et les Octaves de la Pentecôte, du saint Sacrement et de l'Assomption, etc. 1 vol. Le Traité de la Prière publique, 1 vol., etc. etc.

Les personnes affligées liront avec consolation et avec fruit, les livres suivans : Les Souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ouvrage traduit du portugais, 2 vol. L'ame sur le Calvaire, trouvant au pied de la Croix la consolation dans ses peines, 1 vol. Les Méditations sur les Souffrances, et la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 1 vol. in-18. Les Consolations des divines Écritures, 3 vol. in-18.

Pour ce qui regarde la connoissance de Dieu dans les merveilles de la nature, voyez le Traité de l'Existence de Dieu, par *Fénélon*, 1 vol. L'Ouvrage des six Jours, 1 vol. Le Spectacle de la Nature, par *Pluche*, Le Catéchisme de Louis de *Grenade*, (le premier vol.). Les Merveilles du Corps hu-

MAIN, par L. F. *Jauffret*, 1 petit vol. in – 18.
LES LEÇONS DE LA NATURE, ou l'Histoire naturelle, la physique et la chimie, présentées à l'esprit et au cœur, 4 vol. in–12.

Je dois terminer cette notice en indiquant un DICTIONAIRE MANUEL DU CHRÉTIEN, que je ne tarderai pas à livrer à l'impression, et dans lequel les Fidèles trouveront une plus ample notice de bons ouvrages. Ce Dictionnaire contiendra les preuves sommaires de la Religion, l'exposition abrégée de ses dogmes, les plans, les vues utiles à l'accroissement de la charité dans les ames, et au progrès de la Foi chez les peuples. On lira ce que les vrais Ministres de Jésus-Christ ont médité de sages réformes pour la régénération des mœurs publiques et particulières, divers moyens d'éducation Chrétienne, également propres à faire la félicité des enfans et celle des parens; etc.

NOTICE DES OUVRAGES DU MÊME AUTEUR,

Qui se trouvent chez LECLERE, *Libraire, quai des Augustins*, nº. 39;

Et pour lesquels on peut aussi s'adresser chez madame veuve NYON.

L'ADORATEUR *en esprit et en vérité*, ou *les Exercices de la Vie Chrétienne, réglée selon l'esprit de Jésus-Christ et de son Eglise, avec une belle gravure*, prix 2 fr. 25 c.

DU CULTE PUBLIC; 2 vol. in-3º. avec cette Épigraphe; *Erudimini qui judicatis terram.* Ps. 2, 4 fr. 50 c. et 7 fr. franc de port.

Cet ouvrage se trouve classé par le jugement des Annales, ou journaux ecclésiastiques, et par la bienveillance de ses lecteurs au nombre des livres Apologétiques de la Foi, dont on conseille la lecture à tous les amis de la Religion et de la saine Morale.

DES CONSOLATIONS, ou *Recueil choisi de tout ce que la Raison et la Religion peuvent offrir de consolations aux malheureux* (avec plusieurs gravures dessinées et gravées par les meilleurs maîtres), 15 vol. in-18, 18 fr. et franc de port 23 fr.

On a dit de cet ouvrage qu'il pourroit servir de MANUEL à tous les hommes, puisqu'ils sont également sujets à toutes sortes de maux et qu'il n'est aucun genre

d'adversité pour lequel ce recueil ne leur offre des pa
roles, et souvent un traité particulier de consolation.

On a extrait de cet ouvrage, et on vend à part, 1° LE
CONSOLATIONS DES DIVINES ÉCRITURES, 3 vo
in-18, 3 fr., et franc de port, 4 fr.; 2°. DU SUICIDE,
vol. in-18, 2 fr. et franc de port 2 fr. 50 c.

Le même Auteur a publié l'edition suivante : ŒUVRE
CHOISIES DE FÉNÉLON, 6 vol. in-12, 15 fr., et fran
de port 21 fr. qui seront suivies des ŒUVRES SPIRI
TUELLES CHOISIES DE FENÉLON, 3 vol. in-12.

LES MÉDITATIONS, sur les Souffrances et sur la Croi
de Notre Seigneur Jésus-Christ, 1 vol. in-18, 1 fr. 25 c
relié en bazanne, 1 fr. 50 c., en veau.

sous presse,

MÉMOIRES *pour servir à l'Histoire de la Religion et d
la Philosophie à la fin du dix-huitième siècle*, 1 et 2 vol. 1
francs.

TABLE
DES MATIÈRES.

Avertissement, page 5

Invitation Préliminaire, 7

Des Services que les Femmes peuvent rendre à la Religion.

PREMIER DIALOGUE. Deux Dames chrétiennes s'entretiennent ensemble de l'effet qu'à produit sur elles, la lecture de la *Vie des Femmes illustres par les services qu'elles ont rendus à la religion dans le* 17e. *siècle*. Vœux qu'elles forment à cet égard. Des amitiés tiennes. De la vanité du monde et de ses faux biens. Que chaque jour de la vie doit être fécond en vertus et en bonnes œuvres. --- Servir la religion c'est servir Dieu.

SECOND DIALOGUE. Entre un Curé et une Mère de Famille. *Des services que les Femmes peuvent rendre à la religion dans leurs propres Familles.*

TROISIÉME DIALOGUE. Entre le même Curé et une autre Dame Chrétienne. *Des services que les Femmes peuvent rendre à la religion, au milieu du monde* 33

LETTRE D'UNE DAME CHRÉTIENNE A SON AMIE; sur les services que les Femmes peuvent rendre à la religion dans les paroisses de Campagne.

RÉPONSE A LA PRÉCÉDENTE, sur le même sujet.

Lettre de la même à la même.

Continuation du même sujet.

AUTRE LETTRE DE LA MÊME A LA MÊME, sur le même sujet.

RÉPONSE A LA PRÉCÉDENTE.

Continuation du même sujet.

La vie des Dames françaises les plus illustres par les services qu'elles ont rendus à la religion dans le dix-septième siècle.

La vie de la vénérable Louise de Marillac, veuve Legras, Fondatrice et première Supérieure de la compagnie des Filles de la charité, servante des pauvres malades. 6

CH. I. Naissance de mademoiselle Legras ; son éducation, ses exercices dans sa jeunesse, son mariage.

CH. II. Conduite de mademoiselle Legras, dans ses devoirs de mère, de maîtresse de maison et d'épouse ; soins qu'elle rend à son mari dans sa maladie ; les sentimens qu'elle témoigne à sa mort. 7

CH. III. Mademoiselle Legras fait vœu de viduité ; M. l'Évêque de Belley, la met sous la conduite de St. Vincent, qui l'emploie au service des pauvres, dans les confréries de charité. 7

CH. IV. Confréries de charité établies et visitées par mademoiselle Legras. 8

CH. V. Naissance de la compagnie des filles de la charité

charité ; assemblées des Dames dans Paris, pour le soulagement des malades de l'Hôtel-Dieu. 93

CH. VI. Mademoiselle Legras va demeurer à la Chapelle ; elle reçoit des Dames en retraite. 101

CH. VII. St. Vincent lui confie le soin des enfans trouvés et des galériens, et elle va établir ses filles dans l'hôpital d'Angers. 104

CH. VIII. Mademoiselle Legras établit sa demeure près de St. Lazare ; elle envoie ses filles à Nantes ; elle fait subsister les enfans trouvés pendant la guerre, et assiste les pauvres pendant les guerres étrangères et civiles. 107

CH. IX. Elle envoie des filles de la charité en Pologne ; sa conduite envers ses filles ; sa maladie et sa mort. 113

La vie de madame de Miramion.

CH. I. Naissance de madame de Miramion ; sa piété dès son enfance ; elle prend soin de l'éducation de ses frères. 117

CH. II. Son mariage ; son exemple touche son mari qui meurt bientôt après, la laissant mère d'une fille ; son affliction et sa résignation. 118

CH. III. On lui propose divers partis ; elle les refuse tous ; sa retraite chez les sœurs de la charité ; elle se livre toute entière à l'exercice des bonnes œuvres ; ses saintes résolutions. 121

CH. IV. Elle est déclarée tutrice de sa fille ; elle a un cancer qui la force d'aller aux eaux de Bourbon ; bien qu'elle y fait ; elle fonde, à l'Hôtel-Dieu, une salle pour les prêtres malades. 128

CH. V. Mariage de sa fille ; conseils et dot qu'elle lui donne ; elle retire chez elle vingt-huit religieuses de la campagne, contribue à l'établissement des missions étrangères et fonde celui du refuge de Sainte-Pélagie. 131

CH. VI. Madame de Miramion fonde une communauté de douze filles et l'unit à celle de Sainte-Geneviève. 139

CH. VII. Elle va demeurer deux mois à Melun ; elle rend de grands services à la paroisse de Saint-Nicolas du Chardonnet ; elle rétablit l'hôpital de la Flêche. 143

CH. VIII. Elle contribue à l'établissement de la maison des enfans trouvés ; elle fait travailler les filles du port et fonde une chambre de travail ; elle établit chez elle des retraites pour les Dames et pour les pauvres. 145

CH. IX. Talent de madame de Miramion pour les accomodemens ; mort du président de Némond son gendre ; elle fait ouvrir l'hôpital de Saint-Louis, et nourrit pendant deux ans, 700 filles de l'hôpital général ; sa dernière maladie et sa mort. 151

La vie de madame la Duchesse de Montmorenci, Supérieure de la Visitation Ste.-Marie de Moulins.

CH. I. Sa naissance ; son origine ; ses premières années. 155

CH. II. Son mariage ; son départ pour la France ; elle arrive à la cour ; l'estime qu'elle s'y attire ; sa con-

duite pendant l'absence de son mari ; ses charités dans le voyage qu'elle fait à Bordeaux. 162

CH. III. La Duchesse va en Languedoc; ses charités; ses bonnes œuvres ; elle introduit la modestie parmi les personnes du sexe ; elle porte le Duc à la douceur et le détourne de s'engager dans le parti de la reine. 171

CH. IV. Son mari tombe malade ; sa guérison ; elle soupçonne que le Duc veut soutenir le parti de Gaston d'Orléans ; ce qu'elle fait pour l'engager à demeurer fidèle à son roi ; elle apprend que son mari a eté blessé et fait prisonnier ; ses demarches pour obtenir son pardon ; on lui donne ordre de se retirer au Château de la Grange ; la vie qu'elle y mène. 178

CH. V. La Duchesse apprend la mort de son mari ; elle part pour Moulins ; vie qu'elle y mène ; ce qu'elle fait pour les religieuses de la Visitation de cette ville ; ses charités ; ses bonnes œuvres ; elle se retire pour toujours dans le monastère. 184

CH. VI. Madame de Montmorenci pratique toutes les vertus de la vie religieuse ; traits de sa charité ; elle obtient exemption de logement des gens de guerre pour la ville de Moulins ; elle est élue supérieure ; sa maladie et sa mort. 195

La vie de la Bienheureuse Acarie, Converse et Professe chez les Carmelites, sous le nom de Marie de l'Incarnation.

CH. I. Naissance de la Bienheureuse ; ses vertus naturelles et religieuses. 201

CH. II. Son mariage avec M. Acarie ; sa bonne intelligence avec son mari et sa belle mère ; elle court risque de perdre sa piété en lisant des romans; son époux lui procure de bons livres ; il entre dans la Ligue ; il est exilé ; mauvais état de ses affaires ; madame Acarie se casse trois fois la cuisse ; ses souffrances ne l'empêchent pas d'être utile aux personnes de sa maison et autres.

CH. III. Conduite de madame Acarie envers son époux et ses enfans ; éducation qu'elle leur donne ; douceur et bonté avec lesquels elle les traite ; sa conduite envers ses domestiques ; ses bonnes œuvres ; ses aumônes ; sa charité dans les calamités publiques.

CH. IV. Madame Acarie soigne les malades dans les maisons particulières et les hôpitaux; elle travaille à la conversion des pécheurs, des hérétiques, des femmes débauchées ; elle console les affligés ; dons de la nature et de la grace pour la rendre propre à faire de bonnes œuvres.

CH. V. Fondation des Carmelites de France par madame Acarie ; elle établit la petite Congrégation de Sainte-Geneviève, pour y former des sujets propres au Carmel ; elle préside à la construction de l'Église Notre-Dame-des-Champs ; elle participe à l'établissement de nouveaux monastères de Carmélites ; ses soins à cet égard ; elle contribue à la fondation de la Congrégation de l'Oratoire ; mort de M. Acarie.

CH. VI. Madame Acarie entre au monastère d'A-

miens ; elle prend l'habit religieux ; elle fait profession ; elle est transférée au monastère de Pontoise ; grands avantages qu'elle procure à ses compagnes ; elle est utile à d'autres personnes ; sa dernière maladie ; sa mort. 234

La vie de Sainte-Jeanne-Françoise Fremiot de Chantal, fondatrice, première religieuse et première supérieure de l'ordre de la Visitation.

CH. I. Naissance de madame de Chantal ; elle perd sa mère à dix-huit mois ; éducation que lui donne son Père ; ses excellentes qualités et ses dispositions à la plus éminente piété ; son attachement à la religion catholique lui fait refuser un mariage avantageux. 239

CH. II. Manière dont madame de Chantal se conduit dans le mariage ; elle se charge des affaires de son mari ; comment elle les gouverne ; sa conduite pendant l'absence de son mari ; sa grande charité envers les pauvres ; caractère de sa piété ; son mari tombe dangereusement malade ; soins qu'elle lui donne ; sa guérison ; peu de tems après il est tué à la chasse. 248

CH. III. Vie chrétienne de madame de Chantal pendant son veuvage ; elle redouble de soin et de charité envers les pauvres ; son héroïsme à cet égard ; elle va demeurer avec son beau-père ; ce qu'elle a à souffrir d'une servante qui étoit en possession de gouverner la maison ; éducation qu'elle donne à ses enfans. 257

CH. IV. Exemple remarquable de la charité de ma-

dame de Chantal ; elle se dégoûte de plus en plus du monde ; Saint-François de Sales lui découvre le dessein qu'il a d'établir l'ordre de la Visitation ; elle marie sa fille aînée avec le frère du Saint-Evêque ; on la brouille avec son beau-père ; comment se fait la réconciliation ; elle refuse un mariage avantageux ; elle quitte le monde, part pour Annecy ; commencement de la Visitation. 268

CH. V. Mort du président Fremiot; madame de Chantal donne ordre à l'éducation de son fils et regle les affaires de ses enfans ; mort de la baronne de Thorens sa fille ; avis que madame de Chantal donne à sa seconde fille en la mariant; elle apprend la mort du baron son fils ; sa charité ; son courage dans l'assistance des pestiférés ; sa maladie et sa mort. 274

La vie de Marie de Lumague, veuve de Monsieur Polallion, institutrice des filles de la Providence.

CH. I. Sa naissance : ses parens ; son éducation ; ses vertus et sa charité. 282

CH. II. Son mariage ; vie chrétienne qu'elle y mène; il lui naît une fille ; elle perd son mari ; madame la Duchesse d'Orléans la choisit pour sa Dame d'honneur et pour être la gouvernante des princesses ses filles. 285

CH. III. Madame Polallion s'applique à la conversion des personnes de son sexe, plongées dans la debauche ; elle en convertit un grand nombre. 289

CH. IV. Saint-Vincent de Paul l'envoye en mission à

la campagne ; elle soulage les pauvres et les malades ; elle prend un habit de servante pour instruire les habitans de Taverny ; elle forme le projet de l'institut de la Providence, ressource qu'elle trouve dans les biens et la générosité de son gendre. 290

CH. V. Madame Polallion établit, à Paris, les nouvelles catholiques ; ses infirmités et sa mort. 294

La vie de la mère Marie de l'Incarnation, institutrice et première supérieure des Ursulines de la nouvelle France.

CH. I. Sa naissance ; son enfance et ses premières inclinations ; son mariage ; sa conduite et ses souffrances dans son mariage ; fruits qu'elle retire de l'approche des Sacremens, de la parole de Dieu et du culte public. 297

CH. II. Elle perd son mari et refuse de se marier ; Dieu l'attache à son service d'une maniere particulière ; elle se retire du monde ; ses occupations dans sa retraite ; elle y forme son fils à la piété ; elle panse les pauvres malades. 305

CH. III. Elle sort de la retraite par un esprit de charité ; ses méditations ; ses lectures au milieu des soins dont elle est chargée ; graces qu'elle reçoit du Ciel ; combien Dieu demande de pureté de l'ame chrétienne ; ce que l'amour d'une vie pénitente lui fait souffrir d'humiliation et de mépris chez une de ses sœurs ; ses progrés dans la perfection au milieu des plus grandes occupations ; Dieu la dispose à un état plus parfait. 311

CH. IV. Zêle et sollicitude de la servante de Dieu pour le salut des domestiques et des gens de travail dont elle se trouve chargée ; son esprit de méditation et de pénitence ; ses vœux pour la vie religieuse ; elle entre dans le noviciat des Ursulines. 317

CH. V. Epreuves de la bienheureuse servante de Dieu, dans les commencemens de la vie religieuse; catéchisme qu'elle compose pour l'instruction des novices ; ses sentimens ; son zéle pour la propagation de la foi ; ses prières pour la conversion des peuples. 320

CH. VI. Les Jésuites du Canada souhaitent de former à Québek un établissement de religieuses Ursulines ; madame de la Peltrie fait vœu de consacrer ses biens et sa personne à cet établissement ; la bienheureuse mère de l'Incarnation est invitée de s'y consacrer aussi; ces deux servantes de Jésus-Christ se disposent à leur voyage et surmontent tous les obstacles qui s'opposent à leur départ. 326

CH. VII. La servante de Dieu commence son établissement à Québek ; sa charité sans bornes et celles de ses compagnes; difficultés de leur apostolat ; elles apprennent la langue des sauvages ; services affectueux qu'elles prodiguent à leurs filles ; nouvelles religieuses de France qui se rendent à Québek ; la Bienheureuse mère de l'Incarnation en devient la Supérieure et l'institutrice; peines et douceurs inexprimables de leur état ; éloge des missionnaires. 33

CH. VIII. Nouvelles épreuves réservées à la Bienheu-

reuse servante de Dieu ; elle s'offre à Dieu comme victime pour le salut de son fils et d'une de ses nièces ; Dieu agrée ses vœux ; plusieurs maux viennent fondre sur elle ; incendie de son monastère ; son rétablissement ; sublimes vertus de la Bienheureuse. 341

CH. IX. Sa résignation au milieu des plus grandes épreuves ; mort de madame de la Peltrie, fondatrice du monastère des Ursulines à Québeck ; Mort de la Bienheureuse Marie de l'Incarnation. 347

Belles actions de charité de diverses autres Dames chrétiennes du 17e. *siècle.* 357

CH. I. Œuvres de charité de madame Anne Duval de Dampières. --- De madame Anne Marie de Martinozzi, femme d'Armand de Bourbon prince de Conty. 361

CH. II. De Madame de Magnelay, de la maison de Gondy.

Briève Notice d'une Biblothèque Catholique, 366

NOTE

Des Livres de Piété du Fonds de Librairie de la veuve Nyon.

	fr.	c.
Ordinaire de Messe en latin et en français avec les Préfaces, in-18,		50
Missale romanum, in-fol., rel.,	25	
Rituale Parisiense, 1697, in-4°,	12	
Géographie des Légendes, ou Tables Géographiques des noms des Lieux qu'on rencontre dans le Bréviaire. Paris, 1763, in-12, br.	1	20
Explication Littérale, hist. et dogmat. des prières et cérémonies de la Messe, par Lebrun, 4 vol. in-8°,	24	
Traité de la foi, trad. du lat. de Burnet, in-8°.,	3	50
Loi de la nature, par l'Abbé Pey, in-12, br.,	2	50
Pasteur instruit de ses obligations, 3 vol.,	7	50
Cathéchisme de Grenade, 4 vol., in-8°.,	20	
Sermons prêchés à la mission françoise d'Amsterdam. Carême, 2 vol.	6	
Serm. de Soissard, 3 vol., in-12,	7	50
Serm. de Griffet, 3 vol.	9	
----- de Jard., 5 vol., in-12,	12	50
----- de la Boissier pour le Carême, 3 vol., in-12,	7	50
----- et Panégyriques du P. la Rue, 7 v., in-12,	17	50
----- de Surian, Ev. de Vence,	2	50

Homélies sur les Épitres et Ev. des Dimanches et Fêtes, par Thiebault, 8 v., in-12, rel.,	20	
Panégyrique de s. Louis, in-8°.,	1	50
Instruct. de Soissons, 8 v.,	20	
Imitat. de Beuil, in-12,	2	50
Transitus animæ Besombes de s. Genies, in-12, 1 vol.,	3	60
Sentimens d'une ame pénitente, 2 v., in-12,	9	
Sentimens d'une ame pénitente, 1 v., in-18,		75
Manuel du chrétien, lat.,	3	
------- français,	3	
Méditat. de Dupont, 4 v.,	12	
Religion du cœur, 1 v.,	2	50
Morale de l'Évangile, 3 v.,	9	
Autorité du Clergé, 2 v.,	6	
Christianisme de Bacon, 2 v., br.,	4	
Hist. de l'anc. et du nouv. testament, 5 v., in-12, figures,	15	
Hist. Ecclésiastique, 37 v., in-4°.,	200	
----- in-12, 40 v., par Fleury, rel.,	120	
Les Tables se vendent séparém., l'in-4°.,	12	
Abrégé de l'hist. sainte, 1 v.,	1	50
------ de l'hist. Ec., 1 v.,	1	50
Origine de la grandeur de la cour de Rome et de la nomination aux évêchés, par Vertot,	2	
Vie de s. François de Sales, 2 v.,	5	
Hist. du Pontificat de Paul V, 2 v.,	5	
--- de la sainteté et des devoirs de l'Episcopât, 3 v.,	6	
Œuvres diverses, concernant la rel., par Samuel Verensels, 3 v., in-8°.,	12	
Lectiones théologicœ, 14 parties sur différents sujets.	21	

Vie de Gassendi, 1 v.,	1	50
Précis de la vie de J. C.,	1	50
Or. fun. de Bossuet,	3	
--- de Fléchier,	2	50
--' de Mascaron,	2	50
--- de Poncet de la Rivière,	2	50
Année chrétienne de Letourneux, 6 v., in-12,	15	

LB 48

6743737
18 A 6 17